

Manuel de catalogage informatisé des monographies anciennes
en format UNIMARC
Description bibliographique et données d'exemplaire

Application de la Recommandation

CG46 Information et documentation
Groupe AFNOR CG46 / [CN 46-9 Identification et description](#)
/ GE6 Evolution de la description bibliographique des documents édités

Juin 2016

INTRODUCTION

La norme AFNOR Z 44-074 consacrée au catalogage des monographies anciennes a été publiée en octobre 1986 avec le statut de norme expérimentale. Dans le contexte de l'informatisation des catalogues et l'apparition de nouvelles exigences bibliographiques, cette norme est rapidement apparue dépassée sur plusieurs points. Un groupe de travail a donc été constitué en 2007 sous l'égide de l'AFNOR, au sein de la CG46 Information et documentation, pour travailler à la rédaction d'une nouvelle recommandation et d'un manuel d'application pratique aux formats UNIMARC et INTERMARC à l'usage des professionnels de la documentation désirant décrire les volumes d'un fonds de monographies anciennes. Cette recommandation vise à un signalement de plus grande qualité et mieux structuré, ainsi qu'à l'harmonisation des pratiques professionnelles dans la description catalographique qui contribuera à l'interopérabilité des données tout en facilitant le travail des chercheurs.

Cette recommandation s'attache non seulement à la rédaction des notices bibliographiques mais également à celle des données d'exemplaire, ce qui n'était pas le cas dans la norme de 1986. Sa structure s'appuie sur les différentes zones de l'ISBD intéressant la description du livre ancien (zones 0, 1, 4, 5, 6 et 7), complétées par un chapitre portant sur des cas particuliers (ouvrages en plusieurs parties, recueils factices, recueils d'éditeurs) et un chapitre consacré aux points d'accès. Une première partie en précise les grands principes d'écriture et de transcription (règles de ponctuation, de transcription...) ainsi que le domaine d'application.

Cinq annexes ont été rédigées en vue de faciliter sa compréhension : un glossaire, une liste (non exhaustive) des titres de forme susceptibles d'être utilisés, des recommandations pour la description des reliures, le recours à la description allégée dans le cas de monographies anciennes, la pratique de l'empreinte.

Cette publication s'accompagne d'un manuel qui en reprend les grands principes et se trouve enrichi de très nombreux exemples proposés dans les formats UNIMARC et INTERMARC ainsi que de trois annexes supplémentaires, la première relative aux codes de fonction, la deuxième au label de notice et aux zones de données codées, la troisième présentant des exemples complets et illustrés.

La constitution du groupe de travail, dirigé par Claire Lesage, conservatrice en chef à la Bibliothèque nationale de France, a visé la plus grande représentativité : y ont participé la BnF, des bibliothèques de grands établissements, des bibliothèques municipales ou universitaires ainsi que l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (ABES) et des représentants du ministère de la Culture.

Il a fonctionné depuis 2007 au sein de réunions régulières, avec diffusion des résultats des travaux à un cercle plus élargi de professionnels du livre ancien.

Liste des membres du groupe de travail piloté par Claire Lesage (Bibliothèque nationale de France) : Jacqueline Artier (Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, Paris), Isabelle de Conihout (Bibliothèque Mazarine, Paris), Béatrice Delestre (Bibliothèque de l'Institut de France), Pierre Gandil (Bibliothèques médiathèques de Metz), Carole Gascard (Bibliothèque historique de la Ville de Paris), Monique Hulvey (Bibliothèque municipale de Lyon), Laure Jestaz (Bibliothèque historique de la Ville de Paris), Susan Keyes (Institut catholique de Paris), Martine Lefèvre (Bibliothèque nationale de France), Françoise Leresche (Bibliothèque nationale de France), Agnès Manneheut (ABES), Olivier Morand (Bibliothèque municipale d'Orléans), Marielle Mouranche (SICD de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées), François Nawrocki (DLL), Nathalie Rollet-Bricklin (Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris), Yann Sordet (Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris), Christophe Vellet (Bibliothèque Mazarine, Paris), Magali Vène (Bibliothèque nationale de France).

Liste des personnes qui ont envoyé ponctuellement des remarques ou ont répondu à l'appel à commentaires lancé en 2013 : Philippe Ferrand (Bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence), Juliette Jestaz (Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts), Hélène Layotte (Bibliothèque

municipale de Limoges), Philippe Le Pape et Olivier Rousseaux (ABES), Maud Lejeune (Bibliothèque municipale de Lyon), Fabienne Le Bars et Béatrice Mairé (BnF, RLR), Jean-Dominique Mellot, Aude Le Dividich et Adeline Sarrut (BnF, Service de l'Inventaire rétrospectif), Emmanuelle Minault-Richomme, Marie-Claude Pasquet (bibliothécaire indépendante spécialisée en patrimoine écrit), Pascale Peuziat (Bibliothèques spécialisées de la Ville de Paris).

La réutilisation non commerciale du document, y compris la distribution de tirages imprimés est libre et gratuite, en particulier dans le cadre d'activités d'enseignement et de formation destinées aux personnels des bibliothèques ou de documentation ou tout autre usage à caractère professionnel, dans le respect de la législation en vigueur et sous réserve de la mention des références de l'origine du document.

L'utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur et notamment la propriété intellectuelle.

Toute reproduction y compris partielle destinée à une publication électronique ou papier à diffusion commerciale est soumise à autorisation de la présidence de la Commission de normalisation CG 46/CN 46-9 « Identification et description » de l'AFNOR.

Les liens hypertexte renvoyant vers le document sont autorisés, sous réserve que la page n'apparaisse pas dans des fenêtres étrangères au site et que l'URL d'origine de la page apparaisse bien dans la fenêtre de navigation.

Le signalement ou le référencement du document dans une base de données sont soumis à l'accord de la présidence de la Commission de normalisation CG 46/CN 46-9 « Identification et description » de l'AFNOR.

Règle de citation bibliographique du document : Association française de normalisation. Commission de normalisation Identification et description, *Catalogage des monographies anciennes - Recommandation* [en ligne], 2016 [date de consultation], <http://www....>

SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
A Généralités	8
A.1 Objet et domaine d'application	8
A.2 Vocabulaire employé.....	8
A.3 Ponctuation.....	9
A.4 Sources d'information.....	9
A.5 Langue de catalogage.....	9
A.6 Règles de transcription	9
A.6.1 Principe général	9
A.6.2 Particularités de transcription pour le catalogage du livre ancien.....	10
A.6.2.1 Modernisation de la transcription de i, j, u, v et l, J, U, V.....	10
A.6.2.2 Emploi des capitales	10
A.6.2.3 Autres particularités de transcription	11
A.6.3 Abréviations	11
A.6.3.1 Abréviations par suspension	11
A.6.3.2 Abréviations par contraction	12
A.6.3.3 Abréviations par recours à des signes spéciaux	12
A.6.4 Omissions	12
A.7 Abréviations utilisées dans la description.....	13
0 Zone de la forme du contenu et du type de médiation	14
1 Zone du titre, des mentions de responsabilité et de l'édition* (zone 1).....	15
1.1 Principes généraux	15
1.1.1 Définition	15
1.1.2 Sources	15
1.1.3 Transcription	16
1.1.3.1 Ponctuation.....	17
1.1.3.2 Orthographe et graphies anciennes ou fautives	17
1.1.3.3 Blancs laissés par l'imprimeur	18
1.1.3.4 Lacunes.....	18
1.2 Titres.....	18
1.2.1 Majuscule et accès	18
1.2.2 Titre abrégé par le catalogueur	19
1.2.3 Titres parallèles*	20
1.2.4 Titre alternatif.....	21
1.3 Mentions de responsabilité.....	21
1.4 Mention d'édition	23
1.4.1 Définition	23
1.4.2 Transcription	23
1.5 Plusieurs œuvres dans une même édition* (hors recueils d'éditeurs*)	24
1.6 Publication en plusieurs tomes ou parties	27
2 Zone de l'adresse* (zone 4)	29
2.1 Principes généraux	29
2.1.1 Définition	29
2.1.2 Sources pour l'adresse transcrite.....	29
2.1.3 Transcription	29
2.1.4 Restitutions et corrections	30
2.1.5 Exemples.....	30
2.2 Précisions sur la transcription.....	33
2.2.1 Imprimeurs multiples	33
2.2.2 Dates.....	34
2.2.3 Adresse figurant sur une bande rapportée ou un papillon*	36
2.2.4 Adresses parallèles.....	36
2.3 Précisions sur les données restituées	37
2.3.1 Lieu de publication restitué.....	37
2.3.2 Noms d'imprimeurs-libraires restitués	38
2.3.3 Date de publication restituée	38
2.4 Cas particuliers	40
2.4.1 Fausses adresses : adresses prétendues et adresses imaginaires	40

2.4.2	Contrefaçons* ou réimpressions	41
3	Zone de la description matérielle (zone 5).....	44
3.1	Définition	44
3.2	Importance matérielle	44
3.2.1	Nombre de parties	44
3.2.2	Décompte des feuillets*, pages, etc.	44
3.2.3	Décompte des feuillets de planches*	46
3.2.4	Frontispice*	47
3.2.5	Présentations matérielles particulières	47
3.2.6	Collation incomplète.....	47
3.3	Illustration	48
3.4	Format*	49
3.5	Matériel d'accompagnement	50
4	Zone de la collection (zone 6)	51
4.1	Principes généraux	51
4.1.1	Définition	51
4.1.2	Sources	51
4.2	Mention de collection.....	52
4.3	Liens et accès	52
5	Zone des notes (zone 7).....	53
5.1	Principes généraux	53
5.2	Notes sur la publication	53
5.2.1	Note sur la description bibliographique	53
5.2.2	Notes sur la nature, la forme et la destination de l'ouvrage	54
5.2.3	Notes sur l'œuvre et les titres en relation	54
5.2.4	Notes sur les langues de la publication.....	55
5.2.5	Notes relatives aux titres	55
5.2.5.1	Notes sur la source du titre propre.....	56
5.2.5.2	Notes sur les variantes du titre et les titres parallèles*	56
5.2.5.3	Notes sur la transcription du titre	57
5.2.6	Notes sur les responsabilités intellectuelles.....	57
5.2.7	Notes sur l'édition* et l'histoire bibliographique de la publication	61
5.2.7.1	Principes généraux	61
5.2.7.2	Édition authentifiée	62
5.2.7.3	Émission*	62
5.2.7.4	États*	63
5.2.7.5	Cartons* et papillons*	64
5.2.7.6	Édition partagée*	64
5.2.7.7	Contrefaçons* ou réimpressions.....	64
5.2.7.8	Dédicace* / Épître dédicatoire*.....	65
5.2.7.9	Privilège*, permission*, permission tacite*	66
5.2.7.10	Approbation*	66
5.2.8	Notes sur l'adresse	66
5.2.8.1	Fausses adresses : adresses prétendues et adresses imaginaires	67
5.2.8.2	Précisions sur le lieu de publication	67
5.2.8.3	Restitution des noms d'imprimeurs-libraires	68
5.2.8.4	Date de publication	68
5.2.8.5	Note sur une adresse figurant sur une autre page de titre	71
5.2.9	Notes sur la zone de la description matérielle.....	72
5.2.9.1	Signatures*	72
5.2.9.2	Notes sur le décompte des pages, feuillets*, etc.	73
5.2.9.3	Notes sur l'illustration	73
5.2.9.4	Notes sur la présentation, le matériel typographique* et l'ornementation.....	75
5.2.10	Notes sur la collection.....	75
5.2.11	Notes de contenu.....	76
5.2.12	Références bibliographiques	77
5.3	Notes sur l'exemplaire*	78
5.3.1	Variantes d'une même édition*	79
5.3.1.1	Tirages sur supports spéciaux	79
5.3.1.2	Modifications typographiques en cours d'impression ou très peu après	79

5.3.1.3	Accidents de composition ou d'impression	80
5.3.1.4	Éditions authentifiées	80
5.3.1.5	Estampilles de légitimation*	80
5.3.2	État matériel des ouvrages	80
5.3.2.1	Incomplétude et accidents.....	80
5.3.2.2	Ajouts.....	81
5.3.3	Reliure.....	81
5.3.3.1	Erreurs de reliure.....	81
5.3.3.2	Recueil factice*	81
5.3.3.3	Description de la reliure	82
5.3.4	Provenances	84
5.3.4.1	Ex-libris*.....	84
5.3.4.2	Ex-dono*.....	85
5.3.4.3	Envoi*	85
5.3.4.4	Livres de prix et ex-praemio*	85
5.3.4.5	Livres de raison	86
5.3.4.6	Notes manuscrites relatives à la provenance.....	86
5.3.4.7	Armes peintes	86
5.3.4.8	Provenances restituées d'après des sources externes	86
5.3.4.9	Mentions d'entrée, d'acquisition, de don, donation, dation, legs ou dépôt.....	86
5.3.4.10	Estampilles* et cachets*	87
6	Cas particuliers	88
6.1	Ouvrages en plusieurs tomes ou parties	88
6.1.1	Une seule notice est suffisante	88
6.1.1.1	Zone du titre, des mentions de responsabilités et de l'édition	88
6.1.1.2	Zone de l'adresse.....	89
6.1.1.3	Zone de la description matérielle	90
6.1.2	Plusieurs notices sont préférables.....	92
6.2	Recueil factice*	93
6.3	Recueil d'éditeur*	94
7	Accès	99
7.1	Mentions de responsabilité.....	99
7.1.1	Structure des zones concernant les accès aux mentions de responsabilité.....	99
7.1.2	Accès aux auteurs principaux	100
7.1.3	Accès aux coauteurs	101
7.1.4	Accès aux auteurs secondaires.....	101
7.1.5	Accès aux imprimeurs-libraires	101
7.1.6	Accès liés à l'exemplaire*	102
7.2	Lieux d'édition	102
7.3	Indexation matière et classification.....	103
7.3.1	Indexation Rameau.....	103
7.3.2	Indexation libre.....	104
7.3.3	Classification systématique.....	104
7.4	Titres.....	105
7.4.1	Variantes de titres	106
7.4.1.1	Accès au titre en orthographe moderne et en graphie correcte	106
7.4.1.2	Titre parallèle*.....	106
7.4.1.3	Titre figurant sur une autre page de titre	106
7.4.1.4	Titre de départ* et autres variantes présentes sur le document	107
7.4.1.5	Autres variantes de titre	107
7.4.2	Titres des autres œuvres contenues dans l'ouvrage	107
7.4.3	Titres uniformes*	107
7.4.4	Titres de forme*	108
7.4.5	Œuvres traduites	109
7.4.6	Titre ajouté par le catalogueur.....	109
7.5	Lieux et dates de provenance de l'exemplaire*	110
ANNEXES	111
Annexe 1	Définitions	112
Annexe 2	Titres de forme	122
Annexe 3	Recommandations pour la description des reliures	125

3.1 Terminologie reliure	125
3.2 Matières et couleurs	125
3.3 Description sommaire (typologie)	126
3.4 Bibliographie détaillée, reliure française 16 ^e -19 ^e siècles	127
Annexe 4 Description allégée	134
Zone 1. Zone du titre, de la mention de responsabilité et de l'édition	134
Zone 4. Zone de l'adresse	134
Zone 5. Zone de la description matérielle	135
Zone 6. Zone de la collection	135
Zone 7. Zone des notes	135
Accès	135
Annexe 5 Pratique de l'empreinte	136
Annexe 6 Codes de fonction	138
Annexe 7 Label de notice et zones de données codées	141
1. Label de notice	141
2. Données générales de traitement (zone 100)	141
3. Langue(s) du document (zone 101)	143
4. Pays de publication ou de production (zone 102)	144
5. Zone de données codées : ressources textuelles - monographies (zone 105)	144
6. Zone de données codées : livres anciens - généralités (zone 140)	145
7. Forme du contenu (zone 181) et type de médiation (zone 182)	145
Annexe 8 Exemples complets illustrés	146
Exemple 1	146
Exemple 2	149
Exemple 3	152
Exemple 4	154
Exemple 5	156
Exemple 6	158
Exemple 7	160

A Généralités

Zones ISBD	Élément de description
Zone 0 : zone de la forme du contenu et du type de médiation	La ressource elle-même
Zone 1 : zone du titre, des mentions de responsabilité et de l' édition *	Éléments fidèlement retranscrits, tels que portés sur l'ouvrage
Zone 4 : zone de l'adresse bibliographique	Adresse prise sur la page de titre Adresse prise au colophon * ou à l' achevé d'imprimer *
Zone 5 : zone de la description matérielle	Importance matérielle Illustration Format * Mention du matériel d'accompagnement
Zone 6 : zone de la collection	Titre de la collection Numérotation à l'intérieur de la collection dans certains cas
Zone 7 : zone des notes	Compléments de la description formelle et justification des différents points d'accès s'ils ne découlent pas des zones de transcription

A.1 Objet et domaine d'application

Ce manuel concerne le catalogage livre en main des monographies imprimées de 1501 à 1830. C'est un guide d'application au format UNIMARC des règles de catalogage de ces monographies, tant pour la description bibliographique que pour les données propres aux [exemplaires](#)* (provenances, reliure, *marginalia*...).

Les différents accès spécifiques au livre ancien y sont également décrits : responsables de l'[édition](#)*, titres, lieux...

Les incunables font l'objet de règles particulières, exposées et appliquées notamment dans les derniers tomes des *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France* (CRIBPF), ou dans le tome II du *Catalogue des incunables de la Bibliothèque nationale de France* (CIBN).

Les autres types de documents (cartes, publications en série, estampes...) publiés entre 1501 et 1830 ne sont pas traités dans ce manuel. Celui-ci peut toutefois être utilisé de manière complémentaire à d'autres outils au cas où ceux-ci ne prendraient pas suffisamment en compte les spécificités de l'impression artisanale. De la même manière, il peut être intéressant pour certaines monographies publiées après cette date d'appliquer ces règles.

A.2 Vocabulaire employé

On a donné en [annexe 1](#) la définition de certains termes utilisés lorsque la recommandation leur accorde une acception bibliographique plus précise que leur sens courant, ou de termes descriptifs propres au catalogage de livres anciens. Ces termes sont suivis d'un astérisque dans le texte¹.

¹ Seules les premières occurrences, dans un même paragraphe, sont suivies de l'astérisque.

A.3 Ponctuation

La ponctuation portée sur l'ouvrage est fidèlement transcrite dans les zones de description (bloc 2XX, c'est-à-dire zone du titre, des mentions de responsabilité et de l'édition ; zone de l'adresse ; zone de la collection).

En ce qui concerne les espaces, la ponctuation suit les règles typographiques françaises.

Si une zone se termine par une abréviation ou tout autre mot ou caractère suivi d'un point, ce point est maintenu.

Deux symboles de ponctuation sont utilisés dans presque toutes les zones :

- Les crochets sont utilisés dans les zones de transcription pour signaler des additions du catalogueur et des informations prises dans d'autres sources que les sources principales d'information. Dans la zone de la collation, ils sont utilisés pour encadrer les séquences de pagination non chiffrées.
- Les trois points sont utilisés pour signaler l'omission par le catalogueur d'une partie d'un élément transcrit, soit qu'il n'ait pas réussi à lire, soit qu'il ait décidé d'abrégé.

A.4 Sources d'information

Pour chaque zone, certaines sources sont désignées comme « sources principales d'information ».

Zone	Principale source d'information
1. Titre, mentions de responsabilité et édition *	Page de titre ou son substitut
4. Adresse *	Page de titre ou son substitut, colophon * et parties liminaires
5. Collation	Ensemble de la publication
6. Collection	N'importe où dans la publication
7. Notes	N'importe où dans la publication ou hors de celle-ci

A.5 Langue de catalogage

La langue de catalogage est le français. Les informations des zones de description sont donc données en français, ainsi que les informations géographiques ajoutées entre crochets dans les zones de transcription.

A.6 Règles de transcription

A.6.1 Principe général

Dans les zones de transcription (bloc 2XX), on respecte la graphie, l'accentuation et la ponctuation, à l'exception de la casse (minuscules et capitales), des lettres ambiguës (u/v, i/j) et de quelques cas mineurs indiqués ci-dessous. Ces exceptions visent à assurer une plus grande facilité de lecture et d'accès.

On utilise la mention [sic] en cas d'erreur manifeste. Pour la zone du titre, on crée un ou plusieurs accès restituant la graphie correcte, l'orthographe d'usage et l'orthographe actuelle. On peut signaler l'erreur ou la coquille en note.

Exemple :

Titre transcrit : La venerie de Jacques Du Fouilloux, seigneur dudit lieu, gentil-homme du pays de Gastine, en Poitou. Dedié au Roy. De nouveau reveuë, & augmeutée [sic] du Miroir de fauconnerie.
Accès au titre modernisé : La vénerie de Jacques Du Fouilloux, seigneur dudit lieu, gentilhomme du pays de Gâtine, en Poitou. Dédié au Roi. De nouveau revue, et augmentée du Miroir de fauconnerie.

Les mots accolés ne sont pas séparés².

Exemple : Sensuit le premier volume de Merlin

Les signes diacritiques sont toujours transcrits. Ils ne sont jamais rétablis par le catalogueur.

Exemple : VENERIE → venerie

On respecte les graphies Æ, æ et Œ, œ, sauf en cas d'impossibilité technique ; auquel cas on les transcrit Ae, ae, Oe, oe.

Les points encadrant ou suivant un chiffre sont transcrits mais on ne les fait pas suivre d'une majuscule.

Exemple : Reflessioni di un Portoghese, sopra il memoriale presentato da' PP. gesuiti alla santità di PP. Clemente XIII. felicemente regnante. Esposte in una lettera scritta ad'un amico di Roma. Reflexions d'un Portugais, sur le mémorial présenté par les PP. jésuites à N. S. P. le pape Clement XIII. heureusement régnant, exposées dans une lettre écrite à un ami demeurant à Rome.³

A.6.2 Particularités de transcription pour le catalogage du livre ancien

A.6.2.1 Modernisation de la transcription de i, j, u, v et I, J, U, V

On suit l'usage de la langue vivante actuelle, que l'on ait affaire à des capitales ou à des bas de casse, à des noms propres ou à des noms communs. Pour le latin on suit l'usage français, et on transcrit les finales ij en ii.

Exemples :

- NOVVEAV → Nouveau
- lesus → Jesus
- Genèue → Genève
- IAN → Jan
- varij → varii
- vna → una
- controuersia → controversia
- VVaddingo → Waddingo
- luntam → Juntam
- IACQUES → Jacques
- ZUINGERI → Zvingeri
- Lüdiij → Lüdi

Pour les titres, il est recommandé de faire un accès sans modernisation de la graphie, pour répondre à tous les modes de recherche possible.⁴

En cas d'ambiguïté, dans un titre, un accès supplémentaire peut être utile.

Exemple : Lefebvre / Lefébure

A.6.2.2 Emploi des capitales

La première lettre du premier mot de chaque zone de la description doit être une capitale. Tout titre, où qu'il apparaisse dans la description, doit également commencer par une capitale.

² Attention à ne pas commettre d'erreur en raison d'une composition typographique resserrée.

³ BnF, Arsenal, 8-H-20393

⁴ Recommander de transcrire en graphie modernisée et de faire un accès en graphie ancienne peut sembler contradictoire avec le principe général de transcription. Cela se justifie par le souci d'éviter d'inévitables et nombreuses fautes de frappe sur ces lettres par les catalogueurs, et surtout par le fait qu'en typographie ancienne, dans un même titre, une lettre peut être notée « u » ou « v » par exemple selon qu'elle est en majuscule ou en bas de casse, système cohérent mais qui ne l'est plus dans les notices où l'emploi des majuscules et des minuscules se conforme aux usages modernes. Cf. [A.6.2.2](#).

Exemples :

La venerie
Adrienne, ou Le secret de famille

Tout autre emploi des majuscules se conforme, pour les langues encore vivantes, à l'usage actuel de ces langues et aux règles typographiques⁵. Pour le latin, on suit l'usage français sauf dans le cas des adjectifs et des adverbes formés sur des noms géographiques ou des noms de personne, qui doivent commencer par une capitale.

Exemples : Le Nouveau Testament
PATAVINITÀ → patavinità
PADOVA → Padova
Parisiensis → Parisiensis

Lorsque le I ou le J grande capitale finale a valeur de deux i, il est transcrit ii en fin de mot, II dans un nombre en chiffres romains.

Exemple : LipsI → Lipsii

A.6.2.3 Autres particularités de transcription

Les mots coupés en fin de ligne sont rétablis tout au long sans transcription du trait d'union.

Exemple : toute sorte d'oy-seaux → oyseaux
Les lettres suscrites sont descendues sur la ligne.

Toutes les formes de perluète sont représentées par &.

A.6.3 Abréviations

A.6.3.1 Abréviations par suspension

Les abréviations par suspension sont transcrites telles quelles, en respectant le signe utilisé pour marquer l'abréviation, y compris lorsque l'initiale est redoublée pour marquer le pluriel (RR. PP. ; NN. SS. etc.).

Exemples :

Glos. ad reformationes
M. Johannes
ad d.
le R. Pere
Caes.
eccellen. M.

En cas d'impossibilité de transcrire le signe qui marque l'abréviation, on lui substitue un point et on l'explique en note.

Exemple :

200 1# \$a Fête donnée par la T. R. Loge, la Concorde, régul. const. à l'O. de Nantes, le 16e jour du 11e mois de l'an de la V. L. 5818 (16 janvier 1819, st. prof.), au T. C. F. L. de St-Aignan, maire de

⁵ Pour le français, en cas de doute, se référer à Charles Gouriou, *Mémento typographique*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2006.

Nantes, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, nommé à la préfecture du département des Côtes-du-Nord, chef-lieu St.-Brieux⁶

304 §a Les points marquant les abréviations dans le titre remplacent trois points disposés en triangle (symbole maçonnique)

Si l'abréviation porte sur le début du titre ou un mot indispensable à la recherche, un accès comportant la résolution de l'abréviation est souhaitable.

A.6.3.2 Abréviations par contraction

Les abréviations par contraction sont laissées telles quelles sauf lorsqu'elles comportent des lettres suscrites. Celles-ci sont alors descendues sur la ligne. On les sépare du début de l'abréviation par un point, que celui-ci figure ou non dans la publication, lorsque la première lettre suscrite est une voyelle, cela afin d'éviter des confusions.

Exemples :

B^{on} → B.on

M^{ise} → M.ise

M^{gr} → Mgr

Un accès comportant la résolution de l'abréviation est parfois utile.

A.6.3.3 Abréviations par recours à des signes spéciaux

Comme on ne peut pas les reproduire, elles sont développées sans crochets carrés : neuf tironien (9 = cum, con, com), tildes (remplaçant m ou n), quam, per, prae, pro, quod, etc.

A.6.4 Omissions

Un espace laissé blanc intentionnellement est indiqué par un espace entre crochets. Si les lettres ou les mots laissés en blanc ont pu être rétablis, on les indique entre crochets.

Exemple : Dissertatio philologico-medica de Aesculapio, quam in illustri Argentoratensium universitate sub moderamine viri nobilissimi, amplissimi, excellentissimi atq. experientissimi Dn. Joh. Alberti Sebizzii, med. doct. ac professoris celeberrimi, Dni. praeceptoris, fautoris ac promotoris summè semper atque devotè venerandi, solenni proponit examini M. Johannes Laurentius Engelhardt Argentinensis. Ad diem [] mensis novembr. h. lque. cons.

Exemple : Nosographiæ anhelantium pars prior, quam gratioso divini numinis afflatu, consensu et indultu gratiosissimi medicorum ordinis in academiâ Basiliensi sub praesidio viri excellentissimi & experientissimi domini Theodori Zvingeri, philos. & medic. doct. pract. profess. Reipubl. Basil. archiat. ad d. [24]. octobr. ann. MDCCXIV. loco horisque solitis, pro virili defendere conabitur author Joh. Rodolphus Lavaterus Tigurino-Helvetius.

⁶ Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP), 939987

A.7 Abréviations utilisées dans la description

En règle générale, on évite d'utiliser des abréviations dans les zones de notes sauf pour renvoyer à des pages, [feuillet\(s\)*](#), colonnes ou [planches*](#). Si on le fait, on se limite aux abréviations suivantes :

Liste alphabétique par mot abrégé :

centimètres	cm
id est (= c'est-à-dire)	i. e.
colonne(s)	col.
dépliant(s)*	dépl.
exemplaire*	ex.
fascicule	fasc.
feuillet(s)*	f.
illustration(s)	ill.
manuscrit(s)	ms
millimètres	mm
numéro	n°
page(s)	p.
planche(s)*	pl.
recto	r (à utiliser seulement en complément d'une signature : f. A5r)
signature*	sig.
verso	v (à utiliser seulement en complément d'une signature : f. A5v)
volume(s)	vol.

Liste alphabétique par abréviation :

cm	centimètres
col.	colonne(s)
dépl.	dépliant(s)*
ex.	exemplaire*
fasc.	fascicule
f.	feuillet(s)*
i. e.	id est (= c'est-à-dire)
ill.	illustration(s)
ms	manuscrit(s)
mm	millimètres
n°	numéro
p.	page(s)
pl.	planche(s)*
r (à utiliser seulement en complément d'une signature : f. A5r)	recto
sig.	signature*
v (à utiliser seulement en complément d'une signature : f. A5v)	verso
vol.	volume(s)

0 Zone de la forme du contenu et du type de médiation

L'objectif de cette zone est d'indiquer, sous forme de données codées (dans les zones 181 et 182)⁷, à la fois la ou les formes fondamentales exprimant le contenu d'une ressource et le mode d'accès à ce contenu, de manière à aider les utilisateurs de catalogues dans l'identification et la sélection des ressources répondant à leurs besoins.

La zone de la forme du contenu et du type de médiation comprend deux éléments, chacun d'eux pris dans une liste fermée :

- 1) la forme du contenu, à savoir un ou plusieurs termes reflétant la ou les formes fondamentales utilisées pour exprimer le contenu d'une ressource, accompagnées si nécessaire de précisions sur le ou les sens sollicités, sur le nombre de dimensions spatiales restituées à la perception et/ou sur la présence ou l'absence de mouvement pour la ressource décrite ;
- 2) le type de médiation, à savoir l'indication du mode d'accès au contenu de la ressource.

Source prescrite :

La ressource elle-même.

⁷ Pour le détail, voir [Annexe 7.7.](#)

1 Zone du titre, des mentions de responsabilité et de l'[édition](#)* (zone 1)

Zone 200

Indicateurs

- Premier indicateur :

0 Titre propre non significatif

1 Titre significatif

- Deuxième indicateur : non défini (#)

Codes de sous-zones : non répétables

§a Titre propre. Contient le titre propre qui sert au classement des notices et qui apparaît dans les index (obligatoire).

§b Indication générale du type du document = texte imprimé (facultatif)

§r Sert à exclure du classement et de l'affichage des résultats la partie du titre qui n'est pas considérée comme titre propre (facultatif).

Remarque : la zone 205 (mention d'édition) n'est pas utilisée pour le livre ancien. Les informations relatives à l'édition sont transcrites dans la zone du titre ou dans la zone de l'adresse, selon l'endroit où elles apparaissent sur la page de titre.

1.1 Principes généraux

1.1.1 Définition

Cette zone est constituée des informations relatives au titre et aux diverses mentions de responsabilité et d'édition, etc. figurant sur la page de titre ou son substitut, à l'exclusion des mentions relatives à l'[adresse](#)* et au [privilège](#)* (voir [2 Zone de l'adresse* \(zone 4\)](#)). Les citations et les mentions de prix seront indiquées ou transcrites seulement en note.

1.1.2 Sources

La source prescrite d'information est la page de titre.

Dans le cas d'un [exemplaire](#)* complet sans page de titre, les substituts de la page de titre sont le [titre de départ](#)*, le [colophon](#)* ou l'[achevé d'imprimer](#)*, le [titre courant](#)*, les premiers mots du texte, selon leur degré de complétude. On indique en note la source d'information utilisée.

Exemple :

200 1# §a Acte passé pardevant notaires. Au sujet de la guérison miraculeuse de dame Marguerite Loysel, dite de Sainte-Clotilde

304 ## §a Titre de départ

Lorsque certaines [éditions](#)* comportent plusieurs pages de titre, on privilégiera :

- a. Page de titre imprimée et [frontispice](#)* : la page de titre imprimée
- b. Pages de titre en langues ou écritures différentes : la page de titre qui est dans la langue ou l'écriture de la plus grande partie de la publication. Lorsque ce critère ne peut s'appliquer, on choisira :
 - la première des pages de titre lorsqu'elles sont imprimées sur le recto de deux [feuillets](#)* consécutifs,
 - la page impaire ou le recto (dans le sens de la lecture) lorsque les pages de titre sont imprimées sur deux pages en regard.
- c. Dans le cas d'un ouvrage en plusieurs tomes ou parties, la page du titre du premier tome ou de la première partie.

Dans le cas d'un [exemplaire](#)* incomplet de la page de titre, on essaiera de la restituer d'après des sources extérieures fiables (autres exemplaires, bibliographies ou catalogues). À défaut, les substituts de la page de titre peuvent être, outre les cinq déjà mentionnés, le [faux-titre](#)*, l'[approbation](#)*, le [privilège](#)*, la [dédicace](#)*, la préface, etc. Le titre est alors donné entre crochets. La source d'identification devra être mentionnée en note et l'absence de page de titre sera indiquée en note d'exemplaire.

Exemples :

200 1# \$a [Explanationes notabiles devotissimi viri Richardi Hampole heremite super lectiones illas beati Job \$r: que solent in exequiis defunctorum legi : qui non minus hystoriam que tropologiam et anagogiam ad studentium utilitatem exactissime annotavit. Sermo beati Augustini de misericordia et pia oratione pro defunctis.]⁸

304 ## \$a Titre restitué d'après l'exemplaire BnF Rés. A-5300

316 ## \$a La page de titre manque

200 1# \$a [Bibel erst [-ander] Tail]

304 ## \$a Titre restitué d'après VD16

316 ## \$a La page de titre manque

1.1.3 Transcription

Les informations relatives au titre et aux diverses mentions de responsabilité et d'édition sont transcrites telles qu'elles figurent sur la page de titre ou son substitut, dès le premier mot (y compris invocation, [dédicace](#)*, nom d'auteur), sans aucune modification de l'ordre des éléments ni de la ponctuation existante. L'emploi des capitales et les modalités de transcription se conforment aux règles énoncées en [A.6](#).

Exemple :

200 #1 \$a Les grands triumphes faittz a lentre de treschrestien & victorieux roy Henry second de ce nom en sa noble ville cite & universite de Paris⁹

518 ## \$a Les grands triumphes faits à l'entrée du très chrétien et victorieux roi Henri second de ce nom en sa noble ville cité et université de Paris

Utilisation du caractère de classement

Les articles sont conservés à leur place dans la transcription, mais un caractère de classement doit être utilisé pour marquer le premier terme classé et indexé.

Exemple :

200 1# \$a Les |souffrances, le testament, la mort et l'enterrement du parlement

•Attention aux usages des articles et des prépositions dans les différentes langues.

Exemple avec "De" néerlandais, qui est un article défini masculin ou féminin singulier :

200 1# \$a De |barbaarsche zeeroovers, of De man met twee vrouwen, tooneelspel naar het fransch van Cuvelier¹⁰

517 1# \$a De |man met twee vrouwen

⁸ Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris (BSG), 8 Z 6561 INV 9814 RES (P.2)

⁹ BnF, RES 8-Lb31-21

¹⁰ BnF, Yi-2026

Exemple avec "De" français ou latin qui n'est pas un article mais une préposition :

200 1# \$a |De academia Parisiensi¹¹

Dans le cas où des mentions précèdent le titre (invocation, [dédicace](#)*, et nom de l'auteur...) :

Deux options sont possibles :

- Option A : les mentions précédant le titre sont conservées. On veillera à ce que le classement se fasse au premier mot significatif soit le cas échéant après l'invocation, la [dédicace](#)*, les articles et le nom de l'auteur, etc.

On créera également un accès au titre sans exclure du classement les premiers mots.

200 1# \$a Deo optimo maximo. |De pœnitentia. Theses theologicæ

517 1# \$a |Deo optimo maximo. De pœnitentia. Theses theologicæ

200 1# \$a Thomæ a Kempis, canonici regularis ord. S. Augustini, |De imitatione Christi libri IV \$r. Ex recensione Philippi Chifletii, Balernæ abbatis, nec non Ecclesiæ metropolitanæ Vesontinæ canonici et vicarii generalis

517 1# \$a |Thomæ a Kempis, canonici regularis ord. S. Augustini, De imitatione Christi libri IV \$r. Ex recensione Philippi Chifletii, Balernæ abbatis, nec non Ecclesiæ metropolitanæ Vesontinæ canonici et vicarii generalis

- Option B possible pour certains systèmes (Sudoc etc.) : les mentions précédant le titre sont conservées. On crée un accès au titre significatif en omettant tout ce qui le précède.

200 1# \$a |Deo optimo maximo. De pœnitentia. Theses theologicæ

517 1# \$a |De pœnitentia. Theses theologicæ

200 1# \$a |Thomæ a Kempis, canonici regularis ord. S. Augustini, De Imitatione Christi libri IV \$r. Ex recensione Philippi Chifletii, Balernæ abbatis, nec non Ecclesiæ metropolitanæ Vesontinæ canonici et vicarii generalis

517 1# \$a |De Imitatione Christi libri IV \$r. Ex recensione Philippi Chifletii, Balernæ abbatis, nec non Ecclesiæ metropolitanæ Vesontinæ canonici et vicarii generalis

1.1.3.1 Ponctuation

Le titre est transcrit tel qu'il se présente : la ponctuation originale est conservée.

1.1.3.2 Orthographe et graphies anciennes ou fautives

On respecte l'orthographe et les graphies anciennes fautives de la page de titre ou de son substitut. On réserve la mention [sic] aux fautes typographiques évidentes (et non aux variations orthographiques). Dans tous les cas, on crée un accès restituant l'orthographe moderne et la graphie correcte.

Exemple :

200 1# \$a Recueil de poesie, en langage vulgaire de Grenoble contenant l'Épître à mademoiselle*** sur les réjouissances à l'occasion de la naissance de monseigneur [sic] le Dauphin, Grenoblo malherou, & le Jacquety de le Comare

518 1# \$a Recueil de poésie, en langage vulgaire de Grenoble contenant l'Épître à mademoiselle*** sur les réjouissances à l'occasion de la naissance de monseigneur le Dauphin...

¹¹ Paris, 1637. BnF, R-7639

1.1.3.3 Blancs laissés par l'imprimeur

Lorsque des blancs laissés intentionnellement par l'imprimeur n'ont pas été complétés à la main (ex. : dates en blanc), on les indique par deux crochets séparés par un espace []. S'ils ont été complétés, on reproduit ces compléments tels quels entre crochets et on le mentionne en note ainsi qu'en note d'exemplaire.

Exemple :

200 1# \$a Catalogus variorum & in omni facultate materia & lingua librorum, praecipue theologorum. Quorum auctionem faciet Lothus de Haes, bibliopola. Ad diem [5] sept [octobris] stilo novo A. 1673¹²

304 ## \$a Date imprimée « [] sept. » complétée par une annotation manuscrite : « 5 » « octobris » sur certains exemplaires

316 ## \$a Annotation manuscrite complétant la date : « 5 » « octobris »

1.1.3.4 Lacunes

En cas de lacune dans le titre (déchirure, lacération, mot gratté ou caché par une tache, un [cachet](#)*, une étiquette, etc.), on restitue dans la mesure du possible les parties manquantes.

Si on peut retrouver le titre complet avec certitude grâce à un autre [exemplaire](#)* (livre en main ou reproduction fiable) ou d'après une bibliographie détaillée, on le restitue sans crochets et on mentionne sa source en note (304).

Si des doutes subsistent, on restitue entre crochets, en indiquant la source en note (304).

On utilise trois points entre crochets [...] pour indiquer une lacune que l'on ne peut restituer.

Dans tous les cas, la lacune est mentionnée en note d'exemplaire.

1.2 Titres

1.2.1 Majuscule et accès

Tout titre, où qu'il apparaisse, doit commencer par une majuscule¹³.

Exemple : L'épidémie française, satyre¹⁴

200 1# \$a L'épidémie française, satyre

Exemple : Della famiglia Frangipani tratta della seconda parte Della nobiltà dell'Italia del signor don Francesco Zazzera d'Aragonia napoletano¹⁵

200 1# \$a Della famiglia Frangipani tratta della seconda parte Della nobiltà dell'Italia del signor don Francesco Zazzera d'Aragonia napoletano

Exemple : Thomæ a Kempis, canonici regularis ord. S. Augustini, De imitatione Christi libri IV \$r. Ex recensione Philippi Chifletii, Balernæ abbatis, nec non Ecclesiae metropolitanæ Vesontinæ canonici et vicarii generalis

200 1# \$a Thomæ a Kempis, canonici regularis ord. S. Augustini, De imitatione Christi libri IV \$r. Ex recensione Philippi Chifletii, Balernæ abbatis, nec non Ecclesiae metropolitanæ Vesontinæ canonici et vicarii generalis

Lorsque la zone ne commence pas par le titre propre, il faut penser à donner accès à ce titre propre.

Exemple avec invocation :

¹² BnF, Q-2280

¹³ En revanche, on ne met pas de majuscule à la première lettre du premier mot significatif.

¹⁴ BnF, Ye-21207

¹⁵ BnF, K-533

200 1# §a Sub auspiciis sanctissimi Hieronymi Ecclesiae doctoris maximi, et universitatis theologorum Senarum protectoris, sanctiones reformatæ annuente illustrissimo ac reverendissimo DD. Ascanio Piccolomineo de Aragona Senarum archiepiscopo, apostolico et imperiali cancellario, addita serie theologorum, qui tum sanctitate, tum dignitate, et doctrina Ecclesiam Dei illustrarunt, necnon patrum, qui ad hæc usque tempora decanatus dignitate insigniti fuerunt

517 1# §a Sanctiones reformatæ annuente illustrissimo ac reverendissimo DD. Ascanio Piccolomineo de Aragona Senarum archiepiscopo, apostolico et imperiali cancellario, addita serie theologorum, qui tum sanctitate, tum dignitate, et doctrina Ecclesiam Dei illustrarunt, necnon patrum, qui ad hæc usque tempora decanatus dignitate insigniti fuerunt

Exemple avec nom de collectivité imprimé en tête du titre :

200 1# §a Convention nationale. Projet de loi, ou cadre pour l'institution des fêtes décadares, offert à la Convention par F. Lanthenas, député par le département de Rhône et Loire¹⁶

517 ## §a Projet de loi, ou cadre pour l'institution des fêtes décadares, offert à la Convention par F. Lanthenas, député par le département de Rhône et Loire.

En revanche, quand le nom de la collectivité fait partie d'un bandeau* gravé, on ne le transcrit pas en tête du titre, mais on le rejette en note.

Exemple :

200 1# §a Rapport au nom de la Commission des vingt-un, créée par décret du 7 nivôse, an III, pour l'examen de la conduite des représentans du peuple Billaud-Varenes, Collot-d'Herbois & Barere, membres de l'ancien Comité de salut public, & Vadier, membre de l'ancien comité de sûreté générale, fait le 12 ventôse, par Saladin...

307 §a Bandeau gravé sur bois avant le titre de départ, dans lequel sont inscrits les mots "Convention nationale" "Egalité" "Liberté"

1.2.2 Titre abrégé par le catalogueur

Un titre exceptionnellement long peut être abrégé, mais il faut l'éviter autant que possible. Si l'on prend ce parti, on veillera à ce que les omissions ne changent pas le sens du titre, n'entraînent pas de perte d'information essentielle et n'introduisent pas d'incorrection grammaticale. On ne supprimera pas les mots servant au classement des notices. On ne supprimera pas non plus les mentions de partie, tome ou volume.

Il est préférable dans la mesure du possible de garder toutes les mentions de qualité que ce soit celles de l'auteur ou des auteurs et du dédicataire.

Exemple :

200 1# §a Lettre contenant un abrégé de la vie et des vertus de feu messire Claude Dehault §r, prêtre, bachelier de Sorbonne, l'ancien des chapelains de l'Eglise de Paris, professeur-emerite en l'Université, & doyen de la tribu de Reims, décédé à Paris le cinq décembre mil sept cens vingt-huit. A messire Louis Vitry, docteur de Sorbonne, doyen & chanoine du chapitre de Saint Laurent de Joinville, son neveu. Par messire Claude Patot, prêtre, licentié en théologie, chapelain de l'Eglise de Paris, son petit neveu.¹⁷

Toute omission d'un ou plusieurs mots est indiquée par trois points ..., ce qui entraîne la suppression des ponctuations précédant ou suivant ces mots. Si les trois points existent réellement sur la page de titre, on le précise en note suivant la formule : les « ... » figurent au titre.

¹⁶ Bibliothèque universitaire (BU) Arsenal, Université Toulouse 1 Capitole (Toulouse 1), Res 50658-9-17

¹⁷ BnF, 4-Ln27-5541

En revanche, les citations, les vers en exergue et les mentions de prix sont omis sans recours aux points de suspension. Ils peuvent être signalés et éventuellement transcrits en note. Voir [5.2.5](#) Notes relatives aux titres.

Exceptions : les citations, les vers en exergue et les mentions de prix sont transcrits dans la zone du titre dans les cas suivants :

- S'ils sont liés au titre grammaticalement.
- S'ils sont insérés entre deux parties constituantes de la zone du titre.

Exemple : Tout ou rien. Ridiculum acri plenius & melius plerumque secat res. Hor. Traduit de l'anglais¹⁸

200 1# \$a Tout ou rien. Ridiculum acri plenius & melius plerumque secat res. Hor. Traduit de l'anglais

1.2.3 Titres parallèles*

- Lorsqu'une publication porte le même titre en plusieurs langues sur la même page de titre, on transcrit tous les titres tels qu'ils figurent, en respectant la ponctuation de la source d'information. On fait un accès titre pour chaque [titre parallèle](#)*.

Exemples :

200 1# \$a Il fanatico burlato, dramma giocoso in due atti, da rappresentarsi nel teatro di Monsieur \$r. L'entiché de noblesse dupé, opera bouffon en deux actes, représenté pour la première fois en novembre 1789, sur le théâtre de Monsieur¹⁹

510 1# \$a L'entiché de noblesse dupé, opera bouffon en deux actes, représenté pour la première fois en novembre 1789, sur le théâtre de Monsieur \$z fre

200 1# \$a Reflessioni di un Portoghese, sopra il memoriale presentato da' PP. gesuiti alla santità di PP. Clemente XIII. felicemente regnante. Esposte in una lettera scritta ad'un amico di Roma. Reflexions d'un Portugais, sur le mémorial présenté par les PP. jésuites à N. S. P. le pape Clement XIII. heureusement régnant, exposées dans une lettre écrite à un ami demeurant à Rome²⁰

510 1# \$a Réflexions d'un Portugais, sur le mémorial présenté par les PP. jésuites à N. S. P. le pape Clement XIII. heureusement régnant, exposées dans une lettre écrite à un ami demeurant à Rome \$z fre

- Lorsque les titres parallèles* figurent sur des pages différentes, on transcrit le titre de la page privilégiée dans la zone de titre, et on mentionne en note les autres pages de titre ; on fait un accès titre pour chaque titre parallèle.

Exemple :

200 1# \$a Songe du professeur V. Monti, assesseur du ministre de l'Intérieur, et membre de l'Institut.²¹

304 ## \$a La page de titre en français est suivie d'une page de titre en italien : « Visione del professore V. Monti. Assessore al ministro dell'Interino, e membro dell'Istituto. Parigi, nella stamperia imperiale. Anno XIII. = 1805. »

510 1# \$a Visione del professore V. Monti. Assessore al ministro dell'Interino, e membro dell'Istituto.\$z ita

¹⁸ Bibliothèque inter-universitaire de la Sorbonne (Sorbonne), HFB 6= 117. Pièce 2

¹⁹ BnF, Arsenal, 8-BL-7929

²⁰ BnF, Arsenal, 8-H-20393

²¹ BSG, DELTA 48843 FA

1.2.4 Titre alternatif

Les titres alternatifs sont considérés comme faisant partie du titre propre. Leur premier mot est signalé par une majuscule. On leur crée un accès dans la zone prévue.

Exemple : Adrienne, ou Le secret de famille, comédie en trois actes et en prose. Représentée sur le théâtre du Palais Royal, le 19 avril 1790. Par M. Collot d'Herbois,²²
200 1# \$a Adrienne, ou Le secret de famille \$r, comédie en trois actes et en prose. Représentée sur le théâtre du Palais Royal, le 19 avril 1790. Par M. Collot d'Herbois,
517 1# \$a Le secret de famille

Exemple : Charlotte Corday oder Die Ermordung Marats dramatisirt...²³
200 1# \$a Charlotte Corday oder Die Ermordung Marats dramatisirt...
517 1# \$a Die Ermordung Marats dramatisirt...

Exemple : La buona figliuola, o sia La cecchina, dramma giocoso per musica da rappresentarsi nel teatro di Bastia, il carnevale dell' anno 1775²⁴
200 1# \$a La buona figliuola, o sia La cecchina \$r, dramma giocoso per musica da rappresentarsi nel teatro di Bastia, il carnevale dell' anno 1775
517 1# \$a La cecchina

Exemple : Arrestum sane, sive Ordinationes vel statuta, contra tutores & curatores²⁵
200 1# \$a Arrestum sane, sive Ordinationes vel statuta, contra tutores & curatores
517 1# \$a Ordinationes vel statuta, contra tutores & curatores

1.3 Mentions de responsabilité

Les mentions de responsabilité peuvent s'appliquer à des personnes physiques ou à des collectivités, et rendre compte de toute contribution au contenu intellectuel ou artistique des œuvres contenues dans la publication décrite. Elles sont toutes transcrites, quel qu'en soit le nombre, telles qu'elles figurent sur la page de titre ou son substitut, dans l'ordre où elles s'y présentent.

Les mentions de responsabilité ne figurant pas sur la page de titre ou son substitut, qu'elles soient trouvées dans la publication ou dans des sources extérieures, ne sont pas restituées entre crochets en zone de titre, mais sont indiquées en note ; la source d'information doit être précisée en note (privilégier l'ouvrage lui-même, les éditions* postérieures, puis les bibliographies, les catalogues, etc.).

Exemple : Vita della beata Colomba da Rieto dil Terzo ordine di. S. Domenego : sepolta a Perugia²⁶
200 1# \$a Vita della beata Colomba da Rieto dil Terzo ordine di. S. Domenego : sepolta a Perugia
304 ## \$a Par Leandro Alberti d'après le titre de départ : « La Vita della Beata Colomba de Rieto del Terzo habito della penitentia del glorioso padre San Domenego per il venerando Patre F. Leandro delli Alberti Bolognese de lordine de predicatori... »
700 #1 \$aAlberti \$b Leandro \$f 1479-1552 \$4 070

Chaque mention de responsabilité doit faire l'objet d'un accès normalisé.

Les initiales et les titres précédant le nom de l'auteur sont toujours conservés.

Exemple :

200 1# \$a Apologie in difesa de' libri del conte & cavalier gran croce D. Emanuele Tesauro volume primo²⁷

²² BnF, Arsenal, GD-4833

²³ BnF, Arsenal, GD-7286

²⁴ BnF, 8-YTH-50100

²⁵ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVI 14

²⁶ BnF, H-4452

²⁷ BnF, Z-520 et BnF, Arsenal, Fol-H-949

Les initiales indiquant l'appartenance à des sociétés ou à des ordres religieux, ou des titres universitaires, les mentions de fonction ou de qualification suivant le nom de l'auteur, sont de préférence conservées. En effet, elles peuvent être nécessaires pour l'identification de l'auteur ou la datation de l'ouvrage, ou de manière plus générale pour établir le contexte de l'activité de l'auteur.

Les éventuelles omissions sont signalées, comme toutes les omissions dans la transcription de la zone du titre, par trois points de suspension.

On donne en note toute explication ou correction s'appliquant à la mention de responsabilité.

Exemples :

200 1# \$a L'esprit de Mr Arnaud, tiré de sa conduite, & des écrits de luy & de ses disciples, particulièrement de l'Apologie pour les catholiques...

304 ## \$a Par Pierre Jurieu d'après Barbier

700 #1 \$a Jurieu \$b Pierre \$f 1637-1713 \$4 070

200 1# \$a Candide, ou L'optimisme \$r, traduit de l'allemand de M. le docteur Ralph

305 ## \$a Edition originale du Candide de Voltaire d'après Bengesco (II, p. XVI-XVII)

700 #1 \$a Voltaire \$f 1694-1778 \$4 070

Exemple : auteur signataire de la dédicace (signature imprimée) :

200 1# \$a La Catalogne françoise \$r. Ou il est traité des droits que le Roy a sur les comtez de Barcelonne, & de Roussillon ; & sur les autres terres de la principauté de Catalogne²⁸

304 ## \$a Par Pierre de Caseneuve qui signe l'épître dédicatoire au cardinal Mazarin : « Caseneuve »

700 #1 \$a Caseneuve \$b Pierre \$f 1591-1652 \$4 070

Exemple : auteur mentionné au privilège

200 1# \$a Questions concernant les substitutions, avec les réponses de tous les parlemens et cours souveraines du royaume, et des observations de M. le Chancelier d'Aguesseau sur lesdites réponses.²⁹

304 ## \$a Par Vaquier, avocat au parlement de Toulouse, d'après le privilège royal accordé à l'imprimeur-libraire J. Dalles pour 6 ans, le 24 janvier 1770

700 #1 \$a Vaquier \$b avocat au parlement de Toulouse \$f 17..-17..? \$4 070

Exemple : restitution d'un traducteur d'après une source externe :

200 1# \$a Relation des missions du Paraguay, traduite de l'italien de M. Muratori

304 ## \$a Traduit par Félix-Esprit de Lourmel d'après Sommervogel

321 1# \$a Sommervogel, II, 890 et V

700 #1 \$a Muratori \$b Lodovico Antonio \$f 1672-1750 \$4 070

702 #1 \$a Lourmel \$b Félix Esprit de \$f 1726-1761 \$4 730

Exemple : attributions concurrentes d'après la tradition éditoriale, toutes fausses, et auteur véritable restitué d'après source externe :

200 1# \$a Confessionale seu Libellus peroptimus beati. Thome de Aquino De modo confitendi & de puritate conscientie cuilibet confessori et confiteri volenti perutilis et necessarius :³⁰

304 ## \$a Manuel de confession généralement attribué à Thomas d'Aquin, ou à saint Bonaventure. Restitué à Matthieu de Cracovie par P. Glorieux

321 1# \$a P. Glorieux, Répertoire des maîtres en théologie de Paris au XIIIe s., Paris, 1933-4, 14 (fg) et 305 (dn)

²⁸ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVII 64

²⁹ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVIII-61

³⁰ BSG, DELTA 54836 RES (P.2)

700 #0 \$a Matthieu de Cracovie \$f 1345 ?-1410 \$4 070
702 #0 \$a Thomas d'Aquin \$c saint \$f 1225?-1274 \$4 330
702 #0 \$a Bonaventure \$c saint \$f 1221 ?-1274 \$4 330

1.4 Mention d'édition

1.4.1 Définition

La mention d'édition est composée d'un mot, d'une expression ou d'un groupe de caractères se rapportant à tous les [exemplaires](#)* d'une publication identifiés de manière explicite comme constituant une [édition](#)* dénommée et/ou numérotée.

La mention d'édition comprend généralement le mot "édition" (ou son équivalent dans une autre langue) ou un terme voisin, accompagné d'un nombre ordinal ("2e édition", etc.) ou d'un terme indiquant une quelconque différence par rapport à d'autres éditions ("nouvelle édition", "édition revue", etc.). Elle peut être accompagnée de diverses mentions (mentions de responsabilité, illustration, etc.).

1.4.2 Transcription

Les mentions d'édition sont transcrites telles qu'elles figurent sur la page de titre ou son substitut, sans les abrégier, dans l'ordre où elles s'y présentent, y compris les autres éléments éventuels de la description s'ils en font partie intégrante. Elles ne sont pas dissociées des éléments de titre ([1.2](#)) et des mentions de responsabilité ([1.3](#)) qu'elles accompagnent.

Dans le cas de [titres parallèles](#)* (voir *supra* [1.2.3](#)), lorsque la ou les pages de titre ou leur substitut portent des mentions d'édition en plusieurs langues ou écritures, ces mentions sont transcrites dans l'ordre où elles y figurent, en respectant la ponctuation.

Les informations relatives à l'édition ne figurant pas sur la page de titre ou son substitut, qu'elles soient trouvées dans la publication ou dans des sources extérieures, sont données en note ; la note doit indiquer la source d'information (privilégier l'ouvrage lui-même, les éditions postérieures, puis les bibliographies, enfin les catalogues).

Exemple : Sur la législation et le commerce des grains. Quatrième édition.³¹
200 1# \$a Sur la législation et le commerce des grains \$r. Quatrième édition

Exemple : Historiettes ou Nouvelles en vers par Mr. Imbert. Seconde édition revue corrigée et augmentée par l'auteur.³²
200 1# \$a Historiettes ou Nouvelles en vers par Mr. Imbert \$r. Seconde édition revue corrigée et augmentée par l'auteur

Exemple : Tables portatives de logarithmes, contenant les logarithmes des nombres, depuis 1 jusqu'à 108000... par François Callet. Édition stéréotype, gravée, fondue et imprimée, par Firmin Didot.³³

Adresse : A Paris, chez Firmin Didot, libraire pour les mathématiques, la marine et l'architecture ; rue de Thionville. (1795) An 3^e

200 1# \$a Tables portatives de logarithmes, contenant les logarithmes des nombres, depuis 1 jusqu'à 108000... par François Callet \$r. Édition stéréotype, gravée, fondue et imprimée, par Firmin Didot

210 ## \$a A Paris, chez Firmin Didot, libraire pour les mathématiques, la marine et l'architecture ; rue de Thionville (1795) An 3^e

³¹ BSG, 8 R 763 (4) INV 2857 FA

³² BnF, Ye-9880

³³ BnF, 8-V-58294 et BnF, Arsenal, 8-S-13365

Si la mention d'édition comprend d'autres éléments de la description bibliographique, ils sont transcrits comme faisant partie intégrante de la mention d'édition.

Exemple : mention de responsabilité imbriquée dans la mention d'édition

200 1# \$a Style universel de toutes les cours et juridictions du royaume, concernant les saisies et exécutions tant des meubles que des immeubles \$r. Avec les formules desdites saisies & de la procédure qui doit être pratiquée pour parvenir aux baux judiciaires, & aux adjudications par décret; le tout conformément aux nouvelles ordonnances, & à la jurisprudence des cours souveraines. Nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée. Par Me J. A. Soulatges, ... Tome premier [-second] ³⁴

Des mentions d'édition peuvent être incluses dans l'[adresse bibliographique](#)* ou associées à celle-ci. Dans ce cas, on les transcrit dans la zone de l'adresse.

Exemple :

Titre : Abrege historique de l'eglise de Nôtre-Dame de Pontoise, appelée la Santé des malades. ³⁵

Adresse : A Rouen, chez P. Ph. Cabut ruë du Bec, proche la Messagerie de Paris. Seconde edition 1718. Avec approbation & permission.

200 1# \$a Abrege historique de l'eglise de Nôtre-Dame de Pontoise, appelée la Santé des malades.

210 ## \$r A Rouen, chez P. Ph. Cabut ruë du Bec, proche la Messagerie de Paris. Seconde edition 1718. Avec approbation & permission.

Les mentions signalant que la publication copie une autre édition sont transcrites dans la zone de l'adresse.

Exemple :

200 1# \$a La vision publique, d'un horrible & tres-espouvantable demon, sur l'eglise cathedrale de Quimpercoretin en Bretagne \$r. Le premier jour de ce mois de fevrier 1620. Lequel demon consumma une pyramide par feu, & y survint un grand tonnerre & foudre du ciel ³⁶

210 ## \$r A Paris, chez Abraham Saugrain, en l'Isle du Palais, jouxte la copie imprimee à Rennes, par Jean Durant, imprimeur & libraire, ruë S. Thomas pres les Carmes. 1620

1.5 Plusieurs œuvres dans une même édition* (hors recueils d'éditeurs*)

On transcrit l'ensemble du ou des titre(s) figurant sur la page de titre ou son substitut, qu'il s'agisse d'un titre collectif seul, d'un titre collectif accompagné de titres d'œuvres particulières, ou d'une suite de titres d'œuvres particulières. Si on est amené à abrégé à cause du trop grand nombre d'œuvres particulières apparaissant au titre, on garde au moins les cinq premiers titres, en mentionnant en note le nombre total d'œuvres apparaissant sur la page de titre.

La présence dans la publication d'œuvres particulières non mentionnées sur la page de titre ou son substitut est signalée en note, et leurs titres éventuellement transcrits.

Chaque titre transcrit, que ce soit dans la zone de titre ou dans la zone de notes, ainsi que chaque auteur, fera l'objet d'un accès.

Sources à retenir pour le choix du titre d'une œuvre particulière ne figurant pas sur la page de titre collective, par ordre de préférence : page de titre particulière quand elle existe, [titre de départ](#)*, sommaire, [titre courant](#)*, autres.

Dans tous les cas, si une œuvre est considérée comme une œuvre principale, son auteur sera traité comme tel. En général, on considère comme œuvre principale celle qui apparaît en premier (au titre ou dans l'ouvrage).

Voir la traduction en format dans le tableau qui suit.

³⁴ BU Arsenal , Toulouse 1, Resp Pf XVIII 400

³⁵ BnF, Z FONTANIEU-78 (1) et BnF, Arsenal, 8-H-18909

³⁶ BnF, 8-Lk7-8102

Tableau

		A : Un seul auteur	B : Plusieurs auteurs
1	Titre collectif seul	200 : titre collectif 327 1# : liste complète des titres des œuvres particulières 464 : accès aux titres listés en 327 700 : auteur	200 : titre collectif 327 1# : liste complète des titres des œuvres particulières et de leurs auteurs 464 : accès aux titres listés en 327 700 : 1 ^{er} auteur ou auteur principal 701 : autre(s) auteur(s)
2	Titre collectif + Titres des œuvres particulières	200 : titre [= titre collectif + titres des œuvres particulières] 464 : accès aux titres des œuvres particulières 700 : auteur	200 : titre [= titre collectif + titres d'œuvres particulières] 464 : accès aux titres des œuvres particulières 700 : 1 ^{er} auteur ou auteur principal 701 : autre(s) auteur(s)
3	Titre collectif + Titres d'une partie des œuvres particulières	200 : titre [= titre collectif + titres d'une partie des œuvres particulières] 327 2# : liste des titres ne figurant pas en 200 464 : accès aux titres de toutes les œuvres particulières 700 : auteur	200 : titre [= titre collectif + titres d'une partie des œuvres particulières] 327 2# : liste des titres ne figurant pas en 200 464 : accès aux titres de toutes les œuvres particulières 700 : auteur 701 : autre(s) auteur(s)
4	Titre composé de la liste des œuvres particulières contenues dans l'ouvrage	200 : titre [= liste complète des œuvres particulières] 423 : accès aux titres des œuvres particulières 700 : auteur	200 : titre [= liste des œuvres particulières] 423 : accès aux titres des œuvres particulières 700 : 1 ^{er} auteur ou auteur principal 701 : autre(s) auteur(s)
5	Titre composé d'une partie seulement des œuvres particulières contenues dans l'ouvrage	200 : titre [= liste d'une partie des œuvres particulières] 327 2# : liste des titres des autres œuvres 423 : accès aux titres des œuvres particulières figurant au titre ou listés en 327 700 : auteur	200 : titre [= liste d'une partie des œuvres particulières] 327 2# : liste des titres des autres œuvres 423 : accès aux titres des œuvres particulières figurant au titre ou listés en 327 700 : 1 ^{er} auteur ou auteur principal 701 : autre(s) auteur(s)
6	Pas de page de titre, mais il y a plusieurs titres successifs	200 : premier titre 327 2# : liste des autres titres 423 : accès aux titres listés en 327 700 : auteur	200 : premier titre 327 2# : liste des autres titres 423 : accès aux titres listés en 327 700 : 1 ^{er} auteur ou auteur principal 701 : autre(s) auteur(s)

Exemples :

- Plusieurs œuvres d'un même auteur avec titre collectif seul (tableau A1) :

Titre : Le pot-pouri ouvrage nouveau de ces dames et de ces messieurs³⁷

200 1# \$a Le pot-pouri ouvrage nouveau de ces dames et de ces messieurs

304 ## \$a Par le comte Anne de Caylus d'après Barbier

327 1# \$a Aphranor et Bellanire \$a Melazie \$a La princesse Minon-Minette et le prince Souci \$a Histoire de Bedihuldgemal, fille du roi des esprits, & de Seïfulmulouk, fils du roi d'Egypte \$a Lettre sur une aventure véritable

464 #1 \$a Caylus, Anne Claude Philippe de Pestels de Lévis de Tubières-Grimoard (1692-1765) \$t Aphranor et Bellanire

464 #1 \$a Caylus, Anne Claude Philippe de Pestels de Lévis de Tubières-Grimoard (1692-1765) \$t Melazie

464 #1 \$a Caylus, Anne Claude Philippe de Pestels de Lévis de Tubières-Grimoard (1692-1765) \$t La princesse Minon-Minette et le prince Souci

464 #1 \$a Caylus, Anne Claude Philippe de Pestels de Lévis de Tubières-Grimoard (1692-1765) \$t Histoire de Bedihuldgemal, fille du roi des esprits, & de Seïfulmulouk, fils du roi d'Egypte

464 #1 \$a Caylus, Anne Claude Philippe de Pestels de Lévis de Tubières-Grimoard (1692-1765) \$t Lettre sur une aventure véritable

518 1# \$a Lettre sur une aventure véritable

700 #1 \$a Caylus \$b Anne Claude Philippe de Pestels de Lévis de Tubières-Grimoard \$f 1692-1765 \$c comte de \$4 070

- Plusieurs œuvres d'un auteur principal et une œuvre d'un autre auteur (tableau A3)

Titre : Les diversitez galantes. Contenant Les soirées des auberges, nouvelle comique. L'apothicaire de qualité, nouvelle galante & véritable. L'aventure de l'hostellerie, ou Les deux rivales. Le mariage de Belfegor, nouvelle facetieuse. L'occasion perdue recouverte, nouvelle comique³⁸

200 1# \$a Les diversitez galantes \$r. Contenant Les soirées des auberges, nouvelle comique. L'apothicaire de qualité, nouvelle galante & véritable. L'aventure de l'hostellerie, ou Les deux rivales. Le mariage de Belfegor, nouvelle facetieuse. L'occasion perdue recouverte, nouvelle comique

304 ## \$a Par Jean Donneau de Visé. « Le mariage de Belfegor » est une traduction adaptée du « Belfagor » de Machiavel par Tanneguy Le Fèvre père, publiée anonymement en 1661 puis sous le nom de Le Fèvre en 1664.

327 2# \$a Responce a l'impromptu de Versailles, ou La vengeance des marquis \$a Lettre sur les affaires du theatre

464 #1 \$a Donneau de Visé, Jean (1638-1710) \$t Les soirées des auberges

464 #1 \$a Donneau de Visé, Jean (1638-1710) \$t L'apothicaire de qualité

464 #1 \$a Donneau de Visé, Jean (1638-1710) \$t L'aventure de l'hostellerie, ou Les deux rivales

464 #1 \$a Le Fèvre, Tanneguy (1615-1672) \$t Le mariage de Belfegor

464 #1 \$a Donneau de Visé, Jean (1638-1710) \$t L'occasion perdue recouverte

464 #1 \$a Donneau de Visé, Jean (1638-1710) \$t Responce a l'impromptu de Versailles, ou La vengeance des marquis

464 #1 \$a Donneau de Visé, Jean (1638-1710) \$t Lettre sur les affaires du theatre

500 10 \$a Belfagor \$m français \$l Adaptation \$k 1665

517 1# \$a Les deux rivales

517 1# \$a La vengeance des marquis

518 1# \$a Le mariage de Belphegor

518 1# \$a Réponse à l'impromptu de Versailles, ou La vengeance des marquis

518 1# \$a L'apothicaire de qualité

518 1# \$a L'aventure de l'hôtellerie, ou Les deux rivales

700 #1 \$a Donneau de Visé \$b Jean \$f 1638-1710 \$4 070

701 #0 \$a Machiavel \$f 1469-1527 \$4 070

702 #1 \$a Le Fèvre \$b Tanneguy \$f 1615-1672 \$4 730

³⁷ BnF, Y2-7926 à 7930

³⁸ BnF, Y2-27940

- Pas de page de titre collective mais plusieurs pages de titre ou [titres de départ](#)* successifs (tableau A6)

Titre : Au Roi sur l'amour que S. M. a pour les lettres & pour les armes. Ode³⁹
200 1# \$a Au Roi sur l'amour que S. M. a pour les lettres & pour les armes. Ode
304 ## \$a Titre de départ
304 ## \$a Signé : C. D. P. = vraisemblablement Charles Du Périer d'après...
327 2# \$a Priere a Dieu pour le Roi. Sonnet [poème figurant p. 7, signé aussi C. D. P.]
423 #1 \$a Du Périer, Charles (16..-1692) \$t Priere a Dieu pour le Roi
518 1# \$a Au Roi sur l'amour que Sa Majesté a pour les lettres et pour les armes
700 #1 \$a Du Périer \$b Charles \$f 16..-1692 \$4 070

Cas particuliers

- Ouvrages de circonstance :

Il faut considérer autrement les ouvrages dits « de circonstance », c'est-à-dire publiés par de nombreux auteurs à l'occasion d'un événement particulier (sacre, entrée, baptême, noces, funérailles, prises de voile, etc.). On les traite comme des œuvres anonymes par excès d'auteurs et on indique simplement en note : « textes de circonstance anonymes » et/ou « dus à divers auteurs ». En revanche, on mentionnera toujours, dans la mesure du possible, l'éditeur intellectuel, et éventuellement les quelques auteurs qui paraissent prépondérants ; chacun fera l'objet d'un accès.

Exemple :

200 1# \$a Corona poetica monacandosi l'Illustrissima signora Margherita Codronchi nel nobilissimo monistero della santissima Trinità di Bologna⁴⁰
304 ## \$a Poèmes de circonstance de divers auteurs, en italien (p. 4-20) et en latin (p. 21-28), édités par Carlo Giuseppe Sanvitali, qui signe la dédicace
702 #1 \$a Sanvitali \$b Carlo Giuseppe \$4 340

- Dans le cas de plusieurs textes imprimés en colonnes sur la même page, ayant chacun un titre propre, on transcrit le titre de gauche en zone de titre, et on mentionne en note les autres titres. On fait un accès aux autres titres.

304 ## \$a Contient deux textes juxtaposés en colonne sur une même page. Titre de départ du texte de droite : « xxxx »

1.6 Publication en plusieurs tomes ou parties

Dans le cas de publications en plusieurs tomes ou parties, où la numérotation des tomes figure sur la page de titre dès le premier tome ou la première partie, et où les tomes ou parties peuvent être catalogués en une seule notice, la numérotation du dernier tome est donnée après celle du premier et indiquée entre crochets à la suite d'un tiret.

Exemple : Le Premier [-quart] volume de messire Jehan Froissart lequel traicte des choses dignes de memoire advenues, tant es pays de France, Angleterre, Flandres, Espagne que Escoce et autres lieux circonvoisins. Nouvellement outre les precedentes impressions imprime a Paris.⁴¹

200 1# \$a Le Premier [-quart] volume de messire Jehan Froissart lequel traicte des choses dignes de memoire \$r advenues, tant es pays de France, Angleterre, Flandres, Espagne que Escoce et autres lieux circonvoisins. Nouvellement outre les precedentes impressions imprime a Paris.

Exemple : Histoire generale des troubles de Hongrie et Transilvanie. Contenant la pitoyable perte et ruyné de ces royaumes, & des guerres advenuees de ce temps en iceux entre les Chrestiens & les Turcs. Avec les furieuses rencontres des deux armees en divers temps : le succès d'icelles, changemens d'Estats & gouvernemens, sieges de villes, assauts generaux, places assaillies, prises &

³⁹ BnF, Ye-1404

⁴⁰ BnF, Yd-1249

⁴¹ BnF, RES Fol-La13-6

reprises, & deffences d'icelles. Divisee en deux tomes. Tome premier [-second]. Par Mart Fumee, sieur de Genille, chevalier de l'ordre du Roy.⁴²

200 1# \$a Histoire generale des troubles de Hongrie et Transilvanie \$r. Contenant la pitoyable perte et ruyne de ces royaumes, & des guerres advenues de ce temps en iceux entre les Chrestiens & les Turcs. Avec les furieuses rencontres des deux armees en divers temps : le succès d'icelles, changemens d'Estats & gouvernemens, sieges de villes, assauts generaux, places assaillies, prises & reprises, & deffences d'icelles. Divisee en deux tomes. Tome premier [-second]. Par Mart Fumee, sieur de Genille, chevalier de l'ordre du Roy.

327 2# \$a Titre du second tome : « Histoire universelle des guerres du Turc, depuis l'an 1565. jusques a la trefve, faicte en l'annee 1606. Ou sont compris le siege de Malte, bataille de Lepante, prise de Cypre, divers combats & prises de villes tant en Hongrie, Dalmatie, & Transsilvanie, qu'autres provinces de l'Europe, sous divers empereurs & chefs de guerre, chrestiens & turcs : les guerres des Turcs contre les Perses, Ethiopiens & Georgiens. Avec les exploits et hauts faicts d'armes de Philippe Emanuel de Lorraine duc de Mercoeur, lieutenant general de l'Empereur, contre les mesmes Turcs. Enrichis de leurs portraits et figures. Au Roy. Tome second. Par N. de Montreulx, sieur du Mont Sacré, gentil-homme du Maine »

513 1# \$a Histoire universelle des guerres du Turc, depuis l'an 1565. jusques a la trefve, faicte en l'annee 1606...

Pour les publications en plusieurs tomes qu'on ne souhaite pas cataloguer en une seule notice, le traitement est celui d'un [recueil factice](#)* (voir [6.1.2](#) Plusieurs notices sont préférables).

⁴² BSG, DELTA 15306 FA

2 Zone de l'[adresse](#)* (zone 4)

Zone 210

Indicateurs : non définis

Codes de sous-zones :

§r Adresse entière prise à la page de titre

§s Adresse entière prise au [colophon](#)* ou à l'[achevé d'imprimer](#)*

210 ## §r Prostant in Pingui Gallina, cum Antwerpiae, tum Coloniae. M.D.XXVI. §s Antwerpiae, per Joannem Tibaldaem, impensis Francisci Birckmanni. M.D.XXVI

N.B. De façon transitoire, l'utilisation des sous-zones \$a à \$h reste autorisée pour tenir compte des contraintes des logiciels de bibliothèque existants.

Les accès nécessaires sous forme normalisée sont créés :

100, pos. 8-16 : type de date et date(s) en chiffres arabes

620 : lieu d'édition

702 : imprimeur-libraire personne physique

712 : imprimeur-libraire collectivité

722 : imprimeur-libraire famille

2.1 Principes généraux

2.1.1 Définition

La zone de l'adresse réunit toutes les informations relatives aux lieu(x), date(s), responsabilité(s) et éventuellement circonstances de publication et d'impression. Elle est constituée par la transcription fidèle des données présentes sur le document, éventuellement complétées ou corrigées entre crochets par les éléments de l'adresse réelle restituée sous forme normalisée.

Chaque lieu d'édition ou d'impression, chaque imprimeur ou libraire mentionné à l'adresse ou restitué par le catalogueur doit en outre faire l'objet d'un accès normalisé :

- pour les lieux, dans la langue du pays d'impression
- pour les imprimeurs-libraires, si possible par un lien aux notices d'autorité.

2.1.2 Sources pour l'adresse transcrite

Les éléments d'adresse transcrits sont ceux qui figurent dans le document à la page de titre privilégiée et au [colophon](#)* ou à l'[achevé d'imprimer](#)* (à l'exclusion de l'achevé d'imprimer qui complète un [privilège](#)*), à défaut en regard ou au verso de la page de titre. Une mention d'achevé d'imprimer complétant un privilège doit, quant à elle, être signalée en note (voir [5.2.7](#) Notes sur l'édition* et l'histoire bibliographique de la publication).

2.1.3 Transcription

La transcription de l'adresse figurant sur la page de titre est obligatoire.

Elle est saisie en 210 §r.

On transcrit l'adresse telle qu'elle se présente sur la source d'information, en respectant strictement l'ordre des éléments, notamment la place de la date. L'emploi des capitales et les modalités de transcription se conforment aux règles énoncées en 0.6 : on respecte notamment la ponctuation, l'orthographe, les perluètes, de même que les chiffres arabes ou romains de la date.

On transcrit intégralement les qualificatifs et les adresses des imprimeurs-libraires. Par convention, le premier mot significatif de l'[enseigne](#)* porte une majuscule, ainsi que le ou les adjectifs qui le précèdent éventuellement (« à l'Image Notre Dame » ; « à la Bonne Foi couronnée »).

Toutes les mentions sont transcrites : « Jouxte la copie », « Avec approbation et privilège »... y compris celles ne relevant pas de l'adresse (par exemple une mention d'édition, voir [1.4](#) Mention d'édition).

En revanche, les mentions de prix sont omises mais doivent être signalées et éventuellement transcrites en note (voir [5.2.5](#) Notes relatives aux titres). Elles sont cependant transcrites dans la zone de l'adresse dans les cas suivants :

- si elles sont liées à l'adresse grammaticalement ou par une ponctuation autre que le point ;
- si elles sont incluses entre deux parties constituantes de la zone de l'adresse.

La transcription de l'adresse figurant au [colophon](#)* ou à l'[achevé d'imprimer](#)* est également obligatoire.

Elle est saisie en 210 \$s.

2.1.4 Restitutions et corrections

Si l'adresse est lacunaire ou erronée, on restitue ou on corrige si possible les éléments de lieu(x), de date(s) et de responsabilité(s), entre crochets. Il est obligatoire de donner une datation, même approximative.

On justifie en note ces compléments ou corrections : sources internes au document ([marque typographique](#)*, [approbation](#)*, [privilège](#)*, pièces liminaires, pages de titre non privilégiées, etc.), ou sources extérieures fiables (bibliographies, catalogues, comparaison de [matériel typographique](#)*, etc.). Voir [5.2.8](#).

Les villes restituées sont données dans la langue de catalogage. Lorsqu'un problème d'homonymie se pose (ou quand un lieu n'existe plus, qu'une commune a été rattachée à une autre...) et qu'il semble nécessaire de préciser à quel État, département ou commune appartient un lieu de publication, on peut donner cette précision (ex. : Valence, Espagne). Les formes de noms d'éditeur ou d'imprimeur-libraire restitués sont construites à partir de la forme des notices d'autorité (contenant éventuellement le n° dynastique, par exemple Christoph I Froschauer). La date restituée est donnée en chiffres arabes et selon le calendrier romain.

L'emplacement des éléments restitués ou corrigés est déterminé selon les cas par le catalogueur ; quand il y en a plusieurs, ils sont séparés les uns des autres par des virgules.

En cas d'absence totale d'information dans les sources internes ou externes, on mentionne par exemple : [Sans lieu, 17..].

2.1.5 Exemples

Adresse : Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1520⁴³
100 pos. 8 à 12 : d1520
210 ## \$r Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1520
620 #1 \$d Paris
702 #1 \$a Colines \$b Simon de \$f 1480?-1546 \$4 610

Adresse : Hoc opus secunda editione coimpressum est et emendatius castigatum apud Eustatium Marescal in vico Portarietis. (Impressa Tholosae per Eustatium Mareschali : sumptibus vero Guillermi de Clauso : Anthonii Leymon : et Laurentii Cariere. Anno Domini. M. CCCCC. XXII. die vero. XIII. decembris)⁴⁴
100 pos. 8 à 12 : d1522

⁴³ BnF, D-7023 et BnF, Arsenal, 4-T-1613

⁴⁴ Tractatus de viribus... BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVI 8

210 ## \$r Hoc opus secunda editione coimpressum est et emendatius castigatum apud Eustatium Marescal in vico Portarietis. \$s Impressa Tholosae per Eustatium Mareschali : sumptibus vero Guillermi de Clauso : Anthonii Leymon : et Laurentii Cariere. Anno Domini. M. CCCCC. XXII. die vero. XIII. decembris.

620 #1 \$d Toulouse

702 #1 \$a Mareschal \$b Eustache \$f 1498?-15.. \$4 610

702 #1 \$a Clauso \$b Guillaume de \$f 14..-15.. \$4 610

702 #1 \$a Leymon \$b Antoine de \$f 14..-15.. \$4 610

702 #1 \$a Carrière \$b Laurent \$f 14..-15.. \$4 610

Adresse : Imprimé à Paris, par Jean Ruelle, demourant en la rue S. Jacques à l'enseigne de la Queue de regnard⁴⁵

100 pos. 8 à 16 : f15541556

210 ## \$r Imprimé à Paris, par Jean Ruelle, demourant en la rue S. Jacques à l'enseigne de la Queue de regnard [entre 1554 et 1556]

306 ## \$a Imprimé entre 1554, date à laquelle Jean Ier Ruelle commence à imprimer lui-même, et 1556, date à laquelle l'adresse de Jean Ruelle devient, dans la même rue : " à l'image saint Nicolas " (Renouard, Imprimeurs, 385)

620 #1 \$d Paris

702 #1 \$a Ruelle \$b Jean \$f 15.. ?-1571 \$4 610

Adresse : Imprimé à Paris par Jean Ruelle, demourant en la rue S. Jacques, à l'enseigne de l'Image S. Nicolas⁴⁶

100 pos. 8 à 16 : f15561571

210 ## \$r Imprimé à Paris par Jean Ruelle, demourant en la rue S. Jacques, à l'enseigne de l'Image S. Nicolas [entre 1556 et 1571]

306 ## \$a Imprimé entre 1556, date avant laquelle l'adresse de Ruelle est : " à l'enseigne de la Queue de Regnard " (Renouard, Imprimeurs, 385) et 1571, date de la mort de Ruelle

620 #1 \$d Paris

702 #1 \$a Ruelle \$b Jean \$f 15.. ?-1571 \$4 610

Adresse : An. M. D. LXI Excudebat Henricus Stephanus, illustris viri Huldrici Fuggeri typographus⁴⁷

100 pos. 8 à 12 : d1561

210 ## \$r [Genève] An. M. D. LXI Excudebat Henricus Stephanus, illustris viri Huldrici Fuggeri typographus

306 ## \$a Imprimé à Genève d'après les dates d'exercice d'Henri II Estienne

620 #0 \$d Genève

702 #1 \$a Estienne \$b Henri \$f 1528?-1598 \$4 610

Adresse : London, printed for Thomas Davies, in Russel-Street, Covent-Garden ; Thomas Waller, in Fleet-Street ; R. and J. Dodsley, in Pall-Mall ; James Fletcher, in St. Paul's Church-yard ; mess. Balfour and Hamilton, at Edinburgh ; and Mr. James Hoey, junior, at Dublin. M.DCC.LXII. ⁴⁸

100 pos. 8 à 12 : d1762

210 ## \$r London, printed for Thomas Davies, in Russel-Street, Covent-Garden ; Thomas Waller, in Fleet-Street ; R. and J. Dodsley, in Pall-Mall ; James Fletcher, in St. Paul's Church-yard ; mess. Balfour and Hamilton, at Edinburgh ; and Mr. James Hoey, junior, at Dublin. M.DCC.LXII.

620 #1 \$d London

620 #1 \$d Edinburgh

620 #1 \$d Dublin

702 #1 \$a Davies \$b Thomas \$f 1712?-1785 \$4 610

702 #1 \$a Waller \$b Thomas \$f 17..-17.. \$4 610

702 #1 \$a Dodsley \$b Robert \$f 1704-1764 \$4 610

702 #1 \$a Dodsley \$b James \$f 1724-1797 \$4 610

702 #1 \$a Fletcher \$b James \$f 1710?-1795 \$4 610

702 #1 \$a Balfour \$b John \$f 17..-1795 \$4 610

⁴⁵ BSG, 8 Z 6388 INV 9622 RES

⁴⁶ BSG, 8 D 6502 INV 8221 RES (P.1)

⁴⁷ Sorbonne, LGH 3= 145

⁴⁸ BnF, Z-5621 et 5622

702 #1 \$a Hamilton \$f 17..-17.. \$4 610
702 #1 \$a Hoey \$b James \$f 17..-1787 \$4 610

Exemple avec l'adresse de la même personne sur la page de titre et à l'[achevé d'imprimer](#) :*

Adresse : Ano 1625. En Caragoça : por Pedro Cabarte, impressor del reyno de Aragon (En Caragoça. Por Pedro Cabarte, impressor del reyno de Aragon, Ano M.DC.XXV.)⁴⁹
100 pos. 8 à 12 : d1625
210## \$r Ano 1625. En Caragoça : por Pedro Cabarte, impressor del reyno de Aragon \$s En Caragoça. Por Pedro Cabarte, impressor del reyno de Aragon, Ano M. DC. XXV.
620 #1 \$d Zaragoza
702 #1 \$a Cabarte \$b Pedro \$f 15..-16.. \$c imprimeur-libraire \$4 610

Exemple avec l'adresse d'un libraire sur la page de titre et celle d'un imprimeur en dernière page :

Adresse : A Paris, chez Masson, libraire, rue Gallande, n° 27. An IX de la République [1800 ou 1801]. (De l'imprimerie de Richard, place Cambrai, n° 4.)⁵⁰
100 pos. 8 à 16 : f18001801
210 ## \$r A Paris, chez Masson, libraire, rue Gallande, n° 27. An IX de la République [1800 ou 1801]. \$s De l'imprimerie de Richard, place Cambrai, n° 4.
620 #1 \$d Paris
702 #1 \$a Masson \$f 17..-18.. \$c imprimeur-libraire \$4 610
702 #1 \$a Richard \$f 17..-18.. \$c imprimeur-libraire \$4 610

Exemple où l'imprimeur-libraire figure seulement au bas de la dernière page :

Adresse : (Ex typographiâ viduæ Thiboust, Regis, nec-non academiæ Parisiensis typographi, 1766.)⁵¹
100 pos. 8 à 12 : d1766
210 ## \$s Ex typographiâ viduæ Thiboust, Regis, nec-non academiæ Parisiensis typographi, 1766.
620 #0 \$d Paris
702 #1 \$a Thiboust \$b Veuve de Claude-Charles \$f 17..-1789 \$4 610

Exemple d'adresse restituée d'après une bibliographie :

Adresse : [Zurich, Christoph I Froschauer] M.D.L.
Note : Imprimé à Zurich par Christoph I Froschauer d'après Anne Jacobson Schutte, « Printed Italian vernacular religious books 1465-1550 », Genève, 1983
100 pos. 8 à 12 : d1550
210 ## \$r [Zurich, Christoph I Froschauer] M.D.L.
306 ## \$a Imprimé à Zurich par Christoph I Froschauer d'après Anne Jacobson Schutte, « Printed Italian vernacular religious books 1465-1550 », Genève, 1983
620 #0 \$d Zürich
702 #1 \$a Froschauer \$b Christoph \$f 1490?-1564 \$4 610

Exemple d'adresse fantaisiste élucidée grâce à des sources d'archives :

Adresse : A l'Isle des chimeres, chez tout le monde. M. DCC. LV. [i. e. Paris, Laurent-François I Prault]⁵²
Note : Imprimé à Paris par Laurent-François I Prault d'après la permission tacite accordée le 12 avril 1755 à "Prault fils ledit" (BnF, ms fr. 21994, n° 430 ; ms fr. 21982)
100 pos. 8 à 12 : d1755

⁴⁹ Discursos en las fiestas de los santos... Bibliothèque universitaire centrale (BUC) du Mirail, Université Toulouse Jean Jaurès (Toulouse 2), Res Cap B 465 ALD

⁵⁰ L'île de la Félicité, ou Anaxis et Théone..., BnF, Ye-10337

⁵¹ In mortem serenissimi Delphini elegia, BnF, Yc-2739

⁵² L'origine des cabriolets conte allegorique et mechanique, BnF, Arsenal, 8-BL-30018 (2)

210 ## \$r A l'Isle des chimeres, chez tout le monde. M. DCC. LV [i. e. Paris, Laurent-François I Prault]
306 ## \$a Imprimé à Paris par Laurent-François I Prault d'après la permission tacite accordée le 12 avril 1755 à "Prault fils ledit" (BnF, ms fr. 21994, n° 430 ; ms fr. 21982)
620 #0 \$d Paris
620 #2 \$d île des chimères
702 #1 \$a Prault \$b Laurent-François \$f 1712-1780 \$4 610

Exemples avec mentions annexes :

Adresse : A Paris, chez Guillaume Desprez, imprimeur du Roi & du clergé de France, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux Trois vertus. M. DCCLVII. Avec approbation & privilege du Roi.⁵³
100 pos. 8 à 12 : d1757
210 ## \$r A Paris, chez Guillaume Desprez, imprimeur du Roi & du clergé de France, rue S. Jacques, à S. Prosper & aux Trois vertus. M. DCCLVII. Avec approbation & privilege du Roi
620 #1 \$d Paris
702 #1 \$a Desprez \$b Guillaume-Nicolas \$f 1713-1795 \$4 610

Adresse : A Paris, chez Jean Baptiste Coignard imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. MDCLXXXVIII. De l'ordre exprés de Sa Majesté.⁵⁴
100 pos. 8 à 12 : d1788
210 ## \$r A Paris, chez Jean Baptiste Coignard imprimeur du Roy, ruë S. Jacques, à la Bible d'or. MDCLXXXVIII. De l'ordre exprés de Sa Majesté.
620 #1 \$d Paris
702 #1 \$a Coignard \$b Jean-Baptiste \$f 1637?-1689 \$4 610

2.2 Précisions sur la transcription

2.2.1 Imprimeurs multiples

Quand une publication comporte à l'adresse plus d'un libraire ou imprimeur par ville, on donne au moins les cinq premiers de chaque ville. Les autres sont alors indiqués par la mention [et xx autres] avec le nombre de ceux qui n'apparaissent pas.

Lorsque plusieurs noms d'imprimeurs-libraires sont réunis par une accolade après « chez » (ou équivalent), on ne mentionne « chez » qu'une fois et on respecte la ponctuation. Lorsqu'une information est mise en facteur commun pour plusieurs libraires, on ne la mentionne qu'une fois à sa place logique (avant ou après la liste des libraires concernés).

Exemple :

Adresse : A Paris, du fonds de la veuve Leconte, chez la veuve Didot, à la Bible d'or. Nyon, à l'Occasion. La veuve Damonville, à S. Etienne. Quai des Augustins. Savoye, rue S. Jacques, à l'Espérance. Durand, rue du Foin, proche la rue S. Jacques. M. DCC. LIX. Avec approbation & privilège du roi⁵⁵
100 pos. 8 à 12 : d1759
210 ## \$r A Paris, du fonds de la veuve Leconte, chez la veuve Didot, à la Bible d'or. Nyon, à l'Occasion. La veuve Damonville, à S. Etienne. Quai des Augustins. Savoye, rue S. Jacques, à l'Espérance. Durand, rue du Foin, proche la rue S. Jacques. M. DCC. LIX. Avec approbation & privilège du roi
620 #1 \$d Paris
702 #1 \$a Le Conte \$b Veuve de Laurent \$f 16..-1747 \$4 610
702 #1 \$a Didot \$c Veuve de François \$f 169. ?-1766 \$4 610
702 #1 \$a Nyon \$b Jean-Luc \$f 170.-1768 \$4 610

⁵³ Sorbonne, SXG 8= 12

⁵⁴ BnF, 4-Lb37-3923

⁵⁵ Dictionnaire botanique et pharmaceutique... Sorbonne, SNB 6= 1

702 #1 \$a Damonville \$c Veuve de Michel \$f 1714?-1762 \$4 610
702 #1 \$a Savoye \$b Étienne-François \$f 17..-1764 \$4 610
702 #1 \$a Durand \$b Laurent \$f 1712?-1763 \$4 610

Cas des éditeurs associés : pour les éditions* publiées notamment dans l'aire anglophone, plusieurs libraires pouvaient avoir part à un même « copyright », c'est pourquoi les ouvrages portent souvent au titre de nombreuses adresses. On procède alors de la même façon que pour les adresses multiples.

Exemple :

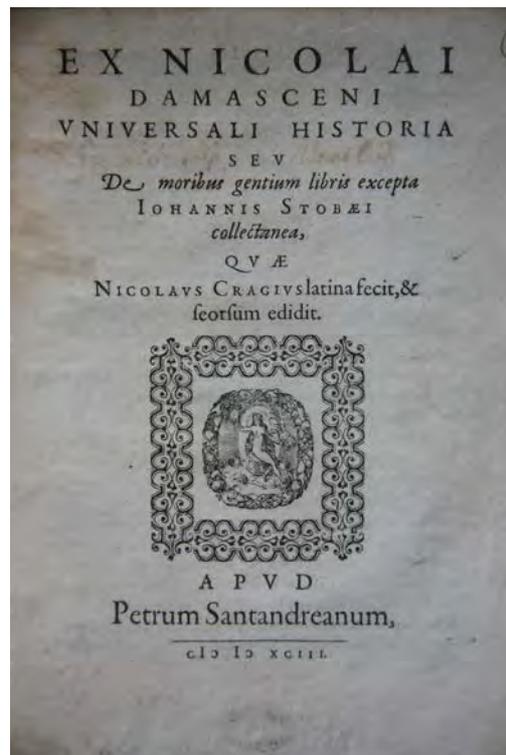
Adresse : London : printed for B. Barber, D. Midwinter, W. Innys, R. Ware, A. Ward, J. and P. Knapton, T. Longman, T. Wotton, D. Browne, J. Hodges, T. Cooper, J. Davidson, C. Bathurst, J. Hazard and J. Wright, B. Dod, and A. Rickards. MDCCXLII.

210 ## \$r London : printed for B. Barber, D. Midwinter, W. Innys, R. Ware, A. Ward [et 13 autres]

2.2.2 Dates

Toute date est transcrite telle qu'elle se présente, avec le quantième et le mois s'ils figurent, en conservant éventuellement les chiffres romains et les mentions d'année figurant en toutes lettres. Les points et les espaces sont conservés.

Lorsque les chiffres romains se présentent sous la forme CIIO, on les transcrit MD en conservant les points et les espaces existants ; cette particularité est indiquée en note sous la formule : « Date en chiffres romains où le M et le D sont imprimés au moyen de I, de C, et de C inversés ».



N.B. CIIO se transcrit M ; IO se transcrit D⁵⁶.

Les dates des ouvrages publiés en plusieurs tomes ou parties à des dates différentes (voir [6.1.1](#) Une seule notice est suffisante), et catalogués en une seule notice, ne sont données que sous la forme des dates extrêmes, la dernière date étant donnée après un tiret entre crochets.

⁵⁶ Exemple reproduit : BSG 8 Z 6599 INV 9852 RES (P.1)

Exemple : M. DCC. LXII [-M. DCC. LXIV]

100 pos. 8 à 16 : g17621764

210 ## \$r M. DCC. LXII [-M. DCC. LXIV]

Quand la date de la page de titre du premier tome n'est pas la première date chronologique, on transcrit la date de la page de titre du premier tome, suivie entre crochets des dates extrêmes.

Exemple : 1763 [1762-1769]

100 pos. 8 à 16 : g17621769

210 ## \$r 1763 [1762-1769]

Dans le cas d'un [chronogramme](#)^{*}, on respecte la casse, qui met la date en évidence. On mentionne le chronogramme en note sous la formule : « Date sous forme de chronogramme ».

Exemples :

Transcription : Gedruckt zu Franckfurt am Mayn | Anno 1684. PaX, paX ! & non erlt paX, nlsI CœLo DIManans.⁵⁷

Note : Date redoublée par chronogramme



100 pos. 8 à 12 : d1684

210 ## \$r Gedruckt zu Franckfurt am Mayn | Anno 1684. PaX, paX ! & non erlt paX, nlsI CœLo DIManans.

306 ## \$a Date redoublée par chronogramme

⁵⁷ Exemple reproduit : BnF, 4-Lb37-4781

620 #1 \$d Frankfurt am Main

Transcription : Argentorati, typis Eberhardi Welperi. Anno flat paX aVt IVDICIVM. [1629]⁵⁸

Note : Date sous forme de chronogramme

100 pos. 8 à 12 : d1629

210 ## \$r Argentorati, typis Eberhardi Welperi. Anno flat paX aVt IVDICIVM. [1629]

306 ## \$a Date sous forme de chronogramme

620 #1 \$d Strasbourg

702 #1 \$a Welper \$b Eberhard \$f 1590-1664 \$4 610

Les dates en caractères non latins sont transcrites, ou à défaut translittérées ; elles sont suivies de leur équivalent en chiffres arabes entre crochets ; on signale cette particularité en note par une formule du type « Date en caractères ... ». Si la date ne peut être ni transcrite ni translittérée, elle est donnée en chiffres arabes entre crochets.

Exemple :

Transcription : En Leuketia tōn Parēsīōn, para Simōni tō Kolinaīō, dekembriou mēnos deuthera phtinontos, etei apo tēs theogonias a. ph. l. d. [1534]⁵⁹

Note : Date en caractères grecs

100 pos. 8 à 12 : d1534

210 ## \$r En Leuketia tōn Parēsīōn, para Simōni tō Kolinaīō, dekembriou mēnos deuthera phtinontos, etei apo tēs theogonias a. ph. l. d. [1534]

306 ## \$a Date en caractères grecs

620 #1 \$d Paris

702 #1 \$a Colines \$b Simon de \$f 1480?-1546 \$4 610

2.2.3 Adresse figurant sur une bande rapportée ou un [papillon](#)*

Une adresse figurant sur une bande rapportée ou un [papillon](#)* est transcrite dans la zone de l'adresse, et l'adresse recouverte par la bande est indiquée en note quand elle est lisible.

On fait de même si le papillon n'est pas collé sur l'ancienne adresse, qui reste lisible.

Dans les deux cas, on crée des accès aux deux villes et aux deux imprimeurs-libraires.

Exemple :

Adresse : A Paris, chez Humblot, libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers, près S. Ives [entre 1763 et 1789]

Note : Adresse prise sur une étiquette imprimée collée entre le titre et l'ancienne adresse « A Londres. M. DCC. LI. ».⁶⁰

100 pos. 8 à 16 : f17631789

210 ## \$r A Paris, chez Humblot, libraire, rue S. Jacques, entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers, près S. Ives [entre 1763 et 1789]

306 ## \$a Adresse prise sur une étiquette imprimée collée entre le titre et l'ancienne adresse « A Londres. M. DCC. LI. »

620 #1 \$d Paris

620 #2 \$d London

702 #1 \$a Humblot \$b Denis \$f 1726?-17..? \$4 610

2.2.4 Adresses parallèles

On donne les adresses parallèles telles qu'elles se présentent sur la page de titre privilégiée (en note quand elles figurent sur une autre page de titre)

⁵⁸ BnF, TH VAR-52 (4)

⁵⁹ BSG, 8 A 485-486 INV 561 RES

⁶⁰ BnF, Arsenal, 8-H-16367 (1) et (2)

Exemple :

Adresse : In Lisbona, 1758. Con licenza de' superiori. A Lisbonne, 1758. Avec la permission des Supérieurs.⁶¹

100 pos. 8 à 12 : d1758

210 ## \$r In Lisbona, 1758. Con licenza de' Superiori. A Lisbonne, 1758. Avec la permission des Supérieurs.

620 #1 \$d Lisboa

2.3 Précisions sur les données restituées

2.3.1 Lieu de publication restitué

Si le lieu de publication est inconnu (qu'il soit absent dans l'ouvrage ou que celui qui y figure soit présumé faux, et qu'on n'ait pas pu l'identifier avec certitude), on peut restituer entre crochets dans la zone de transcription de l'adresse une ville, un pays ou toute autre localisation géographique, en justifiant ce choix en note (examen du matériel et des habitudes typographiques, sujet de l'ouvrage, référence bibliographique, etc.).

Exemples :

Titre : Mémoire instructif concernant la suppression de la juridiction du viguier de Toulouse.⁶²

Adresse : [Toulouse ?, vers 1749]

Note : Probablement imprimé à Toulouse d'après le contenu. Les vigueries sont supprimées en 1749

100 pos. 8 à 16, code de date : f ; 1749

200 1# \$a Mémoire instructif concernant la suppression de la juridiction du viguier de Toulouse.

210 ## \$r [Toulouse ?, vers 1749]

306 ## \$a Probablement imprimé à Toulouse d'après le contenu. Les vigueries sont supprimées en 1749

620 #0 \$d Toulouse

Titre : Premier dialogue entre Dom Bernard de Plume-Plates & Bonaventure de Sauto-la-Piote, sur les affaires présentes.⁶³

Adresse : [Toulouse ?, 1788?]

Note : Date et lieu d'édition restitués d'après le contenu : pamphlet sur le grand bailliage de Toulouse, créé puis supprimé en 1788.

100 pos. 8 à 16, code de date : f ; 1788

200 1# \$a Premier dialogue entre Dom Bernard de Plume-Plates & Bonaventure de Sauto-la-Piote, sur les affaires présentes.

210 ## \$r [Toulouse ?, 1788 ?]

306 ## \$a Date et lieu d'édition d'après le contenu : pamphlet sur le grand bailliage de Toulouse, créé puis supprimé en 1788

620 #0 \$d Toulouse

Quand le lieu d'impression n'est pas donné dans l'ouvrage, mais que plusieurs lieux de publication sont possibles pour un même imprimeur-libraire (qui a imprimé par exemple occasionnellement hors de son lieu principal d'activité, ou qui a exercé dans plusieurs localités), on restitue entre crochets ces villes séparées par « ou », et on fait un accès à chacune des villes.

⁶¹ BSG, DELTA 67640 FA

⁶² BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVIII 86/4

⁶³ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf pl A 148/17

Lorsqu'un problème d'homonymie se pose (ou quand un lieu n'existe plus, qu'une commune a été rattachée à une autre...) et qu'il semble nécessaire de préciser à quel État, département ou commune appartient un lieu de publication, on peut donner cette précision.

Dans le cas d'un lieu de publication occasionnel (imprimerie particulière, installation ponctuelle dans une institution religieuse ou une résidence privée, etc.), on donne comme accès la commune actuelle

- en précisant si nécessaire la circonscription actuelle (département français, région italienne, etc.),
- en donnant en complément l'indication précise du lieu d'impression ou de publication.

Exemple :

Adresse : Corrieræ, typis Antonii Fremon, typographi Regis ; pro suprema computorum camera Gratianopolitana. M. DC. LXXXVII. Cum singulari privilegio Regis christianissimi.⁶⁴

Note bibliographique : Bibliographie des ouvrages sortis des presses de la Correrie / E. Maignien, 1896, n. 15

Accès lieu d'édition : Saint-Pierre-de-Chartreuse (La Correrie)

100 pos. 8 à 12 : d1687

210 ## \$r Corrieræ, typis Antonii Fremon, typographi Regis ; pro suprema computorum camera Gratianopolitana. M. DC. LXXXVII. Cum singulari privilegio Regis christianissimi.

321 ## \$a Bibliographie des ouvrages sortis des presses de la Correrie / E. Maignien, 1896, n. 15

620 #1 \$d Saint-Pierre-de-Chartreuse (La Correrie)

702 #1 \$a Frémon \$b Antoine \$f 1648?-17.. \$4 610

2.3.2 Noms d'imprimeurs-libraires restitués

Quand seules l'[adresse](#)* ou l'[enseigne](#)* de l'imprimeur-libraire figurent à la page de titre et permettent d'identifier ce dernier, on transcrit l'adresse ou l'enseigne et on indique son nom à partir de la forme normalisée en justifiant son identification en note.

Exemple :

Adresse : In Venetia, in Frezzaria al segno della Regina [Domenico De Franceschi]. M. D. LXXXIII.⁶⁵

Note : « In Frezzaria al segno della Regina » = adresse et enseigne de Domenico De Franceschi en 1584

100 pos. 8 à 12 : d1584

210 ## \$r In Venetia, in Frezzaria al segno della Regina [Domenico De Franceschi]. M. D. LXXXIII.

306 ## \$a « In Frezzaria al segno della Regina » = adresse et enseigne de Domenico De Franceschi en 1584

620 #1 \$d Venezia

702 #1 \$a De Franceschi \$b Domenico \$f 15..-1587 ? \$4 610

Quand le seul élément d'identification de l'imprimeur-libraire est une marque et qu'on a pu l'identifier, on ne la mentionne pas en zone de transcription ; on restitue le nom de l'imprimeur-libraire entre crochets et l'on justifie son identification en note après une formule du type : « Marque de ... au titre », « Marque de ... au colophon », « Marque de ... en fin de volume », etc. On fait de même si l'examen du [matériel typographique](#)* permet de déduire le nom de l'éditeur.

2.3.3 Date de publication restituée

Si la date figurant sur la publication est donnée dans un calendrier autre que grégorien, on la fait suivre entre crochets carrés de l'année restituée en chiffres arabes selon le calendrier grégorien.

On donne en note les précisions éventuelles sur les mois et les jours.

⁶⁴ BnF, H-1488

⁶⁵ BnF, RES Yd-1467

Exemples :

an XII [1803 ou 1804]
100 pos. 8 à 16 : f18031804
210 ## \$r an XII [1803 ou 1804]

Adresse : A Toulouse. De l'imprimerie de Bénichet frères, rue de la Pomme, section 3, N°. 142. Vendémiaire an XIV [1805]⁶⁶

Note : Vendémiaire an XIV = du 23 septembre au 22 octobre 1805
100 pos. 8 à 12 : d1805
210 ## \$r A Toulouse. De l'imprimerie de Bénichet frères... Vendémiaire an XIV [1805]
306 ## \$a Vendémiaire an XIV = du 23 septembre au 22 octobre 1805

Adresse : 5530 [1769 ou 1770]
Note : 5530 = 1769 ou 1770 dans le calendrier hébraïque
100 pos. 8 à 16 : f17691770
210 ## \$r 5530 [1769 ou 1770]
306 ## \$a 5530 = 1769 ou 1770 dans le calendrier hébraïque

Adresse : prid. kal. dec. 1508
Note : « prid. kal. dec. 1508 » = 30 novembre 1508
100 pos. 8 à 12 : d1508
210 ## \$r prid. kal. dec. 1508
306 ## \$a « prid. kal. dec. 1508 » = 30 novembre 1508

Adresse : die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512
Note : « die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512 » = 2 juillet 1512
100 pos. 8 à 12 : d1512
210 ## \$r die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512
306 ## \$a « die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512 » = 2 juillet 1512

Si l'on sait que l'année de publication telle qu'elle figure dans la publication se réfère à un [style*](#) qui n'est pas celui du premier janvier, on ajoute entre crochets l'année correspondant au calendrier actuel en justifiant la différence d'année en note.

Exemple :

Adresse : Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1538
*Au colophon** : Absolutum est hoc... Testamentum Novum Parisiis, in officina Simônis Colinaei : 1537, mense februario [i. e. 1538]
Note : Date au colophon en style de Pâques⁶⁷
100 pos. 8 à 12 : d1538
210 ## \$r Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1538 \$s Absolutum est hoc... Testamentum Novum Parisiis, in officina Simônis Colinaei : 1537, mense februario [i. e. 1538]
306 ## \$a Date au colophon en style de Pâques
620 #1 \$d Paris
702 #1 \$aColines \$b Simon de \$f 1480?-1546 \$4 610

Si l'on sait que l'année de publication est inexacte, ou a reçu une forme inexacte, on la transcrit telle quelle, suivie de l'année exacte entre crochets, en justifiant la correction en note.

Exemples :

Adresse : DMLII [i. e. MDLII]
Note : Erreur de composition à la date
100 pos. 8 à 12 : d1552

⁶⁶ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf Pl B 197-6

⁶⁷ BnF, A-5668 (7-8)

210 ## \$r DMLII [i. e. MDLII]
306 ## \$a Erreur de composition à la date

Adresse : A Venise, chez Antonio Pasquinetti. 178873 [i. e. 1773].
Note : Date volontairement fantaisiste
100 pos. 8 à 12 : d1773
210 ## \$r A Venise, chez Antonio Pasquinetti. 178873 [i. e. 1773].
306 ## \$a Date volontairement fantaisiste

Lorsqu'on ne trouve aucune date de publication sur l'ouvrage, on donne toujours entre crochets une date sûre, probable ou approximative, en la justifiant en note.

- [1650] : pour une date restituée avec certitude
- [1648 ?] : pour une date vraisemblable
- [vers 1800] : à utiliser pour les ouvrages pouvant avoir été publiés à la fin du 18^e siècle ou au début du 19^e siècle.
- [1727 ou 1728] : un événement mentionné dans l'ouvrage se situe fin 1727 et on pense que la publication a suivi de près, sans qu'on puisse dater de l'une ou l'autre année
- [après 1741] : une date est citée dans l'ouvrage
- [avant 1741] : la publication ne peut être qu'antérieure à 1741
- [entre 1640 et 1650]
- [17..] : 18^e siècle
- [17..?] : probablement 18^e siècle

2.4 Cas particuliers

2.4.1 Fausses adresses : adresses prétendues et adresses imaginaires

On transcrit la fausse adresse ; on restitue entre crochets, précédés de la formule « i. e. », le lieu réel de publication et l'imprimeur-libraire réel, que l'on justifie en note par une formule du type : « Fausse adresse : publié à ... par ... d'après... ». Lieux et éditeurs, aussi bien réels que fictifs, font l'objet d'accès.

Exemples :

Adresse : A Londres. M. DCC. LXXXII. [i. e. Agen, veuve de Jean Noubel, 1782]⁶⁸
Note : Fausse adresse : publié à Agen, chez la veuve J. Noubel, d'après J. Andrieu, « Bibliographie générale de l'Agenais »
100 pos. 8 à 12 : d1782
210 ## \$r A Londres. M. DCC. LXXXII. [i. e. Agen, veuve de Jean Noubel, 1782]
306 ## \$a Fausse adresse : publié à Agen, chez la veuve J. Noubel, d'après J. Andrieu, « Bibliographie générale de l'Agenais »
620 #2 \$d London
620 #0 \$d Agen
702 #1 \$a Noubel \$b Veuve de Jean \$f 17..-18..? \$c imprimeur-libraire \$4 610

Adresse : Au Monomotapa [i. e. Paris, 1748]⁶⁹
Note : Fausse adresse : imprimé à Paris en 1748 d'après Adams, « Bibliographie des œuvres de Denis Diderot », B13
100 pos. 8 à 12 : d1748
210 ## \$r Au Monomotapa [i. e. Paris, 1748]
306 ## \$a Fausse adresse : imprimé à Paris en 1748 d'après Adams, « Bibliographie des œuvres de Denis Diderot », B13
620 #0 \$d Paris
N.B. On ne crée pas d'accès lieu pour « Monomotapa », car il s'agit d'un pays et non d'une ville.

⁶⁸ BnF, Ye-15084

⁶⁹ BSG, 8 Z 6003 INV 9149 FA

2.4.2 Contrefaçons* ou réimpressions

La description bibliographique des contrefaçons* (impressions non autorisées d'une édition* existante⁷⁰) et celle des nouvelles impressions licites ou tolérées suivent les mêmes principes, malgré la diversité de situations juridiques qui peuvent être précisées en note.

Les contrefaçons ou impressions ultérieures qui se dissimulent sous la seule adresse de l'édition d'origine sont difficiles à repérer. Mais les contrefaçons et les ré-impressions se signalent parfois par des mentions du type « Sur l'imprimé », « jouxte la copie ⁷¹ », « suivant la copie imprimée » « juxta exemplar », etc., suivies ou non d'indications sur l'édition d'origine.

On transcrit tous les éléments d'adresse figurant sur la page de titre, qu'ils concernent l'édition d'origine, la nouvelle impression qui en a été faite, ou les deux. On restitue entre crochets les éléments de l'adresse réelle (lieu, imprimeur-libraire, date) s'ils ne figurent pas dans la transcription. S'il s'agit d'une contrefaçon, on le signale en note par une formule du type « Contrefaçon. » ou « Contrefaçon publiée à ... par ... d'après le matériel typographique* ou d'après une bibliographie, un document d'archives, etc. »

Chaque imprimeur ou libraire mentionné à l'adresse ou restitué par le catalogueur doit faire l'objet d'un accès normalisé : imprimeur ou libraire réel comme imprimeur ou libraire prétendu, ce dernier devant être lié à une autorité propre même s'il usurpe l'identité d'un imprimeur-libraire ayant réellement existé.

Lorsque l'adresse de la page de titre est celle de l'imprimeur-libraire qui réalise la contrefaçon, il n'y a pas d'incidence sur la zone de l'adresse. On signale en note : « Contrefaçon » ; « Contrefaçon de l'édition... ».

Exemple sans mention de copie, avec le nom et l'adresse de l'imprimeur-libraire réel :

Adresse : A Amsterdam, chez Pierre Brunel, à la Bible d'or. M D C XCIX.⁷²

Note : Contrefaçon de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685⁷³ avec les gravures en taille-douce de Romein De Hooge, elles aussi copiées
100 pos. 8 à 12 : d1699

210 ## \$r A Amsterdam, chez Pierre Brunel, à la Bible d'or. M D C XCIX.

305 ## \$a Contrefaçon de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685 avec les gravures en taille-douce de Romein De Hooge, elles aussi copiées

620 #1 \$d Amsterdam

702 #1 \$a Brunel \$b Pierre \$f 1658?-1740 \$4 610

Exemple avec mention de copie et le nom et l'adresse de l'imprimeur-libraire réel :

Adresse : Suivant la copie imprimée à Paris. A Bruxelles, chez Nicolas Stryckwant, imprimeur & marchand libraire rûe de l'Evêque. M. DCC. XXXVIII. Avec approbation.⁷⁴

100 pos. 8 à 12 : d1738

210 ## \$r Suivant la copie imprimée à Paris. A Bruxelles, chez Nicolas Stryckwant, imprimeur & marchand libraire rûe de l'Evêque. M. DCC. XXXVIII. Avec approbation

620 #1 \$d Bruxelles

702 #1 \$a Stryckwant \$b Nicolas \$4 610

⁷⁰ Définition prise ici au sens large ; voir lexique : contrefaçon*.

⁷¹ Attention : dans le libellé des adresses d'Ancien Régime, le mot « copie » désigne l'exemplaire* d'après lequel a été établie une réimpression, qu'il s'agisse d'une réimpression licite ou d'une contrefaçon.

⁷² Contes et nouvelles en vers. Par Mr. de La Fontaine, de l'Académie française. Nouvelle édition enrichie de tailles-douces, corrigée, & augmentée. Tome premier [-second], BnF, RES-Ye-2245-2246

⁷³ Contes et nouvelles en vers. De monsieur de La Fontaine. Nouvelle édition enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]. A Amsterdam, chez Henry Desbordes dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DC. LXXXV., BnF, RES-Ye-2241-2242

⁷⁴ Sorbonne, R 6= 896. Pièce 3

Exemples avec mention de copie précisant le nom et l'adresse de l'imprimeur-libraire copié :

Adresse : Juxta exemplar impressum Lugduni, ex typographia Jacobi Roussin, M. DCVI. Superiorum permissu [i. e. Leyde, Johannes Elzevier, entre 1656 et 1661].

Note : Réédition publiée à Leyde, par J. Elzevier, d'après le matériel typographique⁷⁵.

100 pos. 8 à 16 : g16561661

210 ## \$r Juxta exemplar impressum Lugduni, ex typographia Jacobi Roussin, M. DCVI. Superiorum permissu [i. e. Leyde, Johannes Elzevier, entre 1656 et 1661].

305 ## \$a Réédition publiée à Leyde, par J. Elzevier, d'après le matériel typographique

620 #0 \$d Leiden

702 #1 \$a Elzevier \$b Johannes \$f 1622-1661 \$4 610

Adresse : Jouxte la copie imprimée a Paris, chez Augustin Courbé, au Palais, en la galerie des Merciers, à la Palme. M. DC. LVIII. Avec permission.

Note : Contrefaçon. La formule « Jouxte la copie imprimée » est incluse dans une composition d'ornements typographiques⁷⁶.

100 pos. 8 à 12 : d1658

210 ## \$r Jouxte la copie imprimée a Paris, chez Augustin Courbé, au Palais, en la galerie des Merciers, à la Palme. M. DC. LVIII. Avec permission.

305 ## \$a Contrefaçon. La formule « Jouxte la copie imprimée » est incluse dans une composition d'ornements typographiques.

Adresse : Sur l'imprimé. A Amsterdam, chez Henry Desbordes, dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DCCX.⁷⁷

Note : Contrefaçon, peut-être française, de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685⁷⁸, avec des gravures en taille-douce de Romein De Hooge, ici copiées inversées

100 pos. 8 à 12 : d1710

210 ## \$r Sur l'imprimé. A Amsterdam, chez Henry Desbordes, dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DCCX.

305 ## \$a Contrefaçon, peut-être française, de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685, avec les gravures en taille-douce de Romein De Hooge, ici copiées inversées

Exemple sans mention de copie, avec l'adresse de l'édition initiale :

Adresse : A Geneve, chez Barillot, & fils [i. e. Paris, Laurent Durand, 1748]⁷⁹.

Note : Contrefaçon de l'édition originale genevoise⁸⁰, imprimée à Paris pour Laurent Durand en décembre 1748 d'après C. P. Courtney

100 pos. 8 à 12 : d1748

210 ## \$r A Geneve, chez Barillot, & fils [i. e. Paris, Laurent Durand, 1748].

305 ## \$a Contrefaçon de l'édition originale genevoise, imprimée à Paris pour Laurent Durand en décembre 1748 d'après C. P. Courtney

620 #2 \$d Genève

620 #0 \$d Paris

702 #1 \$a Durand \$b Laurent \$f 1712 ?-1763 \$4 610

⁷⁵ Sorbonne, THJ 6= 8

⁷⁶ Sorbonne, LFR 6= 378-11

⁷⁷ Les contes et nouvelles en vers, de monsieur de La Fontaine. Nouvelle edition, revûë, corrigée & enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]., BnF, RES-Ye-2248-2249

⁷⁸ Contes et nouvelles en vers. De monsieur de La Fontaine. Nouvelle edition enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]. A Amsterdam, chez Henry Desbordes dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DC. LXXXV., BnF, RES-Ye-2241-2242

⁷⁹ Montesquieu, De l'esprit des loix... ou du rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, &c. à quoi l'auteur a ajouté. Des recherches nouvelles sur les loix romaines touchant les successions, sur les loix françaises, & sur les loix féodales. Tome premier [-second], Sorbonne, VCM 4 = 9560-9561

⁸⁰ De l'Esprit des loix ou du rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les mœurs, le climat, la religion, le commerce, &c. à quoi l'auteur a ajouté des recherches nouvelles sur les loix romaines touchant les successions, sur les loix françaises, & sur les loix féodales. Tome premier [-second]. - A Genève, chez Barrillot & fils [1748], BnF, Arsenal, 4-J-8 et 9

702 #1 \$a Barrillot \$b Jacques François \$f 17..-17..? \$c libraire prétendu \$4 610

Exemple sans mention de copie, avec l'adresse de l'édition initiale, impression postérieure d'un demi-siècle, peut-être dans une volonté de pastiche (la [vignette](#) de la page de titre est également copiée) :*

Adresse : A Valence. Chés Claude La Ville. 1547 [i. e. Genève ?, vers 1600].⁸¹

Note : Contrefaçon vraisemblablement réalisée à Genève vers 1600 de la 1^{re} édition collective des œuvres de Rabelais éditées à Valence par Claude La Ville en 1547⁸²
100 pos. 8 à 12 : d1600

210 ## \$r A Valence. Chés Claude La Ville. 1547 [i. e. Genève ?, vers 1600].

305 ## \$a Contrefaçon vraisemblablement réalisée à Genève vers 1600 de la 1^{re} édition collective des œuvres de Rabelais publiées à Valence par Claude La Ville en 1547.

620 #2 \$d Valence

620 #0 \$d Genève

702 #1 \$a La Ville \$b Claude \$f 15..?-16.. \$4 610

⁸¹ La plaisante, et joyeuse histoyre du grand geant Gargantua. Prochainement reveue & de beaucoup augmentée par l'autheur mesme. Bibliothèque Mazarine, 8° 22204 A [Res]

⁸² Portant comme adresse : A Valence, chés Claude La Ville. 1547.

3 Zone de la description matérielle (zone 5)

Zone 215

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Codes de sous-zones Non répétables

§a Nombre de volumes ou pagination

§c Illustration

§d Format

§e Matériel d'accompagnement

215 ## §a X-320 p., XVIII f. de pl. §c ill. §d in-8 §e jeu de cartes

3.1 Définition

Cette zone réunit les éléments de description physique propres à l'[édition](#)*, répartis en quatre ensembles : importance matérielle (nombre de parties, [feuillet](#)*, pages, etc.), illustration, format, matériel d'accompagnement. Le relevé des [signatures](#)* est donné en note⁸³.

3.2 Importance matérielle

3.2.1 Nombre de parties

Une publication est composée d'une ou de plusieurs parties, indépendamment de la façon dont les [exemplaires](#)* peuvent être reliés (un ou plusieurs volumes). La division en parties relève d'un choix éditorial. Elle peut être marquée par des pages de titres, [signatures](#)* ou paginations particulières.

Quand une publication n'est composée que d'une seule partie, on donne directement la pagination ou foliotation, y compris celles d'éventuelles annexes (textes complémentaires, pièces justificatives, index, table des matières...), sans les faire précéder d'aucune mention.

Exemple : 215 ## §a VIII-260 p.

Quand une publication est annoncée en plusieurs parties, mais que sa pagination est strictement continue, on donne de même directement la pagination ou foliotation.

Exemple :

Titre : Meditations sur les mysteres de la foy divisees en huit parties...

215 ## §a [36]-670-[22] p. §d in-12⁸⁴

Pour les publications en plusieurs parties dont la pagination est discontinue ou continue mais comportant des feuillets intermédiaires, voir [6.1](#) : ouvrages en plusieurs tomes ou parties.

3.2.2 Décompte des [feuillet](#)*, pages, etc.

On indique le nombre de [feuillet](#)*, pages ou colonnes (abrégés respectivement « f. », « p. », « col. ») selon le ou les systèmes de numérotation présents dans l'ouvrage.

Les séquences de pagination de même type, c'est-à-dire comptées en feuillets, pages ou colonnes sont réunies par un trait d'union, les autres sont séparées par une virgule.

⁸³ Voir [5.2.9](#) Notes sur la zone de la description matérielle.1.

⁸⁴ BU Arsenal, Toulouse 1, Res Pf XVII-272

On indique pour chaque séquence numérotée le dernier chiffre imprimé, en conservant les chiffres romains ou arabes. Les feuillets, pages ou colonnes non numérotés qui ne sont pas compris dans une séquence sont comptés en chiffres arabes et indiqués entre crochets, selon l'unité utilisée dans le contexte, en respectant l'ordre des séquences.

Exemple : 215 ## \$a X-320-[4] p., XVIII f.

Les pages sont prises en compte de la première à la dernière page de l'ensemble des [cahiers](#)*, qu'elles soient chiffrées ou non, en tenant compte des pages blanches comprises entre deux séquences de pagination et des pages blanches du début du premier cahier et de la fin du dernier cahier, qui sont indiquées par un nombre suivi de l'abréviation « bl. », entre crochets carrés. Ces feuillets ne sont pas restitués s'ils sont absents dans [l'exemplaire](#)* catalogué, sauf si on dispose d'une source fiable les mentionnant (autre exemplaire, bibliographie fiable).

Exemple : 215 ## \$a [2 bl.]-XII-[2 bl.]-239-[1 bl.] p.

N.B. Ne pas confondre les feuillets blancs du début du premier cahier ou de la fin du dernier cahier avec les feuillets de garde ou tout autre feuillet ou cahier ajouté à l'exemplaire au moment de sa reliure.

Lorsque seul le recto des feuillets est imprimé on précise en note « feuillets imprimés au recto seulement ».

Quand dans une même séquence la numérotation est d'abord en chiffres romains puis en chiffres arabes, on donne le nombre total de pages en chiffres arabes, et on précise en note cette particularité.

Exemple :

215 ## \$a 324 p.

307 ## \$a Les pages 1 à 14 sont numérotées en chiffres romains, et les pages 15 à 324 en chiffres arabes

Si une publication comporte plus de cinq séquences de pages, feuillets ou colonnes numérotés par partie, on peut indiquer seulement « pagination multiple ».

Si une publication comporte plus de cinq parties avec une pagination spécifique à chacune, on peut se limiter au nombre de parties sans détailler les séquences de pagination.

Si le nombre figurant sur le dernier feuillet, la dernière page ou la dernière colonne d'une séquence est manifestement erroné, on le transcrit tel qu'il est donné dans la publication, suivi du nombre corrigé entre crochets précédé de i. e.

Exemple : 215 ## \$a XIV-823 [i. e. 328] p.

Quand une erreur de pagination à l'intérieur d'une séquence a une incidence sur l'exactitude du décompte des pages, feuillets ou colonnes, on restitue entre crochets le chiffre exact précédé de i. e., en justifiant cette correction en note.

Exemple : 215 ## \$a [16]-368 [i. e. 376]-[4] p.

307 ## \$a Pagination 185-192 répétée

Il n'est pas obligatoire de donner le détail des autres erreurs de pagination à l'intérieur des séquences, celles-ci étant fréquentes dans les livres anciens.

Les feuillets isolés dont l'emplacement peut varier selon les exemplaires car ils ne sont compris ni dans la pagination ni dans les cahiers (cas de certains errata, [privilege](#)*, table, avis au relieur...) sont indiqués séparément dans la collation, après une virgule et avant les éventuels feuillets de planche, en précisant leur nature. Leur emplacement est signalé dans les particularités d'exemplaire.

Il faut en tenir compte dans le relevé des [signatures](#)* (voir [5.2.9.1](#)).

Exemple : 215 ## \$a [26]-464 p., [1] f. d'errata \$d in-12
316 ## \$a F. d'errata relié à la fin des pièces liminaires \$5 BnF, A-6778
316 ## \$a F. d'errata relié en tête des pièces liminaires \$5 BnF, A-10841 (bis)

Exemple d'une édition présentant un errata de [8] p. :

215 ## \$a [20]-347-[1 bl.], [8] p. d'errata \$d in-12
307 ## \$a Sig. ã⁶, ë⁴, A-O¹², P⁶, a⁴ ; l'emplacement des 4 f. d'errata (cahier a⁴) peut varier
316 ## \$a F. d'errata reliés à la fin \$5 BnF Arsenal, 8-T-321

Autres types de numérotation

Quand la publication est paginée ou foliotée en caractères autres que les chiffres arabes ou romains (par exemple en caractères grecs ou hébraïques), on donne entre crochets le nombre de pages ou de feuillets en chiffres arabes et on indique en note le type de caractères utilisé dans la publication, en le transcrivant ou le translittérant le cas échéant.

Absence totale de pagination ou foliotation

Quand l'ouvrage ne comporte aucune pagination ou foliotation, on compte le nombre total de [feuillets](#)*, quelle que soit la mise en page du texte (longues lignes ou colonnes) et on le donne en chiffres arabes entre crochets. Dans ce cas, on donne obligatoirement en note le relevé des [signatures](#)*.

Si la composition est en colonnes, on indique en note le nombre de colonnes par page.

3.2.3 Décompte des [feuillets de planches](#)*

Le nombre des [feuillets de planches](#)* (abrévés « f. de pl. »), numérotés ou non, qui ne sont pas compris dans la pagination ou ne font pas partie des [cahiers](#), est donné à la suite du décompte des pages, feuillets, etc., précédé d'une virgule. Il est indiqué entre crochets si les feuillets ne sont pas numérotés. On précise, accompagné de la mention « dépl. », le nombre des feuillets [dépliants](#)*, c'est-à-dire ceux dont la dimension excède celle d'une page, quel que soit le mode de pliage ou de montage. Une planche pliée en deux et montée en son centre sera comptabilisée comme un seul feuillet dépliant.

On peut préciser en note d'exemplaire si l'emplacement des feuillets n'est pas conforme à celui initialement prévu dans la publication.

Exemples :

215 ## \$a [8]-448-[44] p., [3] f. de pl.

215 ## \$a VIII p., 445 col., [1]-XXV f. de pl.

215 ## \$a 128 p., 8 f. de pl. dont 3 dépl.

Attention : la numérotation des illustrations ne correspond pas toujours au nombre de feuillets de planches ; dans ce cas, on indique le nombre de feuillets de planches entre crochets, et en note on précise le nombre d'illustrations.

Exemple :

Titre : La città di Roma ovvero Breve descrizione di questa superba città, divisa in quattro tomi ed ornata di 385 stampe in rame. Tomo I [-IV]

Description matérielle : 4 tomes ([4] p., 64 col., [34] f. de pl. ; IV p., 16 col., [78] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 62 col., [1 bl.] p., [32] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 96 col., [38] f. de pl.)

Note : 385 illustrations ou plans gravés sur cuivre, répartis sur 182 planches⁸⁵

215 ## \$a 4 tomes ([4] p., 64 col., [34] f. de pl. ; IV p., 16 col., [78] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 62 col., [1 bl.] p., [32] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 96 col., [38] f. de pl.)

307 ## \$a 385 illustrations ou plans gravés sur cuivre, répartis sur 182 planches

Quand une publication est composée de plusieurs parties et que les planches sont réparties entre ces dernières, on les donne à la suite du décompte des pages, feuillets, etc. de chaque partie.

Exemple :

Titre : Histoire du concile de Constance... Tome premier [-second].⁸⁶

215 ## \$a 2 tomes ([6]-XLVIII-432 p., [15] f. de pl. ; [2] p., p. 433-816, [3] f. de pl.)

Si le nombre figurant sur le dernier feuillet de planches est manifestement erroné, on le transcrit tel qu'il est donné dans la publication, suivi du nombre corrigé entre crochets précédé de i. e.

Quand une erreur de numérotation à l'intérieur d'une séquence a une incidence sur l'exactitude du décompte des feuillets de planches, on restitue entre crochets le chiffre exact précédé de i. e., en justifiant cette correction en note.

3.2.4 Frontispice*

Quand le frontispice* n'est pas compris dans les cahiers*, on le compte comme un feuillet de planche. Quand il est compris dans les cahiers, il est inclus dans le décompte des autres pages, feuillets...

On le signale en note en apportant les précisions nécessaires (nom du graveur, technique, date...).

3.2.5 Présentations matérielles particulières

Placard*

Lorsqu'une publication se présente sous la forme d'un placard* (feuille* ou portion de feuille imprimée au recto seulement), on indique « 1 placard ».

Feuille*

Dans le cas d'une feuille*, ou d'une portion de feuille, imprimée recto verso, on indique directement le nombre de pages :

- s'il existe une pagination : 2 p.
- s'il n'existe pas de pagination : [2] p.

Dépliant*

Lorsqu'une publication se présente entièrement sous la forme d'un dépliant*, on indique : « 1 dépliant », suivi entre parenthèses du nombre exact de feuillets* ou pages (ce dernier entre crochets s'il est restitué).

- 1 dépliant (8 p.)
- 1 dépliant ([4] f.)

3.2.6 Collation incomplète

Dans le cas d'un exemplaire* incomplet, si on ne peut restituer le nombre de pages, feuillets*, etc. d'après un autre exemplaire ou à défaut d'après les bibliographies, on utilise le point d'interrogation entre crochets avant ou après la pagination donnée pour indiquer qu'elle est

⁸⁵ BUC, Toulouse 2, Res 14

⁸⁶ BU Arsenal, Toulouse 1, Res Mn 2330

incomplète. On indique par ailleurs en note que la notice a été établie d'après tel exemplaire, incomplet. Enfin, on donne en note d'exemplaire le décompte des pages, feuillets ou colonnes de l'exemplaire catalogué :

- Une première séquence de pagination où les premières pages manquent :

Exemple :

215 ## \$a [?]-823 p.

303 ## \$a Catalogué d'après l'ex. XXX, incomplet des pièces liminaires

316 ## \$a Incomplet : p. 1-823 seules ; manquent sans doute les pièces liminaires

- La fin manque :

Exemple :

215 ## \$a 823-[?] p.

303 ## \$a Catalogué d'après l'ex. XXX, incomplet de la fin

316 ## \$a Incomplet : p. 1-823 seules ; les dernières pages manquent

- Le début et la fin manquent :

Exemple :

215 ## \$a [?]-[64]-[?] p.

303 ## \$a Catalogué d'après l'ex. XXX, incomplet du début et de la fin

316 ## \$a Incomplet : cahiers B-E⁸ seuls

- Le premier tome manque :

Exemple :

215 ## \$a 2 tomes ([?] ; 432 p.)

303 ## \$a Catalogué d'après l'ex. XXX, incomplet du tome I

316 ## \$a Incomplet : le tome I manque

3.3 Illustration

On veillera à bien coder la présence d'illustration dans la zone 105, et éventuellement dans la zone 140.

La mention « ill. » signale la présence d'illustration, qu'elle apparaisse dans le texte ou sous forme de [planches](#)* hors texte.

Ne sont pas considérés comme des illustrations et donc ne sont pas mentionnés en tant qu'illustration dans la zone de la collation, qu'ils apparaissent sous forme de planches hors texte ou bien dans le texte :

- les tableaux (généalogiques, astronomiques, mathématiques, commerciaux, etc.)

- la musique imprimée ou gravée

- les contenus textuels gravés (sans reproduction de leur support d'origine)

Ils peuvent être mentionnés en note.

Par convention, la mention « ill. » ne signale ni les [ornements typographiques](#)* courants ([encadrement](#)*, fleurons, [culs-de-lampes](#)*, [bandeaux](#)*, [lettres ornées](#)*...), ni les [marques](#)* d'imprimeur ou de libraire, ni les armoiries présentes sur la page de titre. Leur présence est signalée en note.

On donne en note la description détaillée des illustrations (type, techniques, impression en couleur, auteurs...). Voir [5.2.9.3](#).

Si la publication ne comprend qu'un ou deux type(s) d'illustration, on peut également les préciser entre parenthèses à la suite de la mention « ill. » : [frontispice](#)*, portrait, cartes, plans, armoiries...

440 p. : ill. (cartes)
215 ## \$a 440 p. \$c ill. (cartes)

120 p. : ill. (armoiries et portraits)
215 ## \$a 120 p. \$c ill. (armoiries et portraits)

3.4 Format*

On donne le format bibliographique* en \$d, sous les formes suivantes :

in-plano
in-folio
in-4
in-8
in-12
in-16
in-18
in-24
in-32
in-64

Lorsqu'un ouvrage présente toutes les caractéristiques d'un format à l'exception du sens des pontuseaux*, on le précise en note, à la suite du relevé des signatures*, par une formule du type : « pontuseaux verticaux » ou « pontuseaux horizontaux » (voir 5.2.9.1).

Cas particuliers

- Format difficile à déterminer : en cas de doute quant au format bibliographique*, on donne le format présumé suivi d'un point d'interrogation et, entre parenthèses, des dimensions en millimètres (en commençant par la hauteur). On mentionne en note le sens des pontuseaux* à la suite du relevé des signatures*.

- Format oblong : la mention « oblong » est indiquée à la suite du format.

- Placard* ou feuille*

On peut ne pas donner le format bibliographique d'un placard* ou d'une feuille* s'il est difficile à déterminer. En revanche, on donne les dimensions de la justification* en millimètres, en commençant par la hauteur, précédées de la mention « justification ». Si le format bibliographique est indiqué, les dimensions de la justification sont données à la suite entre parenthèses.

215 ## \$a 1 placard \$d in-plano (justification 600 x 400 mm)

215 ## \$a 1 placard (2 col.) \$d justification 100 x 85 mm

215 ## \$a 2 p. \$d in-plano (justification 750 x 430 mm)

215 ## \$a [2] p. \$d justification 195 x 146 mm

- Dimensions inhabituelles : dans des cas très exceptionnels, on peut indiquer en note les dimensions exactes en millimètres, en commençant par la hauteur (ex. pour un ouvrage dont l'aspect serait tout à fait inhabituel par rapport aux caractéristiques de son format).

Exemple :

Description matérielle : [88] f. : ill. ; in-8

Note : Sig. a-i⁸, k⁴, l⁸. Format inhabituel : petit in-8 de format allongé (160 x 60 mm)⁸⁷

⁸⁷ Bibliothèque de l'Institut de France, 8° D 38 A Réserve

215 ## \$a [88] f. \$c ill. \$d in-8

307 ## \$a Sig. a-i⁸, k⁴, l⁸. Format inhabituel : petit in-8 de format allongé (160 x 60 mm)

Dans le cas de publications en plusieurs tomes ou parties de formats différents, mais qui peuvent être cataloguées en une seule notice, on indique les formats, en donnant les éventuelles précisions en note.

Les atlas et recueils de planches d'un format différent de la publication peuvent soit être catalogués séparément, soit être considérés comme du matériel d'accompagnement (voir [3.5](#)).

3.5 Matériel d'accompagnement

La mention du matériel d'accompagnement suit la mention de format : elle est introduite par un \$e.

On considère comme matériel d'accompagnement de la publication décrite tout élément physiquement distinct publié avec elle et destiné à être diffusé, utilisé et conservé avec elle.

Le matériel d'accompagnement est décrit par un mot ou une expression indiquant sa nature.

Exemple :

Description matérielle : 256 p. ; in-8 + jeu de 54 cartes dans un étui

215 ## \$a 256 p. \$d in-8 \$e jeu de 54 cartes dans un étui

On peut considérer les atlas ou recueils de planches comme matériel d'accompagnement, quand ils font partie d'une publication en plusieurs tomes ou parties qui peut être cataloguée en une seule notice. Dans ce cas, on utilise de préférence le terme employé dans la publication, et on le fait suivre de sa description matérielle (nombre de pages ; format). Si l'atlas ou le recueil comporte des [signatures*](#), elles sont indiquées en note à la suite de celles de la publication qu'il accompagne (voir [5.2.9.1](#)).

Exemple :

Description matérielle : 2 vol. ([4]-264 p. ; [4] p., XXVI f. de pl. in-folio gravées sur cuivre) : ill. ; in-4⁸⁸

ou

Description matérielle : [4]-264 p. ; in-4 + recueil de pl. ([4] p., XXVI f. de pl. gravées sur cuivre, in-folio)

215 ## \$a 2 vol. ([4]-264 p. ; [4] p., XXVI f. de pl. in-folio gravées sur cuivre) \$c ill. \$d in-4

ou

215 ## \$a [4]-264 p. \$d in-4 \$e recueil de pl. ([4] p., XXVI f. de pl. gravées sur cuivre, in-folio)

⁸⁸ Antiquités gauloises et romaines, recueillies dans les jardins du palais du Sénat, pendant les travaux qui y ont été exécutés depuis l'an IX jusqu'à ce jour ; pour servir à l'histoire des antiquités de Paris [...] Par C. M. Grivaud, [...] avec 26 planches, in-folio, gravées en taille-douce. A Paris, chez François Buisson [...], 1807, Bibliothèque de l'Institut de France, 4° Z 168 B

4 Zone de la collection (zone 6)

Zone 225

Premier indicateur

0 différent de la forme de référence

1 il n'existe pas de forme de référence

2 conforme à la forme de référence

Deuxième indicateur

Non défini

Codes de sous-zones Non répétables

§a Titre de la collection

§v numérotation de la publication

4.1 Principes généraux

4.1.1 Définition

On utilise la zone de la collection lorsque la publication décrite appartient à un ensemble éditorial plus large : collection, sous-collection ou monographie multipartite.

Une collection est un groupe de publications distinctes, généralement d'auteurs différents, numérotées ou non, portant chacune, outre son titre propre, un titre commun qui est le titre propre de la collection. Il peut aussi arriver qu'un titre commun qui ne figure jamais sur les publications ait été consacré par l'usage, par exemple la "Byzantine du Louvre" et les "Voyages de Bry". C'est dans la notice de collection qu'on introduit ce titre d'usage.

La zone peut être utilisée pour traiter les œuvres complètes qui sont conçues comme un projet éditorial général et dont chaque élément mentionne le titre commun (Œuvres complètes de ...).

Liste de quelques collections avant 1830 :

Collectio ad usum Delphini

Bibliothèque universelle des romans

Bibliothèque universelle des dames

Description des arts et métiers

Cabinet des fées

Manuels encyclopédiques Roret

4.1.2 Sources

Les sources pour la détermination et la transcription du titre de collection sont par ordre de préférence la page de titre de la collection, le [faux-titre](#)^{*}, la page de titre de la monographie ou ses substituts, les pages liminaires, le [colophon](#)^{*}, la couverture imprimée, l'[approbation](#)^{*}, le [privilège](#)^{*}.

Lorsque le titre de la collection n'apparaît pas sur la monographie, on peut se référer à des sources extérieures fiables (bibliographies ou catalogues) ; il sera alors transcrit entre crochets. En revanche, on ne restitue pas une numérotation absente de la publication.

Exemple où le titre de la collection n'apparaît pas du tout dans le titre de la monographie :

200 1# §a Histoire de Fortunatus⁸⁹.

225 0# §a La bibliothèque bleue, entièrement refondue, & considérablement augmentée. N° III.

308 ## §a Titre de la collection pris au faux-titre

410 #1 §t La bibliothèque bleue, entièrement refondue & considérablement augmentée (Paris) §v 03

⁸⁹ BnF, Y2-6198

4.2 Mention de collection

La zone de la collection est une zone de transcription. Elle est utilisée seulement quand les éléments du titre de collection figurent sur une source différente de celle retenue pour renseigner la zone du titre de la monographie. Le titre de collection, le cas échéant de sous-collection et la ou les numérotations sont transcrits tels qu'ils se présentent sur la publication, en respectant l'ordre des éléments et la ponctuation, les chiffres arabes ou romains, etc.

Si le titre de collection et la numérotation sont trouvés à des emplacements différents, on transcrit d'abord le titre, puis la numérotation précédée d'un \$v. Si le titre de collection et celui de la sous-collection sont trouvés à des emplacements différents, on les sépare par un point.

Exemple où le titre de la collection figure sous une forme différente au [faux-titre](#) et dans le titre de la monographie :*

200 1# \$a Bibliothèque universelle des dames. Théâtre. Tome septieme.

225 0# \$a Bibliothèque universelle des dames. Quatrième classe : théâtre \$v Tome septieme

308 ## \$a Titre de la collection pris au faux-titre

410 #1 \$t Bibliothèque universelle des dames \$h 04 \$i Théâtre \$v 07

4.3 Liens et accès

Zone 410

Indicateurs :

Indicateur 1 : #

Indicateur 2 : 0 (pas de génération de note)
1 (génération d'une note)

\$0 \$t \$h \$i : éléments transférés de la notice d'autorité

\$v numérotation attribuée par l'éditeur (chiffres transcrits en chiffres arabes)

On fait un accès au titre de référence de la collection, en ajoutant le numéro d'ordre de la publication au sein de la collection (\$v). En absence de numéro d'ordre, on peut mettre la date de publication si elle permet de classer les ouvrages.

Si la notice de collection existe, cet accès prend la forme d'un lien à cette notice.

Exemple où le titre de la collection apparaît seulement dans le titre de la monographie et où la date sert de numéro d'ordre :

200 1# \$a L. Annaei Flori rerum Romanarum epitome. Interpretatione et notis illustravit Anna Tanaquilli Fabri filia. Jussu christianissimi Regis, in usum serenissimi Delphini.

210 ## \$a Parisiis, apud Fredericum Leonard. M. DC. LXXIV

Pas de 225

410 #1 \$t Collectio Ad usum Delphini (Paris) \$v 1674

Rappel : les variantes de titre de la collection, y compris celles consacrées par l'usage, figurent comme renvois dans la notice de collection.

5 Zone des notes (zone 7)

Cette zone comprend deux ensembles qui doivent être clairement dissociés dans la présentation : les notes relatives à la publication et les notes relatives à l'[exemplaire](#)*.

5.1 Principes généraux

Les notes précisent et complètent la description formelle. Elles peuvent rendre compte de n'importe quel aspect de la présentation matérielle de la publication ou de son contenu. Le catalogueur y restitue les éléments indispensables à une complète identification bibliographique et y justifie les accès qu'il ajoute à ceux qu'impose la description formelle.

Il n'y a pas de contrainte de forme dans ces notes, mais elles doivent être rédigées de manière concise et précise, en utilisant les formules proposées par la recommandation toutes les fois où cela est possible.

Les notes suivent en principe l'ordre des zones, cependant on pourra déroger à cette logique pour ramasser en une seule formule un ensemble d'informations concernant plusieurs zones. On utilise dans ce cas la zone de notes la plus appropriée ; on n'utilise la zone 300 que pour les notes pour lesquelles aucune autre zone n'existe (notes sur la nature, la forme et la destination de l'ouvrage). Les mentions de siècle y sont indiquées en chiffres arabes.

Exemple rassemblant les 'notes sur l'œuvre et les titres en relation', les 'notes sur la zone de l'édition et de l'histoire bibliographique' et les 'notes sur les responsabilités intellectuelles' :

200 1# \$a Les devis amoureux, traduitz nagueres de grec en latin, & depuis de latin en françois, par l'Amoureux de vertu

305 ## \$a Édition originale de la première traduction française du « Roman de Leucippé et Clitophon » d'Achille Tatius, établie d'après la version latine de Luigi Annibal della Croce par Philibert de Vienne, qui signe l'Amoureux de vertu ; l'attribution à Claude Collet est abandonnée

Toutes les transcriptions et citations (titres d'ouvrages, mentions de responsabilité, etc.) sont faites entre guillemets.

5.2 Notes sur la publication

5.2.1 Note sur la description bibliographique

Zone 303

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

\$a Texte de la note

Cette note est utilisée pour justifier l'incomplétude ou l'incertitude des informations données dans les zones de description (quand on n'a pas pu comparer à d'autres [exemplaires](#)* ou se référer à des bibliographies fiables).

303 ## \$a Catalogué d'après l'exemplaire XYZ de la BHVP, incomplet de la page de titre et d'une partie des pages liminaires

316 ## \$a Incomplet de la page de titre et d'une partie des pages liminaires \$5 BHVP : XYZ

Elle est aussi utilisée pour indiquer que, dans le cas d'un exemplaire incomplet, plusieurs parties de la notice ont été rédigées en se référant à des bibliographies fiables ou à des catalogues.

303 ## \$a Titre et collation restitués d'après Adams

5.2.2 Notes sur la nature, la forme et la destination de l'ouvrage

Zone 300

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

§a Texte de la note

Ces notes ne sont à rédiger que si la lecture du reste de la notice ne permet pas de se faire une idée de la nature, de la forme et de la destination de l'ouvrage.

Exemples :

300 ## §a Épithalame en vers

300 ## §a Publicité

300 ## §a Contre Camille Desmoulins

300 ## §a Sur la défense des assignats

300 ## §a Prospectus de l' « Essay on criticism », London, 1745, d'A. Pope

300 ## §a Au sujet de l'ouvrage intitulé : « Régénération annoncée par le ministre »

5.2.3 Notes sur l'œuvre et les titres en relation

Ces notes permettent de situer l'édition cataloguée dans sa tradition textuelle, et de justifier les accès à des titres en relation. Elles sont particulièrement utiles dans les cas où il existe un risque de confusion entre des œuvres aux titres voisins.

Traduction de : « ... » (créer un accès au titre original) (une zone 454 suffit)

Première traduction française de : « »

Adaptation de : « ... » (créer un accès au titre original)

Ouvrage connu sous le titre : « ... » (créer un accès au titre conventionnel) = Isabelle, mère Jeanne

Pastiche de : « »

Zone 305

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

§a texte de la note

Exemples :

200 1# §a Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne

305 ## §a Pastiche libertin de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », différent du texte quasi-contemporain d'Olympe de Gouges.⁹⁰

200 1# §a Les quatre fils d'Aymon. Histoire héroïque.⁹¹

⁹⁰ BU Arsenal, Toulouse 1, Res 50658-10-1

⁹¹ BSG, 8 Y 3144 INV 5857 RES

305 ## \$a Adaptation en français moderne par Jean Castilhon de la chanson de geste connue aussi sous le titre « Renaut de Montauban »
500 11 \$a Renaut de Montauban \$m français \$l Adaptation \$k 1783

200 1# \$a La conference du diable avec Luther contre le saint sacrifice de la messe, avec la refutation d'un escrit fait par M. Ereiter ministre de monsieur l'ambassadeur de Suede, pour defendre cette Conference...⁹²

304 ## \$a Par Paul Bruzeau, prêtre de la communauté de Saint-Gervais d'après Barbier

305 ## \$a Différent du « Récit de la conférence du Diable avec Luther » de l'abbé Louis-Géraud de Cordemoy

200 1# \$a Les tres merueilleuses victoires des femmes du monde, et comment elles doivent à tout le monde par raison commander et mesmes à ceulx qui auront la monarchie du monde vieil. Livret escript par G. Postel. A ma dame Margarite de France⁹³

304 ## \$a Ouvrage connu sous le titre « La Mère Jeanne », souvent doré au dos de la reliure, dans les catalogues du 18^e siècle

517 1# \$a La Mère Jeanne

5.2.4 Notes sur les langues de la publication

Ces informations complètent les données codées fournies en zone 101.

Zone 302

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

\$a texte de la note

Formules : Texte latin seul

Textes breton et français en regard

Texte anglais avec traduction française et latine en vers

Texte français et traduction latine interlinéaire

Exemple :

101 2# \$a bre \$a fre \$c bre

302 ## \$a Texte original breton et traduction française en regard

5.2.5 Notes relatives aux titres

Zone 304

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

\$a texte de la note

⁹² BSG, 8 D 4740 INV 5645 FA

⁹³ BSG, 8 D 9989 RES (P.1)

5.2.5.1 Notes sur la source du titre propre

Lorsque le titre n'est pas transcrit de la page de titre on indique la source utilisée. On utilise notamment les formules suivantes :

[Titre de départ](#)*

Titre pris au [colophon](#)*

Titre pris à l'[achevé d'imprimer](#)*

[Titre courant](#)*

Titre d'après les premiers mots du texte

Titre restitué d'après VD16

Titre restitué d'après l'[exemplaire](#)* BnF coté X-XXXX

Titre pris au [faux-titre](#)* / à l'[approbation](#)* / au [privilège](#)* / à la [dédicace](#)* / dans la préface / etc. (dans le cas d'un catalogage d'un exemplaire incomplet)

304 ## \$a Titre restitué d'après VD16

304 ## \$a Titre pris à l'achevé d'imprimer

5.2.5.2 Notes sur les variantes du titre et les [titres parallèles](#)*

On relève les variantes de titre quand il est utile d'y faire des accès particuliers (bloc 5XX). On utilise les formules suivantes :

[Titre de départ](#)* : « ... »

[Faux-titre](#)* : « ... »

[Titre courant](#)* : « ... »

Au [frontispice](#)* : « ... »

Titre étiquette : « ... »

Pages de titre en français et en latin en regard ; titre en latin : « ... »

Pages de titre successives en latin et en espagnol ; titre en espagnol : « ... »

200 1# \$a Le mariage, ses agréments et ses chagrins...⁹⁴

304 ## \$a Titre de départ : « Philogame et Antigame, ou Les agréments et les chagrins du mariage »

514 1# \$a Philogame et Antigame, ou Les agréments et les chagrins du mariage

517 1# \$a Les agréments et les chagrins du mariage

518 1# \$a Le mariage, ses agréments et ses chagrins...

518 1# \$a Les agréments et les chagrins du mariage

518 1# \$a Philogame et Antigame, ou Les agréments et les chagrins du mariage

200 1# \$a Description de plusieurs nouvelles espèces d'orthocératites et d'ostracites par Mr. Picot de Lapeirouse \$r, baron de Bazus etc. Associé ordinaire de l'Académie royale des sciences, inscriptions, & belles lettres de Toulouse, & correspondant de l'Académie des sciences à Paris. Avec figures⁹⁵

304 ## \$a La page de titre en latin en regard de la page de titre en français porte : « Philippi Picot de Lapeirouse... De novis quibusdam orthoceratitum et ostracitum speciebus dissertatiuncula. Figuris aeneis illustrata. Erlangae Impensis Wolfgangi Walther. Parisiis apud Didot... Tolosae Apud Manavit... M D CCLXXXI »

510 1# \$a De novis quibusdam orthoceratitum et ostracitum speciebus dissertatiuncula. Figuris aeneis illustrata \$z lat

⁹⁴ 4 tomes. 1692-1694. BSG, 8 Y 4184 (2-3) INV 7569-7570 FA

⁹⁵ Bibliothèque universitaire Santé Allées Jules Guesde (BU Allées Jules Guesde), Université Toulouse 3 Paul Sabatier (Toulouse 3), Res SC B 104849bis

5.2.5.3 Notes sur la transcription du titre

Les citations, vers en exergue et mentions de prix syntaxiquement distincts du titre, qui ont été omis dans la transcription du titre, peuvent être signalés et éventuellement transcrits :

Mention de prix à la suite du titre : « ... »
Citation de Sénèque à la suite du titre
Citation à la suite du titre : « ... »

Dans le cas où une date a été imprimée de façon incomplète de manière à être complétée à la main ou au composteur, la date manuscrite a été transcrite dans la zone de titre entre crochets. On précise cette particularité en note.

Exemple :

Date de la soutenance imprimée au titre : « [] juillet », complétée ou non à la main selon les exemplaires.

On signale en note d'exemplaire si la date a été ou non complétée à la main : « date complétée à la main » ou « date laissée en blanc ».

304 ## \$a Date de la soutenance imprimée au titre : « [] juillet », complétée ou non à la main selon les exemplaires

316 ## \$a Date laissée en blanc

5.2.6 Notes sur les responsabilités intellectuelles

On donne ici, en précisant sa source, toutes les explications, restitutions et justifications sur les auteurs principaux ou secondaires, que ceux-ci figurent ou non dans la publication.

Quand on s'appuie sur une mention d'auteur donnée sous une forme incomplète ou abrégée dans la publication, on la cite entre guillemets à l'aide d'une des deux formules :

- Par Untel qui signe la préface : « ... »
- Signature à la fin de la préface : « ... » = Untel

Zone 304

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

\$a texte de la note

Exemples :

200 1# \$a Vita della beata Colomba da Rieto dil terzo ordine di. s. Domenego : sepolta a Perugia⁹⁶

304 ## \$a Par Leandro Alberti d'après le titre de départ : « La Vita della beata Colomba de Rieto del terzo habito della penitentia del glorioso padre san Domenego per il venerando patre F. Leandro delli Alberti Bolognese de lordine de predicatori... »

700 #1 \$a Alberti \$b Leandro \$d 1479-1552 \$4070

200 1# \$a La Catalogne françoise \$r. Où il est traité des droits que le Roy a sur les comtez de Barcelonne, & de Roussillon ; & sur les autres terres de la principauté de Catalogne⁹⁷

⁹⁶ BnF, H-4452

⁹⁷ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVII-64, et BnF, 4-Lb37-276

304 ## \$a Par Pierre de Caseneuve, qui signe l'épître dédicatoire au cardinal Mazarin : « Caseneuve »
700 #1\$a Caseneuve \$b Pierre de \$f 1591-1652 \$4 070

200 1# \$a Lettre au Roi⁹⁸
304 ## \$a Texte signé à la fin : « L. P. d'Astori. Luvay, le 30 janvier 1789 »
700 #1 \$a Astori \$b L.-P. \$d 17..-18..? \$4 070

200 1# \$a La chartreuse ou La sainte solitude.
304 ## \$a Par Pierre Perrin (signature manuscrite à la fin de la dédicace à la Reine, sur l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine)⁹⁹
700 #1 \$a Perrin \$b Pierre \$d 1620?-1675 \$4 070

200 1# \$a Factum, pour le syndic du clergé de Castres, intimé suppliant & défendeur. Contre le syndic de la Chartreuse du même diocèse, appellant, défendeur, & suppliant
304 ## \$a Signature à la fin de l'ouvrage: « Me Verlhac, avocat »¹⁰⁰
700 #1 \$a Verlhac \$f 16..-17.. \$4 070

200 1# \$a Des enfans devenus célèbres par leurs études par leurs écrits. Traité historique¹⁰¹
304 ## \$a Par Adrien Baillet d'après sa signature à la fin de la conclusion, p. 491, et le privilège royal qui lui est accordé pour 12 ans le 1er mars 1688, au f. Z2v
700 #1 \$a Baillet \$b Adrien \$f 1649-1706 \$4 070

200 1# \$a Sensuyt le labyrinthe de fortune & séjour des troys nobles dames compose par lacteur des Regnars traversans / et loups ravisans. Surnomme le traverseur des voyes perilleuses¹⁰²
304 ## \$a Par Jean Bouchet, auteur de l'ouvrage « Les regnars traversans les perilleuses voyes des folles fiances du monde » imprimé en 1503 ou 1504 par Antoine Vérard, et qui utilise plusieurs fois ce pseudonyme de « traverseur des voyes perilleuses »
700 #1 \$a Bouchet \$b Jean \$f 1476-1557 \$4 070

200 1# \$a Les devis amoureux, traduitz nagueres de grec en latin, & depuis de latin en François, par l'Amoureux de vertu.¹⁰³
304 ## \$a Traduit par Philibert de Vienne, d'après son pseudonyme « l'Amoureux de vertu » et sa devise « En Dieu me fie » imprimée à la fin du texte (f. l6v)
702 #0 \$a Philibert de Vienne \$f 15..-15.. \$4 730

200 1# \$a Réflexions critiques sur les différentes écoles de peinture¹⁰⁴
304 ## \$a Par Jean-Baptiste de Boyer d'Argens d'après une autre émission parue la même année avec nom de l'auteur au titre, approbation et privilège royal à Jean-Augustin Grangé du 8 octobre 1751 mentionnant aussi l'auteur
700 #1 \$a Boyer d'Argens \$b Jean-Baptiste de \$f 1704-1771 \$4 070

Exemples : identification d'après une bibliographie

200 1# \$a L'esprit de Mr Arnaud, tiré de sa conduite, & des écrits de luy & de ses disciples, particulièrement de l'Apologie pour les catholiques...¹⁰⁵
304 ## \$a Par Pierre Jurieu d'après Barbier
700 #1 \$a Jurieu \$b Pierre \$f 1637-1713 \$4 070

200 1# \$a Relation des missions du Paraguay, traduite de l'italien de M. Muratori¹⁰⁶
304 ## \$a Traduit par Félix-Esprit de Lourmel d'après Sommervogel

⁹⁸ [Sans lieu, 1789 ?]. BU Arsenal, Toulouse 1, Res Mn 8148/13.

⁹⁹ Mazarine, Rés 286 D (exemplaire d'Anne d'Autriche)

¹⁰⁰ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf pl A 2/17.

¹⁰¹ BnF, G-19089 et Z-41211 (10) ; BU Arsenal, Toulouse 1, Res 41353.

¹⁰² Ca. 1528. BSG, 8 Z 6072 INV 9257 RES

¹⁰³ 1545. BnF, RES-p-Y2-3137

¹⁰⁴ Paris, 1752. BnF, R-24230

¹⁰⁵ Deventer, 1684. BnF, D2-4324 et D2-8587 ; BnF, Arsenal 1, 8-T-9850 et 8-T-9851

¹⁰⁶ Paris, 1754. BnF, 8-OL-743 ; BnF, Arsenal, 8-H-19560 et 19561

321 1# \$a Sommervogel, II, 890 et V
700 #1 \$a Muratori \$b Lodovico Antonio \$f 1672-1750 \$4 070
702 #1 \$a Lourmel \$b Félix Esprit de \$f 1726-1761 \$4 730

200 1# \$a Confessionale seu Libellus peroptimus beati. Thome de Aquino de modo confitendi & de puritate conscientie cuilibet confessori et confiteri volenti perutilis et necessarius :¹⁰⁷
304 ## \$a Manuel de confession généralement attribué à Thomas d'Aquin ou à saint Bonaventure. Restitué à Matthieu de Cracovie par P. Glorieux
321 1# \$aP. Glorieux, *Répertoire des maîtres en théologie de Paris au XIIIe s.*, Paris, 1933-4, 14(fg) et 305(dn)
700 #0 \$a Matthieu de Cracovie \$f 1345 ?-1410 \$4 070
702 #0 \$a Thomas d'Aquin \$f 1225?-1274 \$c saint \$4 330
702 #0 \$a Bonaventure \$f 1221 ?-1274 \$c saint \$4 330

Exemple : supercherie

200 1# \$a Les colimaçons du révérend père L'Escarbotier par la grâce de Dieu capucin indigne, prédicateur ordinaire et cuisinier du grand couvent de la ville de Clermont en Auvergne, au révérend père Élie, carme chaussé, docteur en théologie
304 ## \$a Par Voltaire d'après les éditions postérieures
321 1# \$a Bengesco, *Voltaire : bibliographie de ses oeuvres*, 1885, II, n° 1768
700 #1 \$a Voltaire \$d 1694-1778 \$4 070

On est dispensé de citer en note 304 sa source quand il s'agit d'œuvres très connues d'auteurs célèbres : les références bibliographiques citées en note 321 suffisent.

Exemple :

200 1# \$a Candide, ou L'optimisme, traduit de l'allemand de M. le docteur Ralph
304 ## \$a Par Voltaire
321 1# \$a Bengesco, *Voltaire : bibliographie de ses œuvres*, 1882, I, n° 1434
700 #1 \$a Voltaire \$f 1694-1778 \$4 070

Développement des initiales désignant un auteur

Quand le nom de l'auteur se présente sous forme d'initiales, on le dévoile dans la mesure du possible en note, que ces initiales apparaissent au titre ou dans l'ouvrage ([dédicace*](#), préface, avertissement, etc.), en citant sa source. On est dispensé de citer sa source quand il s'agit d'œuvres très connues d'auteurs célèbres.

L'initiale « M » correspondant à « monsieur », « maître », « messire », n'est pas développée mais est reprise telle qu'elle apparaît.

Si l'auteur peut être identifié, on vérifie que ces initiales figurent sous forme de renvoi dans la notice d'autorité. Dans le cas contraire, ce sont ces initiales elles-mêmes qui font l'objet d'une notice d'autorité.

Pour introduire le nom véritable de l'auteur, on utilise deux types de formule selon que les initiales se trouvent dans le titre ou ailleurs dans l'ouvrage.

Exemples : les initiales se trouvent dans le titre

200 1# \$a Traité de Palæphate, touchant les histoires incroyables, traduit du grec, avec une préface & des notes du trad. C. G. P. D. B.¹⁰⁸
304 ## \$a Le traducteur « C. G. P. D. B. » = Charles-Godefroi-Étienne Polier de Bottens, d'après sa signature imprimée à la fin de l'épître dédicatoire à XXXX : « Charles God. Polier, fils aîné du doyen Polier de Bottens »
702 #1 \$a Polier de Bottens \$b Charles-Godefroi-Étienne \$f 1753-1782 \$4 730

¹⁰⁷ BSG, DELTA 54836 RES (P.2)

¹⁰⁸ Lausanne, 1771. BnF, J-24823 ; BnF, Arsenal, 8-BL-3295

200 1# \$a Essais de géographie, de politique et d'histoire sur les possessions de l'empereur des Turcs en Europe, divisés en trois parties, ... par M. L. C. D. M. D. L. D. G. D. C. D. M. L. C. d'A.¹⁰⁹
304 ## \$a « M. L. C. D. M. D. L. D. G. D. C. D. M. L. C. D'A. » = Monsieur le chevalier Duvernois maréchal des logis des gardes du corps de monsieur le comte d'Artois, d'après Quérard
700 ## \$a Verdy Du Vernois \$b Adrien Marie François de \$f 1738-1814 \$4 070

200 1# \$a Caroli Noni christianissimi Francorum regis pompa funebris. Per A. B. I. C...¹¹⁰
304 ## \$a « A. B. I. C. » = Adamus Blacuodaeus juris-consultus, d'après l'édition de ses œuvres complètes publiée en 1644
700 #1 \$a Blackwood \$b Adam \$f 1539-1613 \$4 070

Exemple : les initiales se trouvent ailleurs dans l'ouvrage

200 ## \$a Le mariage, ses agréments et ses chagrins...¹¹¹
314 ## \$a Par Jacques Dubois de Chastenay qui signe l'épître dédicatoire : J. D. D. C. ; l'extrait du privilège du 19 juin 1690 reprend les mêmes initiales.
700 #0 \$a Dubois de Chastenay \$b Jacques \$f 1660?-1716? \$4 070

Les initiales peuvent n'avoir été résolues que partiellement ou pas du tout

Exemples :

200 1# \$a Exposition des motifs apparens et réels qui ont causé & perpétué la guerre présente. Par Mr. R. G. D. M. R. D. M.¹¹²
304 ## \$a « Mr. R. G. D. M. R. D. M. » = Mr. R. G. D. M. Rousset de Missy = Jean Rousset [de Missy] d'après Barbier et Quérard
700 #1 \$a Rousset de Missy \$b Jean \$f 1686-1762 \$4 070

200 1# \$a Le lourdaud vagabond, rencontré par l'esprit de la Cour à la montre qui se faisait au Pré-aux-Clercs, près de Paris, mis en dialogue par A. C.¹¹³
304 ## \$a « A. C. » = Pierre Beaunis, sieur des Viettes, d'après Cioranescu et une autre édition portant au titre : « par le sieur Des Viettes, historiographe du roi »¹¹⁴
700 #1 \$a Beaunis de Chanterain \$b Pierre \$f 1580?-1630? \$4 070

Des initiales peuvent être en fait un pseudonyme

Exemple :

200 1# \$a Difficultez proposées à monseigneur l'archevêque de Rouen. Par un ecclésiastique de son diocèse. Sur divers endroits des livres dont il recommande la lecture à ses curez¹¹⁵
304 ## \$a Par le jésuite Claude Buffier, qui signe la préface « N. N. prêtre indigne », d'après Barbier
700 #1 \$a Buffier \$b Claude \$f 1661-1737 \$4 070

Quand les initiales ne peuvent être développées, et que l'auteur n'est pas connu par ailleurs, on les indique en note.

Exemple :

200 1# \$a In ortum serenissimi Delphini¹¹⁶
304 ## \$a Signé : « F. C. D. baccalaureus theologus litterarum professor in tertio ordine collegii Harcuriani »
700 #1 \$a F. C. D. \$f 17..-17.. \$c professeur au collège d'Harcourt, à Paris \$4 070

¹⁰⁹ Neuchâtel, 1784. BnF, J-12236 ; BnF, Arsenal, 8-H-17066

¹¹⁰ Paris, 1574. BnF, Yc-9976 et RES P-Yc-1229 (16)

¹¹¹ BSG, 8 Y 4184 (2-3) INV 7569-7570 FA ; BnF, Y2-7911

¹¹² Amsterdam, 1746. BnF, G-17299 ; BnF, Arsenal, 8-H-8422

¹¹³ Paris, 1614. BnF, 8-Lb36-260 ; BnF, Arsenal, 8-H-12750 (18), 8-H-12756 (19) et 8-BL-30577 (1, 14)

¹¹⁴ BnF, 8-Lb36-262

¹¹⁵ BnF, D-12177 et D-32502

¹¹⁶ 1729. BnF, Yc-3235 et Yc-1906 (9) ; BnF, Arsenal, 8-BL-37060 (9)

Les initiales peuvent recouvrir elles-mêmes une supercherie littéraire.

Exemple :

200 1# \$a Description historique des curiosités de l'Eglise de Paris \$r, contenant le détail de l'edifice, tant extérieur qu'intérieur, le trésor, les chapelles, tombeaux, epitaphes, & l'explication des tableaux, avec les noms des peintres, &c. Par M. C. P. G. Ornée de figures.¹¹⁷

210 ## \$r A Paris, chez C. P. Gueffier, Père, libraire, Parvis Notre-Dame, à la Libéralité. M. DCC. LXIII.

304 ## \$a Ouvrage publié sous les initiales du libraire Claude-Pierre Gueffier, mais attribué par Barbier à l'abbé de Montjoye, chanoine de Notre Dame.

700 #1 \$a Montjoye \$m Abbé de \$d 17..-17.. \$4 070

702 #1 \$a Gueffier \$b Claude-Pierre \$f 1691-1770 \$4 330

5.2.7 Notes sur l'édition* et l'histoire bibliographique de la publication

5.2.7.1 Principes généraux

Zone 305

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

\$a texte de la note

Rappel : toutes les mentions d'édition apparaissant sur la page de titre sont transcrites dans la zone de titre, de mention de responsabilité et d'édition, ou dans la zone de l'adresse lorsque cette mention est associée à l'adresse.

En revanche, les informations sur l'édition figurant ailleurs dans l'ouvrage ou obtenues à partir de sources extérieures sont données en note.

Exemples de formules pouvant être utilisées :

Édition princeps*

Édition originale*

1^e édition

2^{ème} édition

3^{ème} édition en partie originale

La 1^{ère} édition a paru sous le titre : « ... ».

Errata

Publié l'année précédente à la même adresse sous le titre : « ... ».

Publié à Naples (en telle année) sous le titre : « ... » et à Florence (en telle autre) sous le titre : « ... ».

Reprend le texte de l'édition publiée en XXXX à YYYY par ZZZZ.

Édition augmentée par rapport à l'édition de 1743

Reprend le texte de l'édition publiée en XXXX à YYYY par ZZZZ, en intégrant les corrections des errata.

Suit ligne à ligne l'édition publiée en XXXX à YYYY par ZZZZ.

Contrefaçon de l'édition publiée chez XXXX à YYYY en 1...

Édition imprimée sans le consentement de l'auteur

Édition désavouée par l'auteur

¹¹⁷ BSG, 8 H 557 INV 3314 FA

Exemple :

200 1# \$a Reflexions ou sentences et maximes morales¹¹⁸
210 ## \$r A Paris, Chez Claude Barbin, vis à vis le portail de la Sainte Chapelle, au signe de la Croix.
M.DC. LXV. Avec privilege du roy
215 ## \$a [46-1 bl.]-150-[9-1 bl.] p. \$d in-12
305 ## \$a Première édition publiée en France et avec l'autorisation de l'auteur (l'édition originale officiellement désavouée par La Rochefoucauld étant publiée à La Haye en 1664, Tchemerzine, t. IV, p. 33-35)
700 #1 \$a La Rochefoucauld \$b François de \$d 1613-1680 \$4 070

Lorsque deux éditions paraissent la même année, à la même adresse, ont la même collation, et que la 2^e édition suit ligne à ligne la 1^{re} avec bien sûr une composition typographique différente, il faut toujours préciser en quoi les deux éditions diffèrent et donner des indications permettant de les distinguer.

Exemple :

200 1# \$a L'entrée, sacre et couronnement de Henry, à présent roy de Pologne. Le tout fait à Cracovie... & récité par une lettre missive d'un gentil-homme françoys.¹¹⁹
210 ## \$r A Paris, par Denis du Pré imprimeur, demourant en la rue des Amandiers, à l'enseigne de la Vérité. 1574. Avec privilege
215 ## \$a [32 p.] \$d in-8
305 ## \$a Suit ligne à ligne l'édition parue la même année, même adresse, mais en diffère par la composition et le matériel typographique (notamment absence d'[ornement typographique](#)* au-dessus du titre de départ et cul-de-lampe différent au verso du f. D³)
307 ## \$a Sig. A-D⁴

5.2.7.2 Édition authentifiée

À la fin du 18^e et au début du 19^e siècle, des auteurs ou éditeurs ont parfois apposé une signature et/ou un paraphe, un [cachet](#)* ou même un sceau, pour authentifier les [exemplaires](#)* de l'[édition](#)* reconnue et se prémunir des [contrefaçons](#)*. On veillera à ajouter en particularités d'exemplaire la présence ou l'absence des marques d'authentification.

Exemple :

200 1# \$a Précis historique de la bataille, livrée le 10 avril 1814, sous les murs de Toulouse¹²⁰...
305 ## \$a Avertissement en regard de la page de titre signalant que « seuls les volumes portant le cachet en [timbre](#)* sec et le paraphe de l'auteur » contiennent l'édition authentifiée
316 ## \$a Exemplaire paraphé par l'auteur sur la page de titre et les planches, sans le cachet à timbre sec \$5 BU Arsenal, Toulouse 1 : Resp Pf XIX- 266

5.2.7.3 Émission*

Une notice distincte étant rédigée pour chaque [émission](#)*, on indique ce qui a permis d'établir l'existence de ces émissions : caractéristiques matérielles, bibliographie...

Exemple :

500 ## \$a Bible \$i N.T. \$i Évangiles \$m arabe-latin \$j 1591

¹¹⁸ Mazarine, 8° 53963 [Res]

¹¹⁹ BnF, 8-Lb34-50 (A)

¹²⁰ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XIX- 266

200 1# \$a... Evangelium Jesu Christi quemadmodum scripsit Mar Mattheus...
210 ## \$s Romae in typographia Medicea. M. D. XCI.
215 ## \$a 9-462-[1] p. \$c ill. \$d in-folio.¹²¹
305 ## \$a Édition parue sans la p. de titre et sans les pièces liminaires prévues ; titre latin de départ à la p. 9 ; il existe deux autres émissions avec page de titre et pages liminaires, 1619 et 1774
321 ## \$a Adams B1806. Darlow & Moule 1637. *Bibles imprimées* n° 4603

500 ## \$a Bible \$i N.T. \$i Évangiles \$m arabe-latin \$j 1619
200 1# \$a ... Sacrosancta quatuor Jesu Christi Evangelia. Arabicè scripta, latinè reddita, figurisque ornata.
210 ## \$r Romae, ex typographia Medicea. MDCXIX \$s Romae in typographia Medicea. M. D. XCI.
215 ## \$a [2] p., p. 9-462, [1] p. \$c ill. \$d in-folio.¹²²
305 ## \$a Nouvelle émission de l'édition de Rome, 1591, avec page de titre renouvelée. En outre, les f. liminaires peuvent compter, soit comme dans l'émission décrite ici, [2] p. (titre seul, verso blanc) ; soit [4] p.; soit enfin [8] p. comme l'indique Darlow & Moule : (titre, verso blanc ; avis au lecteur « Typographus lectori » recomposé, verso blanc ; dédicace au cardinal Carlo Madruzzi et son portrait)
321 ## \$a Darlow & Moule 1643. *Bibles imprimées* n° 4604

500 ## \$a Bible \$i N.T. \$i Évangiles \$m arabe-latin \$j 1774
200 1# \$a ... Evangelium sanctum Domini Nostrī Jesu Christi conscriptum a quatuor Evangelistis sanctis id est Matthaeo, Marco, Luca, et Johanne
210 ## \$r Florentiae ex typographeo linguarum exhoticarum V. kalend. julii 1774 \$s Romae in typographia Medicea. M. D. X. CI.
215 ## \$a [8] p., p. 9-462, [1] p. \$c ill. \$d in-folio.¹²³
305 ## \$a Nouvelle émission de l'édition de Rome, 1591, avec l'ajout de 4 f. liminaires (soit 8 p.) comportant un faux-titre en latin « Sanctum Dei Evangelium arab. lat. », la page de titre en arabe et latin et une préface signée par Caesar Malanimeus, portant l'adresse
321 ## \$a Darlow & Moule 1637 et 1643, notes. *Bibles imprimées* n° 4606

5.2.7.4 États*

Selon l'ampleur des modifications et la possibilité d'en rendre compte exactement dans les notes :

- on établit une seule notice avec description des [états](#)* en note sur la zone de l'édition, et rattachement à un état donné en particularité d'exemplaire,
- on établit une notice par état, en signalant en note l'existence d'autre(s) état(s).

On précise en particularités d'exemplaire l'état correspondant à l'exemplaire catalogué si on a fait le choix de faire une seule notice.

Exemples d'états traités en deux notices :

200 1# \$a La reunion des esprits. Discours utile et necessaire pour le temps present
210 ## \$a A Paris, chez François Noel, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule. M. DC. XLIX
305 ## \$a Il existe un autre état (ex. BnF 4-LB37-899) sans sous-titre et avec la graphie "Colomnes d'Hercules" à l'adresse

200 1# \$a La reunion des esprits.
210 ## \$a A Paris, chez François Noel, ruë S. Jacques, aux Colomnes d'Hercules. M. DC. XLIX
305 ## \$a Il existe un autre état (ex. BnF 4-LB37-899 (A)) avec sous-titre « Discours utile et necessaire pour le temps present » et avec la graphie "Colomnes d'Hercule" à l'adresse

¹²¹ BSG, FOL A 64 INV 71 RES

¹²² BnF, RES A-549 bis

¹²³ BnF, RES A-549 et RES A-550

5.2.7.5 [Cartons*](#) et [papillons*](#)

Tout carton ou papillon (hors page de titre) doit être signalé en note.

Exemples :

200 1# \$a Le Nouveau Testament de Nôtre Seigneur Jesus-Christ. Traduit sur l'ancienne edition latine. Avec des remarques literales & critiques sur les principales difficultez. Tome premier [-quatrieme].

305 ## \$a Il existe deux cartons différents pour les p. 261-262 du t. I qui peuvent se distinguer par le début de la remarque (Luc I, 34), p. 262 ; texte primitif : « Je ne connois point d'homme », 1^{er} carton : « Je suis vierge », 2^e carton destiné à se substituer au précédent : « J'ai pris une ferme résolution de demeurer vierge ».

316 ## \$a Carton des p. 261-262 du t. I (1^{er} carton) relié à la fin du vol. 2 \$5 BNF [A. 6447 (1-2)].

5.2.7.6 [Édition partagée*](#)

Édition entreprise à frais communs par plusieurs imprimeurs-libraires ou libraires. Trois cas peuvent se présenter :

- a. L'édition comporte sous forme d'adresse ou de marque tous les imprimeurs-libraires et il n'y pas de différence entre les [exemplaires*](#) ; on signale en note le caractère d'édition partagée si l'adresse n'est pas explicite ; on fait les accès aux imprimeurs-libraires.
- b. L'édition comporte tous les noms, mais la marque diffère selon les exemplaires. On rédige une seule notice, en signalant en note d'édition cette particularité, et en note d'exemplaire la marque figurant sur l'ouvrage catalogué.
- c. L'édition est scindée en plusieurs [émissions*](#) à l'adresse ou à la marque de chacun des participants. Dans ce cas, on rédige une notice pour chacune de ces émissions, en signalant en note qu'il s'agit d'une édition partagée ; on fait un accès à l'imprimeur-libraire responsable de l'émission que l'on catalogue ; on peut faire un accès au(x) détenteur(s) du [privilege*](#).

Exemple :

200 1# \$a Discours d'un Polonois catholique sur la fuyte de Henry de Valois troisieme, hors du royaume de Pologne¹²⁴

210 ## \$r A Paris, par Pierre des-Haye, rue du Bon Puis. M. D. LXXXIX. Avec permission.

305 ## \$a Édition partagée avec André Le Coq, d'après un autre exemplaire portant son nom à la page de titre, BnF [8-Lb34-58(A)]

702 ## \$a Des Hayes \$b Pierre \$f 15...-162. \$c imprimeur-libraire \$4 650

5.2.7.7 [Contrefaçons*](#) ou réimpressions

Lorsque l'adresse de la page de titre est celle de l'imprimeur-libraire qui réalise la contrefaçon, on signale en note : « Contrefaçon. » ; « Contrefaçon de l'édition ... »

Exemples :

210 ## \$r A Amsterdam, chez Pierre Brunel, à la Bible d'or. M D C XCIX.¹²⁵

305 ## \$a Contrefaçon de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685¹²⁶ avec des gravures en taille-douce de Romein de Hooge, elles aussi copiées¹²⁷

¹²⁴ BnF, 8-Lb34-58

¹²⁵ Contes et nouvelles en vers. Par Mr. de La Fontaine, de l'Academie françoise. Nouvelle edition enrichie de tailles-douces, corrigée, & augmentée. Tome premier [-second]. BnF, RES Ye-2245-2246

¹²⁶ Contes et nouvelles en vers. De monsieur de La Fontaine. Nouvelle edition enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]. A Amsterdam, chez Henry Desbordes dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DC. LXXXV. BnF, RES Ye-2241-2242

210 ## \$r Jouxte la copie imprimée a Paris, chez Augustin Courbé, au Palais, en la galerie des Merciers, à la Palme. M. DC. LVIII. Avec permission.¹²⁸

305 ## \$a Contrefaçon. La formule « Jouxte la copie imprimée » est incluse dans une composition d'ornements typographiques.

210 ## \$r Sur l'imprimé. A Amsterdam, chez Henry Desbordes, dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DCCX.¹²⁹

305 ## \$a Contrefaçon, peut-être française, de l'édition publiée à Amsterdam par Henri Desbordes en 1685, avec des gravures en taille-douce de Romein de Hooge, ici copiées inversées¹³⁰

210 ## \$r A Geneve, chez Barillot, & fils [i. e. Paris, Laurent Durand, 1748].¹³¹

305 ## \$a Contrefaçon de l'édition originale genevoise, imprimée à Paris par Laurent Durand en décembre 1748 d'après C. P. Courtney¹³²

210 ## \$r A Valence. Chés Claude La Ville. 1547 [i. e. Genève ?, vers 1600].¹³³

305 ## \$a Contrefaçon, vraisemblablement réalisée à Genève vers 1600, de la 1^e édition collective des œuvres de Rabelais publiée à Valence par Claude La Ville en 1547.¹³⁴

5.2.7.8 [Dédicace*](#) / [Épître dédicatoire*](#)

On indique la présence de [dédicaces*](#) imprimées, en précisant leur auteur et le ou les dédicataire(s), la date et le lieu, si la dédicace n'est pas déjà mentionnée dans d'autres notes.

On fait un accès au(x) dédicataire(s) (code de fonction 280). On en fait un à l'auteur de la dédicace (code de fonction 290) s'il ne remplit pas une autre fonction.

Formules :

305 ## \$ Epître dédicatoire du traducteur YYYYY à XXXXX, datée de Lyon, le 2 février 1550

702 #1 \$a YYYYY \$4 730

702 #1\$a XXXXX \$4 280

305 ## \$a Dédicace de l'auteur à XXXXX

702 #1 \$a XXXXX \$4 280

¹²⁷ Contes et nouvelles en vers. De monsieur de La Fontaine. Nouvelle édition enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]. A Amsterdam, chez Henry Desbordes dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DC. LXXXV., BnF, RES Ye-2241-2242

¹²⁸ Sorbonne, LFR 6= 378-11

¹²⁹ Les contes et nouvelles en vers, de monsieur de La Fontaine. Nouvelle édition, revûë, corrigée & enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]., BnF, RES Ye-2248-2249

¹³⁰ Contes et nouvelles en vers. De monsieur de La Fontaine. Nouvelle édition enrichie de tailles-douces. Tome premier [-second]. A Amsterdam, chez Henry Desbordes dans le Kalver-Straat, près le Dam. M. DC. LXXXV. BnF, RES Ye-2241-2242

¹³¹ De l'esprit des loix ou du rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les moeurs le climat, la religion, le commerce, &c. à quoi l'auteur a ajouté. Des recherches nouvelles sur les loix romaines touchant les successions, sur les loix françoises, & sur les loix féodales. Tome premier [-second]. Sorbonne, VCM 4 = 9560-9561

¹³² De l'esprit des loix ou du rapport que les loix doivent avoir avec la constitution de chaque gouvernement, les moeurs, le climat, la religion, le commerce, &c. à quoi l'auteur a ajouté des recherches nouvelles sur les loix romaines touchant les successions, sur les loix françoises, & sur les loix féodales. Tome premier [-second]. - A Genève, chez Barrillot & fils [1748], BnF, Arsenal, 4-J-8 et 9

¹³³ La plaisante, et joyeuse histoyre du grand geant Gargantua. Prochainement reveue & de beaucoup augmentée par l'autheur mesme. Mazarine, 8° 22204 A [Res]

¹³⁴ Portant comme adresse : A Valence, chés Claude La Ville. 1547.

5.2.7.9 [Privilège*](#), [permission*](#), [permission tacite*](#)

On indique en note la présence d'un [privilège*](#) ou d'une [permission*](#) selon la terminologie employée dans le document, en précisant l'autorité dont il émane, sa date, éventuellement son ou ses bénéficiaire(s) et sa durée. S'il s'agit d'un [extrait du privilège*](#), on le précise.

Exemples :

305 ## \$a Privilège royal du 28 février 1586 octroyé à Sébastien Nivelles et Gabriel Buon

305 ## \$a Extrait du privilège royal du 26 juillet 1649 octroyé à Michel de Marolles ; mention de cession à Sébastien Huré

305 ## \$a Permission accordée par le lieutenant de Police de Paris, le 8 juillet 1711

210 ## \$a A La Haye, chez Moitjens [i. e. Paris, Pierre Guillyn]. M.DCC.LI¹³⁵

305 ## \$a Fausse adresse : publié à Paris par Pierre Guillyn, d'après la permission tacite accordée en 1751 (BnF, ms fr. 21994, n° 54)

Lorsqu'un privilège est octroyé pour plusieurs titres, à un ou plusieurs libraires ou personnes, on qualifie le privilège de [privilège d'ensemble*](#).

Exemple :

210 ## \$a A Paris, chez les libraires associés. M. DCC. LXXVII

305 ## \$a Privilège d'ensemble du 9 avril 1753, incluant « l'imitation... » octroyé à Philippe-Nicolas Lottin, père, et à Jacques-Hubert Butard, pour 9 ans

5.2.7.10 [Approbation*](#)

La mention de la ou des [approbations](#) est facultative. Elle est recommandée en l'absence de [privilège*](#) ou de [permission*](#), ou quand elle comporte des éléments d'identification, auquel cas elle figure dans la zone de notes correspondante.

Exemple :

210 ## \$r A Toul, par Alexis Laurent, imprimeur du Roy & de monseigneur l'évêque. Avec approbation. [1712]

305 ## \$a Daté d'après l'approbation du 1^{er} février 1712

5.2.8 Notes sur l'adresse

Zone 306

Zone répétable

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

\$a Texte de la note

¹³⁵ Aventures de Bella et de Dom M*** nouvelle espagnole, et le Comte de R*** nouvelle française. Par M. le marquis Dargens, BnF, Y2-25601-25602 ; BnF, Arsenal, 8-BL-21733

On doit y indiquer toute précision ou restitution relative à l'adresse : lieu(x), date(s) et responsabilité(s) de publication et d'impression, en justifiant ses sources. Les toponymes cités dans les notes le sont en français.

On utilise par exemple les formules suivantes :

306 ## \$a Imprimé en France au début du 17^e siècle d'après le papier, les usages et le matériel typographique.

306 ## \$a Adresse imprimée sur un papillon collé sur l'adresse précédente : « YYYYYYYYYY »

306 ## \$a Adresse prise à l'achèvement d'imprimer qui suit le privilège

306 ## \$a Fausse adresse

306 ## \$a Fausse adresse. Vraisemblablement imprimé en Lorraine d'après l'estampille de légitimation (Nancy 1777) et le paraphe de l'inspecteur de la librairie, Chassel¹³⁶

306 ## \$a Fausse adresse d'après XXX

306 ## \$a Adresse fictive ; sans doute imprimé aux Pays-Bas d'après les usages et le matériel typographique

306 ## \$a Imprimé aux Pays-Bas d'après les usages et le matériel typographique, selon le catalogue général de la BnF

306 ## \$a Imprimé par XXX à Venise d'après l'ICCU, consulté en ligne le...

306 ## \$a Imprimé à Lyon par YYY d'après Baudrier

5.2.8.1 Fausses adresses : adresses prétendues et adresses imaginaires

Exemples :

Adresse : A Londres. M. DCC. LXXXII [i. e. Agen, veuve de Jean Noubel, 1782]¹³⁷

Note : Fausse adresse : publié à Agen, chez la veuve J. Noubel, d'après J. Andrieu, « Bibliographie générale de l'Agenais »

100 pos. 8 à 12 : d1782

210 ## \$r A Londres. M. DCC. LXXXII [i. e. Agen, veuve de Jean Noubel, 1782].

306 ## \$a Fausse adresse : publié à Agen, chez la veuve J. Noubel, d'après J. Andrieu, « Bibliographie générale de l'Agenais »

620 #2 \$d London

620 #0 \$d Agen

702 #1 \$a Noubel \$b Veuve de Jean \$f 17..-18..? \$4 610

Adresse : Au Monomotapa [i. e. Paris, 1748]¹³⁸

Note : Fausse adresse : imprimé à Paris en 1748 d'après Adams, « Bibliographie des oeuvres de Denis Diderot », B13

100 pos. 8 à 12 : d1748

210 ## \$r Au Monomotapa [i. e. Paris, 1748]

306 ## \$a Fausse adresse : imprimé à Paris en 1748 d'après Adams, « Bibliographie des oeuvres de Denis Diderot », B13

620 #0 \$d Paris

5.2.8.2 Précisions sur le lieu de publication

Si le lieu de publication est inconnu (qu'il soit absent dans l'ouvrage ou que celui qui y figure soit présumé faux, et qu'on n'ait pas pu l'identifier), on essaie de proposer en note une ville d'impression, un pays ou toute autre localisation géographique, en justifiant ce choix (examen du matériel et des habitudes typographiques, sujet de l'ouvrage, référence bibliographique, etc.).

¹³⁶ Mentionner sa présence en particularité d'exemplaire.

¹³⁷ BnF, Ye-15084

¹³⁸ BSG, 8 Z 6003 INV 9149 FA

5.2.8.3 Restitution des noms d'imprimeurs-libraires

On indique en note le nom d'un imprimeur libraire dont seules l'[adresse](#)*, l'[enseigne](#)* ou la [marque](#)* figurent à la page de titre ou dans l'ouvrage.

Exemples :

Adresse : In Venetia, in Frezzaria al segno della Regina [Domenico De Franceschi]. M. D. LXXXIII.¹³⁹

Note : « In Frezzaria al segno della Regina » = adresse et enseigne de Domenico De Franceschi en 1584

100 pos. 8 à 12 : d1584

210 ## \$r In Venetia, in Frezzaria al segno della Regina [Domenico De Franceschi]. M. D. LXXXIII

306 ## \$a « In Frezzaria al segno della Regina » = adresse et enseigne de Domenico De Franceschi en 1584 d'après Edit16.

620 #1 \$d Venezia

702 #1 \$a De Franceschi \$b Domenico \$f 15..-1587 ? \$4 610

Adresse : 1521.Venalis habetur in vico Sancti Jacobi, apud Sanctum Benedictum : ad signum Sancti Georgii.

Au colophon : Parisiis emissus est ex officina libraria Vuolfgangi Hopylii in vico Sancti Jacobi ad insigne Beati Georgii, apud Sanctum Benedictum, anno Verbi incarnati vigesimoprimum supra millesimum et quingentesimum quarta die octobris.

Note : Au dernier feuillet, marque du libraire Franz Birckman, avec les armes de Cologne¹⁴⁰.

100 pos. 8 à 12 : d1521

210 ## \$r 1521.Venalis habetur in vico Sancti Jacobi, apud Sanctum Benedictum : ad signum Sancti Georgii. \$s Parisiis emissus est ex officina libraria Vuolfgangi Hopylii in vico Sancti Jacobi ad insigne Beati Georgii, apud Sanctum Benedictum, anno Verbi incarnati vigesimoprimum supra millesimum et quingentesimum quarta die octobris.

306 ## \$a Au dernier feuillet, marque du libraire Franz Birckman, avec les armes de Cologne

620 #1 \$d Paris

702 #1 \$a Hopyl \$b Wolfgang \$f 14..-1522 \$4 610

702 #1 \$a Birckmann \$b Franz \$f 14..-1530 \$4 610

On indique de même en note le nom d'un imprimeur libraire identifié par son [matériel typographique](#)*.

Adresse : Juxta exemplar impressum Lugduni, ex typographia Jacobi Roussin, M. DCVI. Superiorum permissu [i. e. Leyde, Johannes Elzevier, entre 1656 et 1661].

Note : Contrefaçon imprimée à Leyde, par Johannes Elzevier, d'après le matériel typographique.¹⁴¹

100 pos. 8 à 16 : f16561661

210 ## \$r Juxta exemplar impressum Lugduni, ex typographia Jacobi Roussin, M. DCVI. Superiorum permissu [i. e. entre 1656 et 1661].

305 ## \$a Contrefaçon imprimée à Leyde, par Johannes Elzevier, d'après le matériel typographique.

620 #0 \$d Leiden

702 #1 \$a Elzevier \$b Johannes \$f 1622-1661 \$4 610

5.2.8.4 Date de publication

On peut utiliser les formules suivantes :

306 ## \$a Daté d'après telle source

¹³⁹ BnF, RES Yd-1467

¹⁴⁰ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp 4843/2

¹⁴¹ Sorbonne, THJ 6= 8

306 ## \$a Daté d'après le [matériel typographique](#)*
306 ## \$a Publié entre 1645 et 1677 d'après la période d'exercice de l'imprimeur
306 ## \$a Daté d'après l'adresse d'Antoine Vérard et l'emploi du matériel typographique
306 ## \$a Publié après telle date d'après l'approbation du tant
306 ## \$a Publié entre telle date et telle date d'après l'approbation du lieutenant général de police
XXX, en fonction durant cette période

Exemples :

200 1# \$a Clarissimo viro D. D. Joanni-Baptistæ Goy, sacræ facultatis Parisiensis doctori, in parochia S. Rochi alternas pastoris vices modò obeunti, nunc recens promotori, nec non insignis ecclesiæ S. Nicolai de Lupara canonico. Ode¹⁴²

306 ## \$a Publié entre 1700 et 1712, quand Louis-Antoine de Noailles (cité dans le poème) est à la fois archevêque de Paris et cardinal (1700-1729), en même temps que Marc-René de Voyer d'Argenson (qui signe la permission) est lieutenant de police de Paris (1697-1717) et avant que Jean-Baptiste Goy ne devienne curé de l'église Sainte-Marguerite en décembre 1712

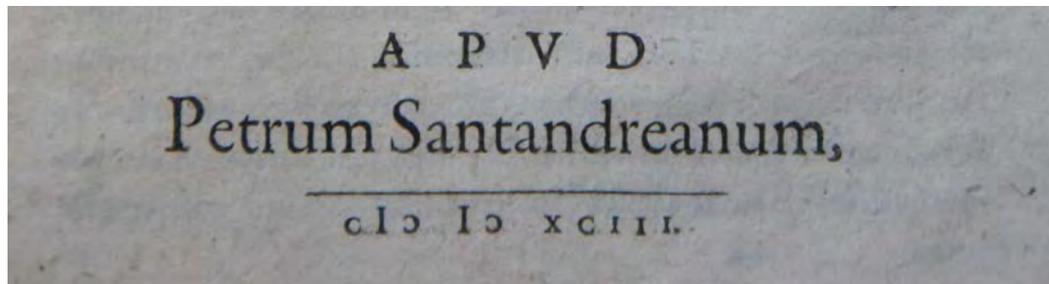
200 1# \$a Instructions, constitutions & exercices de piété pour la direction des confrères de la confrérie du Tres-Saint Sacrement. Etablie en l'église paroissielle Nostre Dame du Taur en Tolose...¹⁴³

306 ## \$a Daté d'après l'approbation de F. Simplician et F. Joseph Brunet, docteurs régents en théologie, « A Tolose, ce 6 avril 1666 »

Ne jamais indiquer : « daté d'après le contenu ». Si le titre n'est pas assez explicite, faire une note explicative : d'après tel événement relaté dans l'ouvrage, etc.

On indique les particularités de composition des dates en chiffres romains par la formule :

306 ## \$a Date en chiffres romains dont le M et le D sont imprimés au moyen de I, de C et de C inversés



N.B. IC pour transcrire M ; IC pour transcrire D¹⁴⁴.

On signale la présence d'un [chronogramme](#)*, avec les formules :

306 ## \$a Date sous forme de chronogramme

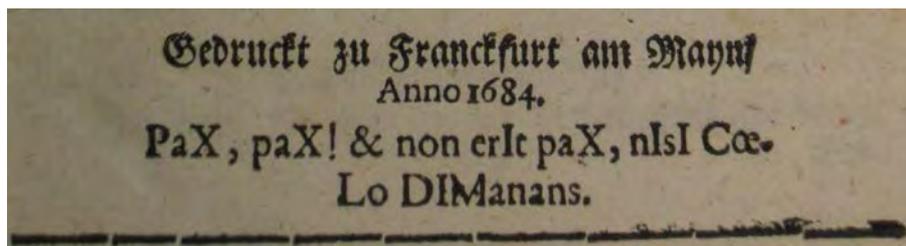
306 ## \$a Date redoublée par chronogramme

¹⁴² BnF, RES M-Yc-968 (4)

¹⁴³ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVII 302

¹⁴⁴ Exemple reproduit : BSG 8 Z 6599 INV 9852 RES (P.1)

Exemples :



Adresse : Gedruckt zu Franckfurt am Mayn Anno 1684. PaX, paX ! & non erlt paX, nlsI CœLo DIManans.¹⁴⁵

Note : Date redoublée par chronogramme

100 pos. 8 à 12 : d1684

210 ## \$r Gedruckt zu Franckfurt am Mayn Anno 1684. PaX, paX ! & non erlt paX, nlsI CœLo DIManans.

306 ## \$a Date redoublée par chronogramme

620 #1 \$d Frankfurt am Main

Adresse : Argentorati, typis Eberhardi Welperi. Anno flat paX aVt IVDICIVM.¹⁴⁶

Note : Date sous forme de chronogramme

100 pos. 8 à 12 : d1629

210 ## \$r Argentorati, typis Eberhardi Welperi. Anno flat paX aVt IVDICIVM. [1629]

306 ## \$a Date sous forme de chronogramme

620 #1 \$d Strasbourg

702 #1 \$a Welper \$b Eberhard \$f 1590-1664 \$4 610

On signale les dates en caractères non latins par une formule du type « Date en caractères ... ».

On justifie en note l'information ajoutée entre crochets dans la zone de l'adresse quand l'année de publication telle qu'elle figure dans la publication diffère de la date conforme au calendrier actuel, ou toute autre information concernant la date.

Exemple :

Publication révolutionnaire que l'on peut dater précisément avec le jour et le mois, qui sont alors précisés en note :

Adresse : A Toulouse. De l'imprimerie de Bénichet frères, rue de la Pomme, section 3, N°. 142. Vendémiaire an XIV [1805]¹⁴⁷

Note : Vendémiaire an XIV = 23 septembre au 22 octobre 1805

100 pos. 8 à 12 : d1805

210 ## \$r A Toulouse. De l'imprimerie de Bénichet frères, rue de la Pomme, section 3, N°. 142. Vendémiaire an XIV [1805]

306 ## \$a Vendémiaire an XIV = 23 septembre au 22 octobre 1805

N.B. Ne pas confondre l'an I de la République (1792 ou 1793) (« de la République » est souvent omis dans les dates) et l'an I de la Liberté (1789 ou 1790) (« de la Liberté » est toujours présent).

Adresse : 5530 [1769 ou 1770]

Note : 5530 = 1769 ou 1770 dans le calendrier hébraïque

210 ## \$r 5530 [1769 ou 1770]

306 ## \$a 5530 = 1769 ou 1770 dans le calendrier hébraïque

Adresse : prid. kal. dec. 1508

Note : « prid. kal. dec. 1508 » = 30 novembre 1508

210 ## \$r prid. kal. dec. 1508

¹⁴⁵ Exemple reproduit : BnF, 4-Lb37-4781

¹⁴⁶ BnF, TH VAR-52 (4)

¹⁴⁷ Assurances réciproques contre la grêle... BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf Pl B 197-6

306 ## \$a « prid. kal. dec. 1508 » = 30 novembre 1508

Adresse : die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512

Note : « die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512 » = 2 juillet 1512

210 ## \$r die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512

306 ## \$a « die Visitationis Beatae Virginis Mariae 1512 » = 2 juillet 1512

Adresse : Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1538¹⁴⁸

Colophon : Absolutum est hoc... Testamentum Novum Parisiis, in officina Simônis Colinaei : 1537, mense februario [i. e. 1538]

Note : Date au colophon en style de Pâques

210 ## \$r Parisiis ex officina Simonis Colinaei. 1538 \$s Absolutum est hoc... Testamentum Novum Parisiis, in officina Simônis Colinaei : 1537, mense februario [i. e. 1538]

306 ## \$a Date au colophon en style de Pâques

On justifie en note un rétablissement de date donné en forme normalisée par rapport à une date transcrite inexacte.

Adresse : DMLII [i. e. MDLII]

Note : Erreur de composition à la date

210 ## \$r DMLII [i. e. MDLII]

306 ## \$a Erreur de composition à la date

Exemple :

Adresse : Aux Quatre-éléments, de l'imprimerie des Quatre-saisons. 4444 [i. e. Liège, Jean-François Bassompierre, 1759 ou 1760]¹⁴⁹.

Note : Publié fin 1759-début 1760, c'est-à-dire avant le compte rendu de l'« Année littéraire », daté 12 mai 1760, et après la parution en 1759 des deux « Livre à la mode » du même auteur cités à la fin de la préface.

210 ## \$r Aux Quatre-éléments, de l'imprimerie des Quatre-saisons. 4444 [i. e. Liège, Jean-François Bassompierre, 1759 ou 1760].

306 ## \$a Publié fin 1759-début 1760, c'est-à-dire avant le compte rendu de l'« Année littéraire », daté 12 mai 1760, et après la parution en 1759 des deux « Livre à la mode » du même auteur cités à la fin de la préface

On justifie en note la date restituée entre crochets, dans le cas des ouvrages ne portant aucune date.

Exemple :

Adresse : [après 1708]¹⁵⁰

Note : Le dernier fait cité date de 1708

210 ## \$r [après 1708]

306 ## \$a Le dernier fait cité date de 1708

5.2.8.5 Note sur une adresse figurant sur une autre page de titre

On donne en note une adresse parallèle quand elle se trouve sur une autre page de titre que la page de titre privilégiée. L'adresse parallèle est donnée dans la note sur le [titre parallèle](#)*.

On peut aussi donner en note une adresse figurant sur un [frontispice](#)* gravé, si elle apporte une information complémentaire à celle donnée sur la page de titre imprimée.

¹⁴⁸ BnF, A-5668 (7-8)

¹⁴⁹ Le livre de quatre couleurs / Louis-Antoine Carracioli. BnF, Y2-49342 et 8-LI3-27 etc.

¹⁵⁰ Factum, pour le sindic du clergé de Castres, intimé suppliant & défendeur. Contre le sindic de la Chartreuse du même diocèse, appellant, défendeur, & suppliant. BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf Pl 2/17

5.2.9 Notes sur la zone de la description matérielle

Zone 307

Zone répétée

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétée

§a Texte de la note

5.2.9.1 Signatures*

Le relevé des signatures* est précédé de la mention : "Sig.". Il est composé du nombre total de feuilles* (et non du nombre de feuilles explicitement signés¹⁵¹) de chaque cahier*, indiqué en chiffres arabes, si possible en exposant après les lettres ou signes typographiques désignant les cahiers¹⁵².

*Exemple*¹⁵³ : un cahier de 8 feuilles signés de AI à AIIII sera noté A⁸.

Si tous les cahiers comportent le même nombre de feuilles on indique seulement les lettres extrêmes de la séquence lorsque celle-ci suit l'ordre de l'alphabet. Sauf exception à signaler, l'alphabet comporte 23 lettres (I et J sont confondus ; U et V également ; W n'existe pas). Lorsque la séquence ne comprend que des voyelles, comme il est fréquent pour les pièces liminaires dans les impressions* parisiennes, on doit au contraire donner chaque lettre. On distingue les signatures en capitales et en bas de casse. Les signes non alphabétiques comme l'astérisque, la perluète, l'étoile, le pied-de-mouche, les croix latines, les croix maltaises, les parenthèses, etc. sont soit reproduits, soit nommés entre crochets carrés (en cas d'impossibilité, on les désigne par un tiret entre crochets carrés). Quand les cahiers sont désignés par des chiffres, s'il est impossible de noter le nombre de feuilles en exposant, on l'indique entre parenthèses : 1-12⁸, à défaut 1-12(8)

On sépare les séquences par une virgule suivie d'un espace.

Les signatures sont données sous leur forme développée, séparées par des virgules, du premier feuillet du premier cahier au dernier feuillet du dernier cahier.

307 ## §a Sig. A-Z⁸, a-d⁸, e⁴

Dans les ouvrages comportant un grand nombre de feuilles, l'alphabet servant à désigner les cahiers est répété au moyen de lettres doublées, triplées, etc. Si cette progression est régulière, on ne retient que les séquences extrêmes.

307 ## §a Sig. A-Zzz⁸ (pour A-Z⁸, Aa-Zz⁸, Aaa-Zzz⁸)

307 ## §a Sig. A-Ttt⁸, (pour A-Z⁸, Aa-Zz⁸, Aaa-Ttt⁸)

Lorsqu'il y a alternance régulière du nombre des feuilles dans les cahiers, on l'indique au moyen d'une barre oblique.

307 ## §a Sig. A-V^{8/4}

307 ## §a Sig. a¹⁰, A-Nn^{8/4}, Oo⁸, Pp², A-M^{8/4}

Lorsqu'un cahier n'est pas signé, on l'indique à la place qu'il occupe dans l'ouvrage au moyen de deux crochets séparés par un espace.

¹⁵¹ Les signatures* ne sont en principe imprimées que sur la première partie des cahiers (moitié, moitié + un, moitié - un).

¹⁵² En cas d'impossibilité, citer ce nombre sur la ligne sans espace : A8.

¹⁵³ N.B. Pour citer un feuillet* dans un cahier*, on précise son numéro si possible en indice : f. A₂

307 ## \$a Sig. A-C8, [] 8, a-d8

Si certains feuillets (notamment le feuillet de titre) ne font pas partie d'un cahier, on les traite comme des cahiers non signés :

307 ## \$a Sig. []¹, A-C⁸
307 ## \$a Sig. A-V¹², []¹, X-Kk¹²

Attention, les feuillets de planches ne font pas non plus partie des cahiers, mais ils ne sont pas comptabilisés dans le relevé des signatures.

Pour signaler un [carton](#)* ajouté dans un cahier, quel que soit son emplacement dans le cahier :

307 ## \$a Sig. A⁸, B⁸⁺¹, C⁸ (1 f. de carton ajouté entre les f. B⁴ et B⁵)

Dans le cas d'un cahier [encarté](#)* dans un autre :

307 ## \$a Sig. a-d¹², e⁶, A⁶, B-Y¹² (le cahier A est encarté dans le cahier signé e)¹⁵⁴

5.2.9.2 Notes sur le décompte des pages, [feuillets](#)*, etc.

Quand dans une même séquence la numérotation est d'abord en chiffres romains puis en chiffres arabes, on précise en note la répartition entre chiffres romains et arabes.

Exemple : 324 p.

307 ## \$a Les pages 1 à 14 sont numérotées en chiffres romains, et les pages 15 à 324 en chiffres arabes.

Les erreurs de pagination ne sont précisées que lorsqu'elles ont une incidence sur l'exactitude du décompte total des pages, feuillets ou colonnes.

Exemple : [16]-368 [i. e. 376]-[4] p.¹⁵⁵
307 ## \$a Pagination 185-192 répétée

Exemple : 42-481 [i. e. 475]-[20-1 bl.] p.¹⁵⁶
307 ## \$a Pagination erronée : saut de la page 460 à 467.

Si la composition est en colonnes, on indique le nombre de colonnes par page.

On précise « feuillet imprimé au recto seulement » lorsque c'est le cas.

5.2.9.3 Notes sur l'illustration

On donne en note la description détaillée des illustrations (type, programme iconographique, techniques, impression en couleur, auteurs...). On fait un accès à chacun des artistes responsables de l'illustration.

On indique les caractéristiques et/ou les auteurs de l'illustration, si on a pu identifier ces derniers, en utilisant les formules suivantes :

307 ## \$a Page de titre à [encadrement orné](#)* gravé sur bois
307 ## \$a [Page de titre à encadrement de type architectural](#)* gravé sur bois
307 ## \$a [Titre-frontispice](#)* gravé sur cuivre d'après François Chauveau, qui signe "F. C. del."

¹⁵⁴ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVIII 541

¹⁵⁵ Sorbonne, RRA 6= 820

¹⁵⁶ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Esp 595 f°

307 ## \$a [Frontispice](#)* gravé sur cuivre par Jean Boullanger d'après François Chauveau
 307 ## \$a Page de titre illustrée (une illustration particulière sera indiquée avec précision)
 307 ## \$a Armes du dédicataire gravées sur bois / sur cuivre au titre
 307 ## \$a [Figures](#)* gravées sur bois / sur cuivre, etc.
 307 ## \$a Portrait du dédicataire gravé sur bois / sur cuivre en frontispice
 307 ## \$a [Vignette](#)* gravée sur bois au titre
 307 ## \$a Vignette gravée sur cuivre au titre
 307 ## \$a Bandeau aux armes du dédicataire et vignettes gravés sur cuivre par XXX d'après l'IFF
 307 ## \$a Figures gravées sur bois par Bernard Salomon
 307 ## \$a Planches en couleur gravées sur cuivre¹⁵⁷
 307 ## \$a Planches gravées sur cuivre aquarellées / colorées au pochoir par les soins de l'éditeur pour une partie de l'édition
 307 ## \$a Cartes gravées sur bois / sur cuivre
 307 ## \$a Tableaux généalogiques (éventuellement armoriés)
 307 ## \$a Musique gravée sur cuivre / imprimée

On transcrit les signatures des gravures si elles sont peu explicites : initiales, monogrammes, etc., ou si la transcription permet de différencier des [états](#)* ou d'identifier des gravures qui ne sont citées dans aucune bibliographie.

N.B.

Invenit, inv., in., i. = désigne le concepteur de l'image

Pinxit, pinx. = désigne le peintre qui a réalisé l'œuvre servant de modèle

Delineavit, del. = désigne l'artiste qui a réalisé le dessin servant de modèle

Sculpsit, sculp., sc. = désigne le graveur

Direxit, dir. = désigne le directeur des travaux iconographiques

Fecit, fec. f. = désigne le graveur

Excudit, exc. = désigne l'éditeur des images, le marchand d'estampes qui a imprimé les gravures

Exemple :

200 1# \$a De l'imitation de Jesus-Christ \$r. Traduction nouvelle, par le sieur de Beüil, prieur de S. Val¹⁵⁸.

210 ## \$a A Paris, chez Charles Savreux, au pied de la Tour de Notre-Dame. M. DC. LXII. Avec privilege, & approbation

215 ## \$a XXX-[2]-403-[1 bl.-9-3 bl.] p. \$c ill. \$d in-16

307 ## \$a 5 illustrations pleine page gravées sur cuivre par Abraham Bosse (cf. BN (I.F.F.) XVIIe s., t. I, p. 487, n 171-175), d'après Lubin Baugin pour le frontispice et les livres I, III, IV, d'après Philippe de Champaigne pour le livre II ; à l'exception du frontispice, les illustrations portent l'excutit de Charles Savreux

702 #1 \$a Bosse \$b Abraham \$f 1602-1676 \$4 350

702 #1 \$a Baugin \$b Lubin \$f 1612?-1663 \$4 440

702 #1 \$a Champaigne \$b Philippe de \$f 1602-1674 \$4 440

702 #1 \$a Savreux \$b Charles \$f 160.?-1669 \$4 610 \$4 620

Lorsque le nombre des [figures](#)* ne correspond pas au nombre de planches, on le précise, en donnant ce nombre si les figures sont numérotées.

Exemple :

200 1# \$a La città di Roma ovvero Breve descrizione di questa superba città, divisa in quattro tomi ed ornata di 385 stampe in rame. Tomo I [-IV]¹⁵⁹

215 ## \$a 4 tomes ([4] p., 64 col., [34] f. de pl. ; IV p., 16 col., [78] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 62 col., [1 bl.] p., [32] f. de pl. ; [1-1 bl.] p., 96 col., [38] f. de pl.) \$c ill. \$d in-folio

307 ## \$a 385 illustrations ou plans gravés sur cuivre, répartis sur 182 planches

¹⁵⁷ Les illustrations et les planches « coloriées » par un possesseur ou à son initiative sont, elles, mentionnées en particulierités d'exemplaire.

¹⁵⁸ BSG, DELTA 55058 RES

¹⁵⁹ BU Histoire, Toulouse 2, Res. 722.7

5.2.9.4 Notes sur la présentation, le [matériel typographique](#)* et l'ornementation

Pour les livres imprimés majoritairement en caractères orientaux, on précise le sens de l'impression et de la lecture : « disposition hébraïque », « disposition arabe »¹⁶⁰, « disposition occidentale ».

307 ## \$a Disposition arabe

On indique l'ornementation après l'illustration proprement dite, éventuellement le [matériel typographique](#)* utilisé par l'imprimeur/libraire, ainsi que les précisions sur les techniques d'impression, en utilisant les formules suivantes :

307 ## \$a Imprimé en caractères gothiques / italiques, de civilité, romains¹⁶¹, etc.

307 ## \$a Ouvrage entièrement gravé sur cuivre

307 ## \$a Texte imprimé sur deux colonnes

307 ## \$a Page de titre à encadrement

307 ## \$a Page de titre en rouge et noir

307 ## \$a Page de titre pour chaque partie

307 ## \$a Marque gravée sur bois au titre

307 ## \$a Marque gravée sur bois au titre (Renouard, Marques, XXX)

307 ## \$a Marques gravées sur cuivre au titre et à la fin

307 ## \$a Marques gravées sur bois : Élie Josset au titre et Pierre Le Petit à la fin (s'il peut y avoir ambiguïté)

307 ## \$a Armes royales gravées sur cuivre au titre

307 ## \$a [Ornement gravé](#)* sur bois au titre (bouquet de fleurs)

307 ## \$a Ornement gravé sur bois au titre (tête de Méduse entre deux cornes d'abondance)

307 ## \$a [Ornement typographique](#)* au titre

307 ## \$a [Texte à encadrement](#)*

307 ## \$a [Bandeaux](#)*, [culs-de-lampe](#)* et [lettres ornées](#)* gravés sur bois

307 ## \$a Bandeau aux armes royales gravé sur bois

307 ## \$a Bandeaux typographiques

307 ## \$a [Filets](#)* typographiques

307 ## \$a Lettres ornées gravées sur cuivre / sur bois

5.2.10 Notes sur la collection

Zone 308

Zone répétable

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

\$a Texte de la note

On note la source utilisée pour indiquer le titre de la collection s'il ne figure pas sur la page de titre de la monographie : la page de titre de la collection, le [faux-titre](#)*, les pages liminaires, le [colophon](#)*, la couverture imprimée, l'[approbation](#)*, le [privilege](#)*, ou des sources extérieures fiables (bibliographies ou catalogues).

¹⁶⁰ Pour ces deux dispositions, sens de lecture de droite à gauche.

¹⁶¹ Notamment jusqu'au milieu du 16^e siècle pour les éditions en langue française.

Exemple :

200 1# \$a Histoire de Fortunatus¹⁶².

225 0# \$a La bibliothèque bleue, entièrement refondue & considérablement augmentée. N° III.

308 ## \$a Titre de la collection pris au faux- titre

5.2.11 Notes de contenu

Zone 327

Zone non répétable

Premier indicateur

1 = note de contenu complète

2 = note de contenu partielle

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone répétable

\$a Texte de la note

Et

Zone 320

Zone répétable

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

\$a Texte de la note

On indique les œuvres contenues dans l'ouvrage qui ne sont pas mentionnées au titre (on fait un accès au titre de chacune de ces œuvres).

On peut aussi mentionner la présence de préface, d'avis au lecteur, de biographie de l'auteur, d'avis au relieur, d'errata en 305, d'index, de bibliographies et de tables des chapitres en 320, etc.

Si l'on donne le titre de toutes les œuvres, utiliser 327 1# \$a (note de contenu complète).

Faire également un accès titre en 464 \$a (auteur) et \$t (titre)

Exemple :

200 1# \$a Les six nouvelles, par M. de Florian de l'Académie française, de celles de Madrid, Florence &c.¹⁶³

327 1# \$a Bliombéris, nouvelle française \$a Pierre, nouvelle allemande \$a Célestine, nouvelle espagnole \$a Sophronime, nouvelle grecque \$a Sanche, nouvelle portugaise \$a Bathmendi, nouvelle persane

464 #1 \$a Florian, Jean-Pierre Claris de (1755-1794) \$t Bliombéris, nouvelle française

464 #1 \$a Florian, Jean-Pierre Claris de (1755-1794) \$t Pierre, nouvelle allemande

464 #1 \$a Florian, Jean-Pierre Claris de (1755-1794) \$t Célestine, nouvelle espagnole

464 #1 \$a Florian, Jean-Pierre Claris de (1755-1794) \$t Sophronime, nouvelle grecque

¹⁶² BnF, [Y2-6198

¹⁶³ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XVIII 555

464 #1 \$a Florian, Jean-Pierre Claris de (1755-1794) \$t Sanche, nouvelle portugaise
464 #1 \$a Florian, Jean-Pierre Claris de (1755-1794) \$t Bathmendi, nouvelle persane

Si l'on ne donne le titre que de quelques œuvres, utiliser 327 2# \$a (note de contenu partielle).

Exemple :

200 1# \$a L. Annæi Senecæ philosophi stoici Opera quæ extant omnia. M. Antonii Mureti, P. Pinciani, aliorumque eruditissimorum virorum opera & studio innumerit locis emendata, notisque illustrata. Accessit Index rerum & verborum copiosissimus¹⁶⁴

327 2# \$a In omnia L. Annæi Senecæ scripta Fernandi Pinciani viri Græce Latineque doctissimi, castigationes utilissimæ, faustè occipiunt

464 #1 \$a Núñez de Toledo y Gusman, Fernando (1460?-1553) \$t In omnia L. Annæi Senecæ scripta Fernandi Pinciani viri Græce Latineque doctissimi, castigationes utilissimæ, faustè occipiunt

Sont également mentionnés dans cette note les catalogues de libraires appartenant matériellement à l'ouvrage (on fait un accès [titre de forme](#)* pour ces catalogues). En revanche, s'ils ne font pas partie matériellement de l'ouvrage, ils sont, comme les prospectus, catalogués à part et mentionnés en particularité d'exemplaire (« relié avec »).

Attention, pour les catalogueurs du Sudoc, l'Abes recommande ceci dans le Guide méthodologique :
« La zone 327 est destinée à saisir toute information sur le contenu de la publication.

Dans le Sudoc, la zone 327 ne doit pas être utilisée pour l'enregistrement des tables des matières, des sommaires, ou de la description d'enregistrements sonores. On utilise pour ce faire la zone 359. L'unique utilisation de la note 327 : la note *sur* le contenu

Dans le contexte des travaux de modélisation FRBR appliqués au Sudoc, la note 327 ne doit plus être utilisée comme note de contenu ou note de dépouillement, au profit des seules zones 423, 463 et 464. »

5.2.12 Références bibliographiques

Zone 321

Zone répétable

Premier indicateur

1 = cité dans

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

\$a Texte de la note

Dans cette note, on donne les références aux instruments de travail utiles (répertoires bibliographiques, catalogues, monographies ou articles de référence...), qu'on indique de la manière la plus précise possible (tome, page, colonne ou notice), de préférence par ordre chronologique. Quand il s'agit d'une ressource électronique, il faut indiquer la date de consultation.

Si ces instruments font partie de la liste publiée sur le site de la BnF, on utilise les formes abrégées proposées. Dans le cas contraire, on les cite sous la forme :

- monographies : Titre / Nom, date
- articles : Titre / Nom, dans : Revue, date
- ressources électroniques : Titre, adresse, Année-MM-JJ

¹⁶⁴ BU Arsenal, Toulouse 1, Res Mn 507

Exemples :

321 1# \$a Monglond, t. IV, col. 238

321 1# \$a VD 17 14:696827L, Internet, gso.gbv., 2012-03-19

321 1# \$a Tchemerzine, IV, p. 929-930.

321 1# \$a Bibliographie cornélienne / Emile Picot, 1876

321 1# \$a Absent de Rép. 17e s.

321 1# \$a Katalog der Österreichischen Nationalbibliothek, AC10159550, Internet, www.obvsg.at, 2013-10-21

5.3 Notes sur l'exemplaire*

Zone 316 (note sur l'exemplaire)

Zone répétable

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Répétable

\$a Texte de la note

\$5 Institution (sous forme codée ou non) : cote du document auquel s'applique cette note.

Obligatoire si la zone est présente

Zone 317 (note sur la provenance)

Zone répétable

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Code de sous-zone Non répétable

\$a Texte de la note

\$5 Institution (sous forme codée ou non) : cote du document auquel s'applique cette note.

Obligatoire si la zone est présente

On indique systématiquement les particularités des exemplaires catalogués, en les ordonnant de la manière suivante :

- A. Variantes d'une même édition (316)
- B. État matériel des ouvrages (316)
- C. Reliure (316 ou 317)
- D. Provenances (317)

Lorsque les particularités d'exemplaire, notamment la reliure, sont étroitement dépendantes d'un possesseur, toutes les informations doivent être regroupées dans la zone 316 ou 317, et ordonnées selon la séquence chronologique des possesseurs.

Les références bibliographiques relatives aux particularités d'exemplaire sont données dans cette zone de notes sur l'exemplaire ; elles ne sont pas répétées dans la zone des notes bibliographiques¹⁶⁵.

¹⁶⁵ Voir le cours sur l'identification des provenances des livres imprimés anciens sur le site de l'École nationale des chartes, http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/livres_imprimes_anciens/ressources_imprimees_en_ligne.

200 #1 \$a Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. J. B. Denis Guyon, chev. seigneur de Sardière

210 ## \$a A Paris, chez Barrois libraire, quai des Augustins, MDCCLIX

317 ## \$a Reliure soignée en veau fauve, exécutée pour La Vallière vers 1761 par Nicolas-Denis Derome, dit Derome le Jeune (son étiquette A3 : P. Ract-Madoux, « Essai de classement chronologique des étiquettes de Derome le Jeune », *Bulletin du Bibliophile*, 1989, n° 2, p. 382-391)

Il convient de faire des accès aux personnes ou institutions mentionnées dans cette zone (possesseurs, donateurs, relieurs, enlumineurs...).

Exemple :

Note sur la provenance : Reliure aux armes de Marie-Antoinette, signée « Gaudreau, relieur de la Reine » (nom doré en pied), maroquin vert, vers 1780

317 ## \$a Reliure aux armes de Marie-Antoinette, signée « Gaudreau, relieur de la Reine » (nom doré en pied), maroquin vert, vers 1780 \$5 Institution, cote XXXX

702 #0 \$a Marie-Antoinette \$c reine de France \$d 1755-1793 \$4 390

702 #1 \$a Gaudreau \$b François \$4 110

5.3.1 Variantes d'une même [édition](#)*

On ne mentionne en note d'[exemplaire](#)* que les variantes minimales qui n'ont pas donné lieu à l'établissement d'une notice distincte (ainsi une imposition dans un autre format fait l'objet d'une autre notice, et non d'une note d'exemplaire).

5.3.1.1 Tirages sur supports spéciaux

316 ## \$a Sur [grand papier](#)* \$5 Institution : cote

316 ## \$a Sur papier bleuté \$5 Institution : cote

316 ## \$a Sur [papier vélin](#)* \$5 Institution : cote

316 ## \$a Sur [vélin](#)* \$5 Institution : cote

5.3.1.2 Modifications typographiques en cours d'impression ou très peu après

Exemples :

305 ## \$a La page de titre existe en deux états : état A, fin du titre : « ... l'interprétation au long par les SS. Peres de tous les textes d'icelle » ; état B, fin du titre : « ... l'interprétation au long par les SS. Peres de tous les passages qui se produisent. »

316 ## \$a État B. \$5 BnF : A-4404.

316 ## \$a État A. \$5 BnF : A-56000.

305 \$a Le nom de la ville n'a pas été imprimé ; il a parfois été ajouté au composteur sous la forme « Genevae » ou « In Geneva »

316 ## \$a Aucun nom de ville n'a été ajouté \$5 BnF : A-60000

316 ## \$a Le nom de la ville a été ajouté sous la forme « In Geneva ».\$5 BnF : A-65000.

305 \$a Carton pour les p. 71-72 (texte corrigé au dernier paragraphe de la p. 71 : « Comme il se voit dans saint Paul, & qui estoient accompagnez de la communion au sacré corps de Jesus-Christ » au lieu de : « Comme il se voit dans saint Paul, & qui estoient terminez, à l'exemple du dernier souper de Jesus-Christ, par la communion de son sacré corps ») ; et pour les p. 75-76 (f. cartonné signé E6, texte corrigé à la p. 76, 5^e ligne avant la fin : « desintéressé & uniforme » au lieu de : « desintéressé & unanime »).

316 ## \$a Exemplaire sans carton \$5 BnF : A-5799 (27).

316 ## \$a Les cartons (p. 71-72 ; p. 75-76) sont reliés entre les f. i1 et i2 de la préface. Les feuillets fautifs sont reliés à leur place \$5 BnF, Arsenal : 8-T-98 (24).

5.3.1.3 Accidents de composition ou d'impression

316 ## \$a Le début de la dernière ligne de la p. 11 n'est pas sorti à l'impression \$5 Institution : cote
316 ## \$a La gravure de la p. 45 est imprimée à l'envers \$5 Institution : cote

5.3.1.4 Éditions authentifiées

On veillera à signaler la présence ou l'absence de marques d'authentification attendues en particularités d'[exemplaire](#)*.

Exemple :

200 #1 \$a Précis historique de la bataille, livrée le 10 avril 1814, sous les murs de Toulouse...¹⁶⁶
305 ## \$a Avertissement en regard de la page de titre signalant que « seuls les volumes portant le cachet en timbre sec paraphé » contiennent l'édition authentifiée
316 ## \$a Exemplaire paraphé par l'auteur sur la page de titre et les planches, sans le cachet à timbre sec \$5 BU Arsenal, Toulouse 1, Res Pf XIX- 266

5.3.1.5 [Estampilles de légitimation](#)*

Les arrêts du Conseil du 30 août 1777 mirent en place une procédure de légitimation des [contrefaçons](#)* destinée à permettre aux imprimeurs-libraires de province d'écouler légalement leurs stocks de contrefaçons, pour se consacrer ensuite à la production autorisée. L'opération fut conduite dans les chambres syndicales par les inspecteurs de la librairie : en bas de la première page de texte de chaque [exemplaire](#)*, une estampille ovale portant en haut le nom du chef-lieu et en bas la date de 1777 était apposée à droite, accompagnée du paraphe de l'inspecteur de la librairie concerné à gauche. Cette estampille est aussi nommée estampille de légalisation.

Exemple :

316 ## \$a Estampille de légitimation de contrefaçon, Nancy 1777 \$5 Institution : cote
316 ## \$a Estampille de légitimation de contrefaçon, Montpellier 1777 \$5 Institution : cote

5.3.2 État matériel des ouvrages

5.3.2.1 Incomplétude et accidents

316 ## \$a Tome I seul \$5 Institution : cote
316 ## \$a Incomplet : la page de titre manque \$5 Institution : cote
316 ## \$a Page de titre découpée \$5 Institution : cote
316 ## \$a Lacune sur la page de titre : le nom de l'auteur manque \$5 Institution : cote
316 ## \$a Lacune sur la page de titre : l'adresse manque \$5 Institution : cote
316 ## \$a Incomplet de la fin [du début] \$5 Institution : cote
316 ## \$a Incomplet : les p. 3-6 manquent \$5 Institution : cote
316 ## \$a Incomplet : le cahier F manque \$5 Institution : cote
316 ## \$a Incomplet : la table des matières manque \$5 Institution : cote
316 ## \$a Armoiries grattées sur la vignette de la page de titre \$5 Institution : cote
316 ## \$a Exemplaire caviardé : le mot « » a été masqué \$5 Institution : cote

¹⁶⁶ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Pf XIX- 266

5.3.2.2 Ajouts

- 316 ## \$a 2 feuillets de texte manuscrit joints \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Errata manuscrits \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Exempleire enrichi de la suite des vingt gravures de XXX imprimées par YYY en ... \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Portrait gravé sur cuivre du cardinal Mazarin inséré entre les p. 2 et 3 \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Portrait gravé sur cuivre du cardinal Mazarin en regard de la p. de titre \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Exempleire réglé à l'encre rouge \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Exempleire interfolié \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Illustrations ou planches coloriées à la main / au pochoir \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Illustrations ou planches aquarellées \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Enluminures peintes à la place des gravures sur bois \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Page de titre manuscrite remplaçant la page de titre imprimée manquante \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Nom manuscrit de l'auteur au titre \$5 Institution : cote [à indiquer en l'absence de source permettant d'identifier l'auteur]
- 316 ## \$a Date manuscrite au titre \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Date corrigée à la main \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Note(s) manuscrite(s) \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Marques de censure : passages biffés / gravures cancellées \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Note manuscrite : « Acheté à Amsterdam le 31 août 1652, chez Louis Elzevir [i. e. Lodewijk II Elzevier] ». \$5 Institution : cote

Quand les mentions manuscrites ne sont pas clairement des indications de provenance, il convient d'essayer de les caractériser (notes bibliographiques, utilisation comme livre de raison, essais de plume, comptes), de les dater et d'en indiquer le volume et l'emplacement (feuillet de garde, p. tant...).

5.3.3 Reliure

5.3.3.1 Erreurs de reliure

Exemples :

- 316 ## \$a Le second cahier (signé **) des pièces liminaires a été relié par erreur à la fin du volume
- 316 ## \$a Au tome II, cahier R relié après le cahier S

5.3.3.2 [Recueil factice*](#)

Voir aussi [6.2. Recueil factice.](#)

Exemples :

- 316 ## \$a Prospectus de XXXX daté 1746 relié à la suite \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Relié avec « [Auteur, titre, lieu, date] » \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Relié à la suite de : « », du même auteur \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a 3e pièce d'un recueil comportant x pièces [de la même période / du même imprimeur-libraire sur le même sujet / consacrées à la guerre de Trente Ans, etc.] \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Relié dans un recueil de 7 pièces de théâtre publiées entre 1773 et 1785, avec une table manuscrite \$5 Institution : cote
- 316 ## \$a Anciennement relié dans un recueil (foliotation manuscrite "337-344") \$5 Institution : cote

5.3.3.3 Description de la reliure

On indique dans l'ordre suivant :

- le conditionnement de l'ouvrage : [en blanc](#)*, [en feuilles](#)*, [broché](#)*, relié / reliure, demi-reliure, cartonnage...
- si l'ouvrage est relié :
 - le matériau de couverture : papier, [parchemin](#)*, type de cuir, type de tissu, orfèvrerie...
 - toute mention de provenance : armes, chiffre, [ex-libris](#)* ou [ex-dono](#)* doré...
 - une description détaillée (facultatif) : plats, dos, tranches, gardes, signature du relieur ou attribution à un atelier...
 - Il est rarement utile de décrire de façon détaillée les reliures courantes, sauf cas particulier (reconstitution d'une collection dispersée, histoire des collections de l'établissement...)
 - les tranches dorées sont toujours mentionnées
 - si possible l'origine géographique : France, Paris, Orléans, Italie, Pays-Bas, pays germaniques
 - l'époque de la reliure : siècle (tranche chronologique)

Voir les recommandations pour la description des reliures en [Annexe 3](#).

Exemples de reliures courantes :

316 ## \$a Broché \$5 Institution : cote

316 ## \$a Broché, couverture de papier marbré \$5 Institution : cote

316 ## \$a Reliure basane, France, seconde moitié du 18^e siècle \$5 Institution : cote

316 ## \$a Reliure peau retournée, France, 17^e siècle \$5 Institution : cote

316 ## \$a Reliure souple à rabats en parchemin, avec [trace de] lacets, titre manuscrit sur la tranche, Pays-Bas, 16^e siècle \$5 Institution : cote

316 ## \$a Reliure toile, France, 19^e siècle \$5 Institution : cote

316 ## \$a Demi-reliure veau, papier dominoté sur les plats, France, 18^e siècle \$5 Institution : cote

316 ## \$a Demi-reliure toile à coins, Paris, datée 1982 \$5 Institution : cote

316 ## \$a Demi-reliure, réalisée pour la Bibliothèque nationale, signée Mertens, 20^e siècle \$5 Institution : cote

316 ## \$a Reliure veau, Italie, 16^e siècle, restaurée en 2002 \$5 Institution : cote

316 ## \$a Reliure remplacée en 1965 ; armoiries d'origine collées sur les contreplats (veau, France, 16^e siècle) \$5 Institution : cote

316 ## \$a Reliure veau, France, 16^e siècle, recouverte au 19^e siècle d'un dos en basane¹⁶⁷ \$5 Institution : cote

316 ## \$a Reliure souple à rabats parchemin, dos long, France, fin 16^e-début 17^e siècle \$5 Institution : cote

317 ## \$a Demi-reliure maroquin rouge au chiffre royal (Bibliothèque du Roi) au centre des plats, plats parchemin vert, 18^e siècle \$5 Institution : cote

317 ## \$a Reliure veau raciné aux armes de N. au contreplat supérieur, France, 18^e siècle \$5 Institution : cote

317 ## \$a Reliure basane estampée à froid, aux armes du pape Grégoire XIV (1590-1591) au centre des plats, Italie \$5 Institution : cote

317 ## \$a Reliure veau aux armes et au chiffre de N. au dos, France, 17^e siècle \$5 Institution : cote

317 ## \$a Reliure veau, ex-libris « YYY » doré sur le plat supérieur, Strasbourg, 16^e siècle \$5 Institution : cote

317 ## \$a Reliure parchemin ex-libris aux armes des Minimes pour le couvent de la place Royale à Paris doré sur les plats (fer au soleil surmonté de la couronne de France portant au centre le mot "charitas", A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris*, Paris, Imprimerie nationale, 1870. T. II, p. 334), France, 17^e siècle \$5 Institution : cote

316 ## \$a Reliure veau aux armes non identifiées au plat supérieur, Italie, 17^e siècle¹⁶⁸ \$5 Institution : cote

317 ## \$a Reliure basane, dos au chiffre de Nicolas Fouquet, France, 17^e siècle \$5 Institution : cote

¹⁶⁷ Ne pas confondre avec une demi-reliure.

¹⁶⁸ Il est souhaitable de joindre une description ou une image quand les armes n'ont pas été identifiées.

317 ## \$a Reliure veau aux armes du cardinal de Mazarin, agonthète, sur le plat supérieur, France, 17^e siècle \$5 Institution : cote
 316 ## \$a Reliure veau, armes découpées sur le plat supérieur, 18^e siècle \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure basane, chiffre d'Henri Ternaux-Compans sur les plats (initiales H T surmontées d'une tête de bélier), France, 19^e siècle \$5 Institution : cote
 316 ## \$a Réemmarginé au format in-8 (pour un format in-24) \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure parchemin de remploi, acte notarié daté 1516, 16^e siècle \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure parchemin vert exécutée pour XXX, avec pièce de titre : « Recueil Traités 1643-1661 », 18^e siècle \$5 Institution : cote

Exemples de reliures soignées :

316 ## \$a Reliure soignée germanique, peau de truie estampée à froid, boulons et fermoirs, 16^e siècle \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure soignée, veau fauve, chiffre couronné de Gaston d'Orléans au dos (OHR 2560, 5), 17^e siècle \$5 Institution : cote
 316 ## \$a Reliure soignée veau signée (étiquette du relieur N., actif à XXX entre 1761 et 1772) \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure soignée maroquin rouge aux armes de Louis XV, mention « Choisy-le-Roi » dorée sur les plats, 18^e siècle \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure soignée maroquin citron au chiffre de N. (plats et dos), France, 18^e siècle \$5 Institution : cote
 316 ## \$a Reliure soignée veau [fauve / brun / marbré / raciné], France, 18^e siècle \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure soignée, veau fauve aux armes de la comtesse de Verrue (OHR 799, 1) sur les plats et au dos, tranches dorées, 1^{er} quart du 18^e siècle \$5 Institution : cote
 316 ## \$a Reliure soignée, vélin doré à rabats, dernier quart du 16^e siècle \$5 Institution : cote
 316 ## \$a Reliure soignée, maroquin rouge, dos long, tranches dorées et marbrées, gardes papier dominoté, 3^e tiers du 18^e siècle \$5 Institution : cote
 316 ## \$a Reliure soignée, maroquin citron, dos à 5 nerfs, tranches jaspées bleu et blanc, gardes papier marbré bleu et blanc, 18^e siècle \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure soignée, maroquin bleu aux armes de la duchesse de Bourgogne au centre des plats, doublure de maroquin rouge, vers 1700 \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure soignée, maroquin vert, aux armes de Marie-Antoinette, signée « Gaudreau, relieur de la Reine » (nom doré en pied), vers 1780 \$5 Institution : cote

Exemples de reliures à décor :

316 ## \$a Reliure soie brodée, 17^e siècle \$5 Institution : cote
 316 ## \$a Reliure brodée au petit point avec pipe, 17^e siècle \$5 Institution : cote
 316 ## \$a Reliure veau fauve à décor doré : plaque centrale et roulette, dos à cinq nerfs orné, dentelle intérieure, tranches dorées et ciselées, France, 17^e siècle \$5 Institution : cote
 316 ## \$a Reliure maroquin citron à décor doré, tranches dorées, signée Derôme (étiquette), France, 18^e siècle \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure maroquin rouge à dentelle d'Antoine-Michel Padeloup, actif de 1712 environ à 1758 (étiquette sur la page de titre) aux armes de la dauphine Marie-Thérèse d'Espagne, (OHR 2525), gardes de tabis vert, 18^e siècle (entre 1745 et 1746) \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure maroquin rouge aux armes royales (Bibliothèque du Roi), [par Yyyy si identifié / J.-M. Métivier], 18^e siècle \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure maroquin rouge à décor filigrané à compartiments, aux armes du cardinal Mazarin, attribuée à l'atelier Rocolet, dos à 5 nerfs, gardes papier marbré peigne fin, tranches dorées, 17^e siècle (vers 1648) (Esmérian, *Tableaux synoptiques*, A.V.7, I. de Conihout, « Les reliures de Marin Cureau de La Chambre et l'atelier « Rocolet », *Mélanges H.-J. Martin*, Genève, 1997, p. 235-258, n° 4D, reprod. p. 252) \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure maroquin brun à décor de fanfare, aux armes de Henri III roi de Pologne (OHR 2674), dos lisse, tranches dorées et ciselées, vers 1574, Hobson, *Fanfanes*, n 66a ; F. Le Bars, « Les reliures de Henri III », p.229 \$5 Institution : cote
 317 ## \$a Reliure maroquin olive à décor de fanfare, plaque centrale Crucifixion (plat supérieur) et Annonciation (plat inférieur), dos long à décor de fanfare, tranches dorées, 16^e siècle (exécutée entre 1574 et 1581). Provenance : Jacques de Miolans et Gabrielle de Saint-Chamond, qui ont utilisé

l'ouvrage comme livre de raison (notes manuscrites sur les gardes inférieures donnant les dates de naissance de leurs enfants entre 1581 et 1586) \$5 Institution : cote

5.3.4 Provenances

On recense et on date, autant que faire se peut, éventuellement par le siècle, chacune des marques de provenance signalées en précisant leur emplacement dans l'ouvrage.

Les provenances sont notées dans l'ordre chronologique, qu'elles figurent sur l'[exemplaire*](#) (marques de provenance, anciennes cotes, reliures caractéristiques, etc.) et/ou qu'elles aient été restituées grâce à d'autres sources.

On crée un accès au(x) possesseur(s) quand on dispose d'éléments d'identification suffisants.

5.3.4.1 [Ex-libris*](#)

(code de fonction : 390)

On précise la forme de l'[ex-libris*](#) : manuscrit, gravé ou imprimé.

- Les possesseurs non identifiés sont cités entre guillemets suivant la formule utilisée dans l'ouvrage. Quand certains caractères n'ont pas pu être déchiffrés, on les remplace par : [...].
- Les possesseurs identifiés sont donnés à partir de la forme normalisée (avec dates biographiques s'ils n'ont pas fait l'objet d'un accès possesseur) ; la formule figurant dans l'ouvrage doit être transcrite autant que possible. Il faut veiller à ce que la forme rencontrée dans l'ouvrage figure bien en forme rejetée dans la notice d'autorité.
Les institutions sont systématiquement localisées.

Exemples

317 ## \$a Ex-libris manuscrit illisible au contreplat \$5 Institution : cote

317 ## \$a Ex-libris manuscrit : collège d'Harcourt, à Paris, 17^e siècle \$5 Institution : cote

712 02 \$a Collège d'Harcourt \$c Paris \$4 390

317 ## \$a Ex-libris manuscrit : sœur Sainte-Nathalie, monastère de l'Assomption-de-Notre-Dame, à Paris, 1726 \$5 Institution : cote

317 ## \$a Ex-libris manuscrit : « Johannis Benedicti », 17^e siècle ? \$5 Institution : cote

317 ## \$a Ex-libris manuscrit : « Fratris Johannis B[...] » \$5 Institution : cote

317 ## \$a Ex-libris manuscrit sur la tranche : « ex libris Sebastiani Bonneau » \$5 Institution : cote

317 ## \$a Ex-libris gravé : « M. D. Haigneré, curé de Menneville », fin 19^e siècle \$5 Institution : cote

317 ## \$a Ex-libris : « Bibliotheque de l'Hermitage » aux armes du prince Emmanuel de Croÿ-Solre (1718-1784) \$5 Institution : cote

702 #1 \$a Croÿ-Solre \$b Emmanuel de \$f 1718-1784 \$4 390

317 ## \$a Reliure veau brun aux armes de Jean-François Lefevre de Caumartin sur le plat supérieur, avec son ex-libris gravé au contreplat \$5 Institution : cote

702 #1 \$a Lefevre de Caumartin \$b Jean-François \$d 1668-1733 \$4 390

En cas d'incertitude, se contenter de :

317 ## \$a Mention manuscrite (de provenance ?) : « » \$5 Institution : cote

317 ## \$a Mention manuscrite (de provenance ?) *annulée* [biffée / surchargée]* au titre et p. 34 \$5 Institution : cote

N.B. *Biffé = barré d'un trait de plume qui laisse le texte lisible / *annulé* = barré en tous sens de telle façon que le texte soit devenu illisible / *surchargé* = les lettres sont recouvertes par d'autres lettres, ce qui dans certains cas rend le texte illisible.

5.3.4.2 [Ex-dono](#)*

(codes de fonction : 390 ou 320¹⁶⁹)

On précise la forme de l'[ex-dono](#)* : manuscrit, gravé ou imprimé.

- Les donateurs non identifiés sont cités entre guillemets suivant la formule utilisée dans l'ouvrage. Quand certains caractères n'ont pas pu être déchiffrés, on les remplace par : [...].
- Les donateurs identifiés sont donnés à partir de la forme normalisée (avec dates biographiques s'ils n'ont pas fait l'objet d'un accès) ; la formule figurant dans l'ouvrage peut être transcrite. Il faut veiller à ce que la forme rencontrée dans l'ouvrage figure bien en forme rejetée dans la notice d'autorité.

317 ## \$a Ex-dono manuscrit : « Catherine Michaut à son frère Laurent » (1665) \$5 Institution : cote
702 #1 \$a Michaut \$b Catherine \$f 16..-16.. \$4 390
702 #1 \$a Michaut \$b Laurent \$f 16..-16.. \$4 390

317 ## \$a Ex-libris manuscrit de Philippe Despont et ex-dono gravé de Philippe Despont à l'hospice des Incurables de Paris \$5 Institution : cote
702 #1 \$a Despont \$b Philippe \$f 16..-1700 \$4 390
712 02 \$a Hôpital Laënnec \$c Paris \$4 390

317 ## \$a « Ex dono authoris » \$5 Institution : cote [avec accès donateur]
702 #1 \$a Nom auteur \$b Prénom \$f 1...-1... \$4 320
317 ## \$a « Ex dono parentis mei 3 mai 1651 » \$5 Institution : cote
317 ## \$a Ex-dono manuscrit : « Dono illustrissimi ac reverendissimi Alphonsi de Berghes archiepiscopi Medii 1671 » \$5 Institution : cote
702 #1 \$a Berghes \$b Alphonse de \$f 16..-1686 \$4 320

5.3.4.3 [Envoi](#)*

(code de fonction : 450)

317 ## \$a Envoi de l'auteur [préciser : autographe / non autographe / doré ; le transcrire] \$5 Institution : cote

317 ## \$a Envoi autographe au bas de la page de titre d'Isaac Casaubon à Nicolas Fabri de Peiresc : « Cl. Viro Nicolao Fabro d. d. Isaacus Casaubonus »
702 #1 \$a Casaubon \$b Isaac \$f 1559-1614 \$4 450
702 #1 \$a Peiresc \$b Nicolas Fabri \$f 1580-1637 \$4 390

5.3.4.4 Livres de prix et [ex-praemio](#)*

(code de fonction : 390)

On précise la forme de l'[ex-praemio](#)* : manuscrit, gravé ou imprimé.

317 ## \$a Livre de prix avec ex-praemio manuscrit au titre : « Hoc diligentia praemium consecutus est Daniel Adrianus Blanchard in quintâ scholâ auditor. in coll. Cardinalitio die 7â augusti 1786 Henoquel in dicta scholâ prof. » \$5 Nom de l'institution : cote
712 02 \$a Collège du Cardinal Lemoine \$c Paris \$4 390
702 #1 \$a Blanchard \$b Daniel-Adrien \$f 17..-18.. ? \$4 390

¹⁶⁹ Attention, le code de fonction 320 est réservé au donateur de l'ouvrage à la bibliothèque qui le possède actuellement.

5.3.4.5 Livres de raison

Les pages de garde de certains ouvrages ont été utilisées comme livre de raison. Il est recommandé d'utiliser l'expression « livre de raison », en citant l'expression qui contient le nom de l'auteur des annotations ou celui de la famille.

317 ## \$a Notes manuscrites en allemand : livre de raison de Casper Sommer \$5 BnF, Arsenal : Fol-T-168
702 #1 \$a Sommer \$b Casper \$d 17..-17.. ? \$4 390

5.3.4.6 Notes manuscrites relatives à la provenance

À citer in extenso si nécessaire, entre guillemets.

317 ## \$a Interfolié avec de nombreuses notes manuscrites de XXX [déjà mentionné comme possesseur] \$5 Institution : cote
317 ## \$a Corrections manuscrites de l'auteur / de l'imprimeur-libraire \$5 Institution : cote
317 ## \$a Corrections manuscrites de XXX [déjà mentionné comme possesseur] \$5 Institution : cote
317 ## \$a Brouillon de lettre annullé sur la contregarde \$5 Institution : cote
317 ## \$a Essais de plume \$5 Institution : cote

5.3.4.7 Armes peintes

317 ## \$a Armes peintes non identifiées au bas du titre, France, 16e siècle : d'azur à une fasce d'argent, chargée d'une merlette de sable accostée de deux losanges de sinople \$5 Institution : cote
317 ## \$a Armes de Jacob Spiegel peintes sur le second contreplat \$5 BSG : 4 Z 869 INV 598 RES
702 #1 \$a Spiegel \$b Jacob \$4 390

5.3.4.8 Provenances restituées d'après des sources externes

317 ## \$a Legs Mademoiselle Robeartson, entré en janvier 1865 (n° 9872) : volumes et manuscrits provenant de Louis-Élie de Saint-Méry (1750-1819) et du général Louis-Narcisse Baudry des Lozières (1751-1841) \$5 Institution : cote
702 #1 \$a Saint-Méry \$b Louis-Elie \$f 1750-1819 \$4 390
702 #1 \$a Baudry des Lozières \$b Louis-Narcisse \$f 1751-1841 \$4 390
702 #1 \$a Robeartson \$b Louise-Marie-Henriette \$f 18.. ?-1864 \$4 390

317 ## \$a Ancienne collection Pifteau \$5 BU Arsenal, Toulouse1, Resp Pf XVI 6¹⁷⁰
702 #1 \$a Pifteau \$b Fernand \$f 1865-1941? \$4 390

5.3.4.9 Mentions d'entrée, d'acquisition, de don, donation, dation, legs ou dépôt

Ces mentions sont souvent utiles pour la datation de l'ouvrage et l'histoire de l'[exemplaire](#)* et des collections.

Ne pas confondre confiscation (mesure générale, collective, à caractère punitif et définitive, avec une incorporation des biens au patrimoine national) et saisie (mesure individuelle à caractère judiciaire, qui peut être levée).

Exemples :

317 ## \$a Mention manuscrite de confiscation révolutionnaire « Capet » en regard du titre \$5 Institution : cote
702 #0 \$a Louis \$d XVI \$c roi de France \$f 1754-1793

¹⁷⁰ Les cotes Pf correspondent à la collection Pifteau.

317 ## \$a Confiscation révolutionnaire d'après la présence d'un signet du dépôt littéraire (n° ms xx)
\$5 Institution : cote

317 ## \$a Acquisition extraordinaire 4613 : livres de la collection d'Henri Ternaux-Compans (1807-1864) entrés le 31 juillet 1841 \$5 Institution : cote
702 #1 \$a Ternaux-Compans \$b Henri \$f 1807-1864 \$4 390

317 ## \$a Provenance : loi de séparation des Églises et de l'État (mention manuscrite « 1905 » sur le cachet du chapitre de la cathédrale de Lyon) \$5 BM Lyon : XXX
712 02 \$a Chapitre cathédral \$c Lyon \$4 390

317 ## \$a Attribution à la suite de la suppression des bibliothèques des palais nationaux en [1878 / 1888] \$5 Institution : cote

5.3.4.10 [Estampilles*](#) et [cachets*](#)

L'[estampille*](#) est un [cachet*](#) gravé qui établit la propriété d'un [exemplaire*](#) ; elle présente généralement à la fois le symbole et le nom de la bibliothèque (sous forme abrégée ou développée). On ne mentionne que l'estampille la plus ancienne de chaque bibliothèque qui a possédé l'ouvrage. Le cachet est un simple tampon imprimé indiquant l'origine d'un document. Il existe aussi des cachets de récolement.

[Estampilles*](#)

- Le texte des estampilles non identifiées est cité entre guillemets suivant la formule utilisée dans l'ouvrage.

- Les estampilles identifiées sont mentionnées sous une forme construite à partir de la forme d'autorité¹⁷¹ ; il peut être utile de citer aussi entre guillemets la formule figurant sur l'estampille (si celle-ci est peu explicite ou si un qualificatif donne une indication de date ou de lieu).

Les institutions sont systématiquement localisées.

317 ## \$a Estampille de la bibliothèque du Collège de Sorbonne, à Paris \$5 Institution : cote
712 02 \$a Collège de Sorbonne \$c 1253-1794 \$c Paris \$4 390

317 ## \$a Estampille de la bibliothèque du Tribunal, à Paris \$5 Institution : cote
712 01 \$a France \$b Tribunal \$4 390

317 ## \$a Estampille du couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré, à Paris \$5 Institution : cote
712 02 \$a Couvent de l'Annonciation \$c Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré \$4 390

[Cachets*](#)

317 ## \$a Cachet aux lettres entrelacées : F. V. D. \$5 Institution : cote

317 ## \$a Cachet aux lettres L. P. (?), redoublées et entrelacées, surmontées d'une couronne ouverte \$5 Institution : cote

¹⁷¹ Pour les institutions, se référer à la norme NF Z 44-060 « Documentation - Catalogue d'auteurs et d'anonymes - Forme et structure des vedettes de collectivités-auteurs »

6 Cas particuliers

6.1 Ouvrages en plusieurs tomes ou parties

Les ouvrages en plusieurs tomes ou parties peuvent être traités de deux manières différentes :

- en une seule notice,
- en autant de notices qu'il y a de tomes ou parties, en établissant si possible des liens entre ces notices.

Dans la mesure du possible, on préférera la première solution.

6.1.1 Une seule notice est suffisante

Cette solution est adoptée lorsqu'il n'y a pas de changements majeurs dans les pages de titres, et que la description du contenu n'est pas trop complexe.

La source prescrite d'information est la page de titre du premier tome ou de la première partie, sauf dans le cas où la partie commune du titre ne figure que sur les [faux-titres](#)* des tomes ou parties : dans ce dernier cas, le faux-titre constitue la source prescrite d'information pour la zone du titre.

6.1.1.1 Zone du titre, des mentions de responsabilités et de l'édition

Numérotation

On introduit entre crochets, précédé d'un trait d'union, à la suite du numéro du premier tome, le numéro du dernier tome de la série, tel qu'il figure sur la page de titre du dernier tome. Quand le titre lui-même est restitué entre crochets, on utilise des parenthèses à la place.

Tome premier [-troisième]
Première [-seconde] partie
[Bibel erst (-ander) Teil]

Quand la numérotation des tomes ou parties n'apparaît pas sur la page de titre du premier tome ou de la première partie, mais sur un tome suivant, on restitue entre crochets, en deux séquences distinctes, les deux numérotations :

[Tome premier][(-troisième)]

Variantes

Les autres variantes dans le titre sont indiquées dans les notes sur le titre ou dans les notes de contenu. Elles peuvent faire l'objet d'accès (zone 513).

- Chaque tome ou partie correspond à une tranche chronologique ou à une tranche alphabétique :

On indique en note les tomes ou parties avec leurs tranches chronologiques ou alphabétiques correspondantes en les séparant par un espace, point-virgule, espace (dans la zone de titre, l'omission des sous-titres est indiquée par trois points de suspension ; quand il n'y a que deux parties, il est possible d'y donner les deux sous-titres).

On donne la numérotation en chiffres arabes.

Exemples :

Titre : Abregé chronologique de l'histoire ecclésiastique, contenant l'histoire des Eglises d'Orient et d'Occident. Tome premier [-second...]

Note : [1] Depuis l'an 33 de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 1200 ; [2] Depuis l'an 1201 de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 1700

200 1# \$a Abregé chronologique de l'histoire ecclésiastique, contenant l'histoire des Eglises d'Orient et d'Occident... Tome premier... [-second...]

327 1# \$a [1] Depuis l'an 33 de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 1200 \$a [2] Depuis l'an 1201 de l'ère chrétienne jusqu'à l'année 1700

Titre : Dictionnaire de droit canonique, à l'usage de ceux qui étudient le droit. Tome premier [-troisième]

Note : [1] A-G ; [2] H-M ; [3] N-Z

200 1# Dictionnaire de droit canonique, à l'usage de ceux qui étudient le droit. Tome premier [-troisième]

327 1# \$a [1] A-G \$a [2] H-M \$a [3] N-Z

- Chaque tome ou partie porte un titre significatif :

On procède de même quand, en plus du titre commun, chaque tome ou partie a un titre significatif : chacun est indiqué en note. De plus, chaque titre de partie fait l'objet d'un accès (zone 513).

Exemple :

Titre : Œuvres de Jean-Jacques Rousseau

Note : I, Discours sur l'inégalité des conditions. Discours sur l'économie politique. Projet de paix perpétuelle ; II, Contrat social. Considérations sur le gouvernement de Pologne ; III-V, La nouvelle Héloïse ; VI-VII, Émile

200 1# \$a Œuvres de Jean-Jacques Rousseau

327 1# \$a I, Discours sur l'inégalité des conditions. Discours sur l'économie politique. Projet de paix perpétuelle \$a II, Contrat social. Considérations sur le gouvernement de Pologne \$a III-V, La nouvelle Héloïse \$a VI-VII, Émile

513 1# \$a Discours sur l'inégalité des conditions. Discours sur l'économie politique. Projet de paix perpétuelle

513 1# \$a Contrat social. Considérations sur le gouvernement de Pologne

513 1# \$a La nouvelle Héloïse

513 1# \$a Émile

6.1.1.2 Zone de l'adresse

- La date seule est différente :

On transcrit l'adresse et la date de la page de titre du premier tome suivies de la date entre crochets, précédée d'un trait d'union, soit du dernier tome, soit du tome le plus récent si les tomes n'ont pas été publiés dans l'ordre chronologique ; les dates intermédiaires peuvent être données en note.

200 1# \$a Allgemeine Geschichte der Handlung und Schiffahrt, der Manufacturen und Künste, des Finanz- und Cameralwesens, zu allen Zeiten un bey allen Völkern. Erster [-zweyter] Theil

210 ## \$r Bresslau, bey Johann Jacob Korn. 1751[-1754]

Dans le cas où le premier tome n'a pas été publié en premier, on transcrit la date du premier tome, suivie entre crochets des dates de début et fin de l'ensemble de la publication. On précise en note les dates de publication des différents tomes.

210 ## \$r A Paris, 1754 [1752-1756]

305 ## \$a Tome 1 publié en 1754, tome 3 publié en 1752, tomes 2 et 4 publiés en 1756

- Un seul imprimeur-libraire avec des variantes d'adresse et / ou de dates :

Pour des variantes dans l'adresse d'un même éditeur, on transcrit la première occurrence, et on signale ces variantes en note.

Exemples : l'imprimeur-libraire est le même, mais a changé d'adresse

210 ## \$r A Paris. Chez Lagrange, libr. au Palais Royal, n° 123. 1786 [-1787]

306 ## \$a L'adresse change au tome II : « A Paris, chez Lagrange, libraire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis le Lycée. 1787 »

200 1# \$a Histoire de Jean Sobieski, roi de Pologne. Par l'abbé Coyer. Tome premier [-troisième]

210 ## \$r A Varsovie, et se trouve à Paris, chez Duchesne, libraire. M. DCC. LXI

306 ## \$a Au t. 2, Varsovie est orthographiée : « Warsovie »

- Plusieurs imprimeurs-libraires :

Deux traitements sont possibles :

1^{er} traitement : On transcrit l'adresse et la date de la page de titre du premier tome et entre crochets les autres adresses avec tous leurs éléments dans l'ordre où ils se présentent, chacune précédée d'un trait d'union. On précise en note quels tomes sont publiés par quels imprimeurs-libraires

N.B. Si une date en chiffres romains est terminée par un point, ce point est conservé même s'il précède le tiret.

Exemple :

210 ## \$r A Paris. Chez Lagrange, libr. au Palais Royal, n° 123. 1786 [-1788] [-A Paris, Maradan, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, Hôtel de Châteaueux. 1789]

306 ## \$a Le tome I paraît chez Jean Lagrange au Palais Royal en 1786 ; les t. II-IV et X-XI en 1787, IX et XII-XIV en 1788 chez Lagrange rue Saint-Honoré ; les t. V et VI en 1789 chez Claude-François Maradan (Jean Lagrange ayant fui à Londres en janvier 1789)

2^e traitement : On transcrit l'adresse et la date de la page de titre du premier tome et on indique par la mention « [et al.] » l'existence d'autres imprimeurs-libraires qui sont détaillés en note. La date la plus récente est mentionnée entre crochets à la suite de la date la plus ancienne.

Exemple :

210 ## \$r A Paris. Chez Lagrange, libr. au Palais Royal, n° 123 [et al.]. 1786 [-1789]

306 ## \$a Le tome I paraît chez Jean Lagrange au Palais Royal en 1786 ; les t. II-IV et X-XI en 1787, IX et XII-XIV en 1788 chez Lagrange rue Saint-Honoré ; les t. V et VI en 1789 chez Claude-François Maradan (Jean Lagrange ayant fui à Londres en janvier 1789)

6.1.1.3 Zone de la description matérielle

Décompte des parties et des [feuillets](#)* ou pages

Quand une publication est annoncée en plusieurs parties, on en indique le nombre et le type en reprenant le terme employé sur l'ouvrage (ou son équivalent français) : tome, partie, livre, fascicule, volume (ce dernier étant relativement rare). Si la numérotation n'est pas accompagnée d'un terme spécifique, on restitue « tome » (pour une même unité textuelle divisée en sous-ensembles successifs ou cohérents) ou « partie ». Le terme « volume », sauf s'il est indiqué sur l'ouvrage, est réservé à la description de l'[exemplaire](#)*, puisqu'un même ouvrage en plusieurs tomes ou parties peut selon les exemplaires être relié en un ou plusieurs volumes.

Quand une publication est annoncée en plusieurs parties, que sa pagination est continue, mais que des feuillets intermédiaires (titre, [dédicace](#)*...) ont été ajoutés entre les parties, on donne leur nombre et leur type, suivi entre parenthèses de leur pagination ou foliotation respective. Les séquences de pagination ou foliotation correspondant à chaque partie sont séparées par un espace, point-virgule, espace.

Exemple :

Titre : Avis au peuple sur sa santé, par M. Tissot... Nouvelle édition conforme à la seconde originale... Tome premier [-second]

Description matérielle : 2 tomes (LXXXVIII-293-[3-1 bl.] p. ; [4] p., p. 293-739, [1 bl.] p.)¹⁷²

200 1# \$a Avis au peuple sur sa santé, par M. Tissot... Nouvelle édition conforme à la seconde originale... Tome premier [-second]

215 ## \$a 2 tomes (LXXXVIII-293-[3-1 bl.] p. ; [4] p., p. 293-739, [1 bl.] p.)

Quand une publication est composée de plusieurs parties dotées d'une pagination ou foliotation distinctes, on donne leur nombre et leur type, suivi entre parenthèses de leur pagination ou foliotation. Les séquences de pagination ou foliotation correspondant à chaque partie sont séparées par un espace, point-virgule, espace.

Exemple :

Titre : De l'esprit des loix... Tome premier [-second]

Description matérielle : 2 tomes ([8]-XXIV-522-[1] p. ; [3-1 bl.]-XVI-564 p.)¹⁷³

200 1# \$a De l'esprit des loix... Tome premier [-second]

215 ## \$a 2 tomes ([8]-XXIV-522-[1] p. ; [3-1 bl.]-XVI-564 p.)

Quand une publication est composée de plusieurs parties et que les planches sont réparties entre ces dernières, on les donne à la suite du décompte des pages, feuillets, etc. de chaque partie.

Exemple :

Titre : Histoire du concile de Constance... Tome premier [-second].

Description matérielle : 2 tomes ([6]-XLVIII-432 p., [15] f. de pl. ; [2] p., p. 433-816, [3] f. de pl.)¹⁷⁴

200 1# \$a Histoire du concile de Constance... Tome premier [-second].

215 ## \$a 2 tomes ([6]-XLVIII-432 p., [15] f. de pl. ; [2] p., p. 433-816, [3] f. de pl.)

Format*

Dans le cas de publications en plusieurs tomes ou parties de formats différents, mais qui peuvent être cataloguées en une seule notice¹⁷⁵, on indique les formats successifs sous la forme : « in-4 puis in-8 », avec éventuelle justification en note.

Exemple : cas des atlas

Titre : Itinéraire descriptif de l'Espagne, et tableau élémentaire des différentes branches de l'administration et de l'industrie de ce royaume par Alexandre de Laborde. Tome premier [-cinquième]

Description matérielle : 6 parties (CLX-386 p. ; 283 p. ; XXXVIII-511 p. ; 552 p. ; 498 p. ; 7 p., 29 f. pl. dépl.) ; in-8 et 21,5 x 15 cm

Note : Ouvrage constitué de 5 tomes et un atlas (« Atlas de l'Itinéraire descriptif de l'Espagne par Alexandre de Laborde »), dont les planches sont gravées sur cuivre par Vicq

Accès titre : Atlas de l'Itinéraire descriptif de l'Espagne par Alexandre de Laborde

¹⁷² BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res Med XVIII A 128313

¹⁷³ BU Arsenal, Toulouse 1, Resp Mn 2220

¹⁷⁴ BU Arsenal, Toulouse 1, Res Mn 2330

¹⁷⁵ Voir [1.6](#).

200 1# \$a Itinéraire descriptif de l'Espagne, et tableau élémentaire des différentes branches de l'administration et de l'industrie de ce royaume par Alexandre de Laborde. Tome premier [-cinquième]

215 ## \$a 6 parties (CLX-386 p. ; 283 p. ; XXXVIII-511 p. ; 552 p. ; 498 p. ; 7 p., 29 f. pl. dépl.) \$d in-8 et 21,5 x 15 cm

300 ## \$a Ouvrage constitué de 5 tomes et un atlas (« Atlas de l'Itinéraire descriptif de l'Espagne par Alexandre de Laborde »), dont les planches sont gravées sur cuivre par Vicq

464 #1 \$t Atlas de l'Itinéraire descriptif de l'Espagne par Alexandre de Laborde

Notes d'exemplaire

On précise en note d'exemplaire la composition des volumes quand celle-ci ne correspond pas aux tomes ou parties.

6.1.2 Plusieurs notices sont préférables

On peut être amené à faire une notice par tome ou par ensemble de tomes :

- si l'on estime que la publication est trop complexe (contenu, collations, histoire éditoriale...) pour être décrite de manière satisfaisante dans une notice globale,
- si un ou plusieurs tomes ont fait l'objet de plusieurs éditions ou [émissions](#)* (les [exemplaires](#)* comprenant toutes les parties sont souvent composites),
- si la bibliothèque possède un exemplaire incomplet et ne peut établir de notice complète fiable à partir d'une autre source.

Titre : Traité de l'expérience en général, et en particulier dans l'art de guérir ; par M. George Zimmermann, D. M. ... Traduit de l'allemand. Nouvelle édition. Tome troisième

Note d'exemplaire : Les autres tomes manquent

200 1# \$a Traité de l'expérience en général, et en particulier dans l'art de guérir ; par M. George Zimmermann, D. M. ... Traduit de l'allemand. Nouvelle édition. Tome troisième

316 ## \$a Les autres tomes manquent

L'appartenance à un ensemble bibliographique plus vaste doit être précisée en note. On peut utiliser les formules suivantes :

Tome 5 de l'édition en 10 tomes parue à Paris chez XXX de 1745 à 1789 (cas où les titres des différents tomes sont identiques).

Tome 5 des œuvres complètes de Voltaire publiées à Genève chez Cramer de 17.. à 17..

Tome 5 des œuvres complètes de XXX publiées à MMM chez YYY de 1763 à 1772.

Exemple :

Titre : Le droit public, suite des Loix civiles dans leur ordre naturel tome IV [-V]

Note : Tomes 4 et 5 de la publication dont les trois premiers tomes portent le titre : « Les loix civiles dans leur ordre naturel »¹⁷⁶

200 1# \$a Le droit public, suite des Loix civiles dans leur ordre naturel tome IV [-V]

300 ## \$a Tomes 4 et 5 de la publication dont les trois premiers tomes portent le titre : « Les loix civiles dans leur ordre naturel »

Des accès doivent permettre de rendre compte de l'ensemble bibliographique auquel se rattache le tome catalogué. Selon les cas et les systèmes, on utilise un accès titre, un lien de monographie à monographie, un lien à une notice de collection (dans le cas des œuvres complètes), un lien à une notice d'ensemble, un titre d'ensemble.

¹⁷⁶ BU Arsenal, Toulouse 1, Res 32079.

6.2 Recueil factice*

Un recueil factice* est la réunion d'un certain nombre de pièces ou ouvrages à l'initiative du possesseur. Ceux-ci sont parfois répertoriés dans une table des matières manuscrite voire introduits par un titre manuscrit qui ont été ajoutés par le possesseur.

Chaque pièce est alors cataloguée séparément. On signale en particularités d'exemplaire leur appartenance à un recueil factice dont on choisit ou pas de détailler le contenu.

Des liens aux pièces contenues dans le recueil factice peuvent être créés en zone 481 (est aussi relié dans ce volume) et en 482 (relié à la suite de). Ce n'est toutefois possible que dans le cadre d'un catalogue local dans la mesure où ce traitement implique un catalogage à l'exemplaire et non à l'édition. Dans le cas d'un catalogue collectif, les zones 481 et 482 ne peuvent être utilisées ; les informations concernant les autres pièces du recueil (auteur, titre, lieu et date) sont indiquées en note d'exemplaire.

Exemple dans un catalogue local :

Notice du premier ouvrage du recueil :

200 1# \$a Instruction sur les traitemens des asphixiés par le méphitisme. Des noyés. Des personnes qui ont été mordues par des animaux enragés. Des enfants qui paroissent morts en naissant. Des personnes qui ont été empoisonnées. De celles qui ont été réduites à l'état d'asphixie par le froid... par Antoine Portal.¹⁷⁷

481 #1 \$t De l'art d'employer les médicamens, ou Du choix des préparations et de la rédaction des formules dans le traitement des maladies. Par J. Fr. N. Jadelot... \$c Paris \$n Croullebois \$d An XIII [1805]

481 #1 \$t La Nymphomanie ou Traité de la fureur utérine. Dans lequel on explique avec autant de clarté que de méthode. Les commencemens & les progrès de cette cruelle maladie dont on développe les différentes causes. Ensuite on propose les moyens de conduite dans les divers périodes, & les spécifiques les plus éprouvés pour la curation. Par m. D. T. de Bienville, \$c Amsterdam \$n Marc-Michel Rey \$d 1771

316 \$a Dans un recueil factice contenant 3 ouvrages médicaux \$5 Res Med XVIII A 120881/1

Notice du deuxième ouvrage du recueil :

200 1# \$a De l'art d'employer les médicamens, ou Du choix des préparations et de la rédaction des formules dans le traitement des maladies. Par J. Fr. N. Jadelot...¹⁷⁸

482 \$t Instruction sur les traitemens des asphixiés par le méphitisme. Des noyés. Des personnes qui ont été mordues par des animaux enragés. Des enfants qui paroissent morts en naissant. Des personnes qui ont été empoisonnées. De celles qui ont été réduites à l'état d'asphixie par le froid... par Antoine Portal \$c Paris \$n Quidy et Firmin Gourdin \$d an II [1794-1795]

316 \$a Dans un recueil factice contenant 3 ouvrages médicaux \$5 Res Med XVIII A 120881/2

Notice du troisième ouvrage du recueil :

200 1 \$a La Nymphomanie ou Traité de la fureur utérine. Dans lequel on explique avec autant de clarté que de méthode. Les commencemens & les progrès de cette cruelle maladie dont on développe les différentes causes. Ensuite on propose les moyens de conduite dans les divers périodes, & les spécifiques les plus éprouvés pour la curation. Par m. D. T. de Bienville, ...¹⁷⁹

482 \$t Instruction sur les traitemens des asphixiés par le méphitisme. Des noyés. Des personnes qui ont été mordues par des animaux enragés. Des enfants qui paroissent morts en naissant. Des personnes qui ont été empoisonnées. De celles qui ont été réduites à l'état d'asphixie par le froid... par Antoine Portal \$c Paris \$n Quidy et Firmin Gourdin \$d an II [1794-1795]

316 \$a Dans un recueil factice contenant 3 ouvrages médicaux \$5 Res Med XVIII A 120881/3

¹⁷⁷ BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res Med XVIII A 120881/1

¹⁷⁸ BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res Med XVIII A 120881/2

¹⁷⁹ BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res Med XVIII A 120881/3

Exemple dans un catalogue collectif :

Notice du premier ouvrage du recueil :

200 1# \$a Instruction sur les traitemens des asphixiés par le méphitisme. Des noyés. Des personnes qui ont été mordues par des animaux enragés. Des enfants qui paroissent morts en naissant. Des personnes qui ont été empoisonnées. De celles qui ont été réduites à l'état d'asphixie par le froid...par Antoine Portal.¹⁸⁰

316 \$a Dans un recueil factice contenant 2 autres ouvrages médicaux : J. Fr. N. Jadelot, De l'art d'employer les médicamens, ou Du choix des préparations et de la rédaction des formules dans le traitement des maladies, Paris, 1805 et D. T. de Bienville, La Nymphomanie ou Traité de la fureur utérine, Amsterdam, 1771 \$5 Res Med XVIII A 120881/1

Notice du deuxième ouvrage du recueil :

200 1# \$a De l'art d'employer les médicamens, ou Du choix des préparations et de la rédaction des formules dans le traitement des maladies. Par J. Fr. N. Jadelot...¹⁸¹

316 \$a Dans un recueil factice contenant 2 autres ouvrages médicaux. Relié à la suite de : Antoine Portal, Instruction sur les traitemens des asphixiés par le méphitisme, Paris, 1794-1795 \$5 Res Med XVIII A 120881/2

Notice du troisième ouvrage du recueil :

200 1 \$a La Nymphomanie ou Traité de la fureur utérine. Dans lequel on explique avec autant de clarté que de méthode. Les commencemens & les progrès de cette cruelle maladie dont on développe les différentes causes &c. Ensuite on propose les moyens de conduite dans les divers périodes, & les spécifiques les plus éprouvés pour la curation. Par M. D. T. de Bienville, ...¹⁸²

316 \$a Dans un recueil factice contenant 2 autres ouvrages médicaux, dont le premier est : Antoine Portal, Instruction sur les traitemens des asphixiés par le méphitisme, Paris, 1794-1795 \$5 Res Med XVIII A 120881/3

6.3 Recueil d'éditeur*

Un recueil d'éditeur* est la réunion par un imprimeur-libraire, le plus souvent sous un titre général imprimé, d'un certain nombre d'œuvres, anonymes ou non, souvent répertoriées dans une table des matières et dont certaines ont pu faire, sous la même forme, l'objet d'une publication séparée.

On considère qu'une œuvre a pu être publiée séparément toutes les fois qu'elle a une page de titre (souvent avec adresse et date propres), une pagination et des signatures* particulières, et n'a aucun lien matériel apparent avec le recueil (titre annoncé au titre général, réclame*, etc.).

Ne pas confondre avec l'édition* contenant plusieurs œuvres : quand un ensemble de pièces, même pourvues de pages de titre et de paginations propres, se rencontrent toujours ensemble et généralement dans le même ordre, il s'agit d'une édition contenant plusieurs œuvres : voir [1.5](#).

Traitement

On fait une notice pour le recueil. On indique en note 305 qu'il s'agit d'un recueil d'éditeur*, en précisant dans la mesure du possible quelles pièces ont fait l'objet d'une diffusion séparée. On peut indiquer dans la note sur la description bibliographique 303 qu'elles ont fait l'objet de notices bibliographiques séparées.

Dans une note de contenu, on donne la liste des pièces composant le recueil d'éditeur ; un accès ou un lien est fait pour chaque éditeur et chaque œuvre mentionnée.

En effet, une notice complète doit être faite pour chaque pièce ayant pu être publiée séparément. On indique en note que la publication a été également insérée dans un recueil

¹⁸⁰ BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res Med XVIII A 120881/1

¹⁸¹ BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res Med XVIII A 120881/2

¹⁸² BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res Med XVIII A 120881/3

d'éditeur publié à YYY par XXX en telle année. On précise en note d'exemplaire, pour l'exemplaire effectivement inséré dans un recueil d'éditeur : « publié dans un recueil d'éditeur ».

Dans la notice du recueil, les liens vers les notices des publications diffusées séparément peuvent être faits par la zone 464 (« partie composante ») ; dans les notices de ces publications, le lien vers la notice du recueil peut être fait par la zone 461 (« niveau de l'ensemble »).

N.B. Les liens des publications séparées au recueil ne sont possibles que dans le cadre d'un catalogue local dans la mesure où les différents exemplaires liés à ces notices peuvent avoir été soit publiés séparément soit dans le recueil (voir exemples).

Exemple où les éditions composant le recueil ont été publiées par le même éditeur sous une page de titre comportant son nom

Notice du recueil

Titre : Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse.

Adresse : A Toulouse chez Fouchac & Bely 1688

Description matérielle : 3 parties ([2]-[12]-83 [i. e. 87]-[4] p. ; 36 p., [1] f. de pl. ; 74 p., [1] f. de pl.) ; In-12

Note : Recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle publiées séparément (liste au verso de la page de titre)

Note de contenu : Discours sur l'expérience et la raison... Dissertation sur la cause... Dissertation sur quelques questions de physique...

Accès : Discours sur l'expérience et la raison. Par M. Bayle...

Accès : Dissertation sur la cause. Par M. Bayle...

Accès : Dissertation sur quelques questions de physique. Par M. Bayle...

200 1# Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse.

210 ## \$a A Toulouse chez Fouchac & Bely 1688

215 ## \$a 3 parties ([2]-[12]-83 [i. e. 87]-[4] p. ; 36 p., [1] f. de pl. ; 74 p., [1] f. de pl.) \$d in-12

305 ## \$a Recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle publiées séparément (liste au verso de la page de titre)

327 1# \$a Discours sur l'expérience et la raison \$a Dissertation sur la cause \$a Dissertation sur quelques questions de physique

464 #1 \$t Discours sur l'expérience et la raison. Par M. Bayle...

464 #1 \$t Dissertation sur la cause. Par M. Bayle...

464 #1 \$t Dissertation sur quelques questions de physique. Par M. Bayle...

Notice de la troisième œuvre

Titre : Dissertation sur quelques questions de physique et de médecine. Par M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse.

Adresse : A Toulouse chez Fouchac & Bely, marchands libraires ruë de la Porterie M. DC. LXXXVIII

Description matérielle : 74 p., [1] f. de pl. : ill. ; in-12

Note : Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié chez Fouchac et Bely en 1688 sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse »

Note de l'exemplaire Resp Pf XVII-447¹⁸³ : Cartonnage papier caillouté, 18^e siècle

Note de l'exemplaire Resp Pf XVII-405/3¹⁸⁴ : Inséré dans le recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse »

N.B. Dans la notice bibliographique, on ne peut pas faire d'accès à la notice du recueil, car certains exemplaires sont publiés séparément.

200 1# Dissertation sur quelques questions de physique et de médecine. Par M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse.

210 ## \$a A Toulouse chez Fouchac & Bely, marchands libraires ruë de la Porterie M. DC. LXXXVIII

¹⁸³ BU Arsenal, Toulouse 1

¹⁸⁴ BU Arsenal, Toulouse 1

215 ## \$a 74 p., [1] f. de pl. : ill. \$d in-12

305 ## \$a Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié chez Fouchac et Bely en 1688 sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse »

316 ## \$a Cartonnage papier caillouté, 18^e siècle \$5 Resp Pf XVII-447

316 ## \$a Inséré dans le recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse » \$5 Resp Pf XVII-405/3

Exemple où les éditions composant le recueil ont été publiées par le même éditeur sous une page de titre sans nom d'éditeur

Notice du recueil

Titre : Grammaire generale et raisonnée. Avec les nouvelles methodes pour apprendre facilement et en peu de temps les langues italienne et espagnole.

Adresse : [Sans lieu, vers 1660]

Description matérielle : 3 parties ([2]-147-[5] p. ; [22]-121 [i. e. 122]-[4] p. ; [2]-XV-[3]-120 p.) ; in-12

Note : Recueil d'éditeur sans doute publié par Pierre Le Petit, rassemblant trois manuels de Claude Lancelot, qu'il a imprimés en 1660

Note de contenu : Grammaire generale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler... Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole. Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne.

Accès : Grammaire generale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler...

Accès : Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole

Accès : Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne.

200 1# Grammaire generale et raisonnée. Avec les nouvelles methodes pour apprendre facilement et en peu de temps les langues italienne et espagnole.

210 ## \$a [Sans lieu, vers 1660]

215 ## \$a 3 parties ([2]-147-[5] p. ; [22]-121 [i. e. 122]-[4] p. ; [2]-XV-[3]-120 p.) \$d in-12

305 ## \$a Recueil d'éditeur sans doute publié par Pierre Le Petit, rassemblant trois manuels de Claude Lancelot, qu'il a imprimés en 1660

327 1# \$a Grammaire generale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler \$a Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole. \$a Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne.

464 #1 \$a Lancelot, Claude (1615 ?-1695) \$t Grammaire generale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler...

464 #1 \$a Lancelot, Claude (1615 ?-1695) \$t Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole

464 #1 \$a Lancelot, Claude (1615 ?-1695) \$t Nouvelle methode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue italienne.

Notice du premier manuel

Titre : Grammaire generale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler ; expliquez d'une maniere claire & naturelle ; les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, & des principales differences qui s'y rencontrent ; et plusieurs remarques nouvelles sur la langue française.

Adresse : A Paris, chez Pierre Le Petit, imprimeur & libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, à la Croix d'or. M. DC LX. Avec privilege de sa Majesté.

Description matérielle : [1-1 bl.]-147-[5] p. ; in-12

Note : Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié sans doute par Pierre Le Petit sous le titre « Grammaire generale et raisonnée. Avec les nouvelles methodes pour apprendre facilement et en peu de temps les langues italienne et espagnole. »

Note de l'exemplaire 8-BL-1288 (1) : Relié en tête du recueil d'éditeur après la page de titre générale

Note de l'exemplaire 8-BL-1289 (1) : Relié en tête du recueil d'éditeur, sans la page de titre générale

Note de l'exemplaire 8-BL-1291¹⁸⁵ : Relié séparément

200 1# Grammaire generale et raisonnée. Contenant les fondemens de l'art de parler ; expliquez d'une maniere claire & naturelle ; les raisons de ce qui est commun à toutes les langues, & des principales differences qui s'y rencontrent ; et plusieurs remarques nouvelles sur la langue française.

210 ## \$a A Paris, chez Pierre Le Petit, imprimeur & libraire ordinaire du Roy, ruë S. Jacques, à la Croix d'or. M. DC LX. Avec privilege de sa Majesté.

215 ## \$a [1-1 bl.]-147-[5] p. \$d in-12

305 ## \$a Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié sans doute par Pierre Le Petit sous le titre « Grammaire generale et raisonnée. Avec les nouvelles methodes pour apprendre facilement et en peu de temps les langues italienne et espagnole. »

316 ## \$a Relié en tête du recueil d'éditeur après la page de titre générale \$5 8-BL-1288 (1)

316 ## \$a Relié en tête du recueil d'éditeur, sans la page de titre générale \$5 8-BL-1289 (1)

316 ## \$a Relié séparément \$5 8-BL-1291¹⁸⁶

Exemple où les éditions composant le recueil ont été publiées par plusieurs éditeurs

Notice du recueil

Titre : Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas...

Adresse : A Paris A l'imprimerie, rue du Théâtre français Vendémiaire, l'an Ile de la République française

Description matérielle : 7 parties ; in-8

Note : Recueil d'éditeur de six textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'imprimerie du Cercle social et précédés d'un avertissement

Note de contenu : Avertissement. Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continuelle du service militaire... Rapport et projet de décret sur l'organisation des écoles primaires... Sur la Constitution... Motifs de faire du 10 août un jubilé fraternel... Censure publique, ou nécessité de confier à un certain nombre de citoyens instruits et vertueux... L'éducation, cause éloignée, et souvent même cause prochaine de toutes les maladies

Accès : Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continuelle du service militaire...

Accès : Rapport et projet de décret sur l'organisation des écoles primaires...

Etc.

200 1# Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas...

210 ## \$a A Paris A l'imprimerie, rue du Théâtre français Vendémiaire, l'an Ile de la République française

215 ## \$a 7 parties \$d in-8

305 ## \$a Recueil d'éditeur de six textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'imprimerie du Cercle social et précédés d'un avertissement

327 1# \$a Avertissement \$a Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continuelle du service militaire... \$a Rapport et projet de décret sur l'organisation des écoles primaires... \$a Sur la Constitution... \$a Motifs de faire du 10 août un jubilé fraternel... \$a Censure publique, ou nécessité de confier à un certain nombre de citoyens instruits et vertueux... \$a L'éducation, cause éloignée, et souvent même cause prochaine de toutes les maladies

464 #1 \$a Lanthenas, François Xavier (1754-1799) \$t Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continuelle du service militaire...

464 #1 \$a Lanthenas, François Xavier (1754-1799) \$t Rapport et projet de décret sur l'organisation des écoles primaires...

Etc.

Notice de la première publication composant le recueil

Titre : Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continuelle du service militaire, et représentation nationale, sur la proportion exacte du nombre des citoyens. Par Lanthenas, D.M. (extrait de la Chronique du mois de septembre)

Adresse : A Paris, chez les directeurs de l'Imprimerie du Cercle social. 1792, l'an 4e de la Liberté.

Description matérielle : 23-[1 bl.] ; in-8

¹⁸⁵ Pour les trois ex. : BnF, Arsenal

¹⁸⁶ Pour les trois ex. : BnF, Arsenal

Note : Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié l'imprimerie du Cercle social sous le titre « Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas... »

Note de l'exemplaire : 8-LB41-91¹⁸⁷ : Conservé séparément

Note de l'exemplaire : Res 50353¹⁸⁸ : Dans un recueil d'éditeur de 6 textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'Imprimerie du Cercle social en 1793

200 1# Nécessité et moyens d'établir la force publique, sur la rotation continue du service militaire, et représentation nationale, sur la proportion exacte du nombre des citoyens. Par Lanthenas, D.M. (extrait de la Chronique du mois de septembre)

210 ## §a A Paris, chez les directeurs de l'Imprimerie du Cercle social. 1792, l'an 4e de la Liberté.

215 ## §a 23-[1 bl.] §d in-8

305 ## §a Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié l'imprimerie du Cercle social sous le titre « Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas... »

316 ## §a Conservé séparément §5 8-LB41-91¹⁸⁹

316 ## §a Dans un recueil d'éditeur de 6 textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'Imprimerie du Cercle social en 1793 §5 Res 50353¹⁹⁰

Notice de la dernière publication composant le recueil

Titre : Convention nationale. L'éducation, cause éloignée et souvent même cause prochaine de toutes les maladies, proposition soutenue, le 13 septembre 1784, dans les écoles de médecine de Reims, par F. Lanthenas...

Adresse : A Paris, de l'Imprimerie nationale, septembre 1793.

Description matérielle : [2]-93-[1] p. ; in-8

Note : Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié l'imprimerie du Cercle social sous le titre « Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas... »

Note de l'exemplaire 8-Le38-475¹⁹¹ : Conservé séparément

Note de l'exemplaire : Res 50353¹⁹² : Dans un recueil d'éditeur de six textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'Imprimerie du Cercle social en 1793

200 1# Convention nationale. L'éducation, cause éloignée et souvent même cause prochaine de toutes les maladies, proposition soutenue, le 13 septembre 1784, dans les écoles de médecine de Reims, par F. Lanthenas...

210 ## §a A Paris, de l'Imprimerie nationale, septembre 1793.

215 ## §a [2]-93-[1] p. §d in-8

305 ## §a Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié l'imprimerie du Cercle social sous le titre « Ecrits et discours composés pour la Convention nationale, par F. Lanthenas... »

316 ## §a Conservé séparément §5 8-Le38-475¹⁹³

316 ## §a Dans un recueil d'éditeur de six textes de François Xavier Lanthenas, publiés chez divers éditeurs, rassemblés par l'Imprimerie du Cercle social en 1793 §5 Res 50353¹⁹⁴

¹⁸⁷ BnF

¹⁸⁸ BU Arsenal, Toulouse 1

¹⁸⁹ BnF

¹⁹⁰ BU Arsenal, Toulouse 1

¹⁹¹ BnF

¹⁹² BU Arsenal, Toulouse 1

¹⁹³ BnF

¹⁹⁴ BU Arsenal, Toulouse 1

7 Accès

Pour faciliter la recherche dans les catalogues, l'établissement de points d'accès contrôlés est indispensable : personnes, collectivités, lieux d'édition, matière, titres.

7.1 Mentions de responsabilité

Toute personne ou collectivité mentionnée dans la notice et ayant un lien avec l'[édition](#)* ou l'[exemplaire](#)* catalogué, doit faire l'objet d'un point d'accès normalisé, accompagné du code de sa ou de ses fonction(s).

Les fonctions les plus couramment rencontrées sont :

Auteur et coauteur, auteur supposé, éditeur scientifique, traducteur, adaptateur, annotateur, préfacier, auteur commenté, dédicataire, auteur de [dédicace](#)*, éditeur commercial, imprimeur, graveur, auteur du dessin, ancien possesseur, donateur, relieur.

7.1.1 Structure des zones concernant les accès aux mentions de responsabilité

Zones 70X, 71X, 72X

700	Auteur principal personne physique	Non répétable
701	Coauteur personne physique	Répétable
710	Auteur principal collectivité	Non répétable
711	Coauteur collectivité	Répétable
720	Auteur principal nom de famille	Non répétable
721	Coauteur nom de famille	Répétable
702	Auteur secondaire personne physique	Répétable
712	Auteur secondaire collectivité	Répétable
722	Auteur secondaire nom de famille	Répétable

Zones 70X

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

0 Entrée au prénom ou au nom dans l'ordre direct

1 Entrée au nom de famille (patronyme, etc.)

§a	Élément d'entrée	Non répétable et obligatoire
§b	Élément(s) du nom autre(s) que l'entrée	Non répétable
§d	Numérotation	Non répétable
§f	Dates	Non répétable
§c	Qualificatif(s) autre(s) que les dates	Répétable

Zones 71X

Premier indicateur

0 Collectivité

1 Congrès

Deuxième indicateur

0 Inversion de l'ordre des mots

1 Le premier élément est un nom de lieu

2 Pas d'inversion dans l'ordre des mots

§a	Élément d'entrée	Non répétable et obligatoire
§b	Subdivision	Répétable
§c	Élément ajouté au nom ou qualificatif autre que n°, date, lieu	Répétable

§d	Numérotation	Non répétable
§e	Lieu des conciles, synodes...	Non répétable
§f	Date	Non répétable

Zones 72X

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

§a	Élément d'entrée	Non répétable et obligatoire
§f	Dates de la famille si nécessaire	Non répétable

Codes de sous-zones

§3	Numéro de la notice d'autorité personne physique ou collectivité	Non répétable
§4	Code de fonction	Répétable et obligatoire
§5	Numéro de la notice d'exemplaire (zones 700 et 710 seulement)	Répétable

Le code de fonction est un code sur 3 caractères permettant de préciser la fonction exercée par la personne ou la collectivité par rapport au document décrit (Voir la liste des codes de fonction en [Annexe 6](#)). Il est obligatoire et répétable. Il apparaît en clair à l'affichage ISBD et public (ex. : auteur, graveur, dessinateur du modèle, etc.).

702 #1 §a Du Pin §b Louis-Ellies §f 1657-1719 §4 0680 §4 0040

En affichage public ou ISBD : Du Pin, Louis-Ellies (1657-1719). Traducteur. Annotateur

7.1.2 Accès aux auteurs principaux

Zones 700 et 710

On indique dans la zone 700 ou 710 les auteurs principaux qui figurent au titre, ou dans l'ouvrage, ou dans le cas d'anonymes, ceux qui ont pu être identifiés. Il ne peut y avoir qu'un seul accès auteur principal par notice bibliographique.

200 1# §a Nouvel abrégé de la grammaire grecque. Par M. Furgault, professeur emérite de l'Université

700 ## §a Furgault §b Nicolas §f 1705-1794 §4 070

200 1# §a Traité des droits du Roy sur les bénéfices, de ses États. Par M*** avocat au Parlement

304 ## §a Par M***, i. e. Dominique Simonel, d'après Barbier

700 #1 §a Simonel §b Dominique f 1715-1755 §4 0070

200 1# §a Histoire régimentaire et divisionnaire de l'armée d'Italie commandée par le général Bonaparte. Historiques des demi-brigades rédigés en vertu des ordres du général en chef Bonaparte par les chefs de corps ou les conseils d'administration recueillis par A. B.

700 #0 §a A. B. §f 18..?-18.. §4 070

200 1# §a Sacra rituum congregatione celsitudine regia eminentissimi domini cardinalis Henrici ducis Eboracen. episcopi Tusculani Parisien., seu Rothomagen. beatificationis, & canonizationis ven. servae Dei sororis Mariae ab Incarnatione... Positio super virtutibus heroicis

710 02 §a Église catholique §b Sacra rituum congregatio §4 070

Cas des auteurs erronés : ils font également l'objet d'une note et d'un accès.

Une attribution erronée sera donc notée en zone 304 et un accès établi en zone 700 avec le code de fonction 330 si l'erreur n'a pas été résolue, en zone 702 avec le même code de fonction si l'erreur a été résolue.

7.1.3 Accès aux coauteurs

Les autres auteurs principaux sont entrés en zones 701 et 711.

7.1.4 Accès aux auteurs secondaires

Zones 702 et 712

On indique dans ces zones les auteurs secondaires qui figurent au titre ou dans l'ouvrage, ou ceux qui ont pu être identifiés.

Accès auteur : Cicéron (0106-0043 av. J.-C.)

Titre : Le premier livre de l'Orateur de Cicéron ; traduit par François Joulet sieur de Chastillon

Note : Epître dédicatoire au duc de Sully

Accès responsabilités secondaires :

Joulet de Châtillon, François (1550-1627). Traducteur

Sully, Maximilien de Béthune (1559-1641 ; duc de). Dédicataire

200 1# \$a Le premier livre de l'Orateur de Cicéron ; traduit par François Joulet sieur de Chastillon

702 #1 \$a Joulet de Châtillon \$b François \$f 1550-1627 \$4 730

702 #1 \$a Sully \$b Maximilien de Béthune \$f 1559-1641 \$c duc de \$4 280

7.1.5 Accès aux imprimeurs-libraires

Zones 702, 712, 722

Pour la structure des accès, voir *supra* [7.1.1](#).

De façon générale, dans la mesure où les fonctions d'imprimeur, d'éditeur et de libraire ne sont pas toujours clairement identifiables, le code de fonction 610 est à privilégier (en réservant le code 650 aux éditeurs du 19^e siècle).

On indique dans ces zones les imprimeurs-libraires qui figurent sur la page de titre, ou dans l'ouvrage, et/ou ceux qui ont pu être identifiés.

210 ## \$r [Paris.] Chez Abel L'Angelier, au premier pilier de la grand'sale du Palais. M. DCI \$d 1601

702 #1 \$a L'Angelier \$b Abel \$f 15..-1610 \$4 610

210 ##\$r Romae MDCCLXXXVII. Ex typographia rev. Camerae apostolicae \$d1787

712 02 \$a Stamperia camerale \$c Rome \$4 610

Dans le cas d'une fausse adresse, on indique tous les imprimeurs-libraires, réels ou prétendus.

210 ## \$r A La Haye, chez Moitjens [i. e. Paris, Pierre Guillyn]. M. DCC. LI \$d 1751

702 #1 \$a Guillyn \$b Pierre \$f 1715 ?-1781 \$4 610

702 #1 \$a Moetjens \$b Adriaen \$c libraire prétendu \$4 610

Les collectivités patronymiques sont traitées comme des collectivités ou des noms génériques de famille, selon les cas, et sont entrées en 712 ou en 722.

210 ## \$r Parisiis, ex officina Plantiniana apud Hadrianum Perier. M.D.CII \$d 1602

722 ## \$a Plantin, Officine \$4 610

702 #1 \$a Périer \$b Adrien \$f 15..-1629? \$4 610

210 ## \$r Lugduni ex officina Juntarum \$d 1592
712 02 \$a Librairie des Giunta \$c Lyon \$4 610

7.1.6 Accès liés à l'[exemplaire](#)*

Zones 702, 712 et 722

Ces zones servent aussi à établir des accès aux personnes physiques ou morales qui ont exercé une responsabilité non sur la publication décrite dans la notice bibliographique, mais sur un exemplaire particulier. Ces accès seront justifiés dans les notes sur l'exemplaire.

Elles devront obligatoirement comporter une sous-zone \$5 pour spécifier l'exemplaire concerné.

Voir la liste des codes de fonction à utiliser pour ces liens en [Annexe 6](#).

Exemple :

200 1# \$a Petri Montii De unius legis veritate et sectarum falsitate opus vtilissimum & perspicacissimum. Habes lector optime hic diuisum uolumen in libros undecim¹⁹⁵

317 ## \$a Au recto de la garde volante supérieure, ex-libris manuscrit : "Utebatur Johannes Filesac", et : "Joannes Filesac" ; au verso, ancienne cote manuscrite (1690) de la Bibliothèque Mazarine : "n° 2456" \$5 751063002 : 2° 487-1

702 #1 \$a Filesac \$b Jean \$f 1556-1638 \$4 390

200 1# \$a Joannis Gersonii, doctoris et cancellarii parisiensis, @Opera ; multò quàm antehac auctiora & castigatiora ; inque partes quatuor distributa. Huic editioni, accessit vita Gersonii, ex ejus operibus fideliter collecta ; cum indice rerum & verborum, & aliquot opusculis Petri de Alliaco cardinalis ; Jacobi Almaini, & Joannis Majoris doctorum parisiensium ; super ecclesiae et concilii auctoritate, pro Gersonii, & placitorum schole parisiensis propugnatione¹⁹⁶

317 ## \$a Sur la p. de titre général, ex-libris manuscrit: "Coll. Lugd. Soc. Jesu cat. insc. 1625" \$5 751063002 : 2° 1778

712 02 \$a Collège de la Sainte Trinité de la Compagnie de Jésus \$c Lyon \$4 390

200 1# \$a Missale romanum, summa reuisum diligentia, ac novissime impressum, duas in partes distinctum¹⁹⁷

316 ## \$a Reliure de veau brun à décor doré aux armes de la famille de Varade ; tranches dorées \$5 751063002 : 2° 1159

317 ## \$a Sur la p. de titre, ex-libris manuscrit : "Ex lib. d. Varadei" ; (autre main) : "Bibliotheca cardinalis Mazarini" \$5 751063002 : 2° 1159

702 #1 \$a Mazarin \$b Jules \$f 1602-1661 \$4 390

722 ## \$a Varade \$b de \$4 390

7.2 Lieux d'édition

Les lieux d'édition doivent faire l'objet de points d'accès normalisés (620) dans la langue actuelle du pays où se trouve aujourd'hui la ville d'édition.

Premier indicateur : type d'information

publication

Deuxième indicateur : présence de l'information sur la ressource

Non applicable / Inconnu

0 Information non présente sur la ressource

¹⁹⁵ Mazarine 2° 487-1

¹⁹⁶ Mazarine 2° 1778

¹⁹⁷ Mazarine 2° 1159

1 Information présente sur la ressource

2 Information fautive ou imaginaire présente sur la ressource

Sous-zones utilisées :

§a Pays Facultatif

§d Ville

620 #1 §d Venezia

Quand le français est l'une des langues officielles du pays, on choisit la forme française.

Exemple : Livre imprimé à Bâle :

620 #1 §d Bâle

Quand la publication mentionne un lieu erroné, on fait un accès au lieu mentionné et un accès au lieu réel.

210 ## §r A Londres. M. DCC. LXXXII. ¹⁹⁸ [i. e. Agen : veuve de Jean Noubel, 1782]

306 ## §a Fausse adresse : publié à Agen, chez la veuve J. Noubel, d'après J. Andrieu, « Bibliographie générale de l'Agenais »

620 #2 §d London

620 #0 §d Agen

7.3 Indexation matière et classification

L'indexation matière n'est pas obligatoire. Son usage varie d'un établissement à l'autre. Il est plus particulièrement recommandé de faire des accès aux œuvres, aux personnes, aux lieux et aux institutions sujets de l'ouvrage.

7.3.1 Indexation Rameau

Si on choisit l'indexation Rameau et que l'ouvrage a été publié avant 1800, il convient d'utiliser la subdivision « Ouvrages avant 1800 ». Utiliser les zones 601 à 607 (répétables).

Subdivisions. Répétables

§j subdivisions de forme

§p adresse, affiliation

§t titre d'œuvre (pour auteur-titre, utiliser 604 plutôt que 600)

§x subdivision de sujet

§y subdivision géographique

§z subdivision chronologique

§2 Code du système d'indexation. Non répétable (la présence systématique de la sous-zone §2 dans chaque occurrence de la zone est recommandée)

600 Nom de personne vedette matière

Pour les indicateurs et les sous-zones §a à §g, voir *supra* pour 70X en [7.1.1](#)

601 Collectivité vedette matière

Pour les indicateurs et les sous zone §a à §h, voir *supra* pour 71X en [7.1.1](#)

602. Nom de famille vedette matière

Pour les indicateurs et les sous-zones §a et §f, voir *supra* pour 72X en [7.1.1](#)

¹⁹⁸ BnF, Ye-15084

604. Auteur-titre vedette matière

Indicateurs non définis

\$1 Liens

L'auteur figure dans la zone imbriquée 7XX ; le titre, le numéro de notice d'autorité derrière le lien (\$3) et les subdivisions (\$j, \$x, \$y, \$z) figurent dans la zone imbriquée 500 ou 501

605 Titre vedette matière

Indicateurs non définis

Pour les sous-zones voir *infra* le tableau en [7.4](#)

606 nom commun vedette matière.

1er indicateur : niveau du mot sujet

0 : aucun niveau spécifié

1 : terme principal

2 : terme secondaire

: aucune information n'est donnée

2e indicateur : non défini

Sous zones.

\$a élément d'entrée

Subdivisions : \$j, \$x, \$y, \$z

607 Nom géographique vedette matière

Indicateurs non définis

Sous zones.

\$a élément d'entrée

Subdivisions : \$j, \$x, \$y, \$z

7.3.2 Indexation libre

Zone 610

1er indicateur : niveau du mot sujet

0 : aucun niveau spécifié

1 : terme principal

2 : terme secondaire

2nd indicateur : non défini

Sous zone.

\$a descripteur

7.3.3 Classification systématique

Il existe une classification spécifique développée pour les livres anciens, la classification « Brunet-Parguez », dérivée de la classification des libraires parisiens d'Ancien Régime. Si elle est utilisée, il faut la saisir en 686.

Subdivisions

\$a indice

\$2 code du système. Non répétable (la présence systématique de la sous-zone \$2 dans chaque occurrence de la zone est recommandée)

Exemple :

686 ## \$a 551BKF \$2 brp-sys

7.4 Titres

Il existe différents types de points d'accès relatifs au titre : les variantes de titre, les titres des autres œuvres contenues dans l'ouvrage, les titres conventionnels, les [titres uniformes*](#) et les [titres de forme*](#).

Zone	1 ^{er} indicateur	2 ^e indicateur	Intitulé
500	1	0 ou 1*	Titre uniforme
503	1	#	Titre de forme
510	1	#	Titre parallèle
511	1	#	Faux-titre
513	1	#	Titre figurant sur une autre page de titre
514	1	#	Titre de départ
515	1	#	Titre courant
517	1	#	Autres variantes du titre
518	1	#	Titre modernisé
540	1	#	Titre ajouté par le catalogueur
541	1	#	Titre traduit ajouté par le catalogueur

Indicateur 0 : le titre uniforme n'est pas utilisé comme vedette principale ;

Indicateur 1 : le titre uniforme est l'entrée principale

Sous-zone		Intitulé	Zones concernées
a	NR	titre	toutes zones
b	R	indication générale type de document	500
b	NR	subdivision	503
d	R	mois et jour	503
e	NR	nom de personne	503
e	R	complément de titre	510 à 517, 540, 541
h	R	n° de section ou partie	500 510, 513, 540, 541
h	NR	qualificatif	503
i	R	titre section ou partie	500 503, 510, 513, 540, 541
j	R	année	503
j	NR	vol. ou date associés au titre	510
k	NR	date	500,
k	NR	numérotation (arabes)	503
l	R	sous-vedette de forme	500
l	NR	numérotation (romains)	503
m	NR	langue (hors vedette)	500
m	NR	localisation	503
n	R	autres informations	500, 510
n	NR	établissement précisant localisation	503
q	NR	version ou date de version	500
v	NR	volume	500
z	NR	langue du titre	510, 541

7.4.1 Variantes de titres

Sont concernés : la transcription du titre en graphie modernisée, les variantes de titre contenues dans l'ouvrage, le titre alternatif, le [titre parallèle](#)^{*}, les titres de parties

Zones 5XX

7.4.1.1 Accès au titre en orthographe moderne et en graphie correcte

Zone 518 indicateurs 1#

200 1# \$a Le |mariage, ses agrémens et ses chagrins...

518 1# \$a Le |mariage, ses agréments et ses chagrins...

200 1# \$a L'entree de la royne de France a Paris faicte le mardy xii. jour du moys de may. Lan de grace mil cinq cens & XVII

518 1# \$a L'entrée de la reine de France à Paris faite le mardi xii. jour du mois de mai. L'an de grâce mille cinq cents & xvii

518 1# \$a L'entrée de la reine de France à Paris faite le mardi 12 mai 1517

7.4.1.2 [Titre parallèle](#)^{*}

Zone 510

On fait un accès à chaque [titre parallèle](#)^{*}, qu'il se trouve sur la même page de titre ou sur une page de titre différente.

200 1# \$a Description de plusieurs nouvelles espèces d'orthocératites et d'ostracites par Mr. Picot de Lapeirouse, baron de Bazus etc. Associé ordinaire de l'Académie royale des sciences, inscriptions, & belles lettres de Toulouse, & correspondant de l'Académie des sciences à Paris. Avec figures¹⁹⁹

304 ## \$a La page de titre en latin en regard de la page de titre en français porte : " Philippi Picot de Lapeirouse ... De novis quibusdam orthoceratitum et ostracitum speciebus dissertatiuncula. Figuris aeneis illustrata. Erlangae Impensis Wolfgangi Walther. Parisiis apud Didot ... Tolosae Apud Manavit... M D CCLXXXI"

510 1# \$a De novis quibusdam orthoceratitum et ostracitum speciebus dissertatiuncula. Figuris aeneis illustrata \$z lat

7.4.1.3 Titre figurant sur une autre page de titre

Zone 513

Les titres figurant sur une autre page que la page de titre privilégiée ([faux-titre](#)^{*}, [frontispice](#)^{*}...) font l'objet d'un accès en 513 lorsqu'ils présentent des différences importantes avec celle-ci.

Pour un [titre parallèle](#)^{*} figurant sur une autre page de titre, utiliser l'accès en 510.

Si d'autres œuvres contenues dans la publication ont leur propre page de titre, ces titres font l'objet d'accès en zone 423 ou 464. Voir le tableau *supra* en [1.5](#).

¹⁹⁹ BU Allées Jules Guesde, Toulouse 3, Res SC B 104849bis

7.4.1.4 Titre de départ* et autres variantes présentes sur le document

Zone 514

On fait un accès au titre de départ* lorsque celui-ci présente des différences importantes avec le titre.

200 1# \$a Le |mariage, ses agréments et ses chagrins...

304 ## \$a Titre de départ : « Philogame et Antigame, ou Les agréments et les chagrins du mariage »²⁰⁰

514 1# \$a Philogame et Antigame, ou Les agréments et les chagrins du mariage

7.4.1.5 Autres variantes de titre

Zone 517

Quand le titre commence par une invocation, un nom d'auteur au génitif, etc., exclus du classement, on crée un accès en variante de titre où le début du titre n'est pas exclu du classement.

200 1# \$a Deo optimo maximo. |De pœnitentia. Theses theologicæ

517 1# \$a |Deo optimo maximo. De pœnitentia. Theses theologicæ

Les titres de partie et les titres alternatifs peuvent aussi faire l'objet d'accès titre.

7.4.2 Titres des autres œuvres contenues dans l'ouvrage

Sont concernés les titres des autres œuvres contenues dans l'ouvrage, qu'ils soient mentionnés dans la zone du titre ou seulement dans les notes. Ils peuvent également faire l'objet de variantes de titre.

Voir en [1.5](#) le tableau qui traite aussi des liens servant d'accès (zones 423 et 464).

7.4.3 Titres uniformes*

L'utilisation des titres uniformes* permet de regrouper une œuvre diffusée sous des titres différents. Ces points d'accès normalisés sont gérés par l'agence bibliographique nationale. À défaut d'une forme nationale, on recourt à la liste de l'IFLA²⁰¹. Le catalogueur doit préciser certaines données propres à l'œuvre cataloguée : langue, date.

Zone 500

1er indicateur

0 Titre non significatif

1 Titre significatif : création d'un accès

2e indicateur

Pas d'information

0 Le titre de forme* n'est pas le point d'accès principal

1 Le titre est le point d'accès principal

Codes de sous-zones (en italiques : figure dans la notice d'autorité)

²⁰⁰ BSG 8 Y 4184 (2-3) INV 7569-7570 FA

²⁰¹ Anonymous classics : a list of uniform headings for European literatures. London : IFL/UBC, 1978. mise à jour : <http://www.ifla.org/VII/s13/pubs/AnonymousClassics2004.pdf>

\$a [titre uniforme](#)* (non répétable)
\$h numéro de section ou de partie
\$i *titre de section ou de partie*
\$k date de publication
\$l sous-vedette de forme (adaptation, extrait...)
\$m langue
\$q version
\$3 *identifiant de la notice d'autorité titre uniforme*

Exemple :

200 1# \$a De l'Imitation de Jesus-Christ. Traduction nouvelle, par le sieur De Beüil, prieur de S. Val²⁰²
210 ## \$a A Paris, chez Charles Savreux, au pied de la Tour de Nostre-Dame. M. DC. LXII. Avec privilege, & approbation
500 ## \$a Imitation de Jésus-Christ \$m français \$k 1662

7.4.4 [Titres de forme](#)*

Le [titre de forme](#)* est un titre forgé qui permet de regrouper par un point d'accès commun des publications d'un même type. Il existe deux sortes de titres de forme : ceux qui rendent compte de la forme de l'ouvrage (catalogues de libraire, ventes, prospectus, affiches, etc.), et ceux qui renvoient à une catégorie d'événement (entrées, couronnements, mariage, etc.). Voir l'[annexe 2](#), qui donne la liste des titres de forme recommandés et les sous-zones propres à chacun.

Zone 503

1er Indicateur

0 Titre non significatif
1 Titre significatif : création d'un accès

2e indicateur

Pas d'information
0 Le [titre de forme](#)* n'est pas le point d'accès principal
1 Le titre est le point d'accès principal

Codes de sous-zones

\$a [Titre de forme](#)*
\$b Subdivision
\$d Mois et jour
\$e Nom de personne, élément d'entrée
\$f Nom de personne, élément(s) rejeté(s)
\$g Nom de personne, dates
\$h Qualificatif
\$i Titre de partie
\$j Année
\$k Numérotation (chiffres arabes)
\$l Numérotation (chiffres romains)
\$m Localisation
\$n Établissement précisant la localisation
\$o Lieu précis

²⁰² BSG, DELTA 55058 RES

Exemple :

200 1# \$a Second prospectus de la nouvelle édition des Oeuvres de messire Jacques-Bénigne Bossuet.

210 ## \$r A Paris, Chez Antoine Boudet, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques. A Auxerre, Chez Fournier, Libraire. Août 1769. Avec approbation, et privilege du Roi.

503 #0 \$a Prospectus \$b Livres \$m Paris \$e Boudet \$f Antoine-Chrétien \$j 1769

7.4.5 Œuvres traduites

Pour le lien vers la notice de l'œuvre originale, on peut utiliser la zone 454.

Zone 454

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

[0 ne pas générer de note]

1 générer une note

Codes de sous-zones Non répétables

Technique des sous-zones imbriquées

\$1 données de lien (issues de la notice d'origine)

Technique des sous-zones classiques

\$a vedette auteur

\$t titre de l'œuvre originale traduite

\$c lieu de publication

\$d date de publication

\$e mention d'édition

305 ## \$a Traduction de : « ... »

454 #1 \$t Titre original

7.4.6 Titre ajouté par le catalogueur

Pour l'accès à un titre qui n'est pas un [titre uniforme](#)*.

Zone 540

Premier indicateur

0 Titre non significatif

1 Titre significatif : création d'un accès

Deuxième indicateur

Non défini

Codes de sous-zones

\$a titre ajouté par le catalogueur (non répétable)

\$e complément de titre

\$h numéro de partie

\$i titre de partie

Exemple :

Titre : Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier, jusques à la declaration du premier avril mil six cens quarante-neuf

Note : Deuxième édition de l'ouvrage connu sous le nom de "Mascurat", publiée à Paris en 1650 d'après Moreau, et imprimée par Sébastien Cramoisy, d'après H. Carrier, "Les Presses de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades", II, Genève, 1991, p. 127.

Titre ajouté par le catalogueur : Mascurat

200 1# \$a Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier, jusques à la declaration du premier avril mil six cens quarante-neuf

305 ## \$a Deuxième édition de l'ouvrage connu sous le nom de "Mascurat", publiée à Paris en 1650 d'après Moreau, et imprimée par Sébastien Cramoisy, d'après H. Carrier, "Les Presses de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades", II, Genève, 1991, p. 127

540 1# \$a Mascurat

Titre traduit ajouté par le catalogueur

Zone 541

Premier indicateur

0 Titre traduit non significatif

1 Titre traduit significatif : création d'un accès

Deuxième indicateur

Non défini

Codes de sous-zones

\$a titre traduit (non répétable)

\$e complément de titre

\$h numéro de partie

\$i titre de partie

7.5 Lieux et dates de provenance de l'[exemplaire](#)*

Les lieux et la date liés à l'histoire de l'exemplaire (localisation de l'atelier de reliure, localisation de provenances) peuvent faire l'objet d'une indexation.

La zone 621 permet de donner un accès (normalisé) aux lieu et date de provenance d'un exemplaire, en complément de la zone 317.

Zone 621

Premier indicateur

Non défini

Deuxième indicateur

Non défini

Codes de sous-zones

\$a Pays (non répétable)

\$b Etat, région (non répétable)

\$d Ville (non répétable)

\$e Lieu précis (non répétable)

\$f Date (non répétable) de format AAAMJJ

\$i Date de fin (non répétable)

\$n Zone extraterrestre

\$5 Etablissement ou exemplaire auquel s'applique la zone (obligatoire)

317 ## \$aEx-libris manuscrit 17^e s. au f. a2 du Collège de la Trinité des Jésuites de Lyon \$5 cote

621 ## \$a France \$c Rhône \$d Lyon \$e Collège de la sainte Trinité de la Compagnie de Jésus \$f 16..

\$5 cote

ANNEXES

Annexe 1 Définitions

Annexe 2 Titres de forme

Annexe 3 Recommandations pour la description des reliures

Annexe 4 Description allégée

Annexe 5 Pratique de l’empreinte

Annexe 6 Codes de fonction

Annexe 7 Label de notice et zones de données codées

Annexe 8 Exemples complets et illustrés

Annexe 1 Définitions

N.B. Pour de plus amples définitions, se reporter au *Dictionnaire encyclopédique du livre*, dir. P. Fouché, D. Péchoin, Ph. Schuwer, Paris, Cercle de la Librairie, 2002-2011, 4 vol. dont index

Achevé d'imprimer

Formule généralement imprimée à la fin de l'ouvrage, parfois au verso du feuillet de titre ou à la fin des pièces liminaires, indiquant le nom de l'imprimeur, le lieu d'impression, la date à laquelle celle-ci a été achevée. Voir aussi [colophon](#).

Achevé d'imprimer pour la première fois

Formule généralement imprimée à la suite du [privilege](#), pour indiquer à partir de quelle date celui-ci s'applique et permettre de calculer son échéance. À partir de 1701 en France, la durée de validité d'un privilège de librairie se calcule à compter de sa date d'obtention et non plus de la date du premier achevé d'imprimer.

Adresse ou adresse bibliographique

Ensemble des informations relatives au(x) lieu(x), date(s) et responsabilité(s) de publication et d'impression. L'adresse inclut en principe une mention indiquant la présence d'un [privilege](#) ou d'une [permission](#).

Approbation

Autorisation de publier un texte délivrée par le pouvoir civil ou religieux. Cette approbation peut être annoncée à la page de titre et figurer au début ou à la fin du livre, avant le texte du [privilege](#).

Avant-titre

Voir [faux-titre](#).

Bandeau

Élément décoratif, gravé sur bois ou sur cuivre, ou exécuté en typographie, formant une bande horizontale et placé en général en tête d'un chapitre, d'une [épître dédicatoire](#), etc.

Blanc (livre en)

[Exemplaire](#) imprimé dont les [feuilles](#) sont pliées et assemblées, mais qui n'est ni cousu, ni couvert, ni relié. Voir aussi [en feuilles](#).

Broché

[Exemplaire](#) dont les [cahiers](#) sont pliés, assemblés et cousus, parfois revêtu d'une couverture en papier.

Cachet

Tampon apposé sur un ouvrage, indiquant l'origine d'un document, son appartenance à un fonds, une date d'entrée... Voir aussi [estampille](#) ; [timbre](#).

Cahier

Ensemble formé par le pliage d'une [feuille](#) unique, le pliage d'une partie de feuille ou l'assemblage de plusieurs feuilles pliées et encartées, de manière à en permettre la couture. Chaque cahier est le plus souvent identifié par une [signature](#).

Carton ou carton de substitution

Le carton ('cancellans') est un [feuille](#), un bifeuillet ou un [cahier](#) imprimé remplaçant un feuillet, un bifeuillet ou un cahier de la composition primitive ('cancellandum').

Chronogramme

Phrase ou pièce de vers, latine le plus souvent, dans laquelle les lettres de certains mots, inscrites en capitales, possèdent une valeur numérique (chiffres romains) composant une date.

Colophon

Formule relativement développée héritée de la tradition manuscrite, placée à la fin de l'ouvrage ou du texte principal (avant les tables ou annexes finales), pouvant comprendre des éléments d'identification du texte (auteur, titre) et de l'adresse (lieu et date d'impression, nom de l'imprimeur et/ou du libraire, etc.) ; fréquent dans les livres imprimés au 15^e et au début du 16^e siècle, le colophon tend à disparaître à partir des années 1530 avec la généralisation de la page de titre et de l'[achevé d'imprimer](#).

Contrefaçon

Réimpression non autorisée d'une [édition](#) ; la contrefaçon reproduit parfois très fidèlement les caractéristiques typographiques (formulation du titre et de l'adresse, sauts de page et coupures de lignes, etc.) et l'illustration de l'édition qu'elle contrefait.

Cul-de-lampe (pluriel = culs-de-lampe)

Élément décoratif, gravé sur bois ou sur cuivre, ou composé d'éléments typographiques, placé à la fin d'un chapitre, d'une pièce liminaire, etc.

Dédicace

Mention imprimée en préliminaire indiquant la personne ou la collectivité à qui l'ouvrage est dédié. Si cette dédicace prend la forme d'une lettre, on parle alors d'une [épître dédicatoire](#).

Dépliant

[Feuille](#) dont les dimensions dépassent celles du volume fermé et qu'il faut déplier pour le voir en entier.

Édition

Ensemble des [exemplaires](#) produits à partir d'une composition typographique restée substantiellement inchangée.

Édition originale

Première édition imprimée d'une œuvre, publiée avec le consentement de l'auteur. S'emploie principalement pour les textes présentant un intérêt particulier dans l'histoire littéraire et intellectuelle ; pour les autres textes, utiliser de préférence « première édition ». Pour les œuvres antérieures à l'invention de l'imprimerie, utiliser [édition princeps](#).

Édition partagée

Édition entreprise à frais communs par plusieurs imprimeurs-libraires. Trois cas peuvent se présenter : l'édition comporte tous les noms des partenaires et il n'y a pas de différence entre les [exemplaires](#) ; l'édition comporte tous les noms, mais la [marque](#) diffère selon les exemplaires ; l'édition est scindée en plusieurs [émissions](#) à l'adresse de chacun des participants.

Édition pré-originale

Édition antérieure à l'originale, qu'il s'agisse d'une première édition, sans existence autonome, d'un texte publié avec d'autres textes (revue, feuilleton dans un périodique, recueil collectif...), ou d'une édition anticipée parue sans l'approbation de l'auteur (voir aussi : [édition subreptice](#)), ou encore d'une édition non commercialisée publiée aux frais de l'auteur.

Édition subreptice

Édition publiée à l'insu de l'auteur.

Édition princeps

Première édition imprimée d'un texte antérieur à l'invention de l'imprimerie.

Émission

Sous-ensemble d'une [édition](#) qui se distingue par une différence voulue et affichée (changement d'[adresse bibliographique](#), de date de publication) ou par des impositions différentes des mêmes pages (par ex., in-8 et in-12). Le ou les premier(s) [cahier\(s\)](#) peuvent être recomposé(s) (par ex. changement de l'avertissement au lecteur, de la [dédicace](#)). C'est un acte commercial dont le but est d'élargir le marché d'une édition. Différent de l'[état](#).

En blanc

Voir [Blanc \(livre en\)](#).

Encadrement

Motif simple ([filet\(s\)](#) ou frise), gravé ou exécuté en typographie, qui encadre un titre ou un texte.

Encadrement orné

Ornement(s) figuratif(s) gravé(s) encadrant un titre ou un texte. Ex. : encadrement à motif allégorique, encadrement de type architectural...

Encart

[Feuillet](#) ou [cahier](#) imprimé ajouté à la composition primitive et faisant partie de l'édition. À distinguer du [carton](#).

En feuilles

Voir [Feuilles \(livre en\)](#).

Enseigne

Élément de l'[adresse bibliographique](#) qui décrit l'image peinte ou sculptée placée à la façade de l'atelier ou de la boutique de l'imprimeur-libraire.

Envoi

Mention autographe de don, portée sur un [exemplaire](#) par l'auteur ou l'un des auteurs de l'ouvrage. Voir aussi [ex-dono](#).

Épître dédicatoire

Partie liminaire d'une publication, se présentant comme une lettre adressée à la personne ou à la collectivité à qui le livre est dédié.

Estampille

[Cachet](#) gravé apposé à l'encre sur une ou plusieurs pages d'un volume, pour en attester la propriété, l'origine ou l'authenticité. Une même institution peut utiliser plusieurs estampilles selon les époques et le type de documents. Voir aussi [cachet](#) ; [timbre à sec](#).

Estampille de légitimation de contrefaçon

[Cachet](#) apposé par une autorité publique sur les *exemplaires* d'une édition contrefaite, et autorisant rétrospectivement sa diffusion. En France, un arrêt du Conseil du Roi du 30 août 1777 autorise les imprimeurs-libraires à faire légaliser les [contrefaçons](#) en leur possession, à la condition de faire marquer les [exemplaires](#) concernés par une estampille spécifique (portant le toponyme de la chambre syndicale de la librairie dont ils relèvent et la date de 1777) et d'y faire apposer le paraphe de l'inspecteur de la Librairie local.

État

Sous-ensemble d'une [édition](#) caractérisé par des modifications ponctuelles, volontaires ou non, en cours de tirage. Il s'applique aussi à la présence ou non de cartons, d'errata, ou à l'ajout ou au changement d'illustrations. Se différencie de l'[émission](#) par l'absence de projet commercial.

Exemplaire

Chacune des unités matérielles, constituée d'un ou plusieurs volumes, appartenant à une [édition](#) ou une [impression](#).

Ex-dono

Mention portée sur un livre indiquant que celui-ci a été remis en don par une personne physique ou morale à une autre personne physique ou morale dont les noms sont souvent indiqués, parfois avec une mention de date. L'ex-dono peut prendre la forme d'une mention manuscrite, ou, notamment lorsque le bénéficiaire est une institution, d'une étiquette imprimée ou gravée ; il peut aussi figurer sur la reliure. Si la mention de don émane de l'un des auteurs du livre, on parle alors d'[envoi](#).

Ex-libris

Marque de propriété portée sur un livre, sous la forme d'une simple mention manuscrite du nom du possesseur (le plus fréquent), ou, surtout à partir du 17^e siècle, d'une gravure collée où figurent notamment les armes et la devise du propriétaire, d'un [cachet](#) ; elle apparaît aussi plus rarement sous la forme d'une mention imprimée, d'un [timbre à sec](#). L'ex-libris peut également figurer sur la reliure (doré, peint, estampé à froid) ; s'il s'agit d'un nom, on conservera la formule « ex libris ... de M... » ; s'il s'agit d'armoiries ou d'emblèmes on utilisera les termes appropriés (reliure aux armes de...). On déconseille le recours au terme de supra-libris pour désigner une marque de provenance intégrée à la reliure.

Ex-praemio

Mention manuscrite, imprimée, gravée, parfois accompagnée de marques d'authentification (sceaux), attestant qu'un ouvrage a été remis en prix. Sont fréquemment précisés les circonstances de l'attribution du prix, la date, l'institution (collège, école, etc.), les noms et titres du donateur du prix (agonothète) et des indications relatives au bénéficiaire. Le volume est en outre fréquemment relié aux armes et emblèmes de l'agonothète.

Extrait du privilège

Voir [privilège](#).

Faux-titre

Titre, souvent abrégé, imprimé sur un [feuille](#)t précédant la page de titre.

Feuille

Unité matérielle de fabrication et d'impression du papier avant toute opération de pliage.

Feuilles (livre en)

[Exemplaire](#) imprimé dont les feuilles ne sont ni pliées ni assemblées en [cahier](#). Voir aussi : [blanc \(livre en\)](#).

Feuille

Partie d'une [feuille](#) pliée, assemblée et coupée pour former un [cahier](#). Un feuillet comporte deux pages, un recto et un verso.

Figure

Illustration gravée sur bois ou sur cuivre incluse dans un texte imprimé. Voir aussi [vignette](#).

Filets

- en typographie, lignes utilisées pour séparer certains éléments d'une composition ou pour décorer une page ; les filets peuvent être simples ou multiples, gras ou maigres, droits, brisés...
- en reliure, lignes décoratives obtenues par un outil (roulette, fer, etc.) ; les filets peuvent être dorés ou à froid, simples ou multiples.

Filigrane

Motif visible par transparence, dont l'empreinte est laissée dans l'épaisseur de la pâte à papier par un réseau de fils métalliques fixés sur la forme. Le filigrane sert notamment de marque au papetier.

Format bibliographique ou format réel

Par opposition au format apparent, exprimé en centimètres, le format bibliographique est déterminé par le nombre de pages typographiques imprimées sur chaque face d'une [feuille](#), et/ou par le nombre de fois où la feuille imprimée a été pliée (in-plano excepté) pour former les [feuilles](#) d'un [cahier](#).

Frontispice

Planche gravée illustrée, placée en regard de la page de titre ou la précédant ; elle reprend souvent des parties de la page de titre, plus ou moins intégrées dans le décor, dont les éléments, en relation avec le contenu de l'ouvrage ou son auteur, sont fréquemment allégoriques. À distinguer de [titre-frontispice](#).

Grand papier

Une « édition sur grand papier » désigne une [émission](#) imprimée sur des feuilles de dimensions supérieures. Par extension, désigne également une partie de l'édition imprimée sur du papier de qualité supérieure, sans modification de la taille du livre.

Impression

Ensemble des [exemplaires](#) imprimés en une seule fois.

Justification

Dans la zone de la description matérielle, dimension en hauteur et en largeur de la surface imprimée, exprimée en millimètres.

Lettre ornée

Première lettre d'un chapitre ou d'un paragraphe, ornée d'un décor géométrique ou figuratif, gravée sur bois ou sur cuivre.

Marque typographique

Signe distinctif gravé, souvent imprimé sur la page de titre ou à la fin de l'ouvrage, et destiné à identifier l'imprimeur ou le libraire responsable de l'impression ou de la publication et à protéger celle-ci des [contrefaçons](#).

Matériel typographique

Ensemble des caractères, des [ornements typographiques](#) et des [ornements gravés](#) utilisés par un imprimeur-libraire.

Ornement gravé

Petit bois ou cuivre gravé, généralement sans lien avec un texte particulier, utilisé pour agrémenter une [édition](#).

Ornement typographique

Composition de petits fers décoratifs utilisée pour agrémenter une [édition](#).

Page de titre à encadrement de type architectural

Voir [encadrement orné](#).

Page de titre à encadrement orné

Voir [encadrement orné](#).

Page de titre gravée

Voir [titre-frontispice](#).

Papier vélin

Papier fabriqué au moyen de formes garnies d'un fin treillis métallique et donc dépourvu de [vergeures](#), dont l'aspect évoque celui du [parchemin](#) de très bonne qualité, inventé en Angleterre par James Whatman vers 1755.

Papillon

Imprimé de très petit format recouvrant un passage de la publication, apportant une correction ou un complément.

Parchemin

Peau de mouton, agneau, chèvre, chevreau ou veau, non tannée, préparée et traitée pour l'écriture ou la reliure. Voir [vélin](#).

Permission d'imprimer

Autorisation octroyée sans monopole de publication à l'auteur ou au libraire par le chancelier ou son suppléant, le garde des sceaux, et dont l'obtention est nécessaire pour faire imprimer dans le royaume de France un livre nouveau de plus de deux feuilles ([cahiers](#)) d'impression (cf. ordonnance de Moulins de février 1566). Des permissions d'imprimer dites « de juge » ou « de police » sont par ailleurs délivrées par les juridictions locales (bailliages, sénéchaussées, lieutenants généraux de police) pour la parution des livrets ou publications de moins de deux feuilles d'impression. Voir aussi [privilege](#).

Permission simple ou permission de sceau

Instituée en 1701, [permission d'imprimer](#) accordée par lettres de grand sceau mais sans monopole d'édition, contrairement au [privilege](#).

Permission tacite

À l'origine, en 1709, permission officieuse autorisant les libraires français à vendre ou réimprimer dans le royaume certaines éditions étrangères, puis applicable à des livres imprimés dans le royaume auxquels on ne voulait pas donner la caution officielle du pouvoir royal. L'existence d'une permission tacite n'est pas signalée dans l'ouvrage.

Placard

[Feuille](#) isolée, imprimée d'un seul côté et destinée à l'affichage.

Planche

[Feuille](#) non inclus dans un [cahier](#). Les planches peuvent contenir des illustrations, des tableaux, etc. Tous les exemplaires d'une même édition peuvent différer par le nombre de leurs planches. Dans la collation, on utilise la mention « feuille de planche » (abrégié en f. de pl.).

Planche à système

[Planche](#) comportant un dispositif particulier permettant d'en modifier l'aspect par une intervention du lecteur. Exemple : [volvelle](#).

Pontuseaux

Dans la fabrication artisanale du papier, réglettes de bois qui supportent les fils métalliques de [vergeure](#) et de chaînette constituant le tamis de la forme à papier ; par extension, désigne les empreintes laissées dans la [feuille](#) de papier par les fils de chaînette, perpendiculaires aux empreintes laissées par les vergeures.

Privilège

Monopole d'impression et de diffusion d'un texte ou d'un ensemble de textes accordé par le pouvoir royal ou une autorité de justice à un auteur ou à un libraire pour une durée déterminée. Le privilège, souvent annoncé au bas de la page de titre, est en principe publié dans l'ouvrage, soit au début, soit à la fin, sous forme intégrale ou abrégée ([extrait du privilège](#)).

Privilège d'ensemble

[Privilège](#) accordé pour l'impression et la diffusion d'un ensemble de textes.

Réclame

Mot ou groupe de lettres situé en bas à droite du dernier [feuille](#) d'un [cahier](#), annonçant les premières lettres du cahier suivant. Dans certains ateliers on met une réclame à chaque page ou chaque feuillet.

Recueil d'éditeur

Réunion par un imprimeur/libraire, un éditeur ou un auteur, le plus souvent sous un titre général imprimé, de plusieurs [éditions](#), dont certaines ont pu faire l'objet d'une diffusion séparée.

Recueil factice

Réunion sous une même reliure d'un certain nombre de pièces ou d'ouvrages à l'initiative du possesseur.

Serpente

Papier très fin, parfois transparent, placé comme protection au-dessus des gravures dans certains livres. La légende de la gravure peut être imprimée sur la serpente.

Signature

Lettre, chiffre ou signe typographique imprimé au bas d'une page et permettant d'identifier chaque [cahier](#) d'un livre, éventuellement accompagné d'un numéro désignant la place du [feuille](#) dans le cahier. Un feuillet ou un cahier présentant ces marques est dit « signé ».

Style

Mode de détermination du début de l'année : style de Pâques, style de l'Annonciation..., qui sont qualifiés d' « anciens styles » par opposition au « nouveau style » ou style de la Circoncision (1^{er} janvier), prescrit en France par un édit de Charles IX de 1564 et adopté à des dates diverses selon les provinces.

Texte à encadrement

Voir [encadrement](#).

Timbre

Marque en relief apposée par une autorité ou un possesseur, par une forte pression sur le support. Elle peut être encrée, ou non (dans ce dernier cas, elle est appelée « timbre à sec » ou « timbre sec »).

Titre à encadrement

Voir [encadrement](#).

Titre à encadrement orné

Voir [encadrement orné](#).

Titre courant

Rappel du titre de l'ouvrage, parfois abrégé, ou de la subdivision (chapitre, partie...), imprimé dans la marge supérieure des pages. Le titre courant peut également donner le nom de l'auteur de l'ouvrage.

Titre de départ

Titre placé en tête du texte d'un ouvrage ou d'un chapitre.

Titre de forme

Titre forgé qui permet de regrouper par un point d'accès commun des publications d'un même type. Voir [Annexe 2](#).

Titre gravé

Voir [titre-frontispice](#).

Titre parallèle

Forme du titre dans une autre langue ou une autre écriture que le titre principal, figurant soit sur la page de titre à la suite de celui-ci, soit sur une autre page de titre.

Titre uniforme

Titre particulier retenu par l'Agence bibliographique nationale (BnF) pour identifier une œuvre ayant paru sous différents titres.

Titre-frontispice

Page de titre dont le texte et l'illustration sont entièrement gravés sur cuivre, et qui constitue l'unique page de titre de l'ouvrage. À distinguer de [frontispice](#).

Vélin

[Parchemin](#) de très jeune veau, agneau ou chevreau, plus fin, souple, blanc et lisse que le parchemin ordinaire. Voir aussi [papier vélin](#).

Vergeure

Chacun des fils de laiton cousus sur les [pontuseaux](#) de la forme en un réseau serré qui permet de séparer la pâte à papier de l'eau qui l'imbibe. Par extension, désigne la trace laissée par ces fils dans le papier.

Vignette

Illustration de petite taille gravée sur bois ou sur cuivre présente sur la page de titre ou dans le texte. Voir aussi [figure](#).

Volvelle

Pièce de papier imprimée ou gravée montée sur un pivot central, utilisée notamment dans les livres scientifiques anciens pour créer une figure mobile.

Annexe 2 Titres de forme

Le titre de forme est un titre forgé qui permet de regrouper par un point d'accès commun des publications d'un même type. Il existe deux sortes de titres de forme : ceux qui rendent compte de la forme ou du type de l'ouvrage (catalogues de librairie, ventes, prospectus, affiches, etc.), et ceux qui renvoient à une catégorie d'événement (entrées, couronnements, mariage, etc.).

Pour la définition des termes et les modalités de construction des titres de forme, se reporter au *Guide pratique du catalogueur* de la BnF, choix des accès : <http://guideducatalogueur.bnf.fr/>

La liste suivante n'est pas exhaustive ; les termes en italiques désignent les éléments facultatifs.

Titres de forme reflétant la forme ou le type de l'ouvrage

Les indicateurs sont les suivants

1^{er} indicateur : 0 si le titre de forme n'est pas significatif

1 si le titre de forme est significatif

2^e indicateur : # non défini

N.B. Les sous-zones non obligatoires sont en italiques

Abécédaire (qualificatif de langue en clair et en minuscules). Année d'édition

503 1# \$a Abécédaire \$b langue \$j Année d'édition

Acte. Collectivité (pays, région, ville, parlement selon les cas). Date de promulgation. *Lieu de promulgation*

503 1# \$a Acte \$e Collectivité \$j Date \$d MMJJ \$m *Lieu de promulgation*

Acte épiscopal. Ville. Date de promulgation

503 1# \$a Acte épiscopal \$m Ville \$j Date \$d MMJJ

Acte pontifical. Date de promulgation

503 1# \$a Acte pontifical \$j Date \$d MMJJ

Acte royal. Pays. Date de promulgation. *Lieu de promulgation*

503 1# \$a Acte royal \$e pays \$j Date \$d MMJJ \$m *Lieu de promulgation*

Affiche (*catégorie : Livres, Estampes, Enseignement, Artisans, Commerce, Services, Santé, Mode, Spectacles selon le cas*) Ville. Année d'édition

503 1# \$a Affiche \$b *Catégorie* \$m Localisation \$j année d'édition

Almanach. Année. Ville

503 1# \$a Almanach \$j Année \$m Localisation

Armorial. Nom de famille ou de collectivité (*qualificatif du nom*). Année d'édition

503 1# \$a Armorial \$e Nom de famille ou de collectivité (corps de ville, de métier...) \$h

Qualificatif du nom \$j Année d'édition

Armorial. Lieu. Année d'édition

503 1# \$a Armorial \$m Localisation \$j Année

Ballet. Ville. *Lieu*. Date de la représentation

503 1# \$a Ballet \$m Ville \$n *Localisation* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ

Baptême. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement.

Ville. *Lieu*

503 1# \$a Baptême \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatifs du nom*

\$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m *Localisation*

Canard. Année d'édition. *Ville*

503 1# \$a Canard \$j Année d'édition \$m *Localisation*

Catalogue (*catégorie : Artisans, Commerce, Santé, Mode, Spectacles selon le cas*). *Ville*. Année d'édition

503 1# \$a Catalogue \$b *Catégorie* \$m *Ville* \$j Année d'édition

Catalogue de bibliothèque. *Ville*. Nom de collectivité. Année d'édition

503 1# \$a Catalogue de bibliothèque \$m *Ville* \$e Nom de la collectivité \$j Année d'édition

Catalogue de librairie. *Ville*. Nom, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Année d'édition

503 1# \$a Catalogue de librairie \$m *Ville* \$e Nom \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatifs du nom* \$j Année d'édition

Catéchisme + adjectif de confession : catholique, protestant ou anglican + qualificatif de langue en clair et en minuscules. Lieu. Année d'édition. *Abrégé*
503 1# \$a Catéchisme + adjectif de confession + qualificatif de langue \$m Ville \$j Année d'édition \$i *Abrégé*
N.B. Pour le Catéchisme du concile de Trente, il existe un titre uniforme

Collection (*catégorie : Livres, Art, Estampes selon le cas*). Nom du collectionneur, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Année d'édition
503 1# \$a Collection \$b *Catégorie* \$e Nom du collectionneur \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatifs du nom* \$j Année d'édition

Couronnement. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement. Ville. *Lieu*
503 1# \$a Couronnement \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatifs du nom* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m Ville \$n *Lieu*

Coutume. Lieu (ressort). Année d'édition
503 1# \$a Coutume \$m Localisation \$j Année d'édition

Diplôme. Ville. Institution. Date d'obtention
503 1# \$a Diplôme \$m Localisation \$e Nom de l'institution \$j Année d'obtention \$d MM-JJ

Entrée. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement. Ville
503 1# \$a Entrée \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatifs du nom* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m Localisation

Exposition. Ville. *Lieu*. Date de l'événement
503 1# \$a Exposition \$m Ville \$n *Localisation* \$j Année de l'événement

Factum (*Localisation*). Nom de la partie en cause à l'origine du factum, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Titre de subdivision. Année d'édition
503 1# \$a Factum \$m *Lieu* \$e Nom de la partie en cause \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatifs du nom* \$i *Titre de subdivision* \$j Année d'édition

Faire-part. Subdivision (naissance, baptême, mariage, obsèques, messe selon le cas). Nom de personne, Éléments rejetés du nom. Lieu. Date de l'événement
503 1# \$a Faire-part \$b *Catégorie* \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$m Localisation \$j Date de l'événement

Fête. Ville. *Lieu*. Date de l'événement
503 \$a Fête \$m Ville \$n *Localisation* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ

Généalogie. Nom de famille (*qualificatif du nom*). Année d'édition
503 1# \$a Généalogie \$e Nom de famille \$h *qualificatif du nom* \$j Année d'édition

Mariage. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement. Ville. *Lieu*
503 1# \$a Mariage \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatif du nom* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m *Localisation*

Mazarinade. Année d'édition
503 1# \$a Mazarinade \$l *recueil* \$j Année d'édition

Obituaire. Localisation, Etablissement précisant la localisation. Année d'édition
503 1# \$a Obituaire \$m Localisation \$n Établissement concerné \$j Année d'édition

Obsèques. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement. Ville. *Lieu*
503 1# \$a Obsèques \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatif du nom* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m Ville \$n *Localisation*

Pouillé. Lieu. Année
503 1# \$a Pouillé \$m Localisation \$j Année

Procès. Nom d'une des parties en cause, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date du procès. Ville. *Extrait*
503 1# \$a Procès \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatif du nom* \$j Année \$d Mois et jours codés MMJJ \$m Ville \$i *Extrait*

Procès de béatification ou Procès de canonisation. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date du procès. Ville
503 1# \$a Procès de béatification / Procès de canonisation \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatif du nom* \$j Année du procès \$m Ville

Programme (*catégorie : Ballet, Musique, Opéra, Théâtre selon le cas*). Ville. Etablissement. Date
503 1# \$a Programme \$b *Catégorie* \$m Ville \$n Établissement \$j Année \$d MMJJ

Prospectus (*catégorie : Livres, Estampes, Enseignement, Artisans, Commerce, Services, Santé, Mode, Spectacles, Transports selon le cas*). Lieu. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Année d'édition

503 1# \$a Prospectus \$b *Catégorie* \$m Localisation \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatif du nom* \$j Année d'édition

Prospectus (*Livres*). Lieu. Nom de l'imprimeur-libraire normalisé, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Année d'édition

503 1# \$a Prospectus \$b *Livres* \$m Localisation \$e Nom de l'imprimeur-libraire \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatif du nom* \$j Année d'édition \$d *MMJJ*

Règlement. Collectivité. *Localisation*. Année

503 1# \$a Règlement \$e Nom de la collectivité \$m *Ville* \$j Année

Sacre. Nom de personne, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Date de l'événement. Ville. *Lieu*

503 1# \$a Sacre \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatif du nom* \$j Année \$d Mois et jours codés *MMJJ* \$m *Ville* \$n *Localisation*

Spécimen typographique. Fondateurs. Pays. Nom du fondateur, Éléments rejetés du nom (*qualificatif du nom*). Année d'édition

503 1# \$a Spécimen typographique \$b *Fondateurs* \$m Pays \$e Nom du fondateur \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatif du nom* \$j Année d'édition

Spécimen typographique. Imprimeurs. Pays. Nom de l'imprimeur, *Éléments rejetés du nom* (*qualificatif du nom*). Année d'édition

503 1# \$a Spécimen typographique \$b *Imprimeurs* \$m Pays \$e Nom de l'imprimeur \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatif du nom* \$j Année d'édition

Spectacle. Voir Programme

Statuts. Lieu. *Établissement*. Année

503 1# \$a Statuts \$m *Localisation* \$n *Établissement* \$e Collectivité \$j Année

Statuts synodaux. Ville. Année

503 1# \$a Statuts synodaux \$m *Ville* \$j Année

Tarif. Lieu. Année

503 1# \$a Tarif \$b *subdivision* \$e Nom de personne ou de collectivité \$f Éléments rejetés du nom \$m Localisation \$j Année

Thèse (soutenance). Ville. Établissement. Date

503 1# \$a Thèse \$b *Soutenance* \$m *Ville* \$n *Établissement* \$j Année \$d *MMJJ*

Traité. Date du traité. Lieu de signature. Collectivités signataires (entrées par ordre alphabétique). *Langue du traité*. *Extrait ou Abrégé*

503 1# \$a Traité \$j Année \$d *MMJJ* \$m *Lieu* \$e 1^e collectivité signataire - 2^e collectivité signataire - 3^e collectivité signataire \$b *langue* \$i *Extrait ou Abrégé*

Vente (*catégorie de la vente : Art, Livres, Estampes, Numismatique, Sciences selon le cas*). Date de la vente.

503 1# \$a Vente \$b *Catégorie* \$j Année \$d Mois et jours codés *MMJJ* \$m Localisation

Vie. Prénom (et nom) du saint, bienheureux, vénérable, Éléments rejetés du nom (« saint » ou qualificatif du nom). Année d'édition.

503 1# \$a Vie \$e Nom de personne \$f Éléments rejetés du nom \$h *Qualificatif* - en général : saint(e) \$j Année d'édition

Annexe 3 Recommandations pour la description des reliures

3.1 Terminologie reliure

Broché*
Cartonnage
Bradel
Reliure
Demi-reliure
Demi-reliure à coins
Demi-reliure à bandes
Reliure souple
Reliure à rabats
Reliure à la grecque (16 ^e s.)

3.2 Matières et couleurs

Termes à utiliser pour la description des reliures recouvrant le plus souvent les imprimés anciens ; les matériaux (galuchat, box, buffle, etc.) et les couleurs utilisés pour la reliure de luxe à partir du milieu du 19^e siècle n'y figurent pas.

Peau (si une identification plus précise est impossible)	
Peau retournée (côté chair, aspect « daim » pelucheux)	Reliure courante
Parchemin* (préciser reliure souple ou rigide), parchemin vert, parchemin rouge (ne préciser la couleur que s'il est teinté), parchemin peint, parchemin moucheté, parchemin de réemploi	Reliure courante
Vélin*	Reliure soignée ou reliure à décor
Basane (peau de mouton tannée, peau de qualité médiocre)	
Peau de truie (peau très épaisse, d'aspect blanc, pays germaniques)	
Veau, veau brun, fauve (à employer de préférence à blond), moucheté, marbré, raciné, peint en noir, etc.	
Maroquin (peau de chèvre), maroquin brun, noir, rouge, bleu, olive, citron, fauve, vert.. marbré, poudré d'or (rare), à grain long...	Reliure soignée ou reliure à décor
Chagrin (peau de poisson - roussette -), à grain prononcé, très résistante, souvent noire, employée aux 17 ^e et 18 ^e siècles pour livres religieux notamment ; rare)	Reliure soignée
Chagrin (peau d'âne, de cheval puis surtout de chèvre traitée par foulonnage, grenue, employée souvent en demi-reliure, fréquente au 19 ^e siècle), chagrin noir, rouge, violet, vert...	Reliure courante
Papier marbré	Convient aussi pour les gardes
Papier, papier bleu, rose...	Id.
Papier dominoté	Id.
Papier à la colle	Id.
Papier doré, gaufré	Id.
Tissu (si non identifié)	Reliure soignée
Velours	Reliure soignée
Soie, soie brodée	Reliure soignée
Tabis, moire	Pour les gardes
Toile (19 ^e s.)	Reliure courante
Argent, orfèvrerie, écaille, perles tissées, ivoire...	Reliure exceptionnelle

3.3 Description sommaire (typologie)

Reliure...	reliure courante
Reliure soignée	
Reliure à décor doré, argenté, peint	
Reliure estampée à froid	
Reliure à décor estampée à froid	
Reliure aux armes de...	
Reliure armoriée [<i>dans le cas d'armes non identifiées</i>]	
<u>Vélin</u> * doré	

Quelques remarques sur les différents types de décor français 17^e - 18^e siècles :

1. Reliure courante

Pas de décor, ou un décor très réduit, qui consiste généralement en filets*, une plaque centrale au 16^e siècle, les compartiments du dos aux 17^e et 18^e siècles. Tranches au naturel, mouchetées, marbrées ou de couleur unie à partir du 17^e siècle (les tranches dorées indiquent une reliure soignée) ; papiers de garde souvent blancs, marbrés à partir du milieu du 17^e siècle. Il est inutile de donner une description détaillée (sauf pour des fonds particuliers).

2. Reliure de luxe, 16^e - 18^e siècles

- Reliure soignée

Sans véritable décor (des filets*, une simple plaque centrale ne sont pas considérés comme des décors), mais dont différents indices prouvent un luxe particulier : tranches dorées, matériau raffiné (velours, veau de grande qualité, maroquin...), signature d'un relieur (étiquette collée ou nom doré).

En font partie les vélin* dorés à décor minimum (des filets, une plaque centrale, fin 16^e et première moitié 17^e s.) et les reliures jansénistes (reliures en maroquin, sans décor, fin 17^e-début 18^e s.). Dans le cas d'une reliure janséniste doublée, si la doublure comporte un décor plus important qu'une roulette ou une mince bordure, la traiter dans la catégorie « reliure à décor ». Les reliures soignées sont parfois signées ou attribuables à un atelier ou à un relieur.

- Reliure à décor

Reliures à décor estampé à froid, reliures comportant un décor doré ou argenté significatif ; matériaux exceptionnels.

Les reliures à décor sont très rarement signées (étiquette collée, signature dorée) avant le 18^e siècle ; se reporter à la bibliographie pour les attributions à des ateliers.

Outre le décor des plats, une description complète comprend au moins les éléments suivants :

- dos (lisse ou à X nerfs, décor)
- doublure (matériau, décor)
- gardes (nombre²⁰³, matière - papier blanc²⁰⁴, papier marbré, papier gaufré doré..., vélin*, tabis, moire...)
- tranches (dorées, marbrées, ciselées, peintes)
- fermoirs, attaches, boulons, signets, lacets, etc.

²⁰³ Noter éventuellement le nombre : celui-ci est normalement le même pour les gardes supérieures et inférieures ; une différence est donc un indice d'intervention postérieure, comme la suppression d'une garde portant des marques de possession.

²⁰⁴ Noter éventuellement le filigrane*.

Typologie des principaux décors dorés, classés selon un ordre chronologique approximatif :

Termes à utiliser après la formule « reliure à décor », entre parenthèses ou comme qualificatif.

Termes	Commentaires	Période dominante
entrelacs géométriques	préciser fers pleins, vides, et/ou azurés, peints	1540-1570
entrelacs courbes		
filets * simples courbes		
(décor exceptionnel)	préciser : décor architectural, macabre, etc.	16 ^e
plaque(s)	préciser la forme (rectangulaires, ovales, losangées) ; si figurées, préciser : marque, emblème, Annonciation, etc.	1560-début 17 ^e
centre et coins		1560-début 17 ^e
semé	préciser : fleurs de lis, flammes, étoiles, abeilles, monogrammes	16 ^e -17 ^e
fanfare	Cf. la définition de Hobson	1560-1630
feuillages		fin 16 ^e -début 17 ^e
à la Du Seuil		16 ^e -17 ^e
filigrané	préciser à motif central ou à compartiments	à partir de 1630
bordure	(= encadrement partant du bord) ; on peut préciser par roulettes ou fers	1640-1740
reliure mosaïquée	réserver l'expression « reliure mosaïquée » aux grands décors 18 ^e s. décrits par Michon ²⁰⁵	18 ^e
dentelle		1750-fin 18 ^e
plaque	almanachs notamment	18 ^e et Révolution

3.4 Bibliographie détaillée, reliure française 16^e-19^e siècles

Pour les articles et mélanges, se reporter à la bibliographie de Friedrich-Adolf Schmidt-Kunsemüller, *Bibliographie zur Geschichte der Einbandkunst von den Anfängen bis 1985*. Wiesbaden, 1985

Histoires générales

Gruel (Léon), *Manuel historique et bibliographique de l'amateur de reliures*, Paris, 1887-1905.

Bouchot (Henri), *Les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale*, Paris, E. Rouveyre, 1888.

Roquet (Ernest, pseud. Ernest Thoinan), *Les relieurs français 1500-1800*, Paris, 1893.

Michon (Louis-Marie), *La Reliure française*, Paris, 1951.

Hobson (Anthony R. A.), *French and Italian collectors and their bindings, illustrated from examples in the library of J. R. Abbey*, Oxford, University press, 1953.

Nixon (Howard), *Broxbourne library : styles and designs of bookbindings*, Londres, 1956.

Miner (Dorothy), *The History of Bookbinding, 525-1950 A. D. : an exhibition held at the Baltimore Museum of Art...organized by the Walters Art Galler*, Baltimore, 1957.

Toulet (Jean), *Introduction à l'histoire de la reliure française : XVe-XVIIIe siècles*, Paris, Bibliothèque nationale, 1973.

Foot (Mirjam M.), *A Collection of bookbindings : The Henry Davis Gift*, 3 vol., London, The British Library, 1978, 1983 et 2010.

Needham (Paul), *Twelve centuries of bookbindings 400-1600*, New York, Pierpont Morgan Library, London, 1979.

²⁰⁵ Pour les reliures des 16^e et 17^e siècles, se contenter d'énumérer les matières et les couleurs : maroquin brun, rouge, citron.

Foot (Mirjam M.), *Studies in the History of bookbinding*, Aldershot (U.K), Scolar Press, 1993.

Macchi (Federico) et Macchi (Livio), *Dizionario illustrato della legatura*, S. Bonnard, 2002.

Reliures estampées à froid

Gid (Denise), *Catalogue des reliures françaises estampées à froid (XVe-XVIe siècles)*, Paris, Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1984, 2 vol. parus, consacrés à la Bibliothèque Mazarine. La partie consacrée à la Bibliothèque Sainte-Geneviève est en ligne (<http://bsg-reliures.univ-paris1.fr/fr/accueil>).

Gid (Denise) et Laffitte (Marie-Pierre), *Les reliures à plaques françaises*, Turnhout, Brepols, 1997.

Voir aussi la bibliographie proposée sur le site de la bibliothèque Sainte-Geneviève : <http://bsg-reliures.univ-paris1.fr/fr/bibliographie>

Pour une couverture géographique plus large :

Goldschmidt (Ernst Philip), *Gothic and Renaissance bookbindings*, 2^e éd., Nieuwkoop, Amsterdam, 1967 (Réimpression de l'éd. de Londres, 1928).

Kyriss (Ernst), *Verzierte gotische Einbände im alten deutschen Sprachgebiet*, Stuttgart, 1951-1958, 3 vol.

Fogelmark (Staffan), *Flemish and related panel-stamped bindings, evidence and principles*, New York, 1990.

Reliures à décor doré

16^e siècle

Hobson (Geoffrey Dudley), *Les Reliures à la fanfare. Le problème de l'S fermé*, Londres, The Chiswick press, 1935, 2^e éd. augmentée par Anthony R. A. Hobson. Amsterdam, 1970.

Nixon (Hoxard), *Sixteenth century gold-tooled bookbindings in the Pierpont Morgan Library*, New York, 1971.

Hobson (Anthony R. A.) et Culot (Paul), *Italian and French 16th-century bookbindings*, new rev. ed. with corrections and additions, Bruxelles, Bibliotheca Wittockiana, 1991.

Hobson (Anthony R. A.), *Humanists and bookbinders : the origins and diffusion of the humanistic bookbinding, 1459-1559 with a census of historiated plaquette and medallion bindings of the Renaissance*, Cambridge, Cambridge university press, 1989.

ATELIERS

Dacier (Émile), « Les premières reliures françaises à décor doré. L'atelier des reliures Louis XII », *Les Trésors des bibliothèques de France*, V, fasc. XVII (1933), p. 7-40.

Guignard (Jacques), « L'atelier des reliures Louis XII (Blois ou Paris ?) et l'atelier de Simon Vostre », *Studia bibliographica in honorem Herman de la Fontaine Verwey*, Amsterdam, 1966, p. 209-239.

Guignard (Jacques), « Premières reliures parisiennes à décor doré : de l'atelier des reliures Louis XII à l'atelier du Maître d'Etienne ou de Simon Vostre à Pierre Roffet », *Humanisme actif, Mélanges d'art et de littérature offerts à Julien Cain*, II, Paris, 1968, p. 229-249.

Parent-Charon (Annie), « Nouveaux documents sur les relieurs parisiens du 16^e siècle », *Revue française d'Histoire du livre*, 1982, t.51, p. 389-408.

RELIURES ROYALES et BIBLIOTHÈQUE DE FONTAINEBLEAU

Michon (Louis-Marie), « Les reliures exécutées pour François I^{er} », *Gazette des Beaux-arts*, 1932, p. 309-322.

Hobson (Anthony R. A.), *Humanists and bookbinders, the origins and diffusion of the humanistic bookbinding 1459-1559*, Cambridge, University Press, 1992.

Brooker (Thomas Kimball), « Bindings commissioned for Francis I's Italian library with horizontal spine titles dating from the late 1530s to 1540 », *Bulletin du bibliophile*, 1997, n° 1, p. 33-91.

Reliures royales de la Renaissance : la Librairie de Fontainebleau, 1544-1570, catalogue d'exposition rédigé par Marie-Pierre Laffitte et Fabienne Le Bars, Paris, BnF, 1999.

Laffitte (Marie-Pierre), *Reliures royales du Département des manuscrits (1515-1559)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2001.

Le Bars (Fabienne), « Les reliures de Henri III », dans *Henri III, mécène des arts, des sciences et des Lettres*, dir. Isabelle de Conihout, Jean-François Maillard et Guy Poirier, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne (PUPS), 2003, p. 227-248.

Conihout (Isabelle de) et Ract-Madoux (Pascal), « A la recherche de la bibliothèque perdue de Catherine de Medicis » dans *Il Mecenatismo di Caterina de' Medici*, éd. S. Frommel (colloque de Florence), Marsilio, 2008, p. 39-61 et 399-409.

Conihout (Isabelle de) et Ract-Madoux (Pascal), « Trois aspects de la reliure française dans les collections royales d'Espagne », *Grandes encuadernaciones en las bibliotecas reales*, catalogue de l'exposition en cours au Palacio Real de Madrid (avril-septembre 2012), Madrid, Ed El Viso, 2012.

AMATEURS PARTICULIERS

GROLIER

Exposition de la Société de la reliure originale, accompagnée d'une présentation de reliures ayant appartenu à Jean Grolier, Paris, Bibliothèque Nationale, 1959.

Nixon (Howard), réd. *Bookbindings from the library of Jean Grolier, a loan exhibition, 23 September-31 October 1965*, London, British Museum, 1965.

Austin (Gabriel), *The Library of Jean Grolier, a preliminary catalogue*. New York, 1971.

Nixon (Howard), « French Bookbindings for Sir Richard Wingfield and Jean Grolier », *Gatherings in Honor of Dorothy E. Miner, Baltimore*, 1974, p. 301-315.

Hobson (Anthony R. A.), *Renaissance book collecting : Jean Grolier and Diego Hurtado de Mendoza*, Cambridge, 1999 (avec une liste des reliures de Grolier, Appendix 1, p. 224-229 : « Grolier's bindings classified by workshop, by H. M. Nixon, edited and with additions by Anthony Hobson »).

Le Bars (Fabienne), *Jean Grolier, 50 reliures de la Réserve des livres rares*, Paris, BNF, The Grolier Club, Association Internationale de bibliophilie, 2012.

Conihout (Isabelle de), *Dix (ou onze) nouveaux Groliers : notes sur la première bibliothèque de Grolier et ses marques de possession en France et en Italie antérieures à 1540*, dans *La verve, la plume et l'échoppe. Etudes renaissantes à la mémoire de Michel Simonin*, Tours, CESR et Turnhout, Brepols, 2012 (version anglaise *About ten new Grolier bindings: Jean Grolier's first library and his ownership marks before 1540*, New York, The Grolier Club, 2012).

MAHIEU

Hobson (Geoffrey Dudley), *Maioli, Canevari and others*, London, E. Benn, 1926.

Hobson (Anthony R. A.), « Les livres reliés pour Thomas Mahieu, I », *Bulletin du bibliophile*, 2004, n°2, p. 239-270 ; II, *Bulletin du bibliophile*, 2011, n°2, p. 267-275.

LAUBESPINE

Conihout (Isabelle de) et Ract-Madoux (Pascal), « Ni Grolier, ni Mahieu : Laubespine », *Bulletin du Bibliophile*, 2004, n°1, p. 63-88.

Conihout (Isabelle de), *La belle librairie évanouie de Nicolas de Villeroy, dans Henri III, mécène des arts, des sciences et des Lettres*, dir. Isabelle de Conihout, Jean-François Maillard et Guy Poirier, Paris, Presses universitaires Paris-Sorbonne (PUPS), 2003.

GRANVELLE

Piquart (Maurice), "Les livres du cardinal de Granvelle à la bibliothèque de Besançon", *Trésors des Bibliothèques de France*, 1942-1946, p. 16-29.

Richard (Hélène), Mathieu (Germaine), *La bibliothèque de Granvelle, [exposition], 2 octobre-12 décembre 1992, Bibliothèque d'étude et de conservation, Besançon*, Paris, Fédération française de coopération entre bibliothèques, 1992.

MANSFELD

Van der Vekene (Émile), *Les Reliures aux armoiries de Pierre Ernest de Mansfeld*, Luxembourg, Ed. de l'Imprimerie Saint-Paul, 1978.

DECORS PARTICULIERS

Mazerolle (Fernand). « Documents sur les relieurs, miniaturistes et calligraphes des ordres royaux de Saint-Michel et du Saint-Esprit », *Bulletin du bibliophile*, 1895-1897.

Boinet (Amédée), « Reliures à emblèmes macabres », *Gutenberg-Jahrbuch*, 1956, p. 341-345.

Conihout (Isabelle de) et Ract-Madoux (Pascal), « Veuves, pénitents et tombeaux : reliures françaises du XVI^e siècle à motifs funèbres », *Funérailles à la Renaissance*, colloque éd. par Jean Balsamo. Droz, 2001, p. 226-268.

17^e siècle

Dacier (Émile), « Autour de Le Gascon et de Florimond Badier », *Trésors des Bibliothèques de France*, 3, 1930, p. 77-90 et 4, 1933, p. 177-186.

Bibliothèque Raphaël Esmerian, t.2, supplément : *Douze tableaux synoptiques sur la reliure au XVII^e siècle*. - Paris, 1972 (voir aussi les chapeaux consacrés aux relieurs dans le catalogue de la deuxième vente Esmerian).

Guilleminot-Chrétien (Geneviève), *Papiers marbrés français, reliures princières et créations contemporaines exposition, Paris, Bibliothèque nationale, Bavel, VBW press, 1987*.

Conihout (Isabelle de), « Les reliures de Marin Cureau de la Chambre et l'atelier « Rocolet » », *Mélanges Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997, p. 235-258.

Conihout (Isabelle de) et Ract-Madoux (Pascal), *Reliures françaises du XVII^e siècle, grands décors et reliures pour les curieux*, exposition, Chantilly, Musée Condé, Paris, Somogy, 2002.

Conihout (Isabelle de), *Les reliures de Mazarin*, dans les actes du colloque « Mazarin, les lettres et les arts », dir. I. de Conihout et Patrick Michel, Paris et St Rémy-en-l'Eau, Bibliothèque Mazarine et Ed. Monelle Hayot, 2006, p. 276-295.

Conihout (Isabelle de), *Reliures italiennes et françaises exécutées pour les Barberini, de 1623 à 1644*, dans *I Barberini e la cultura europea del Seicento*, dir. L. Mochi Onori, S. Schütze, F. Solinas, préface de Marc Fumaroli, Rome, De Luca, 2006, p. 469-80, (reliures parisiennes et lyonnaises du XVII^e).

Conihout (Isabelle de), *Du nouveau sur la bibliothèque de Peiresc*, actes du colloque de Naples, 2006, dir. M. Fumaroli, dans *Peiresc et l'Italie*, éd. F. Solinas, Paris, Alain Baudry, 2009, p. 243-264.

Conihout (Isabelle de), *Bijoux de dévotion : canivets, reliures et livres de luxe pour Marie de Médicis*, dans *Autour du pouvoir. Figures d'Henri IV*, dir. Luisa Capodiecì et Colette Nativel (actes du colloque international, Versailles et Paris, 17 à 20 novembre 2010), 2012 (sous presse).

18^e siècle et reliures signées

Hatt (Jacques), « La représentation des fêtes données par la ville de Strasbourg pour la convalescence du roi en 1744, histoire d'un livre », *Archives alsaciennes d'histoire de l'art*, 2, 1923, p.140-166.

Dacier (Émile), « Sur un groupe de reliures des premières années du règne de Louis XV », *Byblis*, 1929, p. 142-149.

Ricci (Seymour de), *French signed bindings in the Mortimer L. Schiff collection*, New York, 1935.

Michon (Louis-Marie), *Les Reliures mosaïquées du XVIII^e siècle*, Paris, 1956.

Culot (Paul), « Sur quelques reliures d'époque à décor doré du "Sacré de Louis XV" », *Cahiers de Mariemont*, 1, 1970, p. 36-51.

Culot (Paul), « Pierre Vente et compagnie ? », *De libris compactis miscellanea*, éd. G. Colin, Aubel - Bruxelles, 1984, p. 375-390.

Ract-Madoux (Pascal), « Essai de classement chronologique des étiquettes de Derome le Jeune », *Bulletin du bibliophile*, 1989, p. 382-392.

Les Derome, Jacques-Antoine, Charles, Nicolas et Nicolas-Denis : 100 reliures dont 9 en mosaïque : exposition, Bibliothèque nationale, Réserve des livres rares et précieux, 17 mars-21 avril 1990, présentée par Pascal Ract-Madoux, Paris, Bibliothèque nationale, 1990.

Culot (Paul), « Quelques reliures de l'atelier Lemonnier », dans *Bibliophilie et reliures. Mélanges offerts à Michel Wittrock*. Éd. Annie De Coster et Claude Sorgeloos. Bruxelles, Fl. Tulkens, 2006, p. 192-201.

19^e siècle

Ramsden (Charles), *French bookbinders 1789-1848*, Londres, 1950.

Culot (Paul), *Jean-Claude Bozerian : un moment de l'ornement dans la reliure en France*, Bruxelles, 1979.

Ract-Madoux (Pascal), « Les reliures aux écussons de Charles Nodier », *Bulletin du Bibliophile*, 1982, p. 381-391.

Flety (Julien), *Dictionnaire des relieurs français ayant exercé de 1800 à nos jours*, Paris, 1988.

Culot (Paul), *Relieurs et reliures décorées en France à l'époque romantique*, Bruxelles, 1995 (et supplément, Paris, 1997).

Culot (Paul), *Relieurs et reliures... Directoire et Empire*, Bruxelles, 2000.

Joseph Thouvenin : naissance du style historiciste dans l'art de la reliure au XIXe siècle, exposition [catalogue par Emmanuelle Toulet], Chantilly, Musée Condé, 2001.

Reliures armoriées

Guigard (Joannis), *Nouvel armorial du bibliophile : guide de l'amateur de reliures armoriées*, Paris, 1890.

Olivier (Eugène), Hermal (Georges), Roton (Robert de), *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, Paris, 1925-1935.

Reliures brodées

Livres en broderie : reliures françaises du Moyen âge à nos jours [catalogue d'exposition sous la dir. de Sabine Coron et Martine Lefèvre], Paris, Bibliothèque nationale de France (Bibliothèque de l'Arsenal), 1995.

Ouvrages divers contenant des reproductions de reliures

(Liste non exhaustive)

Rahir (Édouard), *La Collection Dutuit ; livres et manuscrits*, Paris, É. Rahir, 1899.

Rahir (Édouard), *Livres dans de riches reliures*, Paris, librairie Morgand, 1910.

Catalogues Belin

Catalogue de livres précieux, riches reliures, Paris, Theophile Belin, 1908.

Livres anciens de provenances historiques ; livres avec armoiries, Paris, Theophile Belin, 1910.

Livres avec riches reliures historiques des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, Paris, Theophile Belin, 1912.

Livres des XVe et XVIe siècles dans leurs reliures originales, Paris, Theophile Belin, 1914.

Sonntag (Carl), *Livres dans de riches reliures des XVe, XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles*, Leipzig , C. G. Boerner, (1912) (C. G. Boerner. Catalogue 21).

Meunier (Charles), *Cent reliures de la Bibliothèque nationale*, Paris, Société des Amis du livre moderne, 1914.

A catalogue of English and Foreign bookbindings offered for sale by Bernard Quaritch Ltd, London, 1921.

Josserand (Pierre), *Catalogue de reliures du XVe au XIXe siècle, en vente à la Librairie Gumuchian*, Paris, Gumuchian, 1929 (Belles reliures. Catalogue XII).

Les Plus belles reliures de la réunion des Bibliothèques nationales, Paris, 1929.

Boinet (Amédée). *Bibliothèque de madame G. Whitney Hoff. Catalogue des manuscrits, incunables, éditions rares, reliures anciennes et modernes*, Paris, L. Gruel, 1933, 2 vol.

Catalogue of the famous library founded by the late Mortimer Schiff, London, Sotheby, 1938, 3 vol.

Marinis (Tammara de), *Appunti e ricerche bibliografiche*, Milano, U. Hoepli, 1940.

Vente, Londres, Sotheby's, *The celebrated library of Major J. R. Abbey*, t.1 (1965) et t.3 (1967).

Mazal (Otto), *Europäische Einbandkunst aus Mittelalter und Neuzeit, 270 Einbände der Österreichischen Nationalbibliothek*, Graz, Akademische Druck- u Verlagsanstalt, 1970.

Bibliothèque Raphaël Esmerian, vente, Paris, Palais Galliera, 5 volumes et un supplément, 1972-1974.

Tous les catalogues de la librairie Breslauer, New York, spécialement le n° 104.

Arnim (Manfred von), *Europäische Einbandkunst aus sechs Jahrhunderten : Beispiele aus der Bibliothek Otto Schäfer Schweinfurt*, Schweinfurt, Bibliothek Otto Schäfer, 1992.

Très beaux livres anciens... Reliures ... [vente Miribel], Paris, Drouot, 4 juin 1993.

Fletcher (H. George), Harding (Robert J. D.), Maggs (Bryan D.) ... [et al.], *The Wormsley library : a personal selection by sir Paul Getty*. New York, Pierpont Morgan Library ; London, Maggs Bros, 1999. 2nd revised edition 2007.

Dix siècles de reliures de la Bibliothèque municipale d'Orléans, cat. par Aurélie Bosc, Bibliothèque municipale (Orléans), 2005.

Livres d'Or, Reliures décorées du XVIe au XXe siècle, Troyes : médiathèque de l'Agglomération Troyenne, 2005.

Bucheinbände aus 1000 Jahren aus den Beständen der Bayerischen Staatsbibliothek, München, Wiesbaden, 2006.

À livres couverts : reliures du Moyen Âge à nos jours. Dir. André Markiewicz, Nancy, Bibliothèque municipale de Nancy, 2007.

Et les bases de la Bibliothèque nationale de France et de la British Library :

- base des reliures numérisées de la BnF : <http://reliures.bnf.fr>
- The British Library Database of bookbindings, <http://www.bl.uk/catalogues/bookbindings/>

Annexe 4 Description allégée

Généralités

Il est recommandé de rédiger des notices complètes. Il est toutefois possible d'adopter une description allégée des monographies en appliquant les principes suivants. Ceux-ci ne sont applicables que dans le seul cadre de la description allégée.

Les règles figurant dans la partie A de la recommandation, et en particulier les règles de transcription, s'appliquent à la description allégée. Les suppressions sont signalées par trois points de suspension dans toutes les zones.

Ne sont évoqués que les cas où la description allégée diffère de la description complète.

Zone 1. Zone du titre, de la mention de responsabilité et de l'édition

Abréviation

Le contenu de cette zone peut être abrégé, dans la mesure où cela ne change pas le sens du titre, ne supprime pas une information importante et n'introduit pas d'incorrection grammaticale. Il faut veiller à conserver les mots servant au classement des notices, les mentions de responsabilité, les mentions d'édition sous forme courte, et les [titres parallèles](#)*.

Mentions parallèles

Les [titres parallèles](#)* absents de la page de titre privilégiée peuvent être cités en note.

Plusieurs œuvres dans une même édition

Si la page de titre ou son substitut porte à la fois un titre collectif et les titres d'œuvres particulières contenues dans la publication, on n'indique que le titre collectif. On peut indiquer en note le nombre total d'œuvres particulières apparaissant sur la page de titre.

Si la page de titre ou son substitut porte les titres de plusieurs œuvres contenues dans la publication et qu'il n'existe pas de titre collectif, ces titres sont donnés jusqu'à trois selon leur ordre de succession sur la page de titre ou son substitut. On peut indiquer en note le nombre total d'œuvres particulières apparaissant sur la page de titre.

Si des œuvres autres que celles mentionnées sur la page de titre ou son substitut figurent dans la publication, elles ne sont pas indiquées.

S'il n'y a pas de page de titre collective mais plusieurs pages de titres ou [titres de départ](#)* successifs, la notice est établie au premier titre. Le nombre total d'œuvres peut être indiqué en note.

Zone 2. Sans objet

Zone 3. Sans objet

Zone 4. Zone de l'adresse

Transcription de l'adresse

Le contenu de cette zone peut être abrégé, en veillant à conserver la ou les ville(s), les noms et prénoms des imprimeurs-libraires et la date, tels qu'ils apparaissent.

Le [colophon](#)* n'est pas transcrit si son contenu ne permet pas de préciser ou de corriger les éléments qui figurent sur la page de titre.

On ne transcrit pas l'adresse parallèle.

Adresse lacunaire, erronée, fausse ou imaginaire.

Dans la mesure du possible, on précise en note que l'adresse est lacunaire, erronée, fausse ou imaginaire selon les principes indiqués dans la recommandation et on indique la source d'information sur laquelle on s'appuie.

Zone 5. Zone de la description matérielle

Traitement identique à la description complète.

Zone 6. Zone de la collection

Lorsqu'elle est connue, la collection est mentionnée.

Zone 7. Zone des notes

Notes relatives à la publication

Dans la description allégée, les notes sont facultatives, à l'exception de celles sur la mention de responsabilité lorsqu'on dispose des éléments nécessaires.

Il est également conseillé de citer les références bibliographiques lorsqu'elles sont connues ; de relever les [signatures](#)*.

Notes sur l'exemplaire

Une description minimale des particularités d'[exemplaire](#)* est très fortement conseillée, même si les identifications et les accès ne peuvent être faits.

Accès

Les accès auteurs, imprimeurs-libraires et lieux d'impression sont obligatoires.

Pour les accès titres, seul l'accès en orthographe modernisée est indispensable. Les accès [titre uniforme](#)*, [titre de forme](#)*, [titre parallèle](#)*, autres titres contenus dans l'ouvrage (jusqu'à 3) sont recommandés.

Annexe 5 Pratique de l’empreinte

Seules sont rappelées ici la définition de l’empreinte ainsi que les règles générales de cette pratique. Pour une description complète et détaillée, voir :

- Bayle (Edith), Beaud (Marie-José), Maillard (Jean-François), « Le système des empreintes », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1980, n° 9-10, p. 461-479. [en ligne : <http://bbf.enssib.fr/>, consulté le 15 mars 2013].

- La page de l’ICCU consacrée à l’empreinte, disponible en ligne à l’adresse suivante : http://edit16.iccu.sbn.it/web_iccu/info/it/Impronta_regole.htm

Voir notamment le guide du releveur d’empreinte :

http://edit16.iccu.sbn.it/web_iccu/info/it/PDF_IMPRONTA/18Nouvelles_Guide.pdf

Définition

Relevée sur chaque unité bibliographique, l’empreinte consiste en 4 groupes de deux paires de caractères figurant à la dernière et à l’avant-dernière ligne de 4 pages déterminées, à raison d’une paire de caractères par ligne.

L’empreinte est aujourd’hui très peu utilisée en France, mais il est utile de comprendre son principe, puisqu’elle est employée par exemple dans le catalogue collectif italien en ligne ICCU, ou, avec des règles spécifiques (intégration de l’année de publication et du format), dans le STCN (Short Title Catalogue Netherlands²⁰⁶).

Règles générales

1. Choix des caractères

Les caractères sont relevés de gauche à droite : à la fin des lignes pour les rectos, au début des lignes pour les versos.

2. Choix des lignes

On procède en remontant de la dernière ligne à l’avant-dernière.

3. Choix des pages

Les pages utilisées sont les suivantes :

3.a *Pour le 1^{er} groupe* : le 1^{er} recto imprimé qui suit la page de titre et qui n’est pas lui-même une page de titre.

3.b *Pour le 2^e groupe* : le 4^e recto après le précédent.

3.c *Pour le 3^e groupe* : deux cas peuvent se présenter :

3.c.1 Si le livre est chiffré, prendre (à la suite de celui qui a été utilisé pour le 2^e groupe) le recto du [feuillet*](#), page ou colonne correctement chiffré 13 en chiffres arabes ou, à défaut, le recto correctement chiffré 17 en chiffres arabes. S’il n’y a pas dans le livre de numérotation en chiffres arabes, prendre celle en chiffres romains.

3.c.1.a Si le livre est numéroté jusqu’à la page XIII, XIV, XV ou XVI en chiffres romains et ensuite en chiffres arabes, prendre le 3^e groupe sur la page 17.

3.c.1.b Si la numérotation en chiffres romains va jusqu’à XVII, ou au-delà, et qu’il n’y ait pas de page chiffrée 13 ou 17 en chiffres arabes, l’empreinte est prise sur la page XIII ou, à défaut, XVII.

²⁰⁶ <http://www.kb.nl/en/expertise/for-libraries/short-title-catalogue-netherlands/the-stcn-fingerprint>

3.c.2 Si le livre n'est pas chiffré, ou qu'il n'y ait pas de recto 13 ou 17 en chiffres arabes ou romains, ou que ces rectos aient déjà été utilisés, c'est le 4^e recto qui suit celui qui a été utilisé pour le 2^e groupe.

3.d *Pour le 4e groupe* : le verso du recto utilisé pour le 3^e groupe, excepté pour les cas où le livre ne contient pas un nombre suffisant de feuillets.

4. Compléments à l'empreinte

4.a A la suite du 4^e groupe et pour indiquer où le 3^e groupe a été relevé, peut avoir été ajoutée la mention appropriée :

4.a.1 3 si le 3^e groupe a été relevé à la page 13 ou XIII.

4.a.2 7 s'il a été relevé à la page 17 ou XVII.

4.a.3 C quand les feuillets ont été comptés, faute de numérotation ou parce qu'il n'y a pas un nombre suffisant de feuillets, pages ou colonnes chiffrés pour le relevé normal du 3^e groupe.

4.b Relever la date.

4.c Dans le cas d'une oeuvre en plusieurs parties qui peuvent avoir été publiées séparément ou en plusieurs volumes, est indiqué le numéro de la partie ou du volume.

Annexe 6 Codes de fonction

Annotateur. Auteur d'annotations manuscrites sur un ouvrage. Pour l'auteur de commentaires ou de notes explicatives sur un texte, utiliser 212 " Notes ".	020	Autorités liées aux données d'exemplaire
Aquafortiste	360	
Artiste. Peintre, sculpteur, etc. d'une œuvre.	040	Auteur de l'œuvre reproduite.
Auteur d'un envoi	450	Autorités liées aux données d'exemplaire
Auteur d'œuvres adaptées ou continuées. Auteur d'une œuvre sur laquelle se fonde, totalement ou partiellement, l'œuvre décrite dans la notice. Ce code peut s'employer dans les notices décrivant des adaptations, des index, des continuations par d'autres auteurs, des concordances, etc.	100	
Auteur d'une citation ou d'extrait. Personne dont les travaux sont largement cités ou repris dans une œuvre à laquelle elle n'a pas participé directement. De telles citations se trouvent en particulier dans les catalogues d'exposition, les collections de photographies, etc.	072	
Auteur d'une dédicace (ou dédicateur). La dédicace peut consister en une mention formelle, ou bien être sous forme épistolaire ou en vers.	290	A utiliser aussi pour les auteurs de pièces liminaires honorifiques
Auteur supposé	330	A utiliser pour les attributions incertaines ou erronées
Auteur, co-auteur Personne ou collectivité responsable principale de la création du contenu intellectuel ou artistique d'une œuvre. Ce code peut être employé en association avec autant de vedettes que nécessaire, lorsque la fonction est partagée par plusieurs personnes ou collectivités.	070	
Calligraphe	170	
Cartographe	180	
Censeur Censeur, expurgateur, etc.	190	
Collaborateur	205	
Commanditaire	723	Institution ou particulier qui finance occasionnellement une édition
Commentateur de texte écrit Auteur de commentaires ou de notes explicatives sur un texte. Pour un auteur d'annotations manuscrites à un livre imprimé, utiliser 020 " Annotateur".	212	
Compositeur Auteur d'une œuvre musicale (généralement une pièce de musique manuscrite ou imprimée).	230	Musique imprimée
Continueur	257	

Personne qui succède à une autre dans la réalisation d'une œuvre.		
Correcteur d'épreuves (pour les imprimés)	640	
Décorateur ou dessinateur de la reliure	120	
Dédicataire Personne ou collectivité à laquelle un livre ou un manuscrit est dédié (à distinguer du destinataire de l'ex-dono).	280	
Dessinateur de caractères d'imprimerie	740	
Dessinateur de l'ex-libris	150	
Destinataire de lettres	660	Autorités liées à la notice bibliographique : cas des éditions de pamphlets, controverses, correspondance ; autorités liées à l'exemplaire : destinataire de lettre manuscrite jointe
Détenteur du premier privilège	490	
Directeur de publication. Définition Z44-059, Annexe A : Préside à l'élaboration d'une oeuvre collective pour en assurer la cohérence ou la continuité. Termes équivalents : coordinateur ou coordonnateur, directeur de publication, directeur scientifique	651	A utiliser pour les directeurs de publication de périodiques
Directeur de thèse	727	Pour les thèses anciennes, à employer pour les présidents de soutenance
Donateur	320	A réserver au donateur de l'ouvrage à l'institution le possédant actuellement
Editeur commercial	650	A réserver aux éditeurs au sens strict du XIXème siècle
Éditeur scientifique. Définition Z44-059, Annexe A : a) assure la publication ou la présentation d'une oeuvre ou d'un ensemble de documents b) assure l'actualisation de l'oeuvre d'un autre auteur Termes équivalents : Editeur intellectuel, Edité et traduit par... Mise à jour par..., Présenté par... Publié par... Textes choisis, rassemblés ou réunis par... Pour les œuvres musicales, s'applique aussi aux auteurs de la transcription, de l'harmonisation ou de la réalisation.	340	
Enlumineur	430	Autorités liées aux données d'exemplaire
Expert (catalogue de vente)	365	
Fabricant du papier	580	
Graveur sur bois	760	<i>Fecit, sculpsit</i>
Graveur sur métal	530	<i>Fecit, sculpsit, in aere sculpsit</i>
Graveur. Utiliser si on ne peut attribuer un code plus précis (voir 360, 530, 760).	350	<i>Fecit, sculpsit</i>
Illustrateur, dessinateur	440	Auteur du dessin conçu pour l'ouvrage et interprété par le graveur.
Imprimeur de gravures	620	<i>Excudit</i>
Imprimeur, imprimeur-libraire	610	

Libraire	160	A réserver aux libraires uniquement diffuseurs de l'ouvrage
Librettiste (opéra)	480	Musique imprimée
Lithographe	510	
Musicien	545	Musique imprimée
Nom associé à l'histoire de l'exemplaire Code de fonction générique pour un nom associé à un livre, ou découvert dans un livre, et qu'on ne peut pas établir comme étant celui d'un possesseur précédent (390) ou d'une personne liée à la provenance de l'ouvrage.	060	I
Organisateur de conciles, synodes... Personne ou collectivité responsable de l'organisation de l'assemblée qui fait l'objet du document décrit.	557	
Organisme de soutenance. Organisme qui délivre le diplôme pour lequel le mémoire ou la thèse constituant l'objet décrit a été soutenu.	295	
Parolier	520	Musique imprimée
Possesseur, propriétaire précédent	390	Autorités liées aux données d'exemplaire
Postfacier	075	
Préfacier, auteur d'introduction, etc.	080	
Rédacteur, rapporteur	710	
Relieur	110	Autorités liées aux données d'exemplaire
Rubricateur	680	Autorités liées aux données d'exemplaire
Traducteur	730	
Typographe	750	

Annexe 7 Label de notice et zones de données codées

1. Label de notice

Le label de notice (appelé aussi guide) contient sous forme codée des informations générales nécessaires pour le traitement informatique des notices. Il a toujours une longueur de 24 caractères dont les positions sont numérotées de 0 à 23.

Certaines positions peuvent être renseignées automatiquement par le système (9, 10, 11, 20 à 23, 0 à 4, 12 à 16 et 19). Les positions 5, 6, 7, 8, 17 et 18 doivent être remplies par le catalogueur.

Statut de la notice : position 5

Valeur n : nouvelle notice

Valeur c : notice corrigée ou mise à jour

Type de notice : position 6

Valeur a : ressource textuelle (sauf manuscrite)

Niveau bibliographique : position 7

Valeur m : monographie

Code de niveau hiérarchique : position 8

Valeur # : relation hiérarchique non définie

Valeur 0 : pas de relation hiérarchique

Niveau d'encodage : position 17

Valeur # : notices complètes rédigées selon la recommandation en vigueur

Forme du catalogage descriptif : position 18

Valeur # : notice conforme à l'ISBD (A) et à la recommandation de catalogage du livre ancien

2. Données générales de traitement (zone 100)

Cette zone contient des informations concernant l'ensemble de la notice. Ces informations codées et présentées dans des positions fixes sont indispensables pour opérer des tris, des sélections ou des statistiques.

Zone obligatoire, non répétable.

Indicateur 1 : non défini (#)

Indicateur 2 : non défini (#)

Positions 0-7	Date de création de la notice
Position 8	Type de date de publication
Positions 9-12	Date de publication 1
Positions 13-16	Date de publication 2
Positions 17-19	Type de public
Position 20	Type de publication officielle
Position 21	Modification des données transcrites
Positions 22-24	Langue de catalogage
Position 25	Translittération utilisée
Positions 26-29	Jeux de caractères utilisés
Positions 30-33	Jeux de caractères supplémentaires
Positions 34-35	Ecriture du titre

Type de date de publication (position 8)

D'une manière générale, il est impératif de dater les ouvrages, même de manière approximative.

d : date simple

f : date de publication incertaine
g : monographie dont la publication s'étend sur plus d'une année
h : monographie ayant à la fois une date de publication et une date [de copyright et] de privilège
i : monographie ayant à la fois une date d'édition ou de diffusion et une date de production
j : monographie ayant une date de publication précise (année, mois, jour)
k : monographie ayant une date d'impression différente de la date de publication

Dates de publication (positions 9 à 12 et 13 à 16)

On donne les quatre chiffres de l'année, sans saisir de point d'interrogation.

S'il n'y a qu'une date à indiquer, elle est mise en positions 09-12 et les positions 13-16 contiennent des blancs.

Par exception, lorsque le code de la position 8 est j, on donne la date précise sous la forme aaaammjj

Pour la valeur f, on précise la période présumée de publication de l'ouvrage par les première et dernière dates possibles dans les positions 9-12 et 13-16 (exemple, ouvrage daté d'après les dates d'exercice d'un imprimeur, dates converties du calendrier révolutionnaire, dates nouveau style*).

Pour les dates du calendrier révolutionnaire, on indique en date simple (valeur d) la date du calendrier grégorien correspondante si on la connaît ; quand on ne connaît que le millésime révolutionnaire, on donne en dates incertaines (valeur f) les deux années possibles du calendrier grégorien.

Pour les dates en ancien style*, on indique en date simple (valeur d) la date en nouveau style correspondante si on la connaît ; quand on ne connaît que le millésime ancien style, on donne en dates incertaines (valeur f) les deux années possibles en nouveau style.

On indique la valeur k lorsque la date d'impression diffère de la date de publication.

Quand la publication s'étend sur plusieurs années : la position 8 doit comporter la valeur g ; on indique en première date (positions 8-12) la date de départ et en deuxième date (positions 13-16) la date de fin de publication.

Type de publication officielle (position 20)

a : niveau national
b : état, province, gouvernement...
c : comté, département...
d : local (municipal)
f : international, intergouvernemental
h : publication officielle dont l'instance n'est pas connue avec précision
y : n'est pas une publication officielle

Modification des données transcrites (position 21)

0 pas de modification

1 modification

Valeur = 1 lorsqu'il a été nécessaire d'utiliser une autre écriture que celle du document, en particulier pour une translittération.

Langue de catalogage (positions 22-24)

Le renseignement de ces positions est obligatoire.

La langue de catalogage est le français donc fre.

Translittération utilisée (position 25)

Ce code signale que la notice contient des caractères translittérés et précise le mode de translittération adopté dans la notice.

a : norme ISO.

b : autre système reconnu

c : systèmes multiples (ISO ou non)

y : pas de translittération

Jeux de caractères (positions 26-33)

L'indication du jeu de caractère principal (positions 26-27) est obligatoire. Si d'autres jeux de caractères sont utilisés dans la notice, ils sont indiqués dans les positions 28-33.

Chaque jeu de caractère est codé sur deux positions. Les positions non utilisées contiennent des blancs (#).

Le jeu latin de base ISO 10646 est codé 01.

Pour des détails sur le codage des caractères, voir l'annexe J du *Manuel UNIMARC bibliographique*.

Écriture du titre (positions 34-35)

ba : latin

ca : cyrillique

fa : arabe

ga : grec

ha : hébreu

3. Langue(s) du document (zone 101)

La zone 101 est obligatoire pour coder la langue du document. S'il s'agit d'une traduction, elle permet de préciser la langue originale. Des informations complémentaires sur la ou les langue(s) du document peuvent être données en note 302 (Notes sur les données codées).

Zone non répétable.

Premier indicateur :

0 Document dans la langue originale de l'ouvrage

1 Traduction de l'œuvre originale ou document intermédiaire

2 Contient des traductions autres que de simples résumés

Deuxième indicateur :

Non défini

La zone comprend des sous-zones contenant un code de langue sur trois caractères, conforme à la norme ISO 639-2.

Codes de sous-zones (répétables)

\$a Langue du texte

\$b Langue du texte intermédiaire quand la ressource n'est pas traduite à partir de l'œuvre originale

\$c Langue de l'œuvre originale

\$e Langue de la table des matières

\$f Langue de la page de titre si elle diffère de celle du texte

\$g Langue du titre propre si elle diffère de la langue principale du texte

\$h Langue d'un livret

\$i Langue des textes d'accompagnement (parties liminaires par exemple)

Remarques :

- Lorsque l'ouvrage est multilingue, c'est-à-dire quand il contient le même texte en plusieurs langues et qu'on ne peut déterminer quelle est la langue originale : le premier indicateur de la zone 101 est 0. Chaque code de langue est entré dans une sous-zone distincte.

101 0# \$a ger \$a fre

302 ## \$a Ouvrage bilingue en français et en allemand

- Lorsque l'ouvrage comporte différents textes d'importance comparable dans des langues diverses (y compris dans les pièces liminaires), le premier indicateur est 0. Chaque code de langue est entré dans une sous-zone distincte.

101 0# \$a eng \$a fre \$a ita

302 ## \$a Contient des textes en anglais, en français, en italien

- Quand l'ouvrage est une traduction, il faut distinguer deux cas :

a) la traduction est accompagnée du texte en langue originale :

101 0# \$a eng \$a fre \$c eng

302 ## \$a Texte en français suivi de la version originale anglaise

b) la traduction n'est pas accompagnée du texte original :

101 1# \$a fre \$c eng

302 ## \$a Texte français traduit d'un texte anglais

101 1# \$a fre \$b ita \$c spa

302 ## \$a Texte français traduit de la version intermédiaire italienne d'un texte original espagnol

- Quand le corps de l'ouvrage est dans une seule langue, mais que la publication contient accessoirement un commentaire, des notes critiques, ou des parties liminaires (introduction, sommaire) dans une autre langue :

101 2# \$a lat \$i fre

302 ## \$a Texte latin contenant un commentaire en français

101 2# \$a grc \$i lat

302 ## \$a Contient un texte en grec ancien et une introduction en latin

4. Pays de publication ou de production (zone 102)

Cette zone contient des informations codées sur le ou les pays de publication ou de production du document.

Zone non répétable.

La ville de publication, y compris prétendue ou imaginaire, est indiquée en zone 620.

Toutes les précisions sur les lieux de publications sont données en note 306.

Premier et deuxième indicateurs de traitement : # non défini

Les pays sont indiqués sous leur forme codée selon la norme ISO 3166-1 (2 caractères). Le pays de publication ou de production est codé selon les frontières des États actuels²⁰⁷.

Chaque code de pays est précédé du code de sous-zone \$a, répétable.

Quand le pays de publication est inconnu, on utilise le code XX.

5. Zone de données codées : ressources textuelles - monographies (zone 105)

Zone facultative, non répétable.

Premier et deuxième indicateurs de traitement : # non défini

Une seule sous-zone : \$a

Cette sous-zone contient 13 positions numérotées de 0 à 12.

Illustration 0-3

Nature du contenu 4-7

Congrès 8

Mélanges 9

Index 10

Genre littéraire 11

²⁰⁷ Dans certains systèmes, le code dx désigne l'Allemagne avant 1945 et nx désigne les Pays-Bas (y compris la Belgique actuelle) jusqu'en 1830.

Biographie 12

Voir la description dans le *Manuel UNIMARC Format bibliographique* pour plus de détails

6. Zone de données codées : livres anciens - généralités (zone 140)

Cette zone contient des données codées relatives aux caractéristiques physiques des livres anciens. Elle complète, en donnant plus d'informations, la zone 105. Zone facultative, non répétable.

Premier et deuxième indicateurs de traitement : # non défini

Une seule sous-zone : \$a

Cette sous-zone contient 28 positions numérotées de 0 à 27.

Illustration dans le texte 0-3

Illustration hors texte 4-7

Illustration - technique 8

Nature du contenu 9-16

Genre littéraire 17-18

Biographie 19

Support matériel - corps de l'ouvrage 20

Support matériel - planches 21

Filigrane 22

Marque d'imprimeur / libraire 23

Marque d'éditeur 24 (utiliser de préférence marque d'imprimeur / libraire)

Autre marque 25 (utiliser pour les ornements au titre)

Non défini 26-27

7. Forme du contenu (zone 181) et type de médiation (zone 182)

Depuis 2014, les zones nouvellement créées 181 (forme du contenu) et 182 (type de médiation) remplacent la sous-zone 200 \$b, désormais obsolète. Ces zones 181 et 182 doivent être utilisées dans la description des livres anciens, bien que ne l'était plus le 200 \$b Texte imprimé.

L'existence de plusieurs types de contenus dans la ressource décrite (texte, image fixe, musique notée, image cartographique) peuvent s'appliquer au livre ancien.

Le type « sans médiation » peut être renseigné par défaut pour le livre ancien.

Dans la majorité des cas, la situation rencontrée sera « Texte : sans médiation », avec l'encodage suivant :

Catalogage dans le Sudoc

181 \$P01 \$c txt

182 \$P01 \$c n

UNIMARC standard

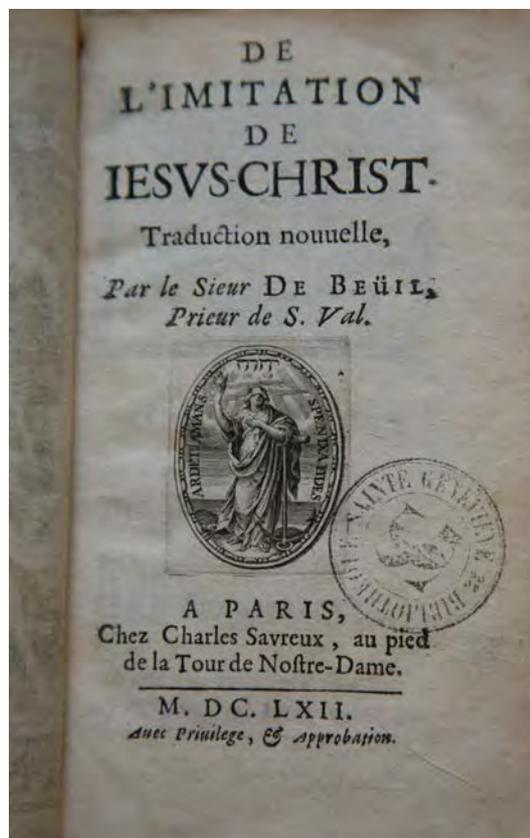
181 \$601 \$c txt \$2 rdacontent

182 \$601 \$c n \$2 rdamedia

Voir la description dans le *Manuel Unimarc Format bibliographique* pour plus de détails.

Annexe 8 Exemples complets illustrés

Exemple 1



Notice complète

[Imitation de Jésus-Christ. Français. 1662]

De l'imitation de Jesus-Christ. Traduction nouvelle, par le sieur de Beüil, prieur de S. Val. - A Paris, chez Charles Savreux, au Pied de la tour de Nostre-Dame. M. DC. LXII. Avec privilege, & approbation. - XXX-[2]-403-[1 bl.-9-3 bl.] p. : ill. ; in-16.

1^{ère} édition de la version d'Isaac Lemaistre de Sacy. Approbations (Paris, 1^{er} février 1662 ; Paris, 8 mars 1662). Privilège du 6 mars 1662 octroyé à Charles Savreux. Achevé d'imprimer « pour la première fois... » le 18 mars 1662. En tête : dédicace à Anne Marie Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier ; « Avertissement, où il est parlé de l'excellence, & de l'auteur de ce livre » dans lequel le traducteur prend position en faveur de Thomas a Kempis. - Sig. a⁸, e⁸, A-Z⁸, Aa-Cc⁸. - Marque à la Foi gravée sur cuivre au titre ; bandeaux, culs-de-lampe et lettres ornées gravés sur bois ; 5 illustrations pleine page gravées sur cuivre par Abraham Bosse (cf. BN IFF, XVII^e s., t. 1, p. 487, n^{os} 171-175), d'après Lubin Baugin pour le frontispice et les livres I, III, IV ; d'après Philippe de Champaigne pour le livre II ; les 4 illustrations à l'excudit de Ch. Savreux. - Table à la fin. - De Backer 640. Audenaert 205. Quérard, Supercheries. Delaveau & Sordet, 348.

Bibliothèque Sainte-Geneviève, DELTA 55058 Rés. - Reliure maroquin rouge, dentelle intérieure, tranches dorées, 17^e siècle. - Legs Henri Delaunay, 1881.

Accès

[Imitation de Jésus-Christ. Français. 1662]. Titre uniforme

Thomas a Kempis (1380?-1471). Auteur
Lemaistre de Sacy, Isaac (1613-1684). Traducteur
Montpensier, Anne-Marie-Louise-Henriette d'Orléans (1627-1693 ; duchesse de). Dédicataire
Bosse, Abraham (1602-1676). Graveur
Baugin, Lubin (1612?-1663). Illustrateur
Champaigne, Philippe de (1602-1674). Illustrateur
Savreux, Charles (160.?-1669). Imprimeur-libraire. Éditeur d'estampes
Delaunay, Henri (1804-1881). Ancien possesseur
Lieu d'édition : Paris

Description allégée

De l'imitation de Jesus-Christ. Traduction nouvelle, par le sieur de Beüil, prieur de S. Val. - A Paris, chez Charles Savreux, au Pied de la tour de Nostre-Dame. M. DC. LXII. Avec privilege, & approbation. - XXX-[2]-403-[1 bl.-9-3 bl.] p. : ill. ; in-16. - 1^{ère} édition de la version d'Isaac Lemaistre de Sacy. Privilège du 6 mars 1662. - Sig. ã⁸, e⁸, A-Z⁸, Aa-Cc⁸. - De Backer 640. Audenaert 205. Quérard, Supercherries. Delaveau & Sordet, 348

Bibliothèque Sainte-Geneviève, DELTA 55058 Rés. - Reliure maroquin rouge, dentelle intérieure, tranches dorées, 17^e siècle. - Legs Henri Delaunay, 1881.

Accès

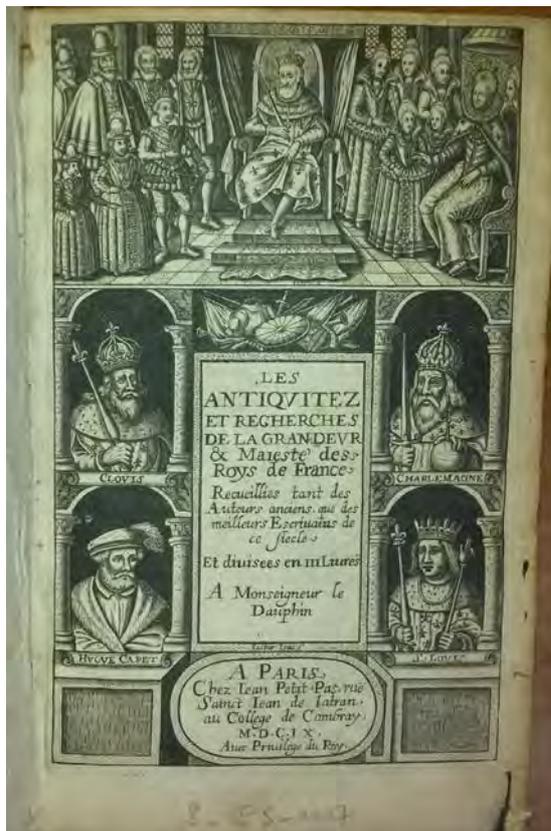
[Imitation de Jésus-Christ. Français. 1662]. Titre uniforme
Thomas a Kempis (1380?-1471). Auteur
Lemaistre de Sacy, Isaac (1613-1684). Traducteur
Montpensier, Anne-Marie-Louise-Henriette d'Orléans (1627-1693 ; duchesse de). Dédicataire
Bosse, Abraham (1602-1676) . Graveur
Baugin, Lubin (1612?-1663). Illustrateur
Champaigne, Philippe de (1602-1674). Illustrateur
Savreux, Charles (160.?-1669). Imprimeur-libraire. Éditeur d'estampes
Delaunay, Henri (1804-1881). Ancien possesseur
Lieu d'édition : Paris

Format UNIMARC

200 1# \$a De l'imitation de Jesus-Christ. Traduction nouvelle, par le sieur de Beüil, prieur de S. Val
210 ## \$r A Paris, chez Charles Savreux, au Pied de la tour de Nostre-Dame. M. DC. LXII. Avec privilege, & approbation
215 ## \$a XXX-[2]-403-[1 bl.-9-3 bl.] p. \$c ill. \$d in-16
305 ## \$a 1^{ère} édition de la version d'Isaac Lemaistre de Sacy. Approbations (Paris, 1^{er} février 1662 ; Paris, 8 mars 1662). Privilège du 6 mars 1662 octroyé à Charles Savreux. Achevé d'imprimer « pour la premiere fois... » le 18 mars 1662. En tête : dédicace à Anne Marie Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier ; « Avertissement, où il est parlé de l'excellence, & de l'auteur de ce livre » dans lequel le traducteur prend position en faveur de Thomas a Kempis
307 ## \$a Sig. ã⁸, e⁸, A-Z⁸, Aa-Cc⁸
307 ## \$a Marque à la Foi gravée sur cuivre au titre ; bandeaux, culs-de-lampe et lettres ornées gravés sur bois ; 5 illustrations pleine page gravées sur cuivre par Abraham Bosse (cf. BN IFF, XVII^e s., t. 1, p. 487, n^{os} 171-175), d'après Lubin Baugin pour le frontispice et les livres I, III, IV ; d'après Philippe de Champaigne pour le livre II ; les 4 illustrations à l'excutit de Ch. Savreux
316 ## \$a Reliure maroquin rouge, dentelle intérieure, tranches dorées, 17^e siècle \$5 Bibliothèque Sainte-Geneviève : DELTA 55058 RES
317 ## \$a Legs Henri Delaunay, 1881 \$5 Bibliothèque Sainte-Geneviève : DELTA 55058 RES
320 ## \$a Table à la fin
321 1# \$a De Backer 640
321 1# \$a Audenaert 205
321 1# \$a Quérard, Supercherries
321 1# \$a Delaveau & Sordet, 348
500 10 \$a Imitation de Jésus-Christ \$m Français \$k 1662

620 #1 \$d Paris
700 #0 \$a Thomas a Kempis \$f 1380?-1471 \$4 070
702 #1 \$a Lemaistre de Sacy \$b Isaac \$f 1613-1684 \$4 730
702 #1 \$a Montpensier \$b Anne-Marie-Louise-Henriette d'Orléans \$f 1627-1693 \$c duchesse de \$4
280
702 #1 \$a Bosse \$b Abraham \$f 1602-1676 \$4 350
702 #1 \$a Baugin \$b Lubin \$f 1612?-1663 \$4 440
702 #1 \$a Champaigne \$b Philippe de \$f 1602-1674 \$4 440
702 #1 \$a Savreux \$b Charles \$f 160.?-1669 \$4 610 \$4 620
702 #1 \$a Delaunay \$b Henri \$f 1804-1881 \$4 390 \$5 Bibliothèque Sainte-Geneviève : DELTA 55058
RES

Exemple 2



Notice complète

[Du Chesne, André]

Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens, que des meilleurs escrivains de ce siècle et divisées en trois livres, le premier, De la religion, foy, vaillance, autorité, pieté, justice, clemence, et prestance des roys de France sur tous les roys de la terre. Le second, des habillemens royaux, et ceremonies gardees de tout temps... Le troisieme, De la cour et suite royalle, excellences et grandeurs des roynes, prerogatives des enfans de France, et ceremonies pratiques de toute ancienneté... A Monseigneur le Dauphin. - A Paris, chez Jean Petit-Pas, rue Saint-Jean de Latran, au college de Cambrai, M.D.C.IX. Avec privilege du roy. - [24]-716-[4] p. : ill. ; in-8.

Attribué à André Du Chesne par Barbier (Dictionnaire des ouvrages anonymes / par Antoine-Alexandre Barbier, 1872 (tome 1, vol. 1, col. 222). Le nom de l'auteur se devine aussi à la fin de la dédicace. - Épître dédicatoire adressée à Louis XIII, Dauphin de France. Privilège du roy (f. BBb³⁻⁴). - Titre du frontispice : "Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siècle, et diuisees en III livres". - Sig. A-Z⁸, Aa-Xx⁸, Yy⁶, ZZz⁸, Aaa⁸, BBb⁴. - Titre-frontispice signé "Jaspar Isac f.", bandeaux, lettrines, culs-de-lampe gravés sur bois.

Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 8-RES-0007. Reliure maroquin brun, dos long orné, encadrement doré à la Du Seuil, 17^e siècle.

Accès

Du Chesne, André (1584-1640). Auteur

Louis XIII, roi de France (1601-1643). Dédicataire
Isaac, Jaspar (1585?-1654). Graveur
Petit-Pas, Jean (157.?-1641). Imprimeur-libraire
Lieu d'édition : Paris

Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siècle, et divisées en III livres. Titre figurant sur une autre page de titre

Les antiquités et recherches de la grandeur et majesté des rois de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siècle, et divisées en trois livres. Titre en orthographe modernisée

Description allégée

Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens, que des meilleurs écrivains de ce siècle et divisées en trois livres. - A Paris, chez Jean Petit-Pas, ruë Saint-Jean de Latran, au college de Cambray, M.D.C.I.X. - [24]-716-[4] p. : ill. ; in-8.

Attribué à André Du Chesne par Barbier, Dictionnaire des ouvrages anonymes.

Bibliothèque historique de la Ville de Paris, 8-RES-0007

Accès

Du Chesne, André (1584-1640). Auteur
Louis XIII, roi de France (1601-1643). Dédicataire
Isaac, Jaspar (1585?-1654). Graveur
Petit-Pas, Jean (157.?-1641). Imprimeur-libraire
Lieu d'édition : Paris

Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siècle, et divisées en III livres. Titre figurant sur une autre page de titre

Les antiquités et recherches de la grandeur et majesté des rois de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siècle, et divisées en trois livres. Titre en orthographe modernisée

Format UNIMARC

200 1# \$a Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens, que des meilleurs écrivains de ce siècle et divisées en trois livres, le premier, De la religion, foy, vaillance, autorité, pieté, justice, clemence, et prestance des roys de France sur tous les roys de la terre. Le second, des habillemens royaux, et ceremonies gardees de tout temps... Le troisieme, De la cour et suite royalle, excellences et grandeurs des roynes, prerogatives des enfans de France, et ceremonies pratiques de toute ancienneté... A Monseigneur le Dauphin

210 ## \$r A Paris, chez Jean Petit-Pas, ruë Saint-Jean de Latran, au college de Cambray, M.D.C.I.X. Avec privilege du roy

215 ## \$a [24]-716-[4] p. \$c ill. \$d 17 cm

304 ## \$a Attribué à André Du Chesne par Antoine-Alexandre Barbier, Dictionnaire des ouvrages anonymes, 1872 (tome 1, vol. 1, col. 222)

304 ## \$a Titre du frontispice : "Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siècle, et divisées en III livres"

305 ## \$a Épître dédicatoire adressée par l'auteur à Louis XIII, Dauphin de France. Par André Du Chesne, d'après Barbier. Le nom de l'auteur se devine aussi à la fin de la dédicace.

307 ## \$a Sig. A-Z⁸, Aa-Xx⁸, Yy⁶, Zzz⁸, Aaa⁸, BBb⁴

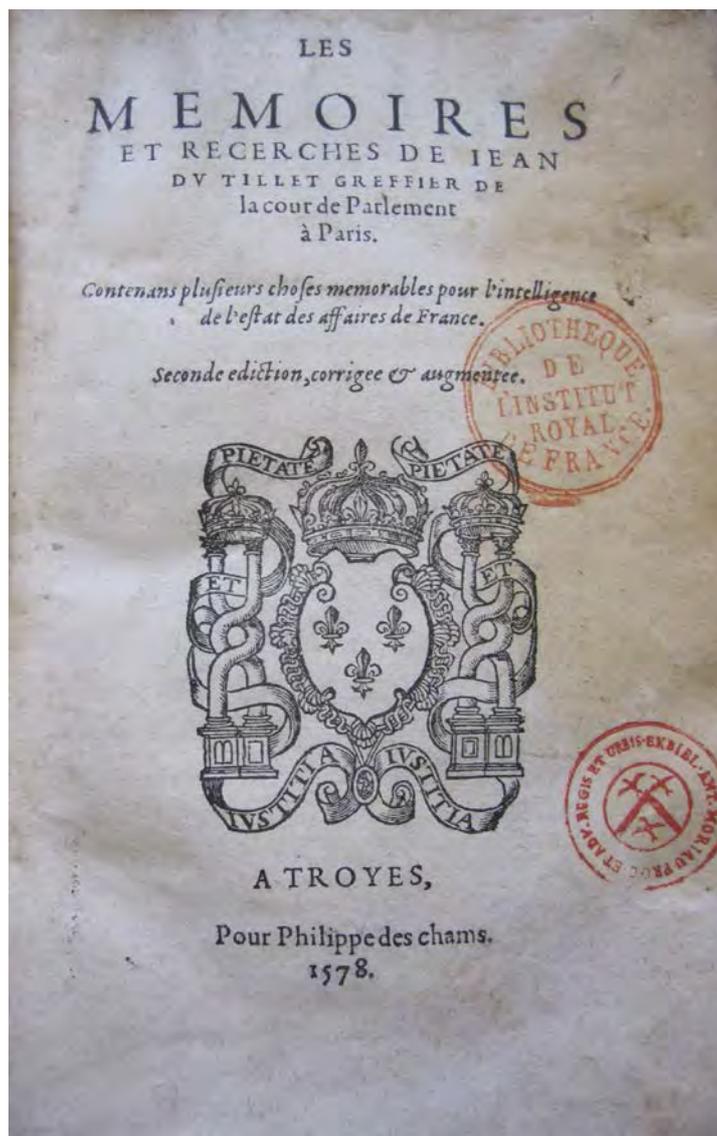
307 ## \$a Titre-frontispice signé "Jaspar Isac f.", bandeaux, lettrines, culs-de-lampe gravés sur bois

316 ## \$a Reliure maroquin brun, dos long orné, encadrement doré à la Du Seuil, 17^e siècle \$5
Bibliothèque historique de la Ville de Paris : 8-RES-0007

513 1# \$a Les antiquitez et recherches de la grandeur et majesté des roys de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siècle, et divisées en III livres

518 1# \$a Les antiquités et recherches de la grandeur et majesté des rois de France, recueillies tant des auteurs anciens que des meilleurs écrivains de ce siècle, et divisées en trois livres
620 #1 \$d Paris
700 1# \$a Du Chesne \$b André \$f 1584-1640 \$4 070
702 0# \$a Louis \$d XIII \$c roi de France \$f1601-1643 \$4 280
702 1# \$a Isaac \$b Jaspar \$f1585?-1654 \$4 350
702 1# \$a Petit-Pas \$b Jean \$f 157.?-1641 \$4 610

Exemple 3



Notice complète

Du Tillet, Jean (sieur de la Bussière)

Les memoires et recherches [sic] de Jean Du Tillet greffier de la cour de Parlement à Paris. Contenans plusieurs choses memorables pour l'intelligence de l'estat des affaires de France. Seconde ediction, corrigee & augmentee. - A Troyes, pour Philippe Des Chams. 1578. - [8]-16-288 [i.e. 287]-[1 bl.] f. ; in-8.

Premier ouvrage d'un ensemble publié ensuite sous le titre : Recueil des roys de France, leur couronne et maison. Seul livre connu portant le nom de l'imprimeur-libraire Philippe Des Chams. Préface de l'auteur à Charles IX. Table des premier et second livres aux feuillets a⁶-a⁸. - Sig. a⁸, A-Z⁸, a-n⁸. Nombreuses erreurs de foliotation. - Marque au titre : représentation des armoiries de Charles IX, employée par divers imprimeurs à la même époque, gravée sur bois. - Brunet 23306. - Lepreux II 96.

Bibliothèque de l'Institut de France, 8° X 1143 A. Reliure souple à rabats en parchemin, avec traces de lacets, titre manuscrit en partie effacé sur le dos, France, fin 16^e - début 17^e siècle. Fragments de parchemin manuscrits pour renforcer le dos. - Annotations manuscrites 17^e siècle au verso du dernier feuillet. - Cachet à l'encre rouge d'Antoine Moriau sur la page de titre et au f. n7v. Cachet de la Bibliothèque de l'Institut royal de France, à Paris, sur la page de titre.

Accès

Du Tillet, Jean (sieur de la Bussière, 150.-1570). Auteur
Charles IX (roi de France ; 1550-1574). Dédicataire
Des Chams, Philippe (15..-16.. ? ; imprimeur-libraire). Imprimeur-libraire
Moriau, Antoine (1699-1759). Ancien Possesseur
Institut de France. Bibliothèque. Ancien Possesseur
Les mémoires et recherches de Jean Du Tillet. Titre en orthographe modernisée
Lieu d'édition : Troyes

Description allégée

Les memoires et recerches [sic] de Jean Du Tillet greffier de la cour de Parlement à Paris... Seconde ediction... - A Troyes, pour Philippe Des Chams. 1578. [8]-16-288 [i.e.287]-[1 bl.] f. ; in-8.

Bibliothèque de l'Institut de France, 8° X 1143 A. - Reliure souple à rabats en parchemin fin 16^e - début 17^e siècle. Annotations manuscrites 17^e siècle au verso du dernier feuillet. - Cachet à l'encre rouge d'Antoine Moriau sur la page de titre et au f. n7v. Cachet de la Bibliothèque de l'Institut royal de France, à Paris, sur la page de titre.

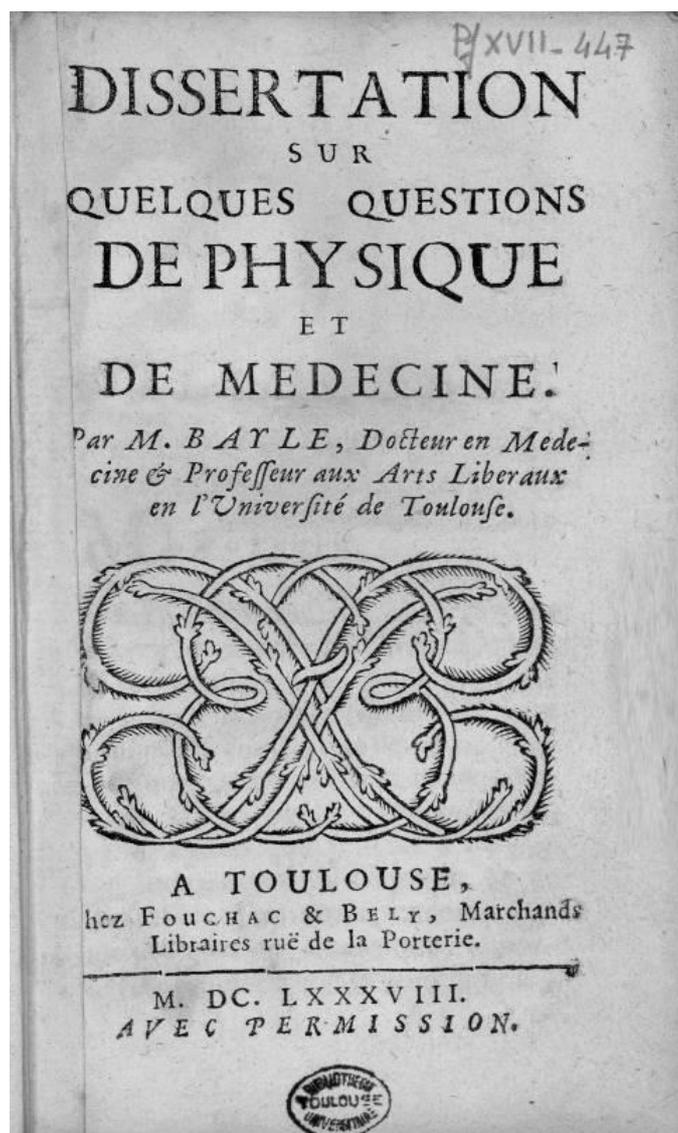
Accès

Du Tillet, Jean (sieur de la Bussière, 150.-1570). Auteur
Charles IX (roi de France ; 1550-1574). Dédicataire
Des Chams, Philippe (15..-16.. ? ; imprimeur-libraire). Imprimeur-libraire
Moriau, Antoine (1699-1759). Ancien Possesseur
Institut de France. Bibliothèque. Ancien Possesseur
Les mémoires et recherches de Jean Du Tillet. Titre en orthographe modernisée
Lieu d'édition : Troyes

Format UNIMARC

200 1# \$a Les memoires et recerches de Jean Du Tillet greffier de la cour de Parlement à Paris. \$r
Contenans plusieurs choses memorables pour l'intelligence de l'estat des affaires de France.
Seconde ediction, corrigee & augmentee.
210 ## \$r A Troyes, pour Philippe Des Chams. 1578.
215 ## \$a [8]-16-288 [i.e. 287]-[1 bl.] f. \$d in-8
305 ## \$a Premier ouvrage d'un ensemble publié ensuite sous le titre : Recueil des roys de France,
leur couronne et maison. Seul livre connu portant le nom de l'imprimeur-libraire Philippe Des
Chams
305 ## \$a Préface de l'auteur à Charles IX. Table des premier et second livres aux feuillets a⁶-a⁸
307 ## \$a Sig. a⁸, A-Z⁸, a-n⁸. Nombreuses erreurs de foliotation
307 ## \$a Marque au titre : représentation des armoiries de Charles IX, employée par divers
imprimeurs à la même époque, gravée sur bois
316 ## \$a Reliure souple à rabats en parchemin, avec traces de lacets, titre manuscrit en partie
effacé sur le dos, France, fin 16e-début 17e siècle. Fragments de parchemin manuscrits pour
renforcer le dos. Annotations manuscrites 17e siècle au verso du dernier feuillet \$5 Bibliothèque de
l'Institut de France : 8° X 1143 A
317 ## \$a Cachet à l'encre rouge d'Antoine Moriau sur la page de titre et au f. n7v. Cachet de la
Bibliothèque de l'Institut royal de France, à Paris, sur la page de titre \$5 Bibliothèque de l'Institut
de France : 8° X 1143 A
321 1# \$a Brunet 23306
321 1# \$a Lepreux II 96
518 1# \$a Les mémoires et recherches de Jean Du Tillet
620 #1 \$d Troyes
700 #1 \$a Du Tillet \$b Jean \$f 150.-1570 \$c sieur de la Bussière \$4 070
702 #0 \$a Charles \$d IX \$c roi de France \$f 1550-1574 \$4 280
702 #1 \$a Des Chams \$b Philippe \$c imprimeur-libraire \$f 15..-16.. ? \$4 610
702 #1 \$a Moriau \$b Antoine \$f 1699-1759 \$4 390 \$5 Bibliothèque de l'Institut de France : 8° X 1143
A
712 02 \$a Institut de France. Bibliothèque \$4 390 \$5 Bibliothèque de l'Institut de France : 8° X 1143
A

Exemple 4



Notice complète

Bayle, François

Dissertation sur quelques questions de physique et de medecine. Par M. Bayle, docteur en medecine & professeur aux arts liberaux en l'université de Toulouse. - A Toulouse, chez Fouchac & Bely, marchands libraires ruë de la Porterie. M. DC. LXXXVIII. Avec permission. - 74 p., [2] f. de pl. : ill. ; in-12.

Ne contient que trois questions de médecine. L'auteur annonce une série de traités plus ambitieux. - Épître dédicatoire de l'auteur à « Monsieur Dalincourt D.M. » - Permission d'imprimer datée de Toulouse, le 26 juin 1688. - Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié chez Fouchac et Bely en 1688 sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse. Tome I ». - Sig. A-F⁶, G¹. - Marque au titre, bandeaux gravés sur bois, planches gravées sur bois (figures géométriques). - Contient aussi : Lettre écrite à monsieur Vioussens,... sur son livre Des principes des corps, & de la fermentation par Mr. Bayle,...

BU Arsenal, Toulouse, Resp Pf XVII-447. - Dans un recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle sous le titre « Œuvres diverses... Tome I », chez Fouchac & Bely, 1688. Reliure basane, France, 17^e siècle. Réparation ancienne à la page de titre ; une planche manque. - Ancienne collection Pifteau.

Accès

Bayle, François (1622-1709). Auteur
Alincourt, d' (médecin). Dédicataire
Fouchac, Marin (1658?-17..). Imprimeur-libraire
Bély, Guillaume (16..-169.?). Imprimeur-libraire
Pifteau, Fernand (1865-1941?). Ancien possesseur
Lieu d'édition : Toulouse

Description allégée

Dissertation sur quelques questions de physique et de medecine. Par M. Bayle,... - A Toulouse : Chez Fouchac & Bely... M. DC. LXXXVIII. - 74 p., [2] f. de pl. : ill.; in-12.
Planches gravées sur bois (figures géométriques).

BU Arsenal, Toulouse, Resp Pf XVII-447. - Dans un recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle sous le titre « Œuvres diverses... Tome I », chez Fouchac & Bely, 1688. Reliure basane, France, 17^e siècle. Réparation ancienne à la page de titre ; une planche manque. - Ancienne collection Pifteau.

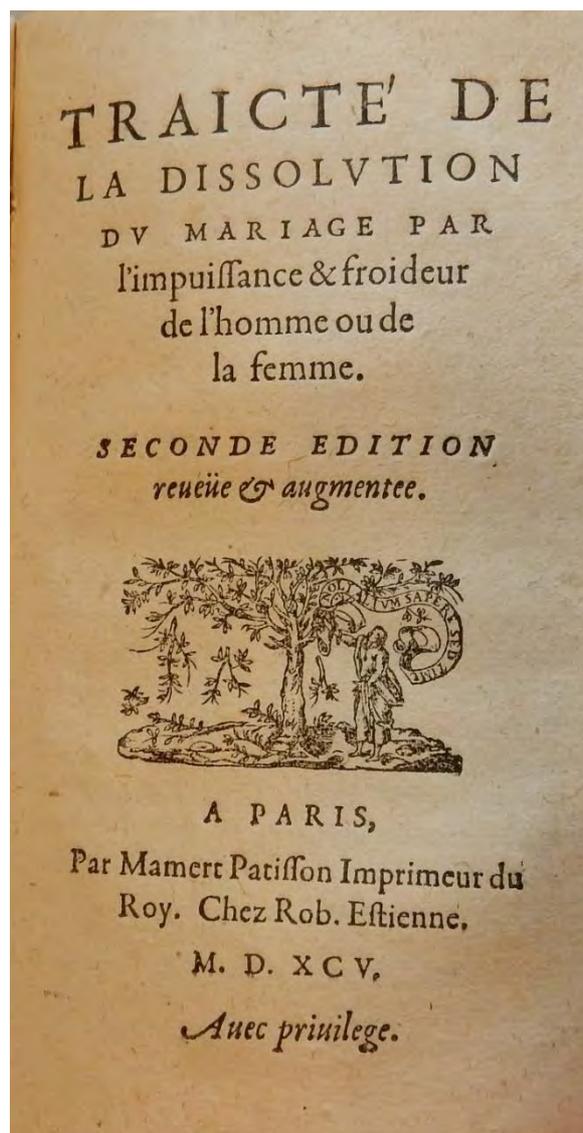
Accès

Bayle, François (1622-1709). Auteur
Alincourt, d' (médecin). Dédicataire
Fouchac, Marin (1658?-17..). Imprimeur-libraire
Bély, Guillaume (16..-169.?). Imprimeur-libraire
Pifteau, Fernand (1865-1941?). Ancien possesseur
Lieu d'édition : Toulouse

Format UNIMARC

200 1# \$a Dissertation sur quelques questions de physique et de medecine. Par M. Bayle, docteur en medecine & professeur aux arts liberaux en l'université de Toulouse.
210 ## \$r A Toulouse, chez Fouchac & Bely, marchands libraires ruë de la Porterie. M. DC. LXXXVIII. Avec permission.
215 ## \$a 74 p., [2] f. de pl. \$c ill. \$d in-12
300 ## \$a Ne contient que trois questions de médecine. L'auteur annonce une série de traités plus ambitieux
305 ## \$a Parfois inséré dans un recueil d'éditeur publié chez Fouchac et Bely en 1688 sous le titre « Œuvres diverses de M. Bayle, docteur en médecine & professeur aux arts libéraux en l'université de Toulouse. Tome I ». Épître dédicatoire de l'auteur à « Monsieur Dalincourt D.M. ». Permission d'imprimer datée de Toulouse, le 26 juin 1688
307 ## \$a Sig. A-F⁶, G¹
307 ## \$a Marque au titre, bandeaux gravés sur bois, planches gravées sur bois (figures géométriques)
316 ## \$a Dans un recueil d'éditeur rassemblant trois œuvres de Bayle sous le titre « Œuvres diverses... Tome I », chez Fouchac & Bely, 1688. Reliure basane, France, 17^e siècle ; réparation ancienne à la page de titre ; une planche manque \$5 BU Arsenal, Toulouse, Resp Pf XVII-447
317 ## \$a Ancienne collection Pifteau \$5 BU Arsenal, Toulouse, Resp Pf XVII-447
327 2# \$a Lettre écrite à monsieur Vieussens,... sur son livre Des principes des corps, & de la fermentation par Mr. Bayle,...
464 #1 \$t Lettre écrite à monsieur Vieussens,... sur son livre Des principes des corps, & de la fermentation par Mr. Bayle,...
620 #1 \$d Paris
700 #1 \$a Bayle \$b François \$f 1622-1709 \$4 070
702 #1 \$a Alincourt \$b d' \$c médecin \$4 280
702 #1 \$a Fouchac \$b Marin \$f 1658 ?-17.. \$4 610
702 #1 \$a Bély \$b Guillaume \$f 16..-169.? \$4 610
702 #1 \$a Pifteau \$b Fernand \$f 1865-1942 \$4 390 \$5 BU Arsenal, Toulouse, Resp Pf XVII-447

Exemple 5



Notice complète

[Hotman, Antoine]

Traicté de la dissolution du mariage par l'impuissance & froideur de l'homme ou de la femme. Seconde édition revue & augmentée. - A Paris, par Mamert Patisson imprimeur du Roy. Chez Rob. Estienne. M. D. XCV. Avec priuilege. - 52 f. ; in-8.

Par Antoine Hotman d'après le Short-title catalogue of books printed in France and of French books printed in other countries, from 1470 to 1600, now in the British Museum, London, 1924, p. 232 et 425. - D'après N. Harris, il existe trois états de cette édition, différant par l'adresse sur la page de titre, certains titres courants, certaines divergences typographiques. - Mamert Patisson succède à Robert Estienne en 1574. - Sig. A-N⁴ Bandeaux et lettres ornées gravées sur bois.

Médiathèque d'Orléans, C 1677. - Exemplaire relevant du 3^e état. Relié à la suite de « Capitulaire auquel est traicté qu'un homme nay sans testicules apparens... est capable des œuvres du mariage », par Sébastien Roulliard (Paris, Claude Morel, 1600). - Reliure parchemin souple, traces de liens, 16^e siècle. Notes illisibles au dos. Sur la première page du premier texte : « Bibliothecae Prustellianae²⁰⁸, ex dono Asteria [?] 1767 [?] ». Ancienne cote : « A 1236 ».

²⁰⁸ Bibliotheca Prustelliana : nom donné, au 18^e siècle, à la bibliothèque publique d'Orléans.

Accès

Hotman, Antoine (1525 ?-1593). Auteur
Patisson, Mamert (1530 ?-1602 ?). Imprimeur-libraire
Bibliothèque publique d'Orléans. Ancien possesseur
Traité de la dissolution du mariage. Titre en orthographe modernisée
Lieu d'édition : Paris

Description allégée

Traicté de la dissolution du mariage... Seconde edition... - A Paris, par Mamert Patisson imprimeur du Roy. M. D. XCV. - 52 f. ; in-8. Par Antoine Hotman d'après le Short-title catalogue of books printed in France and of French books printed in other countries, from 1470 to 1600, now in the British Museum, London, 1924, p. 232 et 425.

Médiathèque d'Orléans, C 1677. - Exemplaire relevant du 3^e état. Relié à la suite de « Capitulaire auquel est traicté qu'un homme nay sans testicules apparens... est capable des œuvres du mariage », par Sébastien Roulliard (Paris, Claude Morel, 1600). Reliure parchemin souple, traces de liens, 16^e siècle. Notes illisibles au dos. Sur la première page du premier texte : « Bibliothecae Prustellianae, ex dono Asteria [?] 1767 [?] ». Ancienne cote : « A 1236 ».

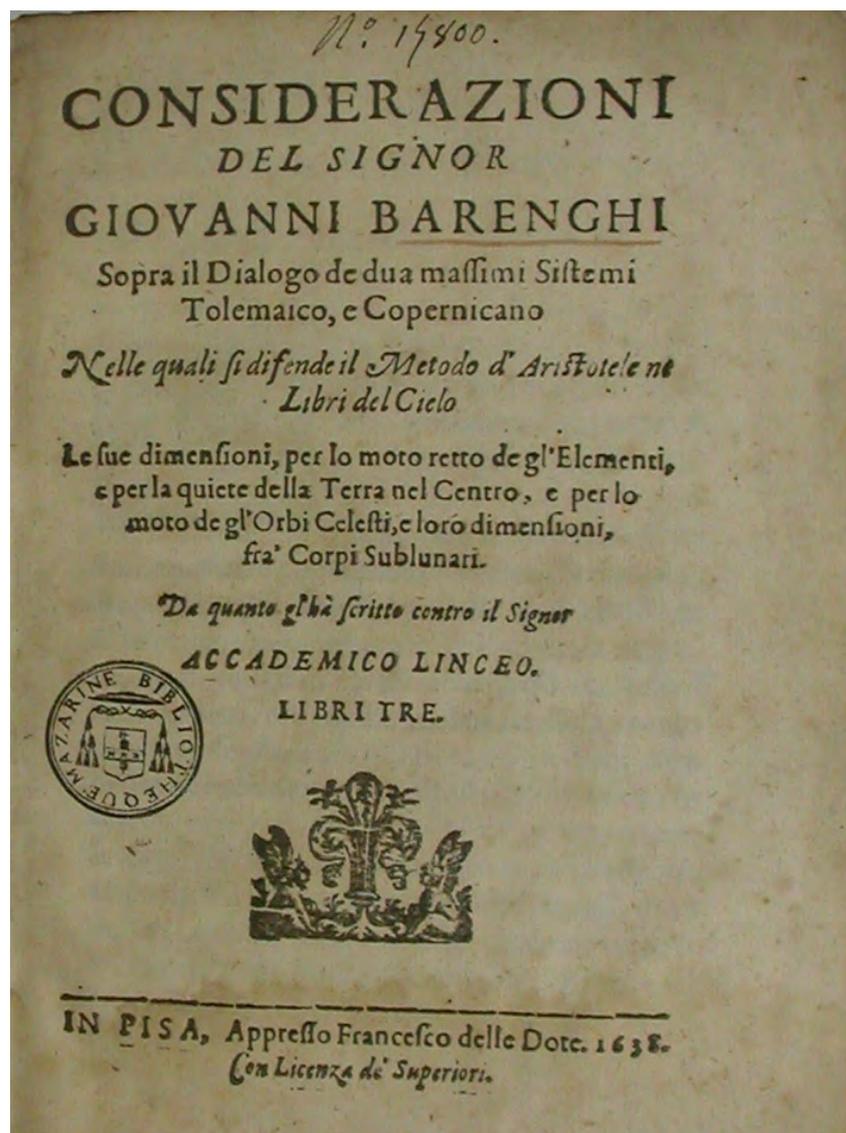
Accès

Hotman, Antoine (1525 ?-1593). Auteur
Patisson, Mamert (1530 ?-1602 ?). Imprimeur-libraire
Bibliothèque publique d'Orléans. Ancien possesseur
Traité de la dissolution du mariage. Titre en orthographe modernisée
Lieu d'édition : Paris

Format UNIMARC

200 1# \$a Traicté de la dissolution du mariage par l'impuissance & froideur de l'homme ou de la femme. Seconde edition revue & augmentee.
210 ## \$r A Paris, par Mamert Patisson imprimeur du Roy. Chez Rob. Estienne. M. D. XCV. Avec privilege.
215 ## \$a 52 f. \$d in-8
304 ## \$a Par Antoine Hotman d'après le Catalogue of French books in the British Library
305 ## \$a D'après N. Harris, il existe trois états de cette édition, différant par l'adresse sur la page de titre, certains titres courants, certaines divergences typographiques
306 ## \$a Mamert Patisson succède à Robert Estienne en 1574
307 ## \$a Sig. A-N⁴
316 ## \$a Exemplaire relevant du 3^e état. Relié à la suite de « Capitulaire auquel est traicté qu'un homme nay sans testicules apparens... est capable des œuvres du mariage », par Sébastien Roulliard (Paris, Claude Morel, 1600). Reliure parchemin souple, traces de liens, 16^e siècle. Notes illisibles au dos \$5 Médiathèque d'Orléans : C 1677
317 ## \$a Sur la première page du premier texte : « Bibliothecae Prustellianae, ex dono Asteria [?] 1767 [?] ». Ancienne cote : « A 1236 » \$5 Médiathèque d'Orléans : C 1677
518 ## \$a Traité de la dissolution du mariage
620 #1 \$d Paris
700 #1 \$a Hotman \$b Antoine \$f 1525 ?-1593 \$4 070
702 #1 \$a Patisson \$b Mamert \$f 1530 ?-1602 ? \$4 610
712 02 \$a Bibliothèque publique d'Orléans \$4 390 \$5 Médiathèque d'Orléans : C 1677

Exemple 6



Notice complète

Barenghi, Giovanni

Considerazioni del signor Giovanni Barenghi sopra il dialogo de dua massimi sistemi tolemaico, e copernicano nelle quali si difende il metodo de gl'elementi, e per la quiete della terra nel centro, e per lo moto de gl'orbi celesti, e loro dimensioni, fra' corpi sublunari. Da quanto gl'hà scritto contro il signor academico linceo. Libri tre. - In Pisa, appresso Francesco delle Dote. 1638. Con licenza de' superiori. - [12]-216-[4] p. : ill. ; in-4.

Ne contient que le premier livre. - Édité par les soins du père Domenico Beccari, d'après sa préface. - Extraits des permissions et approbations. Postface de Francesco delle Dote introduisant les errata confiés par l'héritier de l'auteur, celui-ci étant décédé. - Sig. []², †⁴, A-Z⁴, Aa-Dd⁴, Ee². - Titre-frontispice gravé signé « Nicolao A. F. » aux armes de Jean de Médicis, marquis de Sant'Angelo auquel l'ouvrage est dédié. Marques typographiques au titre (O 1253) et à la fin (non répertoriée). Bandeaux et initiales ornées gravés sur bois ; figures. - ICCU, Internet, IT\ICCU\CFIE\011672, 2011-12-12. - Suzanne P. Michel, Paul-Henri Michel, Répertoire des ouvrages imprimés en langue italienne au XVII^e siècle conservés dans les bibliothèques de France, Tome I, A-B, Paris, 1967, p. 109

Bibliothèque Mazarine, 4° 15800. - Reliure parchemin de réemploi, France, après 1645 (date de l'acte notarié français réemployé). - Ancienne cote ms au contreplat supérieur : « n° 18674 hh ».

Accès

Barengi, Giovanni (15..-16..). Auteur
Beccari, Domenico (15..-16..). Éditeur scientifique
Medici, Giovanni de', marquis de Sant'Angelo in Grotte (16..-16..). Dédicataire
Delle Dote, Francesco (16..-16..). Imprimeur-libraire
Andrea, Nicolaus (15..-16..). Graveur
Lieu d'édition : Pisa

Description allégée

Considerazioni del signor Giovanni Barengi sopra il dialogo de dua massimi sistemi tolemaico, e copernicano... Libri tre. - In Pisa, appresso Francesco delle Dote. 1638. - [12]-216-[4] p. : ill. ; in-4. Ne contient que le premier livre. Édité par les soins du père Domenico Beccari, d'après sa préface. - Titre-frontispice gravé signé « Nicolao A. F. » aux armes de Jean de Médicis, marquis de Sant'Angelo auquel l'ouvrage est dédicacé.

Bibliothèque Mazarine, 4° 15800. - Reliure parchemin de réemploi, France, après 1645 (date de l'acte notarié français réemployé).

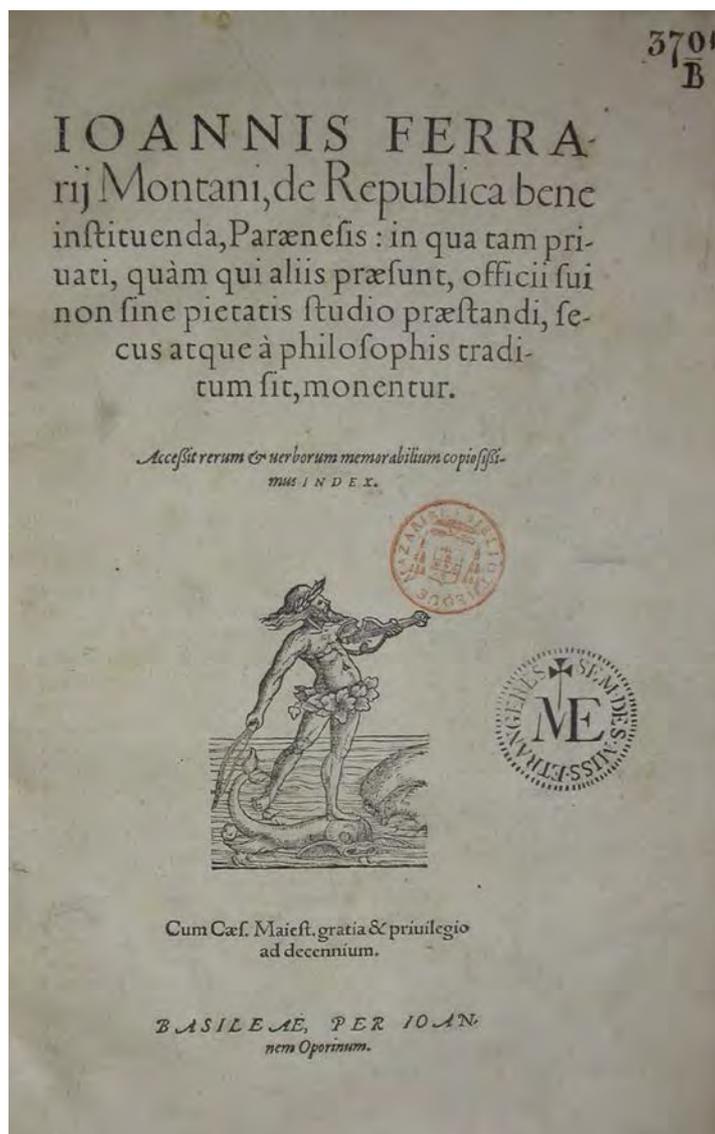
Accès

Barengi, Giovanni (15..-16..). Auteur
Beccari, Domenico (15..-16..). Éditeur scientifique
Medici, Giovanni de', marquis de Sant'Angelo in Grotte (16..-16..). Dédicataire
Delle Dote, Francesco (16..-16..). Imprimeur-libraire
Andrea, Nicolaus (15..-16..). Graveur
Lieu d'édition : Pisa

Format UNIMARC

200 1# \$a Considerazioni del signor Giovanni Barengi sopra il dialogo de dua massimi sistemi tolemaico, e copernicano nelle quali si difende il metodo de gl'elementi, e per la quiete della terra nel centro, e per lo moto de gl'orbi celesti, e loro dimensioni, fra' corpi sublunari. Da quanto gl'hà scritto contro il signor accademico linceo. Libri tre.
210 ## \$r Pisa, appresso Francesco delle Dote. 1638. Con licenza de' superiori.
215 ## \$a [12]-216-[4] p. \$c ill. \$d in-4
300 ## \$a Ne contient que le premier livre
305 ## \$a. Édité par les soins du père Domenico Beccari, d'après sa préface. Extraits des permissions et approbations. Postface de Francesco delle Dote introduisant les errata confiés par l'héritier de l'auteur, celui-ci étant décédé
307 ## \$a Sig. []², †⁴, A-Z⁴, Aa-Dd⁴, Ee²
307 ## \$a Titre-frontispice gravé signé « Nicolao A. F. », aux armes de Jean de Médicis, marquis de Sant'Angelo auquel l'ouvrage est dédicacé. Marques typographiques au titre (O 1253) et à la fin (non répertoriée). Bandeaux et initiales ornées gravés sur bois ; figures.
316 ## \$a Reliure parchemin de réemploi, France, après 1645 (date de l'acte notarié français réemployé) \$5 Bibliothèque Mazarine : 4° 15800
317 ## \$a Ancienne cote ms au contreplat supérieur : « n° 18674 hh » \$5 Bibliothèque Mazarine : 4° 15800
321 1# \$a Michel, Suzanne P. ; Michel, Paul-Henri, Répertoire des ouvrages imprimés en langue italienne au XVIIe siècle conservés dans les bibliothèques de France, Tome I, A-B, Paris, 1967, p. 109
321 1# \$a ICCU, Internet, IT\ICCU\CFIE\011672, 2011-12-12
620 #1 \$d Pisa
700 #1 \$a Barengi \$b Giovanni \$f 15..-16.. \$4 070
702 #1 \$a Beccari \$b Domenico \$f 15..-16.. \$4 340
702 #1 \$a Medici \$b Giovanni de' \$c marquis de Sant'Angelo in Grotte \$f 16.. - 16.. \$4 280
702 #1 \$a Delle Dote \$b Francesco \$f 16.. - 16.. \$4 610
702 #1 \$a Andrea \$b Nicolaus \$f 15.. - 16.. \$4 350

Exemple 7



Notice complète

Ferrarius, Joannes

Joannis Ferrarii Montani, De republica bene instituenda, Paraenesis : in qua tam privati, quàm qui aliis praesunt, officii sui non sine pietatis studio praestandi, secus atque à philosophis traditum sit, monentur. Accessit rerum & verborum memorabilium copiosissimus index. - Cum Caes. majest. gratia & privilegio ad decennium. Basileae, per Joannem Oporinum. (Basileae ex officina Joannis Oporini, anno salutatis humanae, M. D. LVI. Mense Augusto.). - [8]-138 [i.e. 178]-[12-2 bl.] p. ; in-folio.

Préface dédicatoire de l'auteur au landgrave de Hesse, Guillaume IV. - Sig. d⁴, A-Z⁴, Aa⁴. Dernier feuillet blanc. - Marque typographique au titre et initiales ornées gravées sur bois. Index. - VD16 E 891.

Bibliothèque Mazarine, 2° 3701 B. - Reliure parchemin souple, 16^e - 17^e siècles. - Cachets du Séminaire des Missions étrangères à Paris : cachet à l'encre sur une étiquette de papier collée au contreplat supérieur, et cachet à l'encre noire au titre.

Accès

Ferrarius, Joannes (1485?-1558). Auteur
Guillaume IV (landgrave de Hesse-Cassel ; 1532-1592). Dédicataire
Oporinus, Johann (1507-1568). Imprimeur-libraire
Séminaire des Missions étrangères de Paris (Paris). Ancien possesseur
Ioannis Ferrarij Montani, de Republica bene instituenda, Paraenesis... Cum Caes. maiest. gratia & priuilegio ad decennium. Autres variantes du titre
Lieu d'édition : Bâle

Description allégée

Joannis Ferrarii Montani, De republica bene instituenda, Paraenesis : in qua tam privati, quàm qui aliis praesunt, officii sui non sine pietatis studio praestandi, secus atque à philosophis traditum sit, monentur... . - Cum Caes. majest. gratia & privilegio ad decennium. - Basileae, per Joannem Oporinum. (Basileae ex officina Joannis Oporini, anno salutatis humanae, M. D. LVI. Mense Augusto.). - [8]-138 [i.e. 178]-[12-2 bl.] p. ; in-folio.
Sig. α⁴, A-Z⁴, Aa⁴. Dernier feuillet blanc. - VD16 E 891.

Bibliothèque Mazarine, 2° 3701 B. - Reliure parchemin souple, 16^e - 17^e siècles. - Cachets du Séminaire des Missions étrangères à Paris : cachet à l'encre sur une étiquette de papier collée au contreplat supérieur, et cachet à l'encre noire au titre.

Accès

Ferrarius, Joannes (1485?-1558). Auteur
Guillaume IV (landgrave de Hesse-Cassel ; 1532-1592). Dédicataire
Oporinus, Johann (1507-1568). Imprimeur-libraire
Séminaire des Missions étrangères de Paris (Paris). Ancien possesseur
Ioannis Ferrarij Montani, de Republica bene instituenda, Paraenesis... Cum Caes. maiest. gratia & priuilegio ad decennium. Autres variantes du titre
Lieu d'édition : Bâle

Format UNIMARC

200 1# \$a Joannis Ferrarii Montani, De republica bene instituenda, Paraensis : in qua tam privati, quàm qui aliis praesunt, officii sui non sine pietatis studio praestandi, secus atque à philosophis traditum sit, monentur. Accessit rerum & verborum memorabilium copiosissimus index.
210 ## \$r Cum Caes. majest. gratia & privilegio ad decennium. Basileae, per Joannem Oporinum. \$s Basileae ex officina Joannis Oporini, anno salutatis humanae, M. D. LVI. Mense Augusto.
215 ## \$a [8]-138 [i.e. 178]-[12-2 bl.] p. \$d in-folio
305 ## \$a Préface dédicatoire de l'auteur au landgrave de Hesse, Guillaume IV
307 ## \$a Sig. α⁴, A-Z⁴, Aa⁴. Dernier feuillet blanc
307 ## \$a Marque typographique au titre et initiales ornées gravées sur bois. Index
316 ## \$a Reliure parchemin souple, 16^e - 17^e siècle \$5 Bibliothèque Mazarine : 2° 3701 B
317 ## \$a Cachets du Séminaire des Missions étrangères à Paris : cachet à l'encre sur une étiquette de papier collée au contreplat supérieur, et cachet à l'encre noire au titre \$5 Bibliothèque Mazarine : 2° 3701 B
321 1# \$a VD16 E 891
620 #1 \$d Bâle
517 1# \$a Ioannis Ferrarij Montani, de Republica bene instituenda, Paraenesis... Cum Caes. maiest. gratia & priuilegio ad decennium.
700 #1 \$a Ferrarius \$b Joannes \$f 1485?-1558 \$4 070
702 #1 \$a Guillaume IV \$c landgrave de Hesse-Cassel \$f 1532-1592 \$4 280
702 #1 \$a Oporinus \$b Johann \$f 1507-1568 \$4 610
712 02 \$a Séminaire des Missions étrangères de Paris (Paris) \$4 390 \$5 Bibliothèque Mazarine : 2° 3701 B